



Université d'Oran 2
Faculté des Langues Étrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Langue française
Option : les sciences du langage

***Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse
algérienne d'expression française***

***Cas d'étude : La chronique « Tranche de vie » du journal
« Le quotidien d'Oran »***

Présentée et soutenue publiquement par :
M. KHELLADI Sid Ahmed

Les membres du jury sont :

Présidente :	Mme. BOUTALEB Djamila	Professeur	Université d'Oran 2
Rapporteur :	Mme CHIALI-LALAOUI Fatima Zohra	Professeur	Université d'Oran 2
Co/rapporteur :	M. Pierre Patrick HAILLET	Professeur	Université de Cergy Pontoise
Examineur :	M. BENMOUSSET Boumediene	Professeur	Université de Tlemcen
Examinatrice :	Mme. MERINE Kheira	Maître de conférences	Université d'Oran 2
Examinatrice :	Mme. TABET AOUEL Zoulikha	Maître de conférences	Université de l'USTO

Année universitaire : 2016-2017

Résumé

Ce travail de recherche s'inscrit dans une perspective lexicologique. Il traite la question relative à l'intégration de l'emprunt lexical dans la chronique « *Tranche de vie* » du journal « *Le quotidien d'Oran* ». L'analyse des différents processus d'intégration de l'emprunt lexical, dans la presse algérienne d'expression française, constitue le principal objectif assigné à cette recherche. Pour ce faire, un corpus de deux ans serait collecté afin d'analyser le parcours que pourrait emprunter une unité lexicale d'une langue 1 vers une langue 2 en tenant compte des différents changements sur les plans morphosyntaxiques, sémantiques et phonétiques.

Mots-clés : lexicologie- emprunt lexical- processus d'intégration-unité lexicale.

Abstract

This research is part of a lexical perspective. It addresses the issue of registration of lexical borrowing in chronic "Slice of life" of the newspaper "The Daily of Oran.". Analysis of different integration processes of lexical borrowing in the Algerian press in French, is the main objective in this research. To do this, a corpus of two years would be collected to analyze the route that could take a token from language 1 to a language 2 taking into account the various changes in terms morphosyntactic, semantic and phonetic.

Keywords: lexicologie- lexical- borrowing lexical unit-integration process.

ملخص

هذا البحث يندرج تحت آفاق المعجمية. وهو يعالج مسألة استخدام المفردات المقترضة في عمود " شريحة من الحياة " **Tranche de vie** في جريدة " يومية وهران " « **Le quotidien d'Oran** ». و الهدف الرئيس من هذا البحث هو تحليل مختلف عمليات إدماج المفردات المقترضة في الصحافة الجزائرية الناطقة بالفرنسية. و حتى نتمكن من ذلك يتعين علينا أن نقوم بجمع كما هائلا من المعلومات لمدة عامين لكي يتسنى لنا تحليل مسار اقتراض مفردة وحيدة من لغة 1 إلى لغة 2 أخدين بعين الاعتبار مختلف التغيرات التي تطرأ على المستوى الصرفي التركيبي، و المستوى الدلالي، و المستوى الصوتي.

الكلمات المفتاحية: المعجمية، المفردات المقترضة، عملية الإدماج

ملخص

هذا البحث يندرج تحت آفاق المعجمية. وهو يعالج مسألة استخدام المفردات المقترضة في عمود " شريحة من الحياة " « Tranche de vie » في جريدة " يومية وهران " Le « quotidien d'Oran ». و الهدف الرئيس من هذا البحث هو تحليل مختلف عمليات إدماج المفردات المقترضة في الصحافة الجزائرية الناطقة بالفرنسية. و حتى نتمكن من ذلك يتعين علينا أن نقوم بجمع كما هائلا من المعلومات لمدة عامين لكي يتسنى لنا تحليل مسار اقتراض مفردة وحيدة من لغة 1 إلى لغة 2 أحدين بعين الاعتبار مختلف التغيرات التي تطرأ على المستوى الصرفي التركيبي, و المستوى الدلالي, و المستوى الصوتي.

الكلمات المفتاح: المعجمية، المفردات المقترضة، عملية الإدماج

Remerciements

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans l'aide précieuse et le soutien de certaines personnes. Je souhaite leur exprimer ma très grande reconnaissance.

Je tiens, d'abord, à exprimer toute ma gratitude à mes deux co-directeurs de thèse Madame Fatima CHIALI LALAOUI et Monsieur Pierre Patrick HAILLET. Je les remercie d'avoir accepté de diriger cette recherche. Leurs précieux conseils, leur soutien moral dans les moments les plus difficiles et surtout leur patience m'ont permis d'aller de l'avant et de croire à ce que je fais. Sans leur appui, ma détermination n'aurait pu avoir raison de mes craintes.

Je remercie également les membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce travail de recherche et de participer à cette soutenance.

Je souhaite adresser mes remerciements aux membres de ma petite et grande famille pour leur soutien : ma mère qui m'a toujours encouragé à aller le plus loin possible dans mes études, ma femme Sarah, qui m'a encouragé et a su créer autour de moi des conditions idéales de travail.

Enfin, je ne remercierai jamais assez mes deux filles Alaa et Roufane qui ont su faire de moi le plus heureux papa du monde.

Liste des figures

Figure 1. 1 : Parcours de l'unité empruntée de la langue source vers la langue cible...	21
Figure 1.2 : Parcours d'adaptation de l'unité empruntée au sein des structures linguistiques du système d'accueil.....	21
Figure 1.3 : Processus de lexicalisation d'un mot emprunté.....	33
Figure 1.4 : Processus de lexicalisation Matrice externe (l'emprunt).....	46
Figure 1.5 : Matrice interne (néologismes).....	47
Figure 6.1 Système vocalique de l'arabe standard selon Djamel Eddine Kouloughli (1994 :37).....	206
Figure 10.1 Culture en tant qu'ensemble de la production littéraire artistique, spirituel d'une communauté humaine.....	320
Figure 10.2 : La culture selon Raymond Williams.....	321

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Proposition de définitions lexicographiques.....	20
Tableau 1.2 Définitions lexicographiques relatives à la néologie et au néologisme....	41
Tableau 3.1: Tableau récapitulatif des préfixes.....	103
Tableau 3.2 : Tableau récapitulatif des exemples (Bases (Nom), dérivé (adjectif))...	110
Tableau 5.1 : Proposition des exemples.....	159
Tableau 6.1 : Synthèse des différents domaines présents dans le corpus.....	202
Tableau 6.2 : Système consonantique de l'arabe standard (Adapté de Kaye & Daniel, 1997 ; emprunté à Barakat 2000).....	207
Tableau 6.3 : Consonnes (phonèmes) communes aux deux langues arabe et français.....	208
Tableau 6.4 : Voyelles et semi-voyelles.....	208
Tableau 6.5 : Consonnes propres à la langue arabe.....	208
Tableau 6.6 : Les Consonnes propres à la langue française.....	209
Tableau 6.7 : Les sons les plus proches entre l'arabe et le français	209

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

De par leur plasticité et leur vitalité naturelles, les langues se trouvent souvent contraintes de s'adapter au changement et au développement permanent que connaît le monde dans les différents domaines économique, sociologique et politique. Cette adaptation tant linguistique qu'extralinguistique se traduit souvent par la création de nouvelles unités linguistiques au sein de la même langue (néologismes) ou par le recours à l'emprunt aux autres langues pour dénommer, exprimer et décrire les nouvelles réalités. C'est cela qui explique l'engouement des lexicologues, lexicographes et sémanticiens pour l'étude du phénomène de l'emprunt lexical.

Nous avons remarqué que la langue française a connu une évolution constante. Une évolution qui lui a permis d'enrichir son stock lexical par le biais des mots voyageurs et/ou des formes nées au sein de la langue elle-même (néologismes), ce qui lui a permis de préserver jusqu'à une formidable vitalité ; comme le dit Bernard Quemada : « *Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie.* » (Quemada, 1971 : 37)

En ce qui concerne notre travail de recherche et dans le cadre de la description et de l'interprétation des phénomènes qui relèvent du domaine de la lexicologie, nous avons remarqué qu'un nombre important de spécialistes se sont intéressés à l'étude et à l'analyse des différents procédés d'enrichissement lexical (emprunt, néologisme, créativité lexicale, etc.). Il a été constaté que les usagers de la langue découvrent ces divers phénomènes lexicologiques notamment les emprunts à travers plusieurs voies prometteuses comme la publicité et surtout la presse. Car de nos jours, le monde connaît une perpétuelle évolution et transformation attestées par un progrès scientifique et technologique. En effet, ces nouvelles technologies d'information et de la communication ont pris une place importante dans le quotidien des individus, elles sont devenues des moyens indispensables dans le processus d'échange d'information et un outil essentiel pour la communication. Ce développement a entraîné le renouvellement de la société et de toutes ses composantes. C'est cela qui a donné lieu à une nouvelle langue afin de s'accommoder sans cesse au développement que connaît la société.

Dans notre travail de recherche, nous essayons de formuler une problématique qui relève du domaine de la lexicologie ainsi que des disciplines connexes comme la

INTRODUCTION GÉNÉRALE

lexicographie et la sémantique. En effet, la lecture des journaux quotidiens algériens d'expression française nous confronte tout aussi bien à l'information qu'au vecteur de sa transmission ; il nous semble judicieux de nous intéresser à la notion de lexique et à la manière dont il est impliqué pour décrire l'actualité tant nationale qu'internationale. C'est pourquoi nous estimons qu'il est très utile de signaler l'importance du phénomène des procédés d'enrichissement lexical utilisé, d'une manière générale, dans la presse algérienne d'expression française, en particulier dans la chronique « *Tranche de vie* ». Celle-ci attire l'attention d'un nombre important de lecteurs, vu son importance, dans la mesure où elle reflète et décrit fidèlement l'expérience de la société algérienne.

Ce lieu demeure la place la plus privilégiée pour utiliser les mots nouveaux et les exposer à l'ensemble des lectorats comme le souligne Louis Guilbert : «...dans la civilisation contemporaine, la voie de l'emprunt la plus fréquente est la presse » (Guilbert 96 :1975)

Le chroniqueur, quant à lui, s'efforce de rester très proche de son lecteur et tente de lui rapporter autant d'informations qu'il peut et le plus fidèlement possible. C'est pourquoi il recourt à un lexique approprié-en s'inspirant de son milieu sociolinguistique- qui lui permet de décrire et de dénommer les nouvelles réalités linguistiques.

A ce stade, le journaliste se trouve contraint d'emprunter, former et créer de nouvelles unités lexicales (par des procédés d'enrichissement lexical). La présence de ces procédés d'enrichissement lexical est une preuve de la vitalité et de la vigueur de la langue française surtout dans la presse algérienne d'expression française.

Il est à remarquer que le choix de notre corpus n'a pas été effectué d'une manière aléatoire et fortuite puisque l'auteur de cette chronique s'efforce de présenter minutieusement son vécu quotidien, en faisant appel à un modèle d'écriture spécifique, et ce, à l'aide des emprunts intégrés, non intégrés et en cours d'intégration, des graphies particulières destinées à rendre compte de la prononciation particulière en français, de mots arabes isolés dans des séquences en français, des algérianismes et des expressions relativement figées en arabe transposées en français, etc. El Guellil jongle sans cesse avec des mots qu'il crée dont le sens est parfois si étrange, et ce, pour

INTRODUCTION GÉNÉRALE

répondre, dans l'ensemble, à un besoin lexical qui relève de la réalité locale et régionale.

Cette chronique est un terrain privilégié qui marque une variété de phénomènes linguistiques et lexicologiques qui se base sur un continuel échange linguistique. Dès lors, nous sommes conduit à étudier les phénomènes apparents rencontrés puisque ce genre d'écriture invite les spécialistes à investir leurs travaux de recherche, surtout, en matière de lexicologie.

Devant un tel phénomène, et en tant que chercheur, nous nous sommes sentis de plus en plus concerné, car il s'agit d'un problème de lexique qui concerne toute une masse parlante. Il s'agit en fait de décrire les processus d'adaptation des traits lexicaux et de tenter d'élucider « le pourquoi ? » et « le comment ? » de ces emprunts et de ces créations lexicales dans un journal francophone. En d'autres termes, nous pouvons résumer notre problématique sous forme des interrogations suivantes :

- S'agit-il d'emprunts intégrés ou non ?
- _ Quels sont les modes de formation utilisés dans les productions médiatiques ?
- _ Les unités nouvellement créées sont-elles adaptées aux structures de la langue d'accueil ?
- L'intégration des emprunts dans la presse algérienne est-elle une réponse aux besoins langagiers ?

Pour tenter de répondre à ces questionnements, nous allons formuler quelques hypothèses. Dans notre travail de recherche, nous tenterons décrire minutieusement le parcours de l'unité lexicale à partir de la langue 1 vers la langue 2 et les différentes transformations qu'elle pourrait subir sur les plans : morphologique, syntaxique, phonétique et sémantique. Ce transfert des unités lexicales est extrêmement tributaire du système linguistique des deux langues en question, si bien que parfois nous assistons à des cas de non intégration de quelques unités lexicales qui est due essentiellement au non compatibilité des deux systèmes.

Afin de mieux comprendre les raisons d'intégration des emprunts lexicaux dans la presse algérienne d'expression française en l'occurrence la chronique « *Tranche de vie* » et d'identifier les différentes étapes par lesquelles passe une unité lexicale, il est indispensable de proposer quelques hypothèses. La vérification des hypothèses

INTRODUCTION GÉNÉRALE

proposées permet d'éclairer les grandes pistes de notre recherche. Elles seront confirmées ou infirmées tout au long de notre travail de recherche et en fonction des résultats auxquels nous allons parvenir.

Les emprunts et les mots créés seraient contraints de s'adapter à toutes les structures de la langue d'accueil à savoir : phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

L'utilisation des emprunts et des mots nouvellement créés dans ces articles de presse serait due à une carence terminologique et au souci de rendre le message plus accessible et permettre de saisir l'insaisissable.

Le recours aux emprunts dans la presse algérienne est très important, afin de mieux décrire des aspects culturels et religieux pour lesquels le journaliste ne trouve pas d'équivalent. Les emprunts lexicaux et les mots créés sont créés par diverses méthodes de créativité lexicale (dérivation, troncation composition).

Justification du choix

Nous avons opté pour le choix de ce corpus pour les raisons suivantes :

Ce sujet de recherche a été choisi suite à un constat qui a été fait suite à la consultation permanente du journal qui a attiré notre attention (en tant que chercheur en lexicologie) sur l'usage du français dans la presse algérienne en l'occurrence « *le quotidien d'Oran* ».

Notre sujet s'est forgé à base d'observations et de lecture de plusieurs numéros et de différents supports.

- La mission principale du journal « *le quotidien d'Oran* » est d'informer sur l'actualité et d'instruire au niveau local, régional, national et international, d'orienter et d'éduquer à l'aide des articles et des enquêtes fournies dans différents domaines, par la publication d'articles d'ordre général et d'exposer toute une variété de problèmes.
- Nous pouvons le considérer comme un lieu d'expression des lecteurs. Ce journal cible tous les niveaux sociaux (public cultivé, intellectuels, classe moyenne. Etc.)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

- Il est considéré comme le journal qui s'intéresse à la publication de tout ce qui concerne la région d'Oran, c'est le quotidien francophone d'information le plus consulté à l'Oranais.
- Les productions médiatiques concernant la rubrique « *Tranche de vie* » seront l'objet d'étude principal de notre travail de recherche et notre choix est motivé par nos intentions à effectuer une étude scientifique du lexique français local.

Objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette thèse est de révéler et de décrire les stratégies d'intégration des lexies d'origine française et des arabismes (standard et dialectal) dans un corpus de la presse francophone écrite. En d'autres termes, nous essaierons de :

- Analyser et de décrire le processus d'intégration des mots d'origines françaises
- Savoir comment ces différentes intégrations prennent lieu
- Mentionner les facteurs sociolinguistiques susceptibles être responsables sur ce phénomène.
- Décrire scrupuleusement le parcours qu'emprunte l'unité en question.

Ces quatre objectifs majeurs seront fixés à travers tout un travail de recherche. En effet, nous partons du principe selon lequel le français du chroniqueur et des journalistes algériens se compose d'un lexique qui reflète un français dit « Algérianisé » tel qu'il est pratiqué dans notre pays.

La méthodologie

Cette thèse est le prolongement d'un mémoire de magistère. C'est un enrichissement du sujet mais avec un autre corpus. Nous tenterons, à travers ce travail de recherche, qui s'inscrit dans une perspective lexicologique, d'apporter quelques éléments de réponse aux interrogations posées au niveau de notre problématique.

Notre but majeur est d'analyser les stratégies d'adaptation de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française (il convient de prendre garde à l'utilisation de l'expression « la presse algérienne d'expression française »). Nous ne pouvons aucunement affirmer que nous analysons toute la presse francophone algérienne, mais il s'agit d'un corpus de l'un des journaux algériens qui est « Le quotidien d'Oran ») des emprunts lexicaux dans un seul journal conformément aux domaines d'application de chaque type d'emprunt, en tenant compte non seulement de

INTRODUCTION GÉNÉRALE

l'écrit, mais aussi de l'oral, et ce, à travers les différentes situations dans lesquelles le journaliste recourt aux emprunts lexicaux pour mieux confectionner son article et combler les besoins linguistiques rencontrés. Afin de répondre à ces questions nous avons axé ce travail sur trois parties et dix chapitres.

Le premier chapitre est consacré à l'étude du phénomène de l'emprunt lexical aussi bien en lexicologie qu'en sociolinguistique. Nous proposerons quelques définitions relatives à l'emprunt lexical selon une démarche chronologique. Pour ce faire, nous nous sommes inspiré des travaux des grands lexicologues : Louis Deroy, John Humbley, Bernard Quemada, Christiane Loubier et Jeans François Saballyrolles.

Dans le deuxième chapitre de notre thèse, l'intérêt sera porté sur une présentation de données statistiques qui concerneraient, les catégories de mots à savoir ; verbe, nom, adjectif.etc, des temps verbaux utilisés dans tout notre corpus (passé, présent et futur) et l'origine des termes apparus dans tout le corpus. Un commentaire des résultats de chaque année (2009/2010) sera proposé à la fin de chaque statistique. En effet, cette répartition nous permet de repérer le nombre exact de ces emprunts rétablis pendant la période indiquée et d'étudier les caractéristiques quantitatives de notre corpus d'étude.

Le troisième chapitre propose une vue d'ensemble sur les différents procédés de formation et de dérivation qui existent en français. En effet, le chroniqueur peut avoir recours à ces différents procédés de formation pour créer, former et emprunter les nouvelles unités lexicales, à son tour le futur lecteur de cette thèse peut se faire une idée générale sur les mécanismes mis en œuvre dans la formation des lexèmes.

Le quatrième chapitre est dédié à la situation sociolinguistique en Algérie, c'est une esquisse des langues en présence sur le même territoire ainsi que le classement des langues et le statut qu'occupe chacune d'elles. Nous procéderons à une évolution historique de la langue française, en montrant comment l'élément historique peut à son tour contribuer à ce phénomène.

Dans le cinquième chapitre, nous proposerons une typologie des emprunts rencontrée dans notre corpus selon les domaines d'appartenance. La diversité de ce champ d'étude va nous permettre d'étudier en détail un ensemble de faits de discours.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le sixième chapitre est considéré comme le premier point traité dans le cadre des niveaux d'intégration. Il s'agit de l'intégration phonologique des emprunts d'origine française et d'origine arabe recensés dans notre corpus d'étude.

Le septième chapitre concerne l'intégration morphosyntaxique des lexies d'origine arabe et propose une typologie des emprunts en s'inspirant du modèle du canadienne Christiane Loubier.

Le huitième chapitre se propose de décrire le processus d'intégration morphosyntaxique des lexies d'origine françaises qui ont été utilisées dans un contexte algérien sous l'ongle morphosyntaxique et les différentes modifications que pourrait subir ces unités en question.

Le neuvième chapitre, traite l'intégration des emprunts lexicaux sur le plan sémantique et vise à vérifier si les unités lexicales restent fidèles à leur sens initial ou se trouvent contrainte de s'adapter avec le nouveau système d'accueil et la nouvelle sphère linguistique.

Le dixième chapitre se focalise sur l'importance et l'utilité des d'intégration des emprunts dans la chronique « Tranche de vie ». Cette dernière se compose d'un nombre important de lexique intégrés dans le système de la langue d'accueil et qui concerne plusieurs domaines à la fois.

Nous terminerons par une conclusion générale et les perspectives issues de ce travail, en insistant sur une reformulation de notre problématique et les questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre de manière définitive.

PARTIE 1 :
CADRE CONCEPTUEL

PARTIE 1 CADRE CONCEPTUEL

Introduction

Cette première partie se compose de trois chapitres. Le premier propose une vue d'ensemble et une série de définitions relative à la notion de l'emprunt lexical et les concepts connexes. Ces définitions fondées, principalement, sur les contributions des spécialistes, lexicologues, lexicographes, sémanticiens et des sociolinguistes permettent d'élargir le champ de ces notions et propose aux futurs lecteurs de cette thèse une piste théorique des domaines concernés par cette recherche.

Le deuxième présente une idée précise du lexique de notre corpus ainsi qu'une vision globale des grandes lignes de notre démarche. Les statistiques concernent trois classes à savoir ; les langues, les temps verbaux et les catégories lexicales. .

Dans le troisième chapitre, nous esquissons les différents procédés de formation néologique et de dérivation accompagnées d'un aperçu général sur la morphologie lexicale et sur les différentes structures formelles du vocabulaire français. Ce chapitre nous permet d'exposer les différentes techniques auxquelles recourt le journaliste pour pouvoir former le nouveau mot dans cette chronique.

CHAPITRE 1
EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR
UNE LANGUE

Introduction

L'objectif du présent chapitre est double ; il propose une réflexion générale sur le cadre théorique relatif à la notion de l'emprunt lexical, d'une part, et les notions connexes en faisant appel aux apports des lexicologues et des linguistes qui se sont intéressés à ce sujet, d'autre part. Pour ce faire, nous allons procéder au recueil de plusieurs définitions. Cette collecte, dont le but est de clarifier autant que possible le phénomène de l'emprunt, ne s'est pas opérée aléatoirement ; la présentation chronologique, même si elle a relevé au gré de nos lectures, va être autant que possible de mise.

1-1 Que signifie le verbe « emprunter » ?

Ce titre a été inclus dans notre thèse suite à une discussion avec un collègue didacticien au sein de notre département. Il voulait savoir l'objectif de notre travail de recherche en deux mots et juste après il nous a fait la remarque suivante : « *à mon avis, lorsqu'on emprunte on doit restituer la chose empruntée* ». Nous étions abasourdis et nous avons décidé d'éclairer ce point important pour les futurs lecteurs de notre thèse de doctorat.

Afin de rendre ce concept plus intelligible, nous avons opté pour la collecte de quelques définitions lexicographiques relatives à l'emprunt. En effet, en français les synonymes du verbe « emprunter » et les acceptions qui lui sont associées offrent quelques difficultés et une multiplicité d'interprétation comme le souligne Haugen : « *The metaphor it implies is certainly absurd, since the borrowing takes place without the lender's consent or even awareness, and the borrower is under the no obligation to repay the loan* ». (Haugen, 1950: 2011).

Nous nous sommes contentés de la collecte de définitions lexicographiques du dictionnaire en ligne « lexilogos » :

- *Recevoir à titre de prêt. Emprunter de qqn.*
- *Désigne une voie de communication. Emprunter une rue.*
- *Avoir recours à, utiliser occasionnellement. Emprunter le langage de la raison.*

Si nous nous référons à ces deux premières définitions, nous pouvons dire qu'il est possible de retenir deux acceptions : emprunt en tant qu'une somme d'argent par exemple et emprunt en tant qu'une voie. La troisième définition tirée du même dictionnaire vient d'ajouter plus de détails sur la notion de l'emprunt d'un point de

vue linguistique et insiste sur le caractère inhabituel et momentané de l'unité en question sans pour autant donner les différents types d'emprunt que nous pouvons rencontrer dans ce domaine.

1-2 L'emprunt lexical : essai de définition

Les lexicologues considèrent unanimement que les procédés d'enrichissement lexical permettent la modernisation, l'enrichissement et la diversification du vocabulaire de la langue quel que soit son origine, son statut ou sa valeur. De même, ils reconnaissent que l'emprunt lexical est considéré souvent comme le résultat logique du contact de langues et du bilinguisme, car toute étude portant sur ce phénomène suppose plus au moins une rencontre entre deux systèmes linguistiques.

Sans tenir compte des techniques de passage et d'adaptation de l'unité empruntée, l'emprunt lexical est sans conteste le moyen le plus fiable pour résoudre le problème de « *la pénurie lexicale* » lié à la transformation massive que connaît la société surtout quand il s'agit de rapporter des réalités locales.

Pour ce faire, une idée sur l'emprunt lexical, nous proposons une série de définitions d'un point de vue lexicologique, sémantique et sociolinguistique. Louis Deroy se contente de le considérer comme une apparition d'un mot étranger au sein d'une communauté linguistique : « *l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* » (Deroy, 1956 :18). Cette définition proposée par Louis Deroy semble avoir un lien avec celle de Phelizon (1976). Ce dernier garde l'idée d'intégration ou d'apparition d'un trait lexical d'une langue (source) dans un autre système linguistique d'une autre langue (langue cible) et préfère utiliser *langue* plutôt que *communauté* : « *Processus par lequel une langue ou un dialecte reçoit une unité linguistique d'une autre langue ou d'un autre dialecte* » (Phelizon, 1976 :75). Dans ce sens, George Mounin (Mounin, 1974 : 24) avait parlé de « *l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère* ». Cette intégration présuppose une personne ayant une connaissance préalable de la langue source. Donc, pouvons-nous, aussi considérer que l'emprunt est une invention d'abord individuelle qui se généralise ensuite au sein du groupe des locuteurs d'une langue donnée.

Si nous retournons vers Saussure (1916), nous pouvons dire qu'un signe, selon lui, correspond à l'association d'un signifiant et d'un signifié ; un signe a donc une

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

double dimension. Nous ne pouvons pas admettre un signifiant sans signifié parce que ce sont deux composants du signe linguistique.

Le terme « *emprunt* » désigne aussi l'ensemble des termes communs à deux systèmes de langues comme l'avance Labatut à travers la définition suivante : « *Pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : ainsi tout lexème commun est nécessairement un emprunt* ». (Labatut, 1983 : 41).

Nous pouvons, dans ce sens, rappeler que les langues empruntent souvent de nouvelles unités lexicales pour dénommer essentiellement les nouvelles réalités ; comme le dit Deroy, « *l'emprunt devient presque une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères.* » (Deroy, 1956:163). Dans une telle situation, le plus important est sans doute de satisfaire un besoin de la langue, car l'interlocuteur se trouve parfois contraint d'emprunter surtout dans une situation incommunicable avec les composantes lexicales de sa propre langue ; comme le remarque Deroy, « *on emprunte raisonnablement que ce dont on manque. L'emprunt se justifié normalement par un besoin* » (ibid : 137).

Ce changement des éléments extralinguistiques est tributaire de l'adoption de nouvelles unités lexicales pour s'accommoder au nouveau monde et rapporter scrupuleusement les nouvelles réalités locales, selon les propos de Jacqueline Picoche : « *...Besoin de dénommer exactement un produit d'origine étrangère, ou une réalité typique d'un pays lointain* » (Picoche, 2000:340). En effet, dans les différentes situations de communications, l'utilisateur se trouve parfois contraint de recourir à des formes linguistiques étrangères en puisant dans des sources lexicales qui lui sont connues. Toutefois, si les auteurs des définitions précédentes ont focalisé leur attention sur le besoin linguistique même en cas de disponibilité, Jean Dubois, quant à lui, préfère conditionner ce passage du mot emprunté par son absence totale dans le système de la langue emprunteuse et suppose la coprésence de deux langues, la première est appelée communément langue source tandis que la seconde, emprunteuse, est appelée : langue cible : « *Il y'a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas : l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* » (Dubois et al, 1973 : 188)

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

Si nous focalisons notre attention sur la définition proposée par Dubois, nous allons immédiatement comprendre que le transfert de l'unité en question d'une langue 1 vers une langue 2 véhicule plusieurs résultats parmi lesquels nous pouvons citer :

- Adaptation de l'unité avec le système linguistique de la langue d'accueil (langue 2, langue cible),
- L'unité empruntée qui était considérée comme d'origine devient étrangère dans le second système,
- Le mot emprunté est susceptible de grader le même sens d'origine ou peut avoir un nouveau sens (en cas de dépassement de son premier sens),
- Parfois, lors du transfert d'une langue à une autre, le même signifiant pourrait avoir un autre signifié.

Comme nous l'avons signalé, la notion de l'emprunt lexical recouvre plusieurs acceptions en fonction des disciplines. En effet, l'impact de la lexicologie sur toutes les disciplines qui s'intéressent au lexique a fait que ce concept soit étalé sur l'ensemble des sciences connexes comme la lexicographie et la sociolinguistique. De ce fait, Gumperz (1989) propose une définition en parlant de variété et du processus d'intégration des items (unités empruntées) au niveau de toutes les structures de la langue d'accueil. Même s'il remplace « intégration » ou « adaptation » par « incorporation », pour lui, l'emprunt est :

« L'introduction d'une variété dans une autre de mots isolés ou d'expressions, idiomatiques brèves figées. Les items en questions sont incorporés dans le système grammatical de la langue qui les emprunte. Ils sont traités comme appartenant à son lexique, en revêtant les caractéristiques morphologiques et entrent dans ses structures syntaxiques. ». (Gumperz, 1989 : 64)

Dans la même optique de recherche Sudres(2001), quant à lui, considère l'emprunt comme l'un des procédés d'enrichissement lexical qui contribue à l'accroissement et à l'évolution du lexique de la langue. C'est pourquoi il le définit ainsi : « *L'emprunt est un mot ou une expression qu'une communauté linguistique emprunte à une autre langue qui en général se limite au lexique. C'est un mécanisme normal dans l'évolution de toute langue. C'est l'un des procédés qui permet d'accroître son vocabulaire dans divers domaines.* » (Sudres, 2001).

De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que l'emprunt désigne tout transfert, passage ou voyage d'une unité lexicale d'un système linguistique à un autre, et ce, dans le dessein de décrire, le plus fidèlement possible, une nouvelle

réalité. L'unité en question est appelée à s'adapter à toutes les structures de la langue d'accueil.

1-2-1 D'un point de vue lexicographique

Nombreux sont les dictionnaires qui ont proposé des définitions du phénomène de l'emprunt lexical. Elles varient d'un dictionnaire à un autre parmi lesquelles nous pouvons retenir :

Tableau 1.1 : Proposition de définitions lexicographiques

	Dictionnaire	Définition proposée
Emprunt	Le TLF	<i>LING</i> : Fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue
	Larousse	<i>LING</i> : Processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; terme ainsi incorporé.
	Le Petit Robert 2012 numérique	<i>LING</i> : Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé.
	Le Grand Robert 2005	<i>(LING</i> : Acte par lequel une langue s'incorpore un élément étranger ; l'élément ainsi incorporé. Spécialt. Unité lexicale ou terminologique (d'une langue) provenant d'une autre langue.

Ainsi, le croisement et la confrontation de toutes ces définitions -qui ne sont pas exhaustives- nous dictent le caractère divergeant de l'emprunt lexical. Selon les lexicologues, lexicographes et linguistes, ce phénomène permet aux utilisateurs de la

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

langue de redécouvrir et de ressaisir la valeur de leur langue pratiquée. De même, l'intégration des nouvelles unités empruntées offre la possibilité de s'adapter aux nouvelles réalités. Nous pouvons schématiser toutes les définitions comme suit :

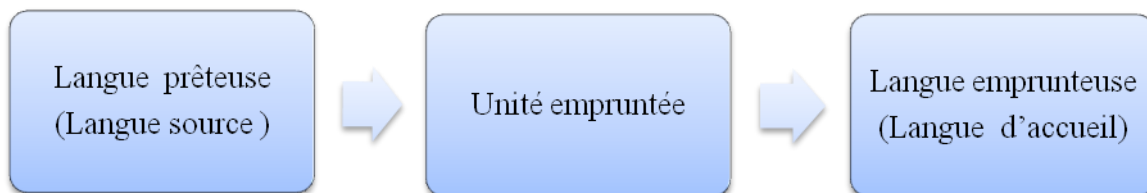


Figure 1. 1 : Parcours de l'unité empruntée de la langue source vers la langue cible

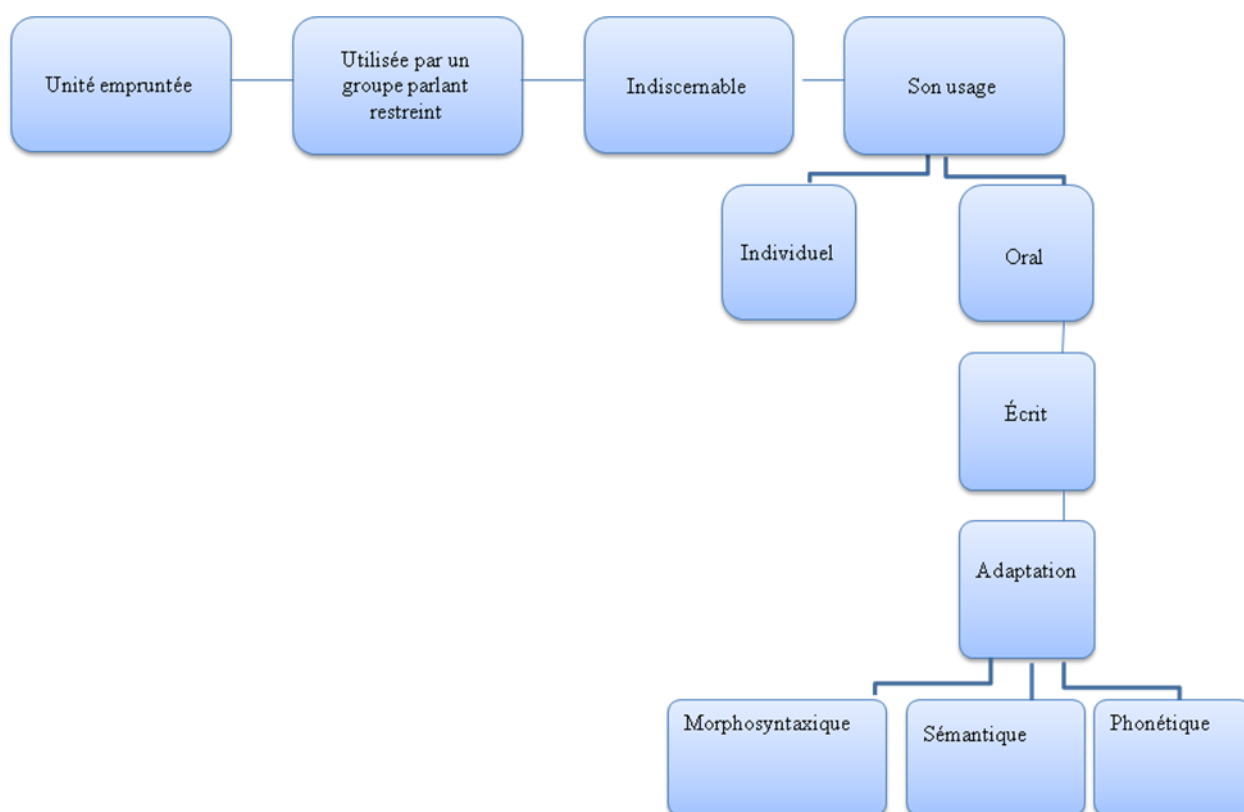


Figure 1.2 : Parcours d'adaptation de l'unité empruntée au sein des structures linguistiques du système d'accueil

1-2-1-1 Proposition de définition

La présentation du phénomène de l'emprunt lexical à travers la proposition de plusieurs définitions de différents points de vue, nous a permis d'en proposer une plus globale. Cette proposition de définition est le résultat de combinaison de plusieurs définitions proposées par un nombre important de chercheurs, linguistes et lexicologues.

« L'emprunt lexical peut se définir comme un type particulier **du phénomène du contact de langues**, il se produit dans une **situation de communication** orale ou écrite, quand le locuteur se trouve dans l'impossibilité de **dénommer de nouvelles réalités linguistiques**, il fait appel à d'autres unités lexicales d'une autre langue qui lui est connue. Ce transfert lexical d'une langue source à une langue cible doit répondre à quelques critères de la langue d'accueil (emprunteuse) et doit être tributaire de quelques changements sur les plans morphologique, syntaxique, phonétique et parfois sémantique. Une fois que l'unité en question s'intègre, on parle d'un emprunt lexical attesté. ».

1-3 Typologie de l'emprunt lexical

Nous savons que l'emprunt linguistique est considéré comme l'un des phénomènes les plus importants développés et exploités dans le domaine de la lexicologie depuis longtemps. Plusieurs chercheurs, lexicologues et lexicographes se sont intéressés à cette notion. Parmi eux, nous pouvons citer : Louis Deroy, John Humbley, Bernard Quémada, Louis Guilbert, Jeans Pruvost, Jean-François Sablayrolles et Christiane Loubier, etc.). Tous ces chercheurs ont proposé des typologies relatives à l'emprunt linguistique. En nous inspirant de leurs travaux et de leurs articles, nous allons proposer une typologie de l'emprunt lexical en nous focalisant particulièrement sur le récent ouvrage de Christiane Loubier (2011).

1-3-1 L'emprunt intégral

Comme son nom l'indique, l'emprunt est dit intégral lorsque nous assistons à une importation d'une unité lexicale d'une langue 1 vers une langue 2. *Ce transfert concerne aussi bien la forme que le sens* c'est-à-dire le signifiant et son signifié sans aucune adaptation. La forme d'origine est maintenue telle quelle dans le système de la langue d'accueil. Exemple : shopping. En effet, si nous focalisons notre attention sur la lexie « shopping » empruntée à l'anglais, nous remarquons que ce signifiant a préservé la graphie et la forme d'origine sans aucun essai d'adaptation au système de la

langue française. Sur le plan phonétique, nous pouvons dire que cet emprunt a conservé les traits phonétiques de la langue anglaise : comme le souligne Humbley (1974 :53) :« *Quand le français emprunte des mots comme meeting, dancing, il emprunte aussi le phonème /ɪ/. L'emprunt lexical et l'emprunt phonétique, interdépendants ne sont pas pour autant simultanés : d'abord, il semble qu'il soit nécessaire que ce phonème figure dans un nombre suffisant d'emprunts* ». Quant au sens, nous remarquons que le mot shopping a aussi gardé la même signification dans la langue emprunteuse (L2).

1-3-2 L'emprunt intégral adapté

L'emprunt intégral adapté signifie que lors de son passage d'une langue 1 vers la langue 2, l'unité en question subit quelques aménagements (Jean-François Sablayrolles) pour qu'elle puisse être intégrée dans le système de la langue d'accueil ou emprunteuse c'est-à-dire, elle perd ses traits étrangers. Il est à noter que les différents aménagements touchent plusieurs constituants de la langue sur les plans graphique, morphologique et phonétique.

1-3-2-1 Sur le plan graphique

La modification sur le plan graphique vise à harmoniser le plus possible la graphie en faisant appel aux règles de l'orthographe de la langue d'accueil et à maîtriser le choix de graphèmes et de procédés de formation de l'unité. (Loubier, 2011 : 52). Ce processus consiste à ajouter ou à supprimer des graphèmes et les signes étrangers et/ou diacritiques qui obscurcissent la forme de l'unité en question. Il est possible d'avoir plusieurs formes graphiques pour un seul mot emprunté par exemple : un mot qui commence par les sons C K QU etc. Comme le souligne (Humbley, 1974 :52).

« Au niveau de la graphie chaque lexie dont l'orthographe ne correspond pas aux règles de l'orthoépique de la langue l représente un emprunt de graphie. Ces emprunts sont extrêmement nombreux en français et les règles existantes qui comportent de si nombreuses exceptions déjà codifiées ne facilitent pas le repérage de l'emprunt à ce niveau. L'emprunt indépendant de la graphie à l'exclusion des autres niveaux de la langue est encore plus théorique que concret sauf dans le domaine de publicité, qui en fait un usage privilégié »

Selon Humbley, si nous focalisons notre attention sur les emprunts intégraux adaptés en français, il faut choisir la forme la plus appropriées, c'est-à-dire la plus francisée.

1-3-2-2 Sur le plan morphologique

Sur le plan morphologique, il est possible que l'emprunt adapté connaisse un aménagement morphémique final après adaptation sur le modèle de la langue 1 ; comme le remarque Loubier, « *On adapte certaines séries d'emprunt à un modèle français de dérivation si elles sont jugées acceptables selon les critères d'acceptabilité. C'est le cas de certaines formes anglaises en -er que l'on francisera en en eur ou en euse : crawleur/crawleuse* » (Loubier 2011 : 53). L'adaptation morphologique concerne aussi la variation en genre et la féminisation des emprunts masculins, et ce, par l'ajout de morphème final français.

1-3-2-3 Sur le plan phonétique

Cette adaptation vise l'harmonisation de la prononciation selon le système phonétique de la langue d'accueil. En effet, il est plausible de supprimer des phonèmes inexistants en français ou de pouvoir les remplacer par d'autres qui s'en rapprochent le plus (Loubier, 2011:50).

Nous pouvons dire que ces emprunts intégraux adaptés sont considérés comme des lexies étrangères, intégrées dans le système de la langue emprunteuse (français par exemple), qui ont perdu quelques aspects linguistiques de la langue d'origine pour pouvoir se familiariser avec les règles de la langue d'accueil.

1-3-3 Les faux emprunts

Les faux emprunts ou pseudo-emprunts (Humbley 2007) recouvrent des réalités très diverses d'un point de vue sémantique. À première vue, nous pourrions dire spontanément qu'un faux emprunt est un mot mal emprunté ou qu'il s'agit d'un semblant d'emprunt qui ne répond pas aux normes ou aux critères du transfert entre les langues. Toutefois, si nous focalisons notre attention sur les travaux qui ont été réalisés par John Humbley, Jean-François Sablayrolles et Loubier, nous pouvons, d'ores et déjà, comprendre qu'il s'agit d'un mot forgé sur un modèle étranger et qui n'a pas de place dans la langue d'origine ou dans la langue 1. Jean-François Sablayrolles

et Jacquet-Pfau en proposent la définition suivante : « *On appelle faux emprunts les créations françaises mettant en œuvre des formants d'origine étrangère et se conformant le plus souvent aux principes de la langue étrangère d'où sont issus ces formants.* » (Sablayrolles et Pfau, 2008 : 22).

Loubier¹ considère qu'un faux emprunt est un mot « *qui a l'apparence d'un emprunt intégral et qui est constitué d'éléments formels empruntés, mais sans qu'aucune unité lexicale (forme ou sens) ne soit attestée dans la langue prêteuse.* ». (Loubier, 2011 :14), par exemple (exemple emprunté de Christiane Loubier 2011) un mot français réalisé sur un modèle anglais : l'exemple « *tennisman* » est considéré comme une forme créée en français imitée puisqu'en anglais nous utilisons plutôt « *tennisplayer* ».

En somme, nous pouvons définir le faux emprunt comme une unité lexicale qui se forge dans la langue cible en imitant un modèle existant dans la langue source d'où l'appellation faux emprunt qui a été assignée à ce type de formation. Les lexicologues ont distingué plusieurs types de faux emprunt que nous allons esquisser ci-après.

1-4 La construction allogène

Ce premier type de faux emprunt est appelé « *construction allogène* » ou « *composition allogène* » (Humbley, 2007). Humbley considère que le procédé de dérivation est à la base de la plupart des compositions allogènes selon lui :

« Le phénomène comporte plusieurs cas de morphèmes que certains type d'analyse rangent sous la rubrique de la dérivation, tels que *-ing*, voire *-man*. En effet, certains auteurs, comme Picone (1996 :300) considère que *man* fonctionne en français comme un suffixe, mais il fait visiblement partie de notre catégorie de construction allogène. » (Humbley, 2007 :6)

Humbley insiste sur ce procédé de formation pour en donner une construction allogène sur un modèle de la langue prêteuse (dans cet exemple c'est l'anglais) et considère que : « *Ce type de construction est à mettre en parallèle avec la composition savante des langues européennes. Les Grecs anciens n'avaient pas de phonographe et pas d'hologramme, mais ces constructions ont été réalisées en français et en anglais (parfois simultanément) en exploitant le fond lexical classique* » (Humbley, 2007 :7).

¹Dans la partie analytique nous allons adopter la typologie de Loubier 2011

Pour lui, la construction allogène est à la base de nombreux néologismes qui existent en français surtout ceux qui se sont formés avec le suffixe *-man* comme le confirme : « *La plupart des néologismes en -man relèvent de la composition allogène* » (ibid : 7)

1-5 Le modèle tronqué ou modifié

L'appellation « *modèle tronqué* » est proposée par John Humbley (2007 : 9). C'est un type de faux emprunt qui concerne tous les mots construits sur la base d'un modèle étranger dont la morphologie a été modifiée en partie. Humbley explique ce qu'il entend par un modèle tronqué et montre que dans le cas de la composition allogène, il n'y a pas lieu de parler d'emprunt proprement dit : « *Dans le cas de la composition allogène [...] on ne peut parler d'emprunt, puisqu'il n'y a pas de modèle dans la langue étrangère. Mais certains pseudos anglicisme sont bien des emprunts, car un modèle existe bien, mais sous une forme différente* » (Humbley, 2007 :9).

Ce type de faux emprunts subit une modification des composants de l'unité en question. Cette modification peut se concrétiser à travers l'ajout ou la suppression d'un élément du mot.

- La troncation ou suppression d'un élément constituant peut donner naissance à un faux emprunt « *le cas le fréquent est l'emprunt qui ne rend pas la totalité de la construction modèle* » (Humbley, 2007:10).
- L'ajout d'un élément sur un modèle d'origine peut aussi donner lieu à un faux emprunt Humbley préfère dans ce cas parler de modèle modifié que tronqué :

« Il conviendrait peut-être mieux de parler de modèle modifié, car dans certains cas, certes assez rares, celui-ci se voit complété. *Pin's* par exemple a bien un modèle en anglais : *pin* ; le *'s* est un ajout qui s'est fait en français pour des raisons qui déjà font l'objet de débat (Picone 1996:5-6, ; Depecker,2001 :308). Comme le pense Picone (1996 :6), le rajout du *'s* dans *pin's* est semblable au *-s* (toutefois sans apostrophe) rajouté à *clip(s)*, et on peut mentionner encore *peps* » (Humbley, 2007 : 9).

1-6 L'évolution divergente ou glissement sémantique

L'évolution divergente concerne les unités qui ont connu un glissement sémantique lors de leur passage de la langue 1 vers la langue 2. Humbley insiste sur le côté diachronique de ce phénomène et propose l'exemple suivant :

« Certains pseudo-anglicismes doivent leur différence par rapport au modèle à une évolution sémantique divergente dans les deux langues : spider est bien attesté en anglais du dix-neuvième siècle comme dénomination d'une voiture **hippomobile** à très grandes roues. Cette acception est toujours signalée dans *le Petit Robert 2007* (1877 ANCIENMT), suivi de son sens moderne (« 1930 : coffre aménagé à l'arrière d'un cabriolet automobile pour un passager, des bagages... »). La dimension diachronique de cette entrée permet de comprendre le lien entre l'emprunt d'origine et ses acceptions ultérieures, grâce à la présence dans les écrits du premier sens. » (Humbley, 2007 :09).

1-7 L'évolution morphologique

La modification morphologique ne concerne pas uniquement le plan sémantique car, Humbley considère que la plupart des pseudo-anglicismes sont considérés comme de simples dérivations de vrais emprunts français comme il exemplifie :

« Cette évolution indépendante par rapport au modèle ne concerne pas que la sémantique : la morphologie est également convoquée, car de nombreux « pseudo-anglicismes » ne sont en réalité que des dérivations françaises de vrais emprunts. C'est précisément le cas de dérivations en français que les rédacteurs ont signalé en préface (relooker, révolvériser, etc.) mais c'est cas aussi de *marketer* et de *sponsoriser* qualifiés de faux anglicismes, deux verbes dérivés de noms déjà intégrés, à savoir *marketing* et *sponsor* » (Humbley, 2007 :10).

Nous pouvons, donc, dire que les faux emprunts représentent un type particulier de vrais emprunts mais qui ne sont pas des emprunts proprement dits. Ils se forgent en l'absence d'un modèle en langue d'origine, c'est plutôt une construction allogène.

1-8 Les emprunts hybrides

Avant de définir ce que nous entendons par un emprunt hybride, il convient de proposer une explication au second élément qui compose cette appellation. Nous allons proposer d'abord une définition lexicographique qui va nous permettre de mieux comprendre l'adjectif hybride qui à la base de cet type d'emprunt.

Le dictionnaire lexilogos en ligne propose les deux définitions suivantes :

1/. [En parlant d'animaux, de plantes] Qui provient du croisement naturel ou artificiel de deux individus d'espèces, de races ou de variétés différentes. Les mulets sont des animaux hybrides. Parmi la tiédeur molle des vases nourricières, où germent les myriades d'animalcules et la flore instinctive des végétations hybrides (Pesquidoux, *Chez nous*, 1921, p. 150) :

2. *LING. Mot dont les éléments sont empruntés à des langues différentes : fr. bicyclette, formé du préfixe latin bis, du mot grec qui a donné cycle et d'un suffixe de diminutif français -ette` (Mar. Lex. 1951).*

3. *Nom hybride. Les noms hybrides sont en général prononcés selon les règles d'une seule des langues composantes, ce qui amène une déformation phonétique partielle, déformation que retiennent le plus souvent les adaptations vers d'autres systèmes d'écriture` (Dor.-Poir. 1975).*

4. Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit le nom hybride comme « *un mot composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes* » (1973 : 246)

Il ressort des trois définitions proposées un certain consensus relatif à la définition du nom hybride ; celui-ci indique une création locale à partir d'éléments étrangers ou empruntés qui se réalise par dérivation ou par composition. P.Bacquet cité par A.Keita, propose cette définition sur échantillon partant de l'anglais et du français et favorise la formation des mots hybrides réciproquement : « *l'hybridité c'est la création de composés dont le premier élément est français et le second autochtone et vise versa ; c'est aussi la naissance de dérivés par la greffe de suffixes anglais sur une souche française et inversement* » (Keita, 2000 :214).

S.Lafage cité par A. Keita, attribut l'appellation hybride uniquement si ce processus « *se manifeste d'abord au niveau du mot. Celui-ci est dit hybride s'il est constitué d'éléments provenant de langue différente* » (Keita, 2000 : 214-215). Gaudin et Guespin sont de cet avis et soulignent qu',« *un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles* » (F.Gaudin et L. Guespin, 2000 : 295).

Dans le cas où les deux unités sont d'origine étrangères, Sablayrolles Jacquet Pfau proposent de mener une enquête pour mieux définir l'unité en question « *les hybrides mettent en jeu un élément français et un élément étrangers sont a priori de facture française. Quand les deux éléments sont d'origines étrangères, seule une enquête permet de dire, au cas par cas, si l'unité est plutôt de création française ou plutôt empruntée.* » (Sablayrolles et Pfau, 2008 : 23). Loubier, quant à elle, exemplifie et le considère comme « *est un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée exemple dopage, **coache** de vie* » (Loubier, 2011 : 14).

1-9 Les sources d'emprunt

La richesse du paysage linguistique en Algérie (arabe dialectal, arabe classique, français, kabyle) est considérée comme un champ vaste et varié qui permet au journaliste de diversifier le choix de son lexique, et ce, pour pouvoir décrire les nouvelles réalités propres à son milieu local, régional et national. Dans le cadre de ce chapitre, nous allons présenter sommairement les différentes sources d'emprunt.

La nature des sujets traités oblige le journaliste à adapter toute sa compétence aux exigences spécifiques de son milieu. Le recours à ce type de français dit « algérien » est dû au besoin de mieux mettre en valeur l'information présentée.

Le chroniqueur rédige son article en faisant appel à cette langue puisqu'il s'agit d'un journal algérien d'expression française. Il chevauche entre les trois registres soutenu, courant et familier ; à cela s'ajoute un autre type de français dit « le français algérien ». Il s'agit d'un processus d'algérianisation de la langue française c'est-à-dire d'une adaptation du lexique français aux structures syntaxiques phonologiques et sémantiques de l'arabe dialectal.

Cette langue pourrait être considérée comme la conséquence du souci d'attirer l'attention du lecteur, qui se retrouve face à un lexique habituel qui lui garantit l'objectivité de l'information ou du moins la transparence du chroniqueur. Ce type de lexique sert à désigner une réalité ou un référent dans un modèle particulier d'écriture journalistique. QUEFFELEC et LAFAG sont de cet avis :

« Certains emprunts relevés » peuvent » recevoir un équivalent en langue française ; pourtant, dans tous les cas observés, l'équivalent en français de référence ne reflète que de manière imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté : cet équivalent est, comme le souligne Lafag (1985 :487) « un mot [...] peu précis,...peu satisfaisant car il est souvent ambiguë » » Queffelec (2002 : 132)

1-9-1 L'emprunt à la langue Tamazight

L'inscription de cette variété est presque introuvable dans notre corpus. Cela est dû à des raisons géographiques, puisque le siège central de ce journal et le journaliste lui-même se trouvent à l'ouest du pays.

1-9-2 L'emprunt à la langue anglaise

L'anglais est la seconde langue étrangère en Algérie ; son utilisation au sein de la société algérienne est presque inexistante. Récemment, le développement technologique des moyens de la communication, notamment les sites internet de chat et les réseaux sociaux, a motivé un nombre important de jeunes à apprendre cette langue surtout au sein des groupes de musique rap.

Le journaliste, quant à lui, fait appel à des expressions consacrées par l'usage telles que : « to be or not to be this is the problem », « because » ou parfois à des chiffres comme « one, two, three. ».

1-10 Les catégories d'emprunt

1-10-1 Xénisme

Le xénisme est considéré comme la première étape de l'emprunt dit « total » (selon la terminologie de Louis Deroy). Jacqueline Picoche est de cet avis c'est pourquoi, elle atteste : « *Le premier stade de l'emprunt est le « xénisme », mot étranger cité, non acclimaté, intégré dans la phrase française, avec sa graphie d'origine* » (Picoche, 2000 : 340). En effet, le mot n'est considéré comme emprunt que s'il s'adapte totalement aux structures de la langue d'accueil (structure phonétique, morphologique et sémantique).

Si les usagers de la langue emprunteuse ne se rendent pas compte de l'unité introduite, parce qu'elle est indiscernable et elle désigne toujours un signifié étranger avec un effet d'exotisme, elle sera considérée comme mot étranger gardant sa spécificité étrangère comme le montre Louis Guilbert : « *Le terme étranger est introduit dans le corps d'une phrase française en référence à un signifié propre à la langue étrangère on peut le qualifier de xénisme parce qu'il demeure effectivement étranger* » (Guilbert, 1975 :92). Il ajoute : « *nous avons désignés par xénisme le terme étranger qui reste toujours étranger* » (ibid : 92)

Louis Deroy à son tour, partage l'opinion de Louis Guilbert et considère le xénisme comme un mot étranger, il l'utilise comme synonyme de pérégrinisme, point de vue, qui sera partagé par R. Kocourek :

« Mais au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente lui-même, paradoxalement, avec de multiples nuances

d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers et en quelque sorte cités ((les Fremdwörter des linguistes allemands) et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés (les Lehnwörter) » (Deroy, 1956 :8).

Il convient, à ce stade, de constater que Deroy oppose le xénisme à l'emprunt. Selon lui, si le xénisme marque le premier arrêt du voyage de l'unité d'une langue source vers une langue cible, l'emprunt marque son dernier arrêt avec divers degrés d'intégration. Il est à remarquer que Louis Deroy insiste sur le caractère final et permanent de l'unité empruntée, en l'opposant à une simple forme à usage éphémère (xénisme). Ce point de vue est entièrement partagé par R. Kocourek, c'est pourquoi, il le confirme à travers cet extrait : « *Étant une unité lexicale, et donc systémique, l'emprunt est relativement durable et doit être distingué avec l'emploi éphémère des expressions étrangères, dites xénismes (pérégrinismes)* » (Kocourek, 1982 : 133).

Dans le même ordre d'idées, Siblot précise : « *Xénisme : emprunt d'une unité lexicale qui demeure perçue par les locuteurs comme n'appartenant pas à la langue réceptrice (xenos, hôte, étranger)* » (Siblot, 2001 : 380). Selon cette définition, et loin de l'univers référentiel auquel renvoie l'unité en question, l'unité empruntée demeure un xénisme si les utilisateurs la perçoivent comme étrangère.

1-10-2 Pérégrinisme

Tous les spécialistes se sont mis d'accord sur le caractère éphémère et fugace des deux étapes xénisme et pérégrinisme. Chez la plupart d'entre eux, le pérégrinisme est conçu comme un mot étranger qui se prépare à devenir un emprunt. Bejta, quant à lui, dit : « *Un pérégrinisme est un emprunt passager à une langue étrangère, utilisé dans le discours pour la couleur locale. Il n'est pas lexicalisé dans la langue d'accueil* » (Bejta, 2002 : 35).

L'appellation pérégrinisme se situe avec ou après celle du xénisme elle varie d'un spécialiste à un autre. Le pérégrinisme est considéré comme l'une des étapes par lesquelles passe un mot qui voyage d'une langue à une autre pour devenir un emprunt proprement dit comme le souligne Deroy « *l'emprunt est la phase ultérieure, celle de l'adoption véritable par la généralisation et l'intégration, au point que le terme n'est plus perçu comme étranger* » (Deroy, 1956 : 9).

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

En gardant son caractère étranger, le mot tente de marquer sa présence chez les interlocuteurs de la langue d'accueil pendant une période précise avant d'être lexicalisé. Ce qui convient aux propos de Deroy : « *En réalité, le pérégrinisme appartient surtout aux langues spéciales et il ne devient un emprunt proprement dit que s'il est employé non plus occasionnellement, mais couramment dans une langue commune* » (Deroy, 1956 : 224). Le même auteur ajoute : « *le mot étranger, l'emprunt et surtout sa forme minimale, le pérégrinisme. Il n'a de néologisme à proprement parler que s'il existe un certain usage dans une société pendant un certain temps* » (Deroy, 1956 : 4).

En d'autres termes, les deux notions xénisme et prégrénisme sont considérées comme des étapes logiques par lesquelles passe tout mot appelé à devenir un emprunt. Par conséquent le mot, à ces deux stades, sera considéré comme un emprunt peu répandu chez les usagers de la langue emprunteuse. Car, à ce stade toujours, il n'est pas dissocié entièrement de son caractère singulier. Son processus de lexicalisation est conditionné, donc, par son emploi massif au sein d'une communauté linguistique. La figure suivante² 1.3 peut éclairer le processus de lexicalisation d'un mot emprunté, en passant par les deux stades, xénisme et prégrénisme.

²Cette figure a été élaborée pour décrire le transfert d'une unité lexicale jusqu'à ce qu'elle soit lexicalisée

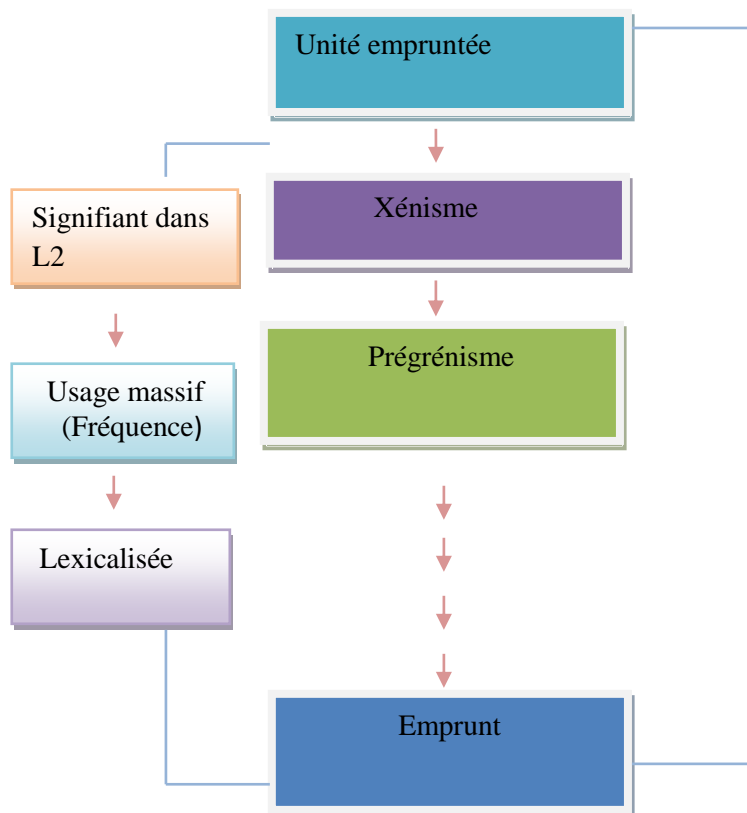


Figure 1.3 : Processus de lexicalisation d'un mot emprunté

1-10-3 Le calque

À la différence des autres procédés de formation, le calque consiste à emprunter et à traduire une nouvelle notion, cette dernière est susceptible de passer d'une langue à une autre, uniquement en compagnie de son signifié (sens). Car il s'agit d'un type d'emprunt qui sert à traduire littéralement le mot d'une langue à une autre, comme le définit (Rondeau, 1984 :132) « *la traduction littérale et mot à mot d'un terme d'une langue dans l'autre, y compris le modèle syntaxique.* ».

Ce processus explique partiellement ce passage parce qu'il se réalise d'une manière sous-jacente. Walter, quant à elle, parle plutôt de la transposition du sens d'un mot emprunté et le considère comme « *des emprunts sémantiques beaucoup plus souterrains qui passent parfaitement inaperçus* ». (Walter, 1997 :209).

Pergnier définit le calque et le considère comme : « *une interférence qui ne met pas en jeu le signifiant des signes, et porte uniquement sur les structures sous-jacentes du signifié* » (Pergnier, 1989 : 89). Jacqueline Picoche se contente de l'appeler « *un autre procédé de francisation radical est le calque ou traduction intégrale.... Il permet d'éviter des emprunts sans épaisseur étymologique* » (Picoche, 2000 :340).

Pour résumer toutes ces définitions, nous avons opté pour celle que nous propose le dictionnaire de linguistique de J.Dubois. Selon lui, nous parlons de calque :

« Pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A (...) traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B (...) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte. Quand il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'addition au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B. » (Dubois, 1973).

1-11 Les niveaux d'identification de l'emprunt lexical

1-11-1 La graphie

La graphie est un élément indispensable dans le processus d'identification et du repérage des emprunts lexicaux dans une langue donnée. En effet, chaque nouvelle unité dont l'orthographe ne répond pas aux règles d'écriture de la langue réceptrice est considérée comme un emprunt de graphie comme le souligne Humbley « *au niveau de la graphie chaque lexie dont l'orthographe ne correspond pas aux règles de l'orthoépée de la langue 1 représente un emprunt de graphie* » (Humbley, 1974 :53-54).

1-11-2 Le sens

En ce qui concerne le sens, il est possible d'emprunter le contenu indépendamment de l'expression. À ce stade, nous assistons parfois à un dépassement sémantique dans le système de la langue d'accueil car « *on sait que le contenu peut être emprunté indépendamment de l'expression, cas de l'emprunt sémantique. Le cas inverse est plus rare. Yéyé représente l'anglais yeah ! Des chansons pops : il est employé en français avec un sens tout autre, ce qui nous permet de le classer parmi les emprunts du signifiant à l'exclusion du signifié* » (Humbley, 1974 : 55).

1-11-3 Le phonème

Le phénomène de l'emprunt lexical donne lieu à de nouveaux phonèmes qui peuvent être intégrés sous l'influence d'une autre langue. En effet, quand une langue emprunte des mots, elle emprunte aussi des phonèmes. Dans son article Humbley explique ce point et donne l'exemple du passage du phonème *-ing /ɪŋ/* qui a été intégré en français à travers l'anglais : « *quand le français emprunte des mots comme meeting, dancing, il emprunte aussi le phonème /ɪŋ/. L'emprunt lexical et l'emprunt phonétique, interdépendant ne sont pas pour autant simultanés : d'abord il semble qu'il soit nécessaire que ce phonème figure dans un nombre suffisant d'emprunts* » (Humbley, 1974 :53). Selon lui, le phonème figure dans plusieurs emprunts avant même qu'il soit adopté comme */ɪŋ/*.

1-11-4 Morphème

En linguistique, un morphème est défini comme le petit élément significatif isolé par segmentation d'un mot. Ce dernier exprime une idée et un sens par exemple : « *chat* ». Toutefois, dans une langue, de nombreux mots sont composés de plusieurs parties qui sont elles-mêmes porteuses de sens. Par exemple, le verbe « *refaire* » est constitué de deux éléments *re + faire*, chacun étant porteur de sens. En linguistique, nous appelons morphème ces différents éléments porteurs de sens à l'intérieur d'un mot. Nous dirons que le verbe « *refaire* » est constitué de deux morphèmes. Par contre, le mot « *chat* » est constitué d'un seul morphème. Donc, les mots peuvent être constitués d'un élément de sens ou bien de plusieurs éléments de sens.

Dans le cas de « *refaire* », nous devons signaler que les éléments de signification ne sont pas forcément des mots car le préfixe « *re* » n'est pas un mot (parce qu'il ne peut pas être employé seul ou dans une phrase).

La question relative à l'emprunt de morphème autonome ou non lié a été bien développée par John Humbley. Ce dernier considère que l'emprunt morphémique et lexical sont indissociables et qu'il est possible de se servir de ce morphème pour d'autres créations. Humbley explique ce processus et donne l'exemple de *-man*:

« Il semble que les morphèmes les moins liés soit les plus facilement empruntés-ils sont déjà en partie lexicalisés. Il faut tout d'abord que le morphème soit connu dans une série paradigmaticque d'emprunts dans laquelle il figure ; il peut, par analogie, s'il s'intègre dans le système de la langue 1, se généraliser et devenir disponible pour d'autres créations. Le cas de *-man*, déjà cité, représente bien ce type de morphème semi-lié, car il connaît également un emploi de morphème libre. On trouve dans des mots empruntés tels quels à l'anglais ; il participe à la formation de lexies composées d'éléments anglais mais sans modèle direct dans cette langue (*wattman*, *rugbyman*), et, plus tard, il est employé avec des morphèmes non anglo-saxons, soit français (*perchman*), soit étranger (*karatman*). » (Humbley, 1974 : 54-55).

1-11-5 L'unité lexicale

D'une manière générale, nous pouvons appeler *vocabulaire* ou *lexique* d'une langue, l'ensemble des mots qui la constitue. Certains sémanticiens établissent, cependant, une distinction entre ces deux termes. Dans le lexique d'une langue, nous avons deux types de mots : il y a d'un côté ceux qui désignent certains aspects de la réalité qui nous entourent comme (*bureau table, marcher, belle*). Ceux-ci sont appelés des unités lexicales ou des lexèmes.

Il y a, d'un autre côté, des mots à l'instar des prépositions (*sur, à, de*) et des conjonctions (*si, comme, etc.*) qui ne se proposent pas pour désigner des aspects de la réalité, mais pour marquer des relations sémantiques entre les lexèmes. Il s'agit de mots grammaticaux.

La langue française comprend ainsi huit catégories de mots, réparties en quatre catégories d'unités lexicales (*nom, verbe, adjectif et adverbe*) et quatre catégories d'unités grammaticales (*déterminant pronom, préposition et conjonction*) les interjections constituent une catégorie particulière.

En ce qui nous concerne, nous préférons utiliser le terme mot et le terme lexie d'une façon synonymique puisque cette notion a été utilisée et définie par les spécialistes tels que Jean François Sablayrolles comme « *des unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples* » (Sablayrolles, 2000 :148). Certes, la plupart des emprunts sont considérés comme des lexies mais cela n'empêche pas les autres éléments de pouvoir être empruntés. L'emprunt peut concerner tous les éléments de la langue mais certains sont plus disposés, note Deroy, « *Tous les éléments ne s'empruntent pas avec la même facilité : plus l'élément est lexical, plus il est empruntable* ». (Deroy, 1956 :67).

1-12 L'emprunt est un indispensable

Pour qu'une langue soit vivante, il est impératif qu'elle soit dotée d'une certaine perméabilité avec d'autres langues surtout celles avec lesquelles elle est en contact constant. Elle doit être soumise à toutes les modifications d'ordre lexical qui résultent de son mouvement aussi bien en synchronie qu'en diachronie. Elle emprunte à toutes les langues avec lesquelles elle a été en contact. Par conséquent, l'élaboration d'un plan d'échange linguistique entre les langues serait indispensable et ne doit pas être détachée de leur contexte historique et linguistique.

L'emprunt lexical est un phénomène lexicologique comme le souligne John Humbley : « *l'emprunt se place obligatoirement, mais non exclusivement, dans le domaine de la lexicologie [...] la place des emprunts dans la lexicologie est donc admise.* » (Humbley, 1974 : 48). Ce phénomène ne cesse d'attirer l'attention des lexicologues, vu son importance et sa vigueur. Ce procédé d'enrichissement lexical s'est trouvé accru suite à l'essor vertigineux des nouvelles technologies.

Qu'elle soit d'origine latine ou arabe, qu'il s'agisse d'un emprunt ou d'un néologisme, qu'elle résulte d'un contact linguistique, économique ou historique, l'unité empruntée apparaît comme le résultat logique du contact de langues et de bilinguisme. Car il est évident que depuis toujours l'utilisateur de la langue a agit sur la typologie de la langue, l'a modelée, l'a modifiée, l'a employée, et ce, pour satisfaire ses besoins linguistiques. Comme le dit Louis Guilbert :

« L'emprunt est un phénomène linguistique dont l'étude va de pair avec l'histoire de la formation d'une langue. Aucun peuple, en effet, n'a pu développer une culture entièrement autochtone, à l'abri de tout contact avec d'autres peuples, qu'il s'agisse de

guerres ou de relations économiques, si bien que nécessairement, sa langue s'est trouvée en rapport avec une ou d'autres langues » (Guilbert, 1975 : 89).

De ce fait, il paraît important d'opter pour une réconciliation entre « *le linguistique et le social, puisqu'il n'y a de langue sans société ni de société sans langue.* » (Baylon, 1991: 7) dans la mesure où la modification des paramètres extra linguistiques est indissociable de celle qui secoue le milieu linguistique.

1-13 Néologie /néologisme

Le lexique des langues vivantes est en perpétuel mouvement. Il naît, meurt, se renouvelle et voyage d'une langue à une autre. Tout ce mécanisme se réalisera par le biais de plusieurs techniques d'enrichissement lexical. Parmi ces techniques, il en est une sur laquelle il faut insister : c'est la néologie. Celle-ci est destinée à combler des lacunes linguistiques d'une langue et dépend de l'évolution et de la transformation du monde, car la nouvelle époque exige de s'accommoder avec le progrès social. En effet, à un moment donné les usagers d'une langue ressentent la nécessité de modifier leur langue ainsi que leurs structures linguistiques afin de dénommer les nouvelles réalités.

Il semble que ces interlocuteurs trouvent souvent des voies prometteuses à travers les techniques de remplacement de l'ancien lexique par un autre, d'innovation, ou même d'intégration de toute une série de mots venus d'ailleurs (emprunt).

Au début de son parcours, l'unité nouvellement créée peut être limitée à un groupe social particulier. Cette mise en contact du nouveau mot avec les uns et les autres se contente de l'oral, avant de s'implanter à l'écrit à travers, souvent, des moyens appropriés parmi lesquels la presse et la publicité.

La création de mots nouveaux constitue une preuve de la vitalité de la langue ; elle participe à rendre compte, par le renouvellement du lexique, d'un univers toujours en mouvement. C'est ainsi que la question de la néologie a été un sujet de débat entre plusieurs recherches et selon différentes approches. Ces études ont remis en cause les notions de néologie et de néologisme afin de souligner leur importance lexicologique, linguistique et même sociale. Parmi ces études, nous pouvons citer celle de Jean François SABLAYROLLES en 2000.

À ce sujet, il propose une définition où il confirme que la notion de « *néologie* » est hétérogène et susceptible d'être définie non seulement d'un point de vue

lexicologique, mais elle s'étend à d'autres domaines et selon différentes approches. Ce caractère a fait de la néologie un concept complexe et dynamique. Sablayrolles nous propose une définition pour clarifier ce concept :

« La néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes » (Sablayrolles, 2000 : 13).

Guilbert, quant à lui, (issu de l'école générative) conditionne la néologie par la disponibilité d'un système. : « *La néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de productions incluses dans le système lexical* » (Guilbert, 1975 :31).

Il ajoute :

« L'étude de la néologie consiste donc aussi à rassembler un ensemble de néologismes apparus dans une période précise de la vie de la communauté linguistique. Les événements linguistiques ponctuels que sont les créations lexicales nouvelles doivent être datés d'une part en vertu de leur appartenance à l'histoire du lexique, liée à l'histoire de la société, d'autre part, en vertu de l'individualisation des créations par des locuteurs identifiés dans la communauté linguistique. » (Guilbert, 1975 : 31-32).

À travers cette deuxième définition, Louis Guilbert met l'accent sur les conditions sociolinguistiques et sociohistoriques de la formation et la création du mot. Car, selon lui, nous ne pouvons pas qualifier les mots de néologisme qu'après avoir confirmé leur appartenance à l'histoire du lexique et de la société à une période donnée.

De même, il fait appel à la synchronisation des règles issues d'un système de langue. À ce stade, l'utilisateur est aussi appelé à distinguer entre les mots qui naissent d'une simple conversation orale et ceux qui sont issus d'une commission agréée pour pouvoir combler un vide ou dénommer une nouvelle réalité. Dans ce sens Marie-Françoise Mortureux ajoute : « *La néologie est immanente à la langue : c'est l'ensemble des processus qui déterminent la formation des néologismes, et leur devenir* » (Mortureux, 2004 : 37).

En 1970, Marchais a partagé l'idée selon laquelle le néologisme est un mot nouveau dont la forme est modifiée. Ce dernier est souvent fréquenté, répété et placé

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

dans un contexte phrastique comme le précise « *Mot déformé par la pathologie, voire néoformé par répétitions itératives, assonances ou analogies avec d'autres termes.* » (P. Marchais, 1970 :139). Alain Rey, quant à lui, nous propose une définition globale à l'intérieur de laquelle il synthétise tout le processus de formation du néologisme et précise : « *Un néologisme peut donc être une forme simple (mot-morphème) ou complexe (mot ou groupe syntagmatique), et pour ces dernières une forme : (1) acceptée par l'usage social ou (2) conforme aux règles de la grammaire (auquel cas, une simple production en discours constitue un néologisme)* ». (Rey, 1976 :10).

Marie-Françoise Mortureux admet l'idée selon laquelle un néologisme ne peut être qu'un nom comme elle l'avance : « *Un néologisme est un nom ressenti comme nouveau, et susceptible de s'intégrer à la langue, de se lexicaliser ; en fait, on l'applique essentiellement à des mots qui sont en cours de diffusion, souvent plus récente qu'absolument nouveaux.* » (Mortureux, 2004 :137).

Nous en sommes enfin arrivés à un large consensus sur la définition du néologisme entre plusieurs lexicologues et linguistes. En effet, ces définitions proposées remettent en question l'universalité du néologisme en tant qu'unité créée dans un nouveau système linguistique. Elles insistent, dans l'ensemble, sur les modes ainsi que les règles de formation du nouveau mot. À cela s'ajoute une série de finitions lexicographiques que nous esquissons dans le tableau ci-dessous.

1-13-1 Définitions lexicographiques

Tableau 1.2 Définitions lexicographiques relatives à la néologie et au néologisme

Dictionnaire	Définition proposée	
	Néologisme	Néologie
Le TLF	<p>Néologisme, subst. masc.</p> <p>Création de mots, de tours nouveaux et introduction de ceux-ci dans une langue donnée.</p> <p>Mot, tour nouveau que l'on introduit dans une langue donnée.</p>	<p>Néologie, subst. fém.</p> <p>Création de mots, de tours nouveaux et introduction de ceux-ci dans une langue donnée.</p> <p><i>LING.</i> Processus de formation de nouvelles unités lexicales.</p>
Larousse	<p>Néologisme nom masculin</p> <p>Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue.</p>	<p>Néologie nom féminin</p> <p>Ensemble des processus de formation de nouvelles unités lexicales.</p>
Le Petit Robert 2012 numérique	<p>N Néologisme nom masculin</p> <p>A Affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer.</p> <p>Emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc. : <i>néologisme de forme</i>) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistante dans un sens</p>	<p>Néologie nom féminin</p> <p>Création de mots nouveaux dans une langue, afin de l'enrichir.</p> <p>Recueil de ces mots.</p> <p>2. LING. Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la dérivation et la composition, soit par emprunts, calques, ou par tout autre moyen (sigles, acronymes...).</p>

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

	<p>nouveau (<i>néologisme de sens</i>).</p> <p>Mot nouveau ; sens nouveau d'un mot.</p>	
<p>Le Grand Robert 2005</p>	<p>Néologisme n. m. Affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer (particulièrement en honneur dans la société qui se groupait autour de la marquise de Lambert et dont Fontenelle, La Motte, Marivaux étaient les principaux représentants).</p> <p>Emploi d'un mot* ou d'une expression dont la forme est soit créée, soit obtenue par déformation, dérivation, composition, emprunt, etc.</p> <p>mot nouveau, expression nouvelle</p>	<p>Néologie. f.</p> <p>1 Introduction, emploi de mots nouveaux utiles à une langue afin de l'enrichir.</p> <p>Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, par dérivation et composition, par évolution sémantique, par emprunts, calques ou par tout autre moyen (sigles, acronymes)</p>
<p>Dictionnaire des sciences du langage</p>	<p>Le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement. Cette nouveauté correspond en général à un sentiment spécifique chez les locuteurs.</p> <p>(Dubois et al, 1973: 322).</p>	<p>La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Selon les frontières qu'on veut assigner à la néologie, on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expression).</p> <p>(Dubois et al, 1973: 322).</p>

Le champ de toutes ces définitions est très vague, dans l'ensemble, chacune d'elles tente de définir le concept et non de le désigner. La liste de néologismes adoptée par une langue joue un rôle prépondérant dans la mesure où elle offre à ses utilisateurs un libre choix lexical. La modernisation du lexique d'une langue commence toujours du niveau oral à celui de l'écrit. Tout le reste n'est qu'une affaire de comportement individuel et de sélection subjective au profit de ce nouveau lexique, car ce n'est que peu à peu qu'une langue constitue un stock lexical considérable et surtout moderne.

1-14 Typologie de la néologie

Généralement, le mot créé par un procédé néologique s'inscrit dans l'un des trois types suivants : la néologie formelle, la néologie sémantique et la néologie par emprunt. Chaque type permet la création d'un nouveau mot en s'inspirant d'une démarche dérivationnelle précise qui touche aussi bien sa forme que sa signification.

1-14-1 La néologie formelle

Ce type de néologie propose la création d'un nouveau signe résultant de l'association d'un nouveau signifié à un nouveau signifiant. Il sera doté d'une forme exclusive et garde la forme d'un nom dérivée ou composée comme le dit Marie-Françoise Mortureux : « *Former un mot par néologie, c'est associer un nouveau signifié à un nouveau signifiant [...] l'opération a deux versants. Le plus visible est évidemment celui qui concerne la face matérielle du signe, le signifiant à la forme d'un mot dérivé [...] composé* » (Mortureux, 2004 : 143). Il faut rappeler que le nouveau mot est susceptible de s'intégrer au lexique de la langue en question.

1-14-2 La néologie sémantique

Ce processus de formation se focalise sur le sens. Il consiste à attribuer une nouvelle acception à un mot qui existait déjà. Il s'agit, donc, d'établir une association entre un signifiant existant et un sémème comme l'avance toujours Marie-Françoise Mortureux : « *La néologie sémantique crée une acception nouvelle pour un mot existant : elle crée une nouvelle association entre un signifiant existant et un sémème nouveau. Elle prend sa source dans les figures du discours, en particulier les métaphores.* » (Mortureux, 2004 : 140).

1-14-3 La néologie par emprunt

La réintroduction du concept d'emprunt, en tant que procédé de formation, témoigne de son rôle important qui a pour but principal de combler un manque lexical ou dénommer une nouvelle réalité, il contribue graduellement à maîtriser les nouveaux concepts. Il peut servir aussi comme une base dérivationnelle ou comme composant d'un mot complexe.

1-15 La lexicalisation³

La lexicalisation, en tant que processus de formation, contribue à l'insertion et au déplacement des lexies et des nouveautés de la série des mots non lexicalisés à celle qui contient le lexique propre à une communauté linguistique comme le propose Mortureux : « *On s'est contenté de définir cette notion comme l'intégration d'une nouveauté au lexique de la communauté. Comme tous les noms déverbaux suffixés en –tion, lexicalisation désigne aussi bien le processus que son résultat, c'est-à-dire l'appartenance d'un élément au lexique* » (Mortureux, 2004 :151).

En nous référant à cette contribution de Mortureux, nous pourrions dire que le mot et/ou le sens est transféré souvent, de l'usage individuel à un autre public au sein d'une masse puisque « *pour qu'une nouveauté s'intègre au lexique, il faut d'abord qu'elle se répande dans l'usage* » (Mortureux, 2004 : 152). Par conséquent, l'unité en question se trouve contrainte de s'adapter au besoin linguistique des interlocuteurs et par conséquent être lexicalisée comme témoigne Fabienne Cusin-Berche : « *Se fonder sur l'usage pour décider de la lexicalisation d'une unité suppose que le recueil de données se fasse sur une période relativement longue pour être fiable, et présuppose également que soit exclue du lexique ou que perds son statut d'unité lexicale toute unité n'étant plus en usage* » (Cusin-berche, 2003 : 58).

Cette définition semble entretenir un lien direct avec celle de J.Rey- Debove :

« Le lexique comprend des unités d'importance inégale à cause de l'emploi qu'en font les locuteurs. Cette somme des emplois particuliers s'appelle la « **norme** ». La norme entre dans un système ternaire qui convient mieux au lexicologue que les oppositions binaires de langue/parole ou compétence/performance. Le **système** est générale et abstrait ; la **parole** [...] est singulière et concrète ; la norme est générale et concrète. » (J.Rey- Debove, 1998 :124).

³ Par lexicalisation, on entend l'appartenance officielle au lexique de la langue d'accueil.

CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE

Le rôle lexicologique assigné à ce procédé - son fonctionnement, ses conséquences - a fait l'objet de plusieurs analyses et a poussé les lexicologues et les spécialistes à réagir à travers une variété d'ouvrages de toutes sortes. Commençons par la définition que nous propose le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage de Jeans Dubois « *Processus par lequel une suite de morphèmes (un syntagme) devient une unité lexicale* ». Denis Apothéloz est aussi de cet avis, il précise : « *Le terme de lexicalisation est utilisé par les linguistes pour désigner toutes sortes de phénomènes liés à la construction et à l'évolution du lexique. littéralement, « lexicalisation » signifiée : « transformation en élément lexical » cette transformation peut traduire plusieurs processus différents, dont certains sont plus au moins apparentés* ». (Apothéloz, 2002 : 104).

Ce processus de création lexicale, comme le distingue Jean Pruvost et Sablayrolles, J. F., concerne à la fois la matrice interne (troncation, dérivation siglaire, dédoublement) et la matrice externe qui concerne l'emprunt. Il est intéressant de faire remarquer que le phénomène de lexicalisation concerne à la fois, l'évolution sémantique issue de la matrice interne (néologismes de sens), ou l'installation de nouvelles unités lexicales provenant des autres langues (matrice externe -emprunt-) comme confirme Denis Apothéloz « *on désigne également par le terme de lexicalisation le processus par lequel un lexème a développé un ou des signifiés plus spécifiques que celui ou ceux que sa structure morphologique permet de calculer.* ». (Apothéloz, 2002 : 106).

Pour synthétiser, nous pouvons dire que la notion de lexicalisation est considérée comme l'ultime stade de l'insertion du mot au lexique de la langue d'accueil, ce processus nous invite à faire le point sur les procédés préalables d'accès à ce stade de (pré lexicalisation). En effet, si l'unité en question ne répond pas aux conditions d'accès au système d'accueil, cette non-conformité qui se traduit par l'usage irrégulier au niveau de la fréquence d'emploi, réoriente l'unité en question vers la liste des mots non lexicalisés, (des mots en attente de lexicalisation), c'est-à-dire les néologismes ou vers la deuxième qui contient des mots déconseillés en usage c'est-à-dire ceux qui sont dé-lexicalisés (les mots de la langue archaïque).

Nous pouvons dire, donc, que les processus de lexicalisation, non lexicalisation ou dé-lexicalisation, sont conditionnés par la fréquence d'emploi à l'égard des mots par

les usagers de la langue au sein d'une communauté linguistique. Nous pouvons illustrer tout ce qui vient d'être dit par les deux figures proposées ci-dessous.

Matrice externe (l'emprunt)

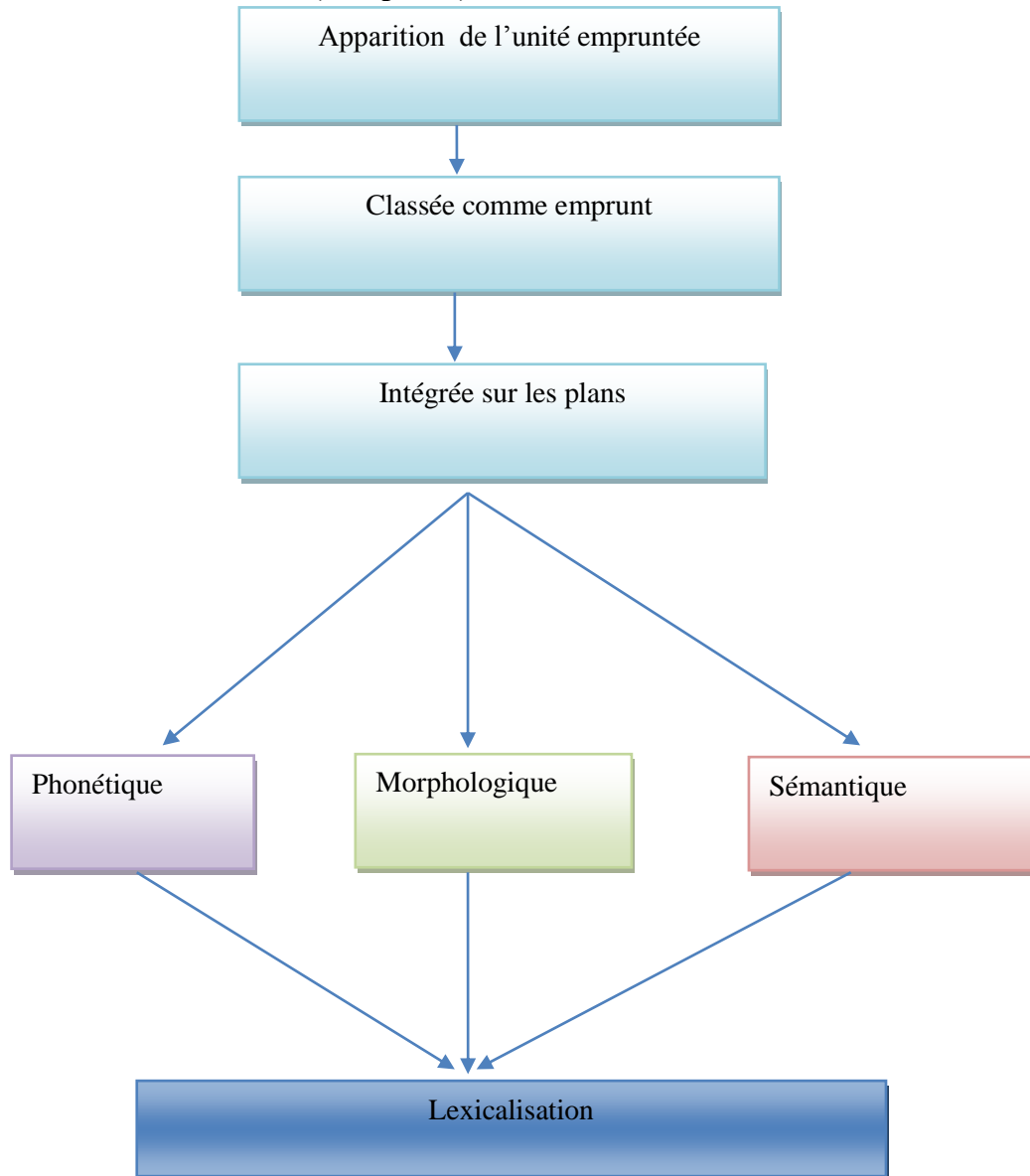


Figure 1.4 : Processus de lexicalisation

Matrice interne (néologismes)

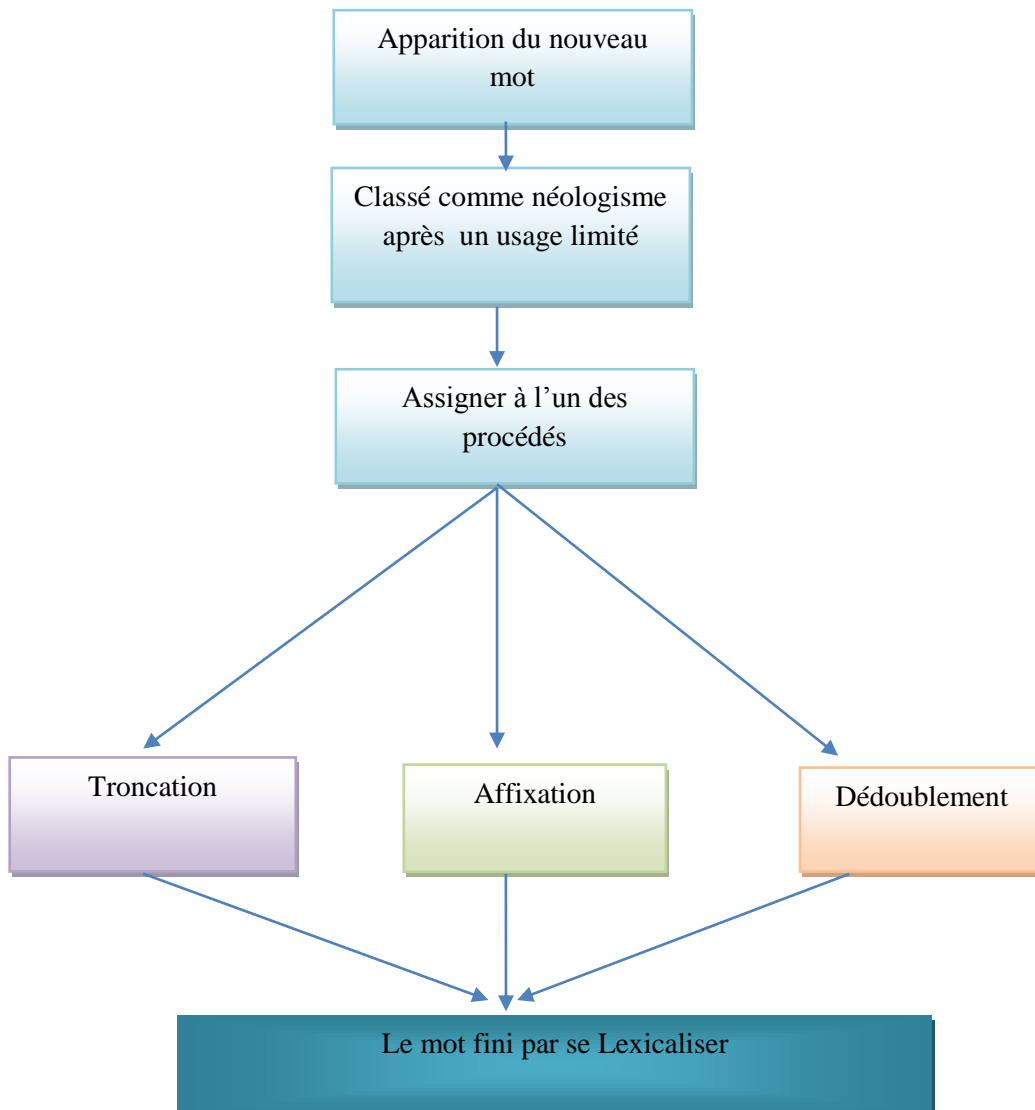


Figure 1.5 : Matrice interne

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que ce premier chapitre nous donne une idée assez claire sur notre partie pratique et permet de mieux cerner la notion d'emprunt lexical de différents points de vue. Nous avons vu aussi que le contexte social influence beaucoup le résultat du contact de langues.

CHAPITRE 2
LE LEXIQUE EN STATISTIQUE

Introduction

Comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre, notre objectif majeur est de s'intéresser à l'étude des adaptations phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités lexicales dans notre corpus de presse. En effet, il nous a paru indispensable de consacrer une étape de notre partie d'analyse aux données statistiques, et ce, afin de mesurer commodément les langues, les catégories et les temps verbaux présents dans notre corpus.

Ce travail a été réalisé grâce à un logiciel intégré dans le dictionnaire numérique Antidote⁴. Nous avons copié le contenu de chaque numéro dans le répertoire de ce logiciel pour calculer minutieusement le nombre de mots, leur origine, leur catégorie et leur temps. Nous précisons que ce travail comporte quelques approximations lexicales qui vont être davantage explicitées au cours de notre travail de recherche.

Le contenu de ce chapitre nous permettra aussi bien de se faire une idée très claire sur le lexique de notre corpus ainsi qu'une vision globale des grandes lignes de notre démarche. Les statistiques concernent trois classes à savoir ; les langues, les temps verbaux et les catégories lexicales. Les données statistiques sont divisées selon le nombre des mois (24). Une illustration graphique est proposée à côté de chaque tableau sous forme d'un secteur.

⁴Antidote est un logiciel de correction orthographique fonctionnant sous Windows. Le logiciel intègre un correcteur orthographique complet et propose en temps réel des corrections pour suggestions sur l'erreur en question. Des explications grammaticales et orthographiques sont également de la partie et affichées à chaque erreur retrouvée. En outre, notez la présence d'une douzaine de dictionnaire, possédant un moteur de recherche, pour retrouver une définition ou une orthographe particulière rapidement, ainsi que onze guide linguistiques complets pour gérer le lexique, la syntaxe ou les subtilités de la langue française.

2-1 Mois de Janvier 2009

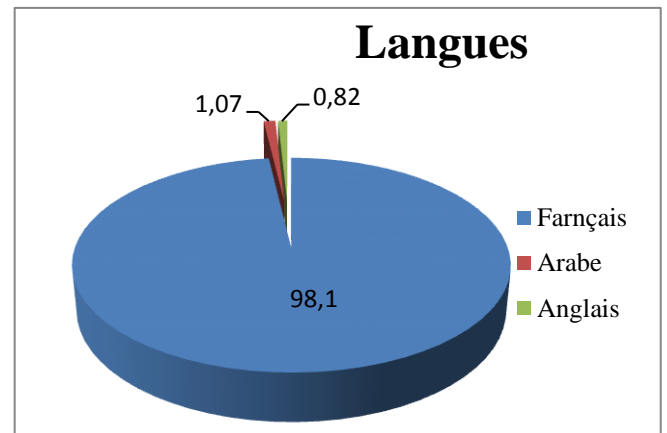
2-1-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3098 mots
Arabe	34 mots
Anglais	26 mots

Français : 98.10 %

Arabe : 01.07 %

Anglais : 0.82 %



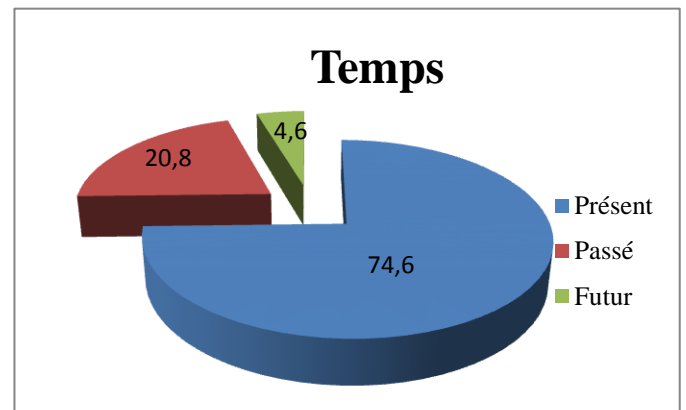
2-1-2 Temps

Présent	660
Passé	184
Futur	41

Présent : 74.6 %

Passé : 20.8 %

Futur : 4.6 %



2-1-3 Catégories

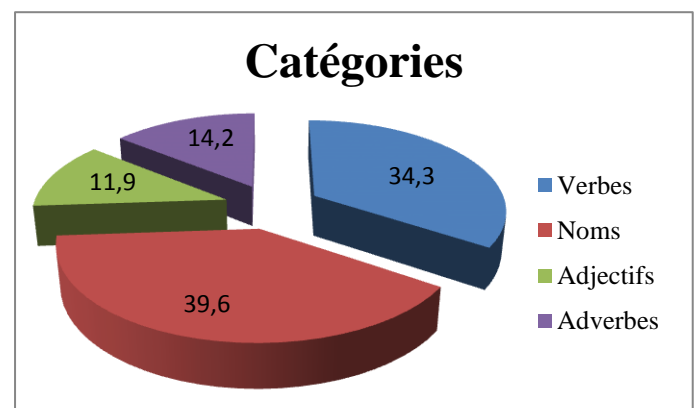
Verbes	1472
Noms	1593
Adjectifs	511
Adverbes	607

Verbes : 34.3 %

Noms : 39.6 %

Adjectifs : 11.9 %

Adverbes : 14.2 %



Interprétation Janvier 2009**2-1-4 Langues**

Pendant le mois de janvier 2009, nous avons remarqué la présence de trois langues principales, il s'agit du français, de l'arabe et de l'anglais. Le total des mots qui figure au niveau de ce mois est de 3158 mots ce qui correspond à 100 %. Il y'a 3098 mots d'origine française qui représente 98.10 %,34 mots d'origine arabe qui représente 1.07 % et enfin 26 mots d'origine anglaise qui représente 0.82 %.

Ces données reflètent une réalité statistique relative à la chronique « *Tranche de vie* » étant donné que cette dernière est censée être rédigée en français et dans un journal francophone. Toutefois, cela n'a pas empêché la présence des deux autres langues ; arabe et anglais, dans le discours de cette chronique même si le taux d'occurrence que cette dernière enregistre est, comparativement au français, faible.

2-1-5 Les temps verbaux

Trois types de temps sont présents dans cette chronique ; il s'agit du présent, du passé et du futur. Un emploi abusif a été réservé au présent de l'indicatif, nous pouvons compter 660 verbes conjugués au présent de l'indicatif soit 74.6 % de l'ensemble des verbes de cette chronique. Les temps passés notamment l'imparfait se trouve en deuxième position avec 184 verbes soit 20.8 % quant au futur, nous avons pu recenser 41 verbes soit 4.6 %.

2-1-6 Catégories

Toutes les catégories lexicales sont présentes dans le discours cette chronique à savoir ; les verbes, les noms, les adjectifs et les adverbes. La catégorie des noms est la plus utilisée étant donné que la plupart des emprunts sont des noms (substantifs).

Nous avons noté 1593 unités qui appartiennent à la catégorie des noms soit 39.6 %. Au deuxième rang, nous avons dénombré 1472 verbes ce qui correspond à un pourcentage de 34.3 %. La catégorie des adjectifs est omniprésente avec 511 occurrences, soit 11.9 %. Les adverbes comptabilisent avec 607 occurrences un taux de 14.2 %.

2.2 Mois de février 2009

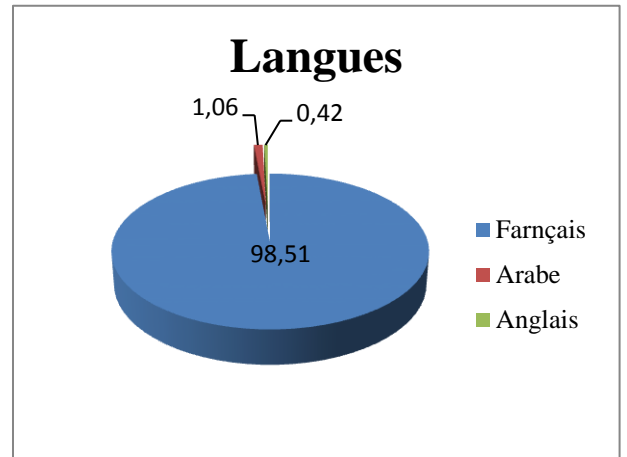
2-2-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	2784 mots
Arabe	30 mots
Anglais	12 mots

Français : 98.51 %

Arabe : 01.06

Anglais : 0.42 %



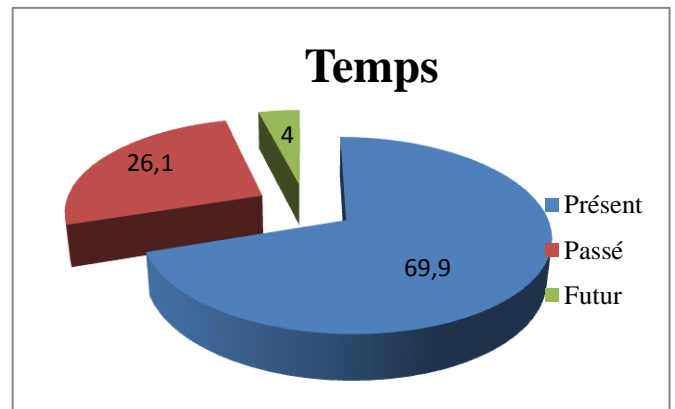
2-2-2 Temps

Présent	547
Passé	204
Futur	31

Présent : 69.9 %

Passé : 26.1 %

Futur : 4.0 %



2-2-3 Catégories

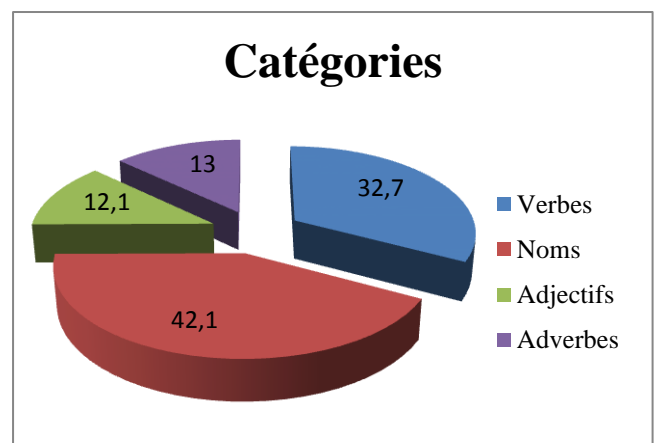
Verbes	1263
Noms	1513
Adjectifs	467
Adverbes	503

Verbes : 32.7 %

Noms : 42.1 %

Adjectifs : 12.1 %

Adverbes : 13 %



Interprétation Février 2009**2-2-4 Langues**

Comme nous pouvons le constater, le mois de février 2009 se caractérise par une baisse du pourcentage des mots d'origine française par rapport au mois de janvier nous sommes passés, en effet, de 98.51 à 98.10 %, ce qui donne lieu à l'utilisation de deux autres langues ; arabe et anglais sous forme d'emprunts et/ou de néologismes. Nous avons gardé les même langues mais avec un taux d'utilisation variable. Le tableau ci-dessus montre que le journaliste maintient une seule langue de rédaction et réserve une faible proportion aux deux autres langues arabe et anglais.

Le pourcentage des mots d'origine française est plus haussé que celui des autres langues. En effet, le total des mots qui figure dans le mois de février 2009 est de 2826 unités correspondant à 100 %. Nous pouvons sélectionner 2784 mots d'origine française soit 98.51 %, 30 mots d'origine arabe qui représente environ 01.06 % et enfin 12 mots d'origine anglaise qui fait un pourcentage de 0.42 %.

2-2-5 Les temps verbaux

Comme l'indique le tableau numéro deux, plus des trois quarts des verbes qui figurent dans les numéros de ce mois sont conjugués au présent de l'indicatif. Moins de 26 % sont conjugués au temps passé - le plus souvent à l'imparfait- et 4 % des verbes sont employés au futur simple. Le reste des verbes soit 69.9 % sont conjugués au présent de l'indicatif.

2-2-6 Catégories

La majorité des unités lexicales utilisées sont des noms 42.1 %, vient en deuxième position les verbes avec un pourcentage de 32.7 %. Les adverbes ne représentent que 13 % et enfin le pourcentage le plus faible est celui des adjectifs 12.1 %.

2-3 Mois de mars 2009

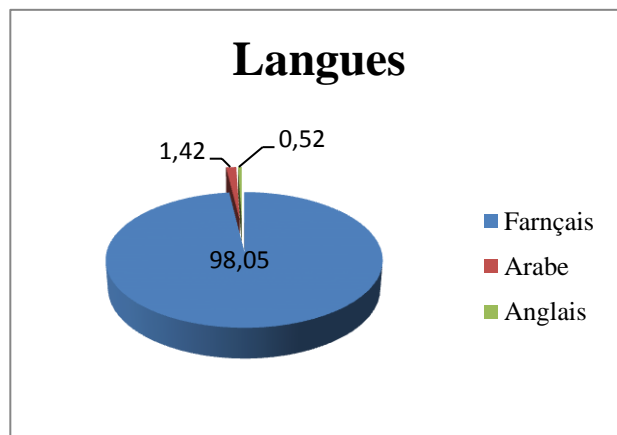
2-3-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3571 mots
Arabe	52 mots
Anglais	19 mots

Français : 98.05 %

Arabe : 1.42 %

Anglais : 0.52 %



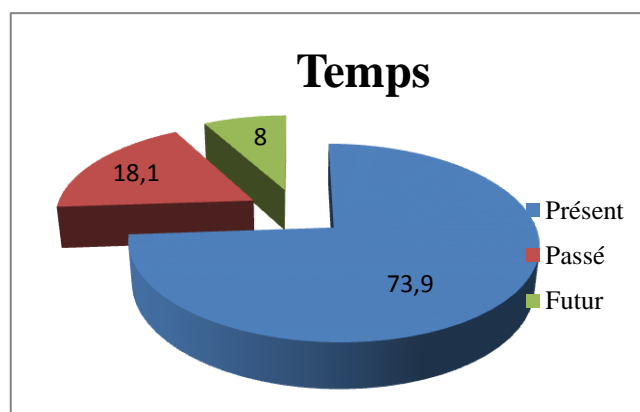
2-3-2 Temps

Présent	752
Passé	184
Futur	81

Présent : 73.9 %

Passé : 18.1 %

Futur : 8.0 %



2-3-3 Catégories

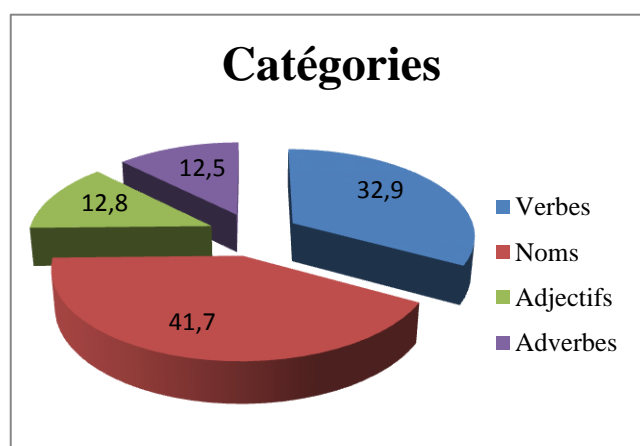
Verbes	1645
Noms	1974
Adjectifs	639
Adverbes	12.5

Verbes : 32.9 %

Noms : 41.7 %

Adjectifs : 12.8 %

Adverbes : 12.5 %



Interprétation Mars 2009**2-3-4 Langues**

La presque totalité du lexique figurant dans les numéros de la chronique du mois de mars relève de la langue française 98.05 %. Le lexique relevant de la langue arabe est, certes, faible mais il comptabilise un taux d'occurrence insignifiant ; il est en effet de 1.42 %. En sus de ces deux langues, il est à noter la présence de quelques lexiques appartenant à la langue anglaise mais qui ne représente que 0.52 % de l'ensemble des unités lexicales. Ce mois se caractérise par une forte présence de la langue française et durant lequel le chroniqueur a minimisé le recours aux autres langues en se limitant à l'emploi presque exclusive du lexique ressortant de la langue française.

2-3-5 Les temps verbaux

Il ressort de la mise en parallèle des taux des verbes employés que celui du présent indicatif s'adjuge le plus fort taux. Concernant le mois de mars 2009 32.9 % des verbes sont conjugués au présent de l'indicatif. 184 verbes ont été conjugués à l'imparfait ce qui représente 18 % de la totalité des verbes apparus dans les numéros du mois de mars 2009. Par contre, les verbes conjugués au futur n'ont pas dépassé, ils n'ont pas dépassé 08 %.

2-3-6 Catégories

Le tableau numéro trois ainsi que la figure se proposent d'illustrer et de répertorier le nombre des catégories présentes dans tous les numéros du mois de mars 2009 l'emploi des noms a gardé toujours la première position avec un pourcentage très élevé de celui des verbes 41.7 % contrairement au mois de février, l'usage des adjectifs et des adverbes était à peu près le même, avec un pourcentage de 12.8 % pour les adjectifs et 12.5 % pour les adverbes.

2-4 Mois d'avril 2009

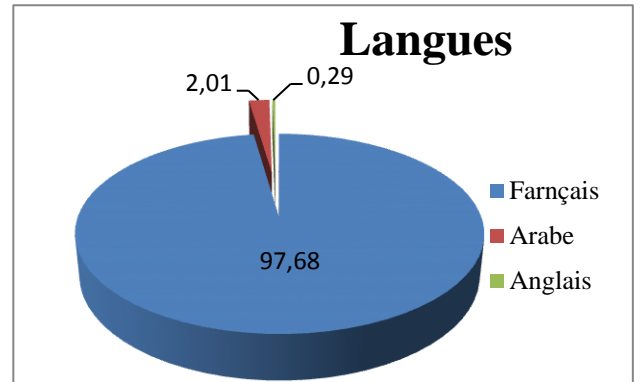
2-4-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3627mots
Arabe	75 mots
Anglais	11 mots

Français : 97.68 %

Arabe : 2.01 %

Anglais : 0.29 %



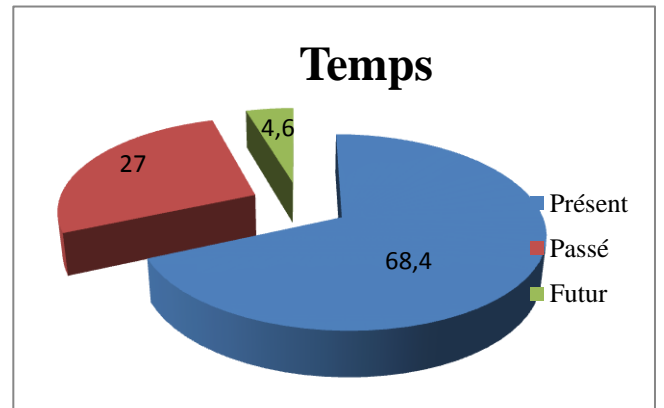
2-4-2 Temps

Présent	645
Passé	255
Futur	43

Présent : 68.4 %

Passé : 27.0 %

Futur : 4.6 %



2-4-3 Catégories

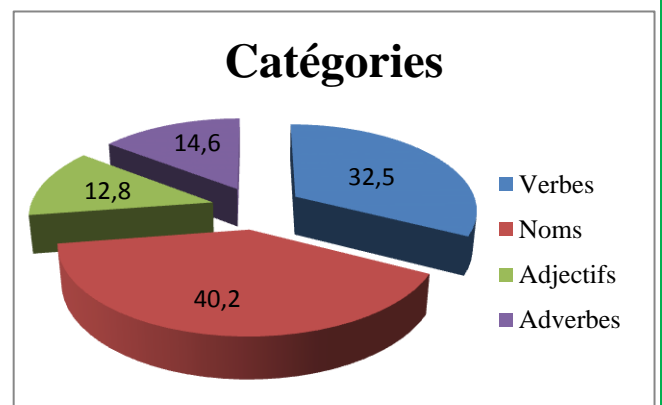
Verbes	1588
Noms	1975
Adjectifs	625
Adverbes	712

Verbes : 32.5 %

Noms : 40.2 %

Adjectifs : 12.8 %

Adverbes : 14.6 %



Interprétation Avril 2009**2-4-4 Langues**

Si nous poursuivons l'analyse des langues en présences d'un point de vue statistique, nous constatons que même pour le mois d'avril 2009 la proportion d'utilisation du lexique de la langue française demeure, comparativement aux deux autres langues, la plus importante. Nous pouvons compter 3627 mots, soit 97.68 %. Ce classement présente des similitudes avec ceux relevés dans les autres numéros. 75 mots soit 2.01 %, relèvent de la langue arabe et 11 mots, soit 0.29 %, de la langue anglaise.

2-4-5 Les temps verbaux

Le pourcentage des verbes conjugués aux temps passés enregistre une nette progression en franchissant le cap des 18% enregistrés le mois de mars pour atteindre 27%. Le présent de l'indicatif continue à occuper, même s'il enregistre une légère baisse, la première place avec 68,4%.

2-4-6 Catégories

Quant aux catégories des mots utilisés, nous avons remarqué dans le troisième tableau ci-dessus que le pourcentage des adverbes est élevé à 14.6 % par rapport aux adjectifs qui restent aux environs de 12.8%, si nous le comparons au mois de mars. Les noms et les verbes prédominent toujours, la proportion la plus grande est réservée aux noms 40.2 % tandis que pour les verbes nous pouvons compter 1588 verbes soit 32.5%. En effet, il a été constaté que la catégorie des substantifs est la plus susceptible d'être empruntée car la plupart des emprunts ressort de cette catégorie.

2-5 Mois de mai 2009

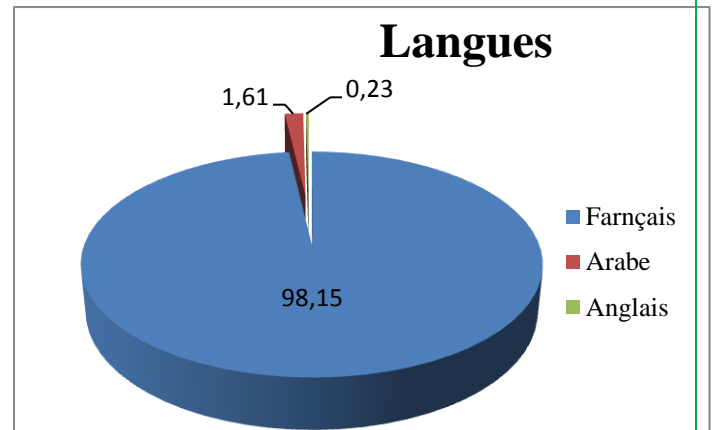
2-5-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	2973mots
Arabe	49mots
Anglais	7mots

Français : 98.15%

Arabe : 1.61%

Anglais : 0.23%



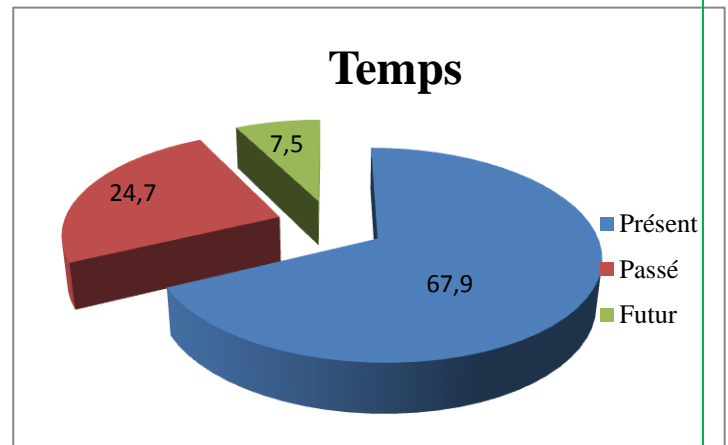
2-5-2 Temps

Présent	537
Passé	195
Futur	59

Présent : 67.9 %

Passé : 24.7%

Futur : 7.5 %



2-5-3 Catégories

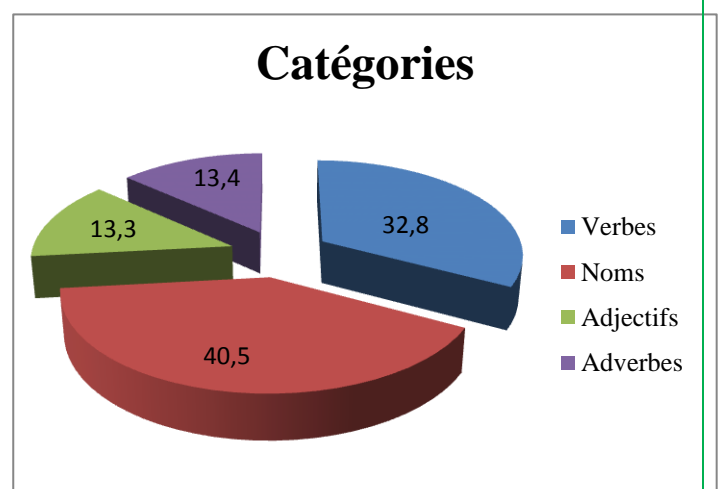
Verbes	1323
Noms	1636
Adjectifs	539
Adverbes	542

Verbes : 32.8%

Noms : 40.5 %

Adjectifs : 13.3%

Adverbes : 13.4 %



Interprétation Mai 2009**2-5-4 Langues**

L'utilisation de la langue française est par rapport aux mois précédents 98.15% le pourcentage le plus bas relatif à l'usage de la langue arabe a été enregistré pendant le mois de mai 2009, il a atteint 1.61%. L'inscription de la langue anglaise a légèrement baissée à 0.23 %. Ce constat se base sur le fait que cette chronique est censée être rédigée en français et destinée, dans l'ensemble à des personnes francophones.

2-5-5 Les temps verbaux

L'utilisation des temps verbaux pendant le mois de mai 2009 a connu une stabilité et a gardé le même classement : le présent de l'indicatif vient en première position 67.9%, suit, en deuxième position ; les temps passés avec 24.7% et ferme la marche, en troisième position le futur avec 7.5%.

2-5-6 Catégories

Nous pouvons admettre que les diverses unités de la phrase varient entre noms, verbes, adjectifs et adverbes. Pour le mois de mai, nous avons observé que le pourcentage des noms est de 40.5% et celui des verbes est de 32.8%. La proportion des adjectifs est de 13.3 % tandis que celle des adverbes elle n'a pas dépassé 13.4 %. Ce classement est à priori le même que celui des mois précédents.

2-6 Mois de juin 2009

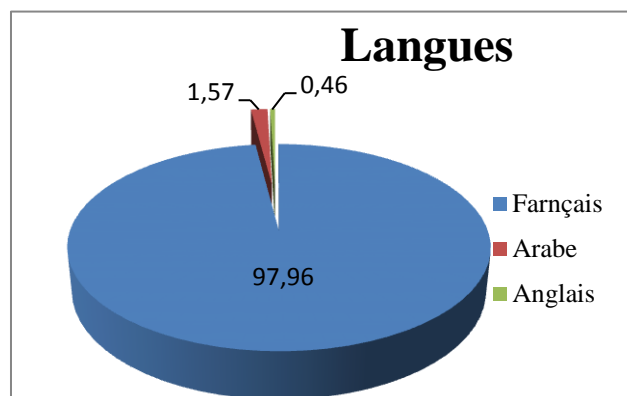
2-6-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3369 mots
Arabe	54 mots
Anglais	16mots

Français : 97.96%

Arabe : 1.57%

Anglais : 0.46%



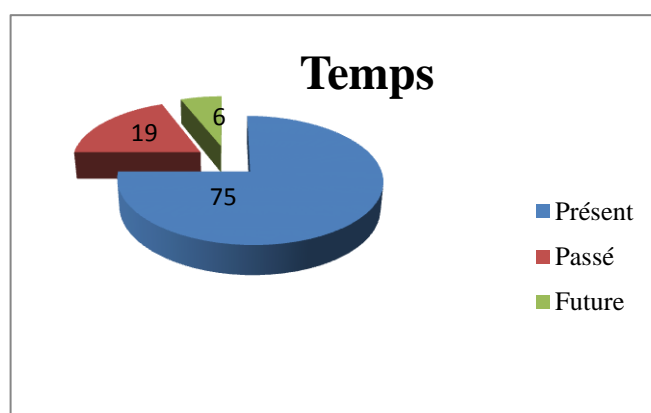
2-6-2 Temps

Présent	673
Passé	170
Futur	54

Présent : 75.0 %

Passé : 19.0 %

Futur : 6.0 %



2-6-3 Catégories

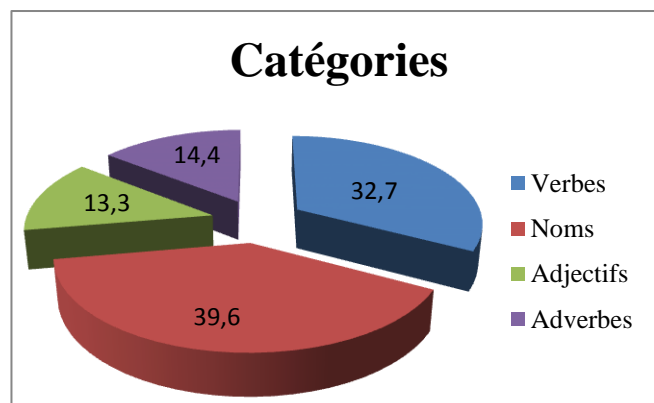
Verbes	1539
Noms	1869
Adjectifs	626
Adverbes	679

Verbes : 32.7 %

Noms : 39.6%

Adjectifs : 13.3 %

Adverbes : 14.4 %



Interprétation Juin2009**2-6-4 Langues**

Le même phénomène est observable pour le classement relatif à l'utilisation des langues dans les numéros de la chronique « *Tranche de vie* » parus durant le mois de Juin 2009. En effet, 97.96 % tel est le pourcentage des mots d'origine française utilisés pendant le mois de juin, en deuxième position, nous remarquons la présence de la langue arabe qui ne dépasse pas 2 % de l'ensemble du lexique consacré à ces numéros. 0.46% est le pourcentage d'utilisation de la langue anglaise.

2-6-5 Les temps verbaux

Si nous comparons le mois de Juin avec le mois de d'avril, nous allons nous rendre compte que le pourcentage des verbes conjugués au présent de l'indicatif durant le mois d'avril a augmenté d'environ 69.9 % tandis que pendant le mois de juin il a atteint 75 %. Cette augmentation n'a pas touché les verbes conjugués aux temps passés, par contre, nous remarquons une légère baisse par rapport au mois d'Avril car elle passe de 24.7% à 19 %. L'emploi des verbes au futur simple enregistre pour sa part une certaine stabilité qui varie entre 6% à 7.5 %.

2-6-6 Catégories

A propos des catégories des unités lexicales relatives au mois de juin, nous avons remarqué que la troisième figure illustre le même classement qu'ont connu les mois précédents. En effet, pour la catégorie des verbes nous pouvons compter 1539 verbes soit, 32.7 %, pour les noms, nous pouvons relever 1869 soit 39.6 %, les adjectifs étaient 626 soit, 13.3 % et les adverbes 679 soit 14.4%.

2-7 Mois de juillet 2009

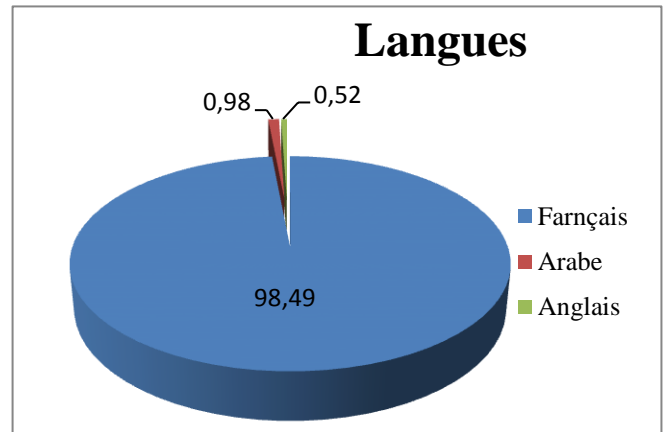
2-7-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3409 mots
Arabe	34mots
Anglais	18 mots

Français : 98.49%

Arabe : 0.98%

Anglais : 0.52%



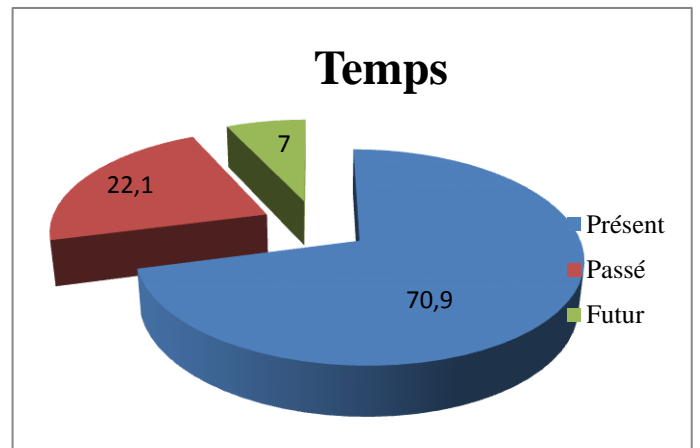
2-7-2 Temps

Présent	646
Passé	201
Futur	64

Présent : 70.9%

Passé : 22.1 %

Futur : 7.0%



2-7-3 Catégories

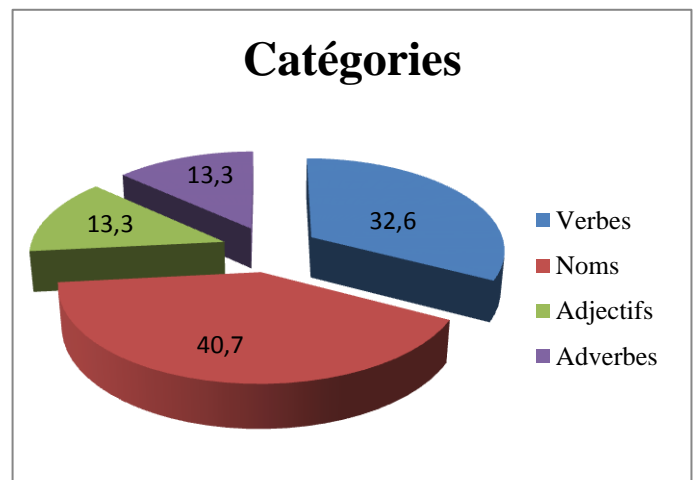
Verbes	1525
Noms	1907
Adjectifs	624
Adverbes	621

Verbes : 32.6 %

Noms : 40.7%

Adjectifs : 13.3 %

Adverbes : 13.3 %



Interprétation Juillet 2009**2-7-4 Langues**

Le lexique appartenant à la langue française est dominant pendant le mois de juillet 2009. Ce fait s'explique par la quasi absence de mots d'origine arabe. En effet, durant les 26 jours nous n'avons compté que 34 mots arabe, ce qui représente un pourcentage de 0.98 % contre 98.49% des mots français. L'anglais, quant à elle, n'a même pas dépassé 25 mots soit un pourcentage de 0.52%

2-7-5 Les temps verbaux

Les trois temps sont présents dans cette chronique, un emploi plus vaste a été réservé au présent de l'indicatif : 646 verbes sont conjugués au présent de l'indicatif, soit 70.9% de l'ensemble des verbes de cette chronique. Les temps passés ont occupé la deuxième place avec 201 verbes, soit 22.1% et le futur avec 64 verbes, soit 7%. Ce constat a été déjà confirmé au niveau du premier mois où nous constatons qu'une utilisation importante a été réservée au présent de l'indicatif.

2-7-6 Catégories

Les unités lexicales sont réparties selon plusieurs catégories, au niveau du mois de juillet 32 % tel est le pourcentage des verbes qui figurent dans tous les 26 numéros. Nous pouvons compter 1907 noms, soit 40.7%. Par contre l'usage des adverbes et des adjectifs était de 13 %.

2-8 Mois d'aout 2009

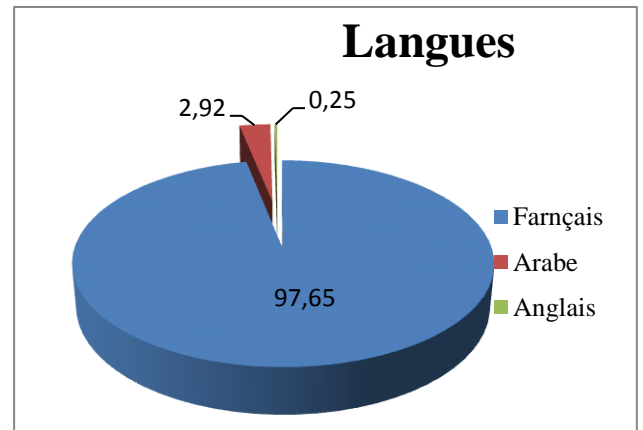
2-8-1 Langues

Origine du mot	Nombre
1Français	3373mots
Arabe	102 mots
Anglais	09 mots

Français: 97.65%

Arabe : 2.92%

Anglais : 0.25%



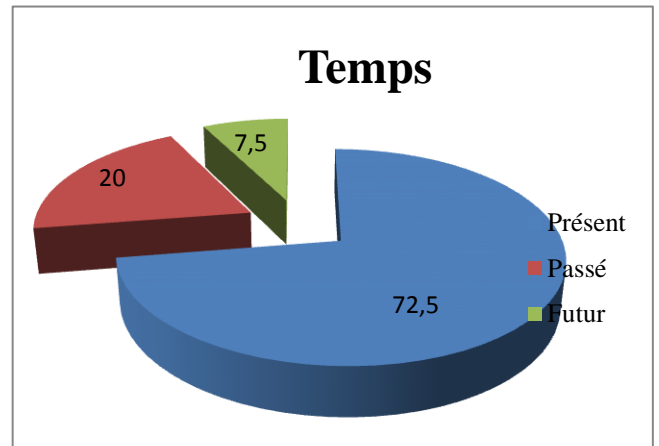
2-8-2 Temps

Présent	708
Passé	195
Futur	73

Présent : 72.5 %

Passé : 20.0 %

Futur: 7.5 %



2-8-3 Catégories

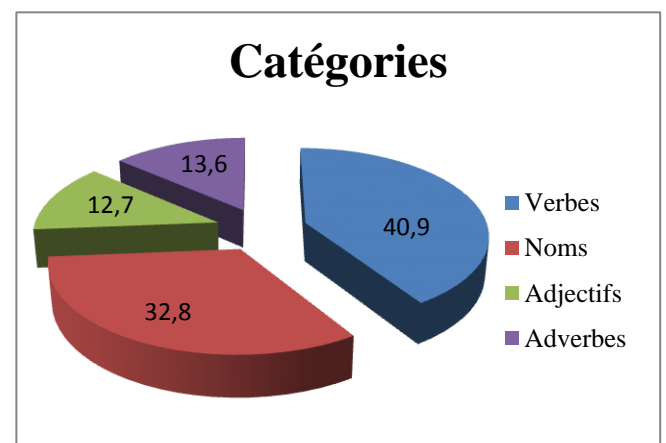
Verbes	1974
Noms	1578
Adjectifs	615
Adverbes	658

Verbes : 40.9 %

Noms : 32.8 %

Adjectifs : 12.7%

Adverbes : 13.6 %



Interprétation Aout 2009**2-8-4 Langues**

Le mois d'aout 2009 se caractérise par une légère baisse du pourcentage des mots d'origine française par rapport au mois de juillet. Cette baisse trouve son origine dans le recours à des emprunts et de néologisme concurremment à l'arabe et l'anglais. Il est à noter que le français reste, en dépit de cette baisse, la langue la plus sollicitée en matière d'emprunt. Le nombre d'occurrence enregistré par cette langue, en regard de celui comptabilisé par l'arabe et l'anglais, est édifiant.

Nous avons, en effet, recensé, pour le mois d'août 2009, 3373 mots d'origine française soit 97,65%. Le taux d'apparition des mots empruntés à la langue arabe et à la langue anglaise paraît insignifiant : l'arabe comptabilise 102 mots soit 2,92% alors que l'anglais compte 9 mots soit 0,25.

2-8-5 Les temps verbaux

Le même classement que celui du mois de juillet est constaté pour le mois d'aout mais avec toutefois une légère baisse du pourcentage. L'emploi des verbes conjugués au présent de l'indicatif. En effet, la figure ci-dessus révèle les résultats suivants : 72.5 % des verbes sont conjugués au présent de l'indicatif, 20% des verbes au passé notamment l'imparfait alors que 7.5 % de l'ensemble des verbes ont été mis au futur.

2-8-6 Catégories

Nous avons constaté une exception au niveau du mois d'aout. En effet, depuis le mois de janvier 2009 nous avons maintenue le même classement pour tous les mois. Toutefois, ce qui est remarquable durant ce mois-ci, est l'augmentation de l'emploi des verbes par rapport au nom. Nous pouvons compter 1974 verbe soit 40.9%, 1578 noms soit 32.8%, 615 adjectifs soit 12.7% et 658 adverbes soit 13.6%.

2-9 Mois de septembre 2009

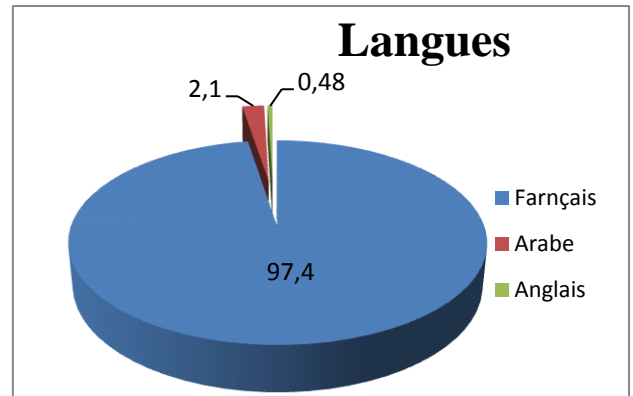
2-9-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3232 mots
Arabe	70 mots
Anglais	16 mots

Français : 97.40%

Arabe : 2.10%

Anglais : 0.48%



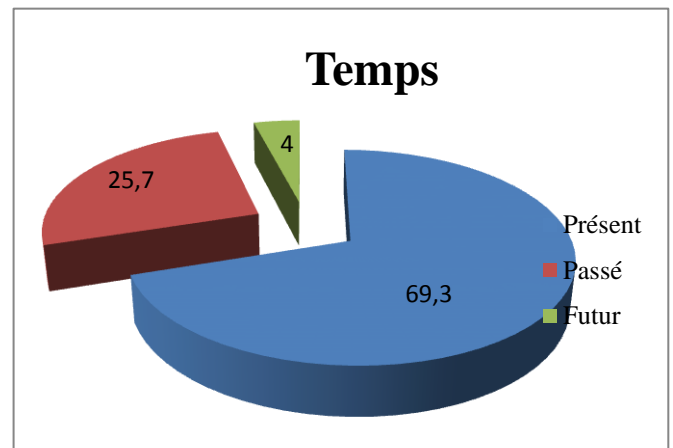
2-9-2 Temps

Présent	629
Passé	243
Futur	36

Présent : 69.3 %

Passé : 26.7 %

Futur : 4.0 %



2-9-3 Catégories

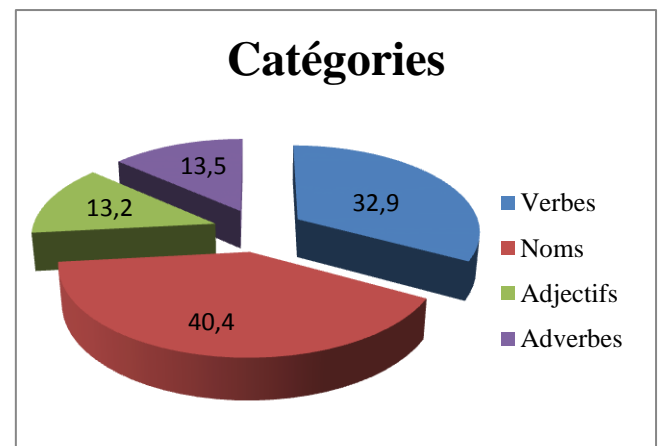
Verbes	1523
Noms	1874
Adjectifs	610
Adverbes	627

Verbes : 32.9 %

Noms : 40.4 %

Adjectifs : 13.2%

Adverbes : 13.5 %



Interprétation Septembre 2009**2-9-4 Langues**

Comme nous l'avons déjà remarqué, le recours aux lexiques français est prédominant. Le classement que l'on rencontre au niveau du mois de septembre est identique à celui des mois précédents. Comme la chronique paraît dans un quotidien francophone, il est somme toute logique que les mots de cette langue comptabilisent les taux d'apparition les plus élevés. En sus de la langue française, il est puisé, mais à un degré moindre, dans les langues arabe et anglaise. Il y a en effet loin entre le taux enregistré, concernant le mois de septembre, entre le français et l'arabe et l'anglais : les emprunts au français restent prédominants 97.40%. L'arabe et l'anglais compte tour à tour 2.10% et 0.48%.

2-9-5 Les temps verbaux

Les temps les plus utilisés pendant le mois de septembre sont le présent et les temps passés à cela s'ajoute le futur. Venant en première position, le présent continue à enregistrer le pourcentage le plus fort ; il enregistre en effet 69.3%. Se plaçant derrière le présent, les temps du passe avec 26.7%, occupe la deuxième place. Le futur avec en 4% ferme la marche.

2-9-6 Catégories

Toutes les catégories lexicales sont présentes dans ce mois. La catégorie des noms a connu une augmentation d'emploi par rapport au mois d'aout ; nous comptons 1874 noms soit 40.4%. Les verbes 1523 soit 32.9 %, les adjectif 610 soit 13.2% et les adverbes 627 soit 13.5%.

2-10 Mois d'octobre 2009

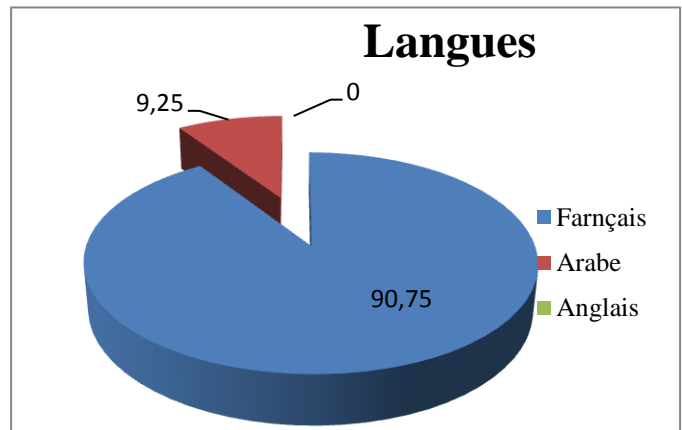
2-10-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3418 mots
Arabe	348mots
Anglais	00 mots

Français : 90.75%

Arabe : 9.25%

Anglais : 0 %



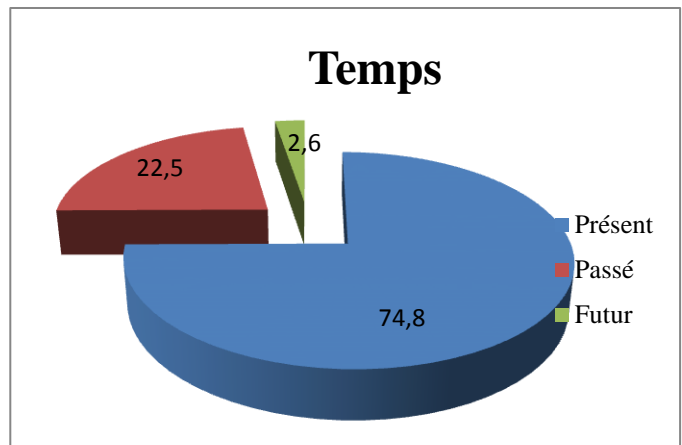
2-10-2 Temps

Présent	687
Passé	207
Futur	24

Présent : 74.8 %

Passé : 22.5%

Futur : 2.6 %



2-10-3 Catégories

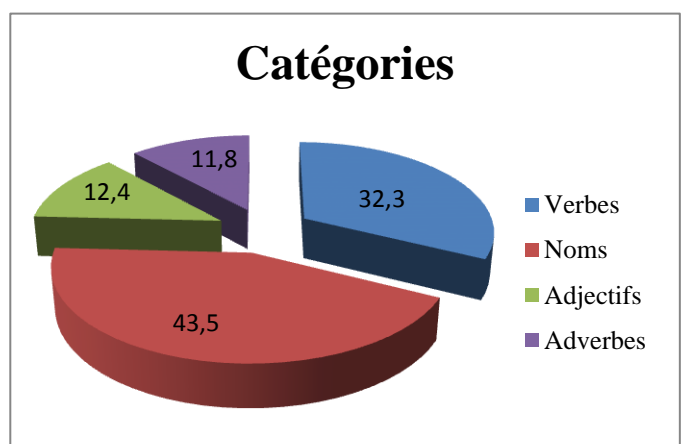
Verbes	1510
Noms	2043
Adjectifs	583
Adverbes	556

Verbes : 32.3%

Noms : 43.5 %

Adjectifs : 12.4%

Adverbes : 11.8 %



Interprétation Octobre 2009**2-10-4 Langues**

La proportion d'utilisation du lexique de la langue française, pendant le mois d'octobre 2009, demeure comparativement avec les deux autres langues, très forte : nous pouvons compter 3418 mots soit 90.75 % , 348 mots soit 9.25 % relevant de la langue arabe et aucun mot appartenant à l'anglais.

2-10-5 Les temps verbaux

Il ressort du décompte relatif au mois d'octobre 2009 une nette progression du pourcentage des verbes conjugué au présent en regard du mois de septembre; il est passé en effet de 69 % à 74.8 %. Le passé se maintient dans sa deuxième, encore qu'il ait connu une certaine baisse, en réalisant 22.5 %. Le futur a, pour sa part, atteint 2.6%.

2-10-6 Catégories

Parmi les catégories des mots utilisés, nous avons remarqué, dans le troisième tableau ci-dessus, que le pourcentage des noms est d'environ 43.5 %, celui des verbes est de 32.3%. Les adjectifs et les adverbes ne dépassent pas 13%.

2-11 Mois de novembre 2009

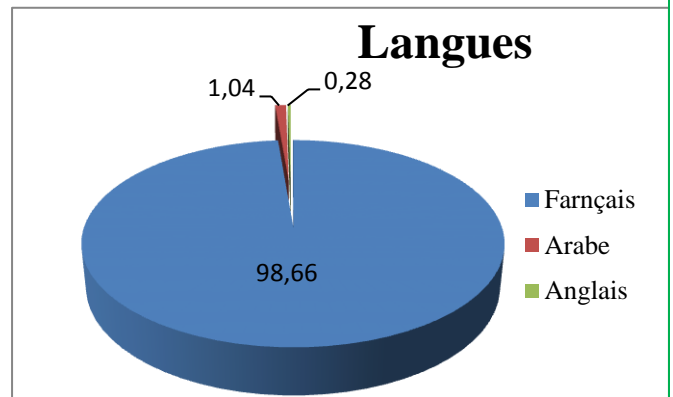
2-11-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3404 mots
Arabe	36 mots
Anglais	10 mots

Français : 98.66%

Arabe : 1.04%

Anglais : 0.28%



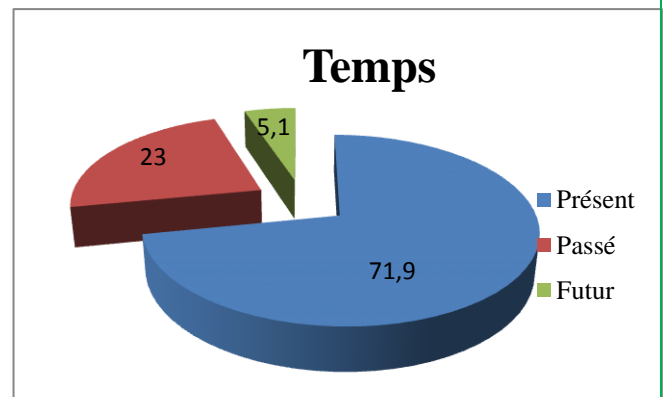
2-11-2 Temps

Présent	746
Passé	238
Futur	53

Présent : 71.9 %

Passé : 23.0 %

Futur : 5.1 %



2-11-3 Catégories

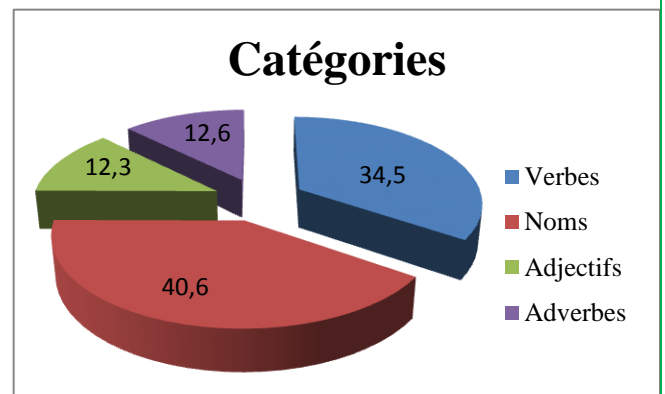
Verbes	1688
Noms	1987
Adjectifs	601
Adverbes	615

Verbes : 34.5 %

Noms : 40.6%

Adjectifs : 12.3 %

Adverbes : 12.6 %



Interprétation Novembre 2009**2-11-4 Langues**

Le fait marquant concernant le mois de novembre est la faible fréquence des mots d'origine arabe : nous n'avons relevé, sur une période de 26 jours, que 36 mots, soit 1,04%. Pour ce qui est des mots d'origine anglaise, ils ne totalisent que 10 mots ce qui équivaut à un pourcentage de 0.28%.

2-11-5 Les temps verbaux

Une certaine prédilection est donnée, pour ce mois de novembre, au présent de l'indicatif ; celui-ci totalise 746 occurrences ce qui correspond à 71.9% des verbes employés. Les temps passés occupent la deuxième place avec 238 verbes soit 23% et le futur avec 53 verbes, la troisième place, soit 5.1%.

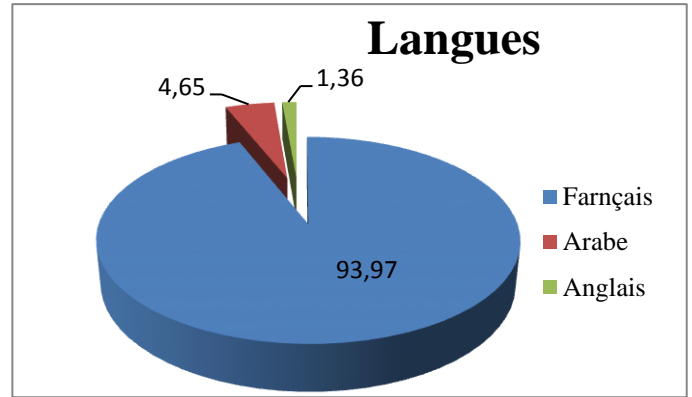
2-11-6 Catégories

La catégorie des noms préserve toujours la première position, au niveau du mois de novembre avec un pourcentage de 40.6 %. Nous pouvons compter aussi 1688 noms soit, 34.5 %. Par contre, l'usage des adverbes et des adjectifs était d'environ 12.5 % pour les deux.

2-12 Mois de décembre 2009

2-12-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3229mots
Arabe	160mots
Anglais	47mots



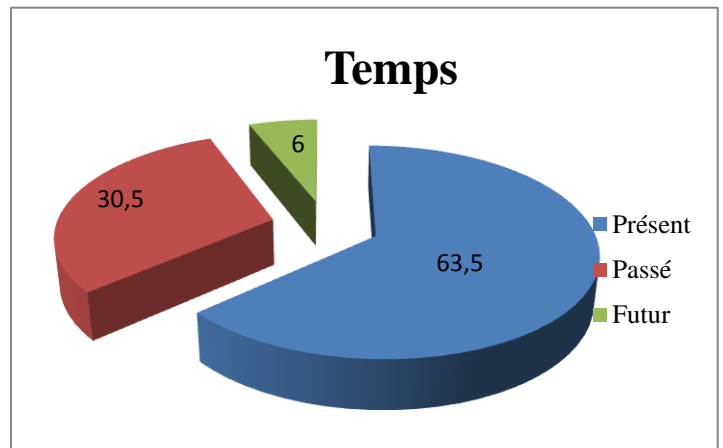
Français : 93.97%

Arabe : 4.65%

Anglais : 1.36%

2-12-2 Temps

Présent	549
Passé	264
Futur	52



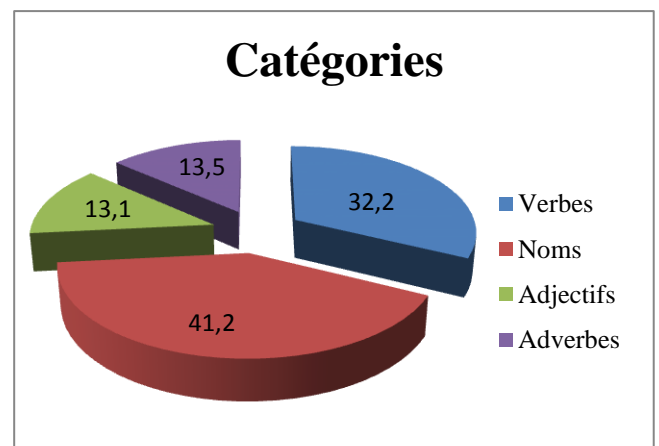
Présent : 63.5 %

Passé : 30.5 %

Futur : 6.0 %

2-12-3 Catégories

Verbes	1482
Noms	1869
Adjectifs	605
Adverbes	620



Verbes : 32.2 %

Noms : 41.2 %

Adjectifs : 13.1 %

Adverbes : 13.5 %

Interprétation Décembre 2009**2-12-4 Langues**

La proportion d'utilisation du lexique de la langue française demeure, pour le mois de décembre 2009, élevé en comparaison avec celle enregistrée par l'arabe et l'anglais. Nous avons pour le français 3229 mots soit 93.97 %, 160 pour l'arabe soit 4,65 et l'anglais et 47mots, soit 1.36%. Ces résultats montrent que le chroniqueur ne peut en aucun cas se passer de ces deux langues surtout l'arabe. Cette dernière est affectée à la description des réalités locales, réalités dont le journaliste ne peut rendre compte par l'entremise du français.

2-12-5 Les temps verbaux

Nous avons remarqué que le pourcentage des verbes conjugués au présent a connu, le mois d'octobre 2009, une baisse de 10 % par rapport au mois de novembre ou il était 71%. Les temps passé ont préservé leur deuxième place avec une augmentation de 7 %. Le futur n'est, quant à lui, qu'à 6%.

2-12-6 Catégories

Parmi les catégories de mots utilisés, nous avons remarqué, par référence au troisième tableau ci-dessus, que le pourcentage des noms est de 41.2% et celui des verbes est de 32.2%. Les adjectifs et les adverbes ne dépassent pas les 13%. Toutes les indications proposées ci-avant insistent sur l'hypothèse selon laquelle la catégorie la plus utilisée dans le processus de transfert lexicale entre les langues est celle des noms.

2-13 Mois de janvier 2010

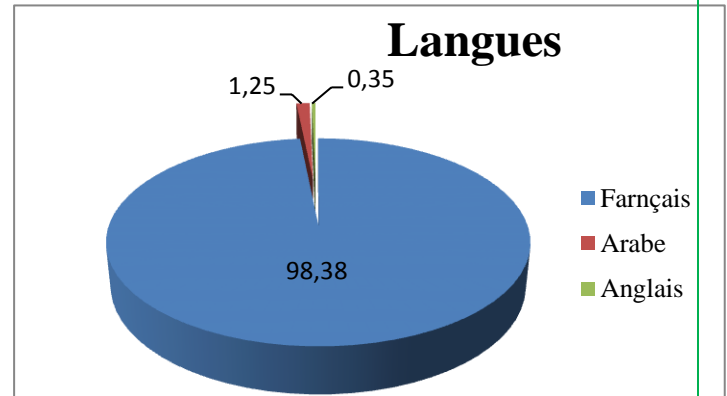
2-13-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3296 mots
Arabe	42 mots
Anglais	12 mots

Français : 98.38 %

Arabe : 1.25 %

Anglais : 0.35%



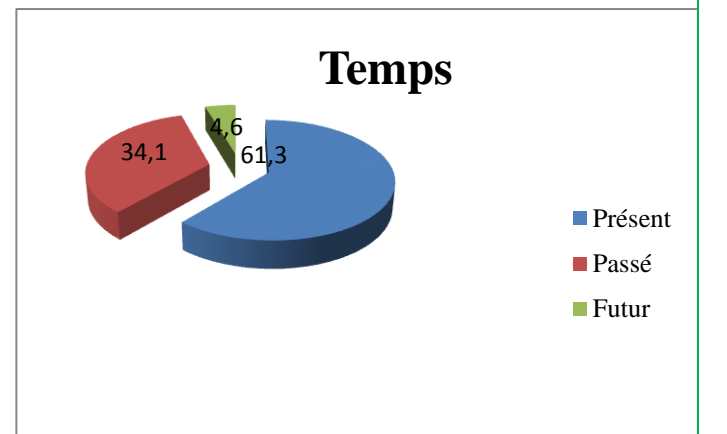
2-13-2 Temps : 782

Présent	581
Passé	223
Futur	44

Présent : 61.3 %

Passé : 34.1 %

Futur : 4.6 %



2-13-3 Catégories

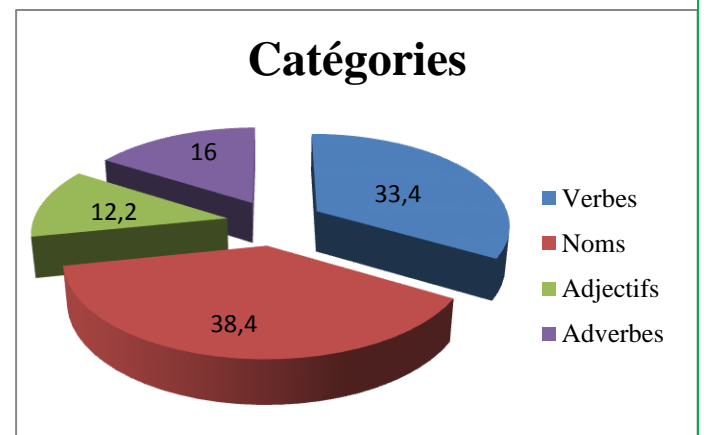
Verbes	1567
Noms	1802
Adjectifs	576
Adverbes	753

Verbes : 33.4%

Noms : 38.4%

Adjectifs : 12.2 %

Adverbes : 16.0 %



Interprétation Janvier 2010**2-13-4 Langues**

Nous signalons que plusieurs mots d'origine française ont été introduits par le journaliste au cours de la description de plusieurs situations relevant de différents domaines et qui sont dictées aussi par le vécu du chroniqueur. Statistiquement parlant, le total des mots qui figure au niveau du mois de janvier 2010 est de 3350 ce qui correspond à 100%.

C'est sur les données présentées ci-avant que nous forçons notre présent commentaire ici, et ce, par la prise en compte des moindres détails. En effet, la quasi-totalité de mots sont d'origine française 98.38% les mots d'origine arabe ne représentent que 1.25.% et enfin 0.35 % est le pourcentage des mots d'origine anglaise.

2-13-5 Les temps verbaux

Les trois temps sont présents, l'usage le plus répandu est du ressort du présent de l'indicatif qui s'adjuge 61.3% du total des verbes de cette chronique. Le passé, occupant la deuxième place, réalise 34.1% et enfin le futur avec 4.6 %.

2-13-6 Catégories

Les catégories lexicales présentes le mois de janvier 2010 sont les verbes, les noms, les adjectifs et les adverbes. La catégorie des noms occupe la première position 38.4%, suit en deuxième position les verbes avec 33.4%, arrivent en troisième position les adverbes avec 16 % et se placent, en dernière position, les adjectifs qui représentent 12.2%.

2-14 Février 2010

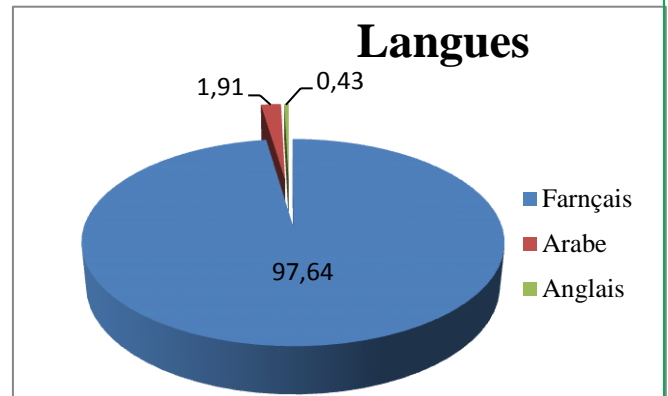
2-14-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3154 mots
Arabe	62 mots
Anglais	14mots

Français:97.64 %

Arabe : 1.91 %

Anglais : 0.43 %



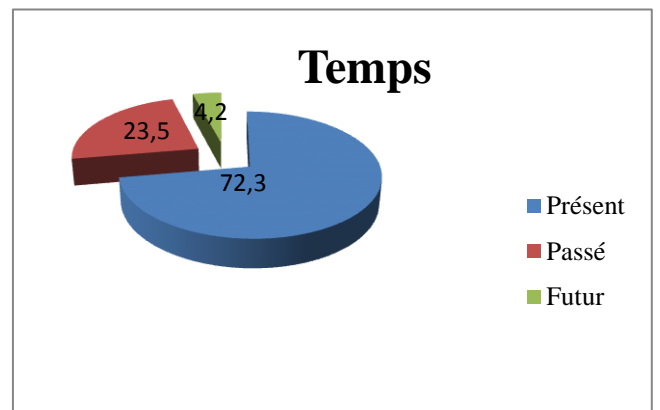
2-14- 2 Temps

Présent	636
Passé	207
Futur	37

Présent : 72.3 %

Passé : 23.5 %

Futur : 4.2 %



2-14-3 Catégories

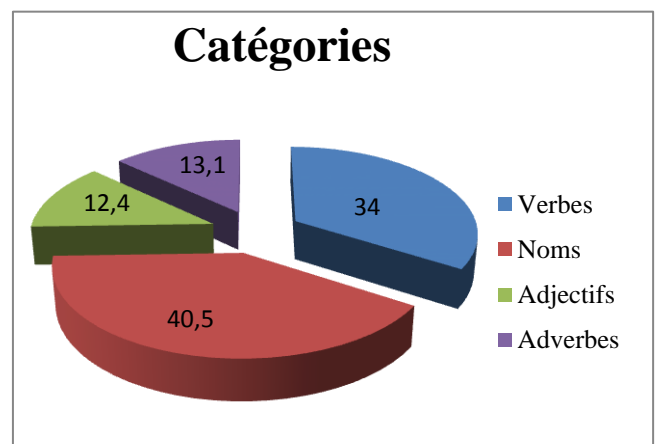
Verbes	1478
Noms	1759
Adjectifs	1759
Adverbes	571

Verbes : 34.0 %

Noms : 40.5 %

Adjectifs : 12.4 %

Adverbes : 13.1



Interprétation Février 2010**2-14-4 Langue**

La proportion d'utilisation du lexique appartenant à la langue française, pendant le mois de février, continue à occuper la première position avec une légère baisse de 0.74 %. En ce qui concerne les deux autres langues, nous pouvons compter 62 mots arabe soit 1.91 %, l'anglais, quant à elle, n'a pas dépassé 0.43%.

2-14-5 Les temps verbaux

Durant le mois février 2010 le pourcentage des verbes conjugués au présent a connu une augmentation de 10 % par rapport au mois de janvier ; il passe en effet de 61.3% à 72.3%. Les temps passés persistent dans leur deuxième place avec 23.5 %. Le futur n'enregistre que 4.2%.

2-14-6 Catégories

Le mois de février se caractérise, comparativement avec le mois de janvier, par une légère augmentation du taux d'utilisation des noms. En effet, la catégorie des noms, voyant le nombre de ses occurrences s'accroître, réalise 40.5 %. Concernant les verbes, les adjectifs et les adverbes, ils réalisent successivement 34%, 12.4 et 13.1%. Cette légère différence pourrait être expliquée par le fait que le chroniqueur se fixe comme objectif de dénommer et de décrire des actions que se passent autour de lui. Cette situation donne lieu au recours à la catégorie de verbes que celle des noms dans les numéros précédents.

2-15 Mars 2010

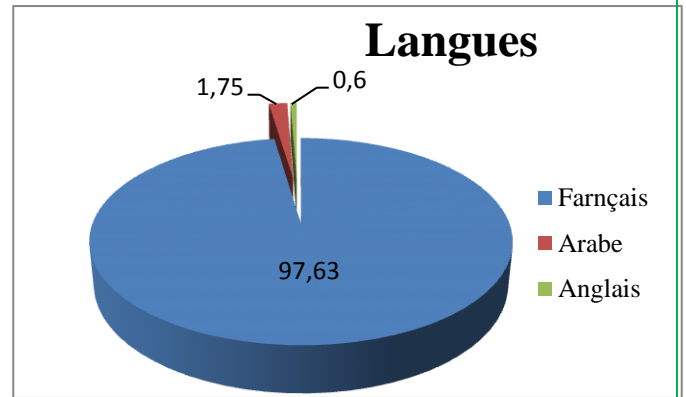
2-15-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3225mots
Arabe	58 mots
Anglais	20 mots

Français : 97.63 %

Arabe : 1.75%

Anglais : 0.60%



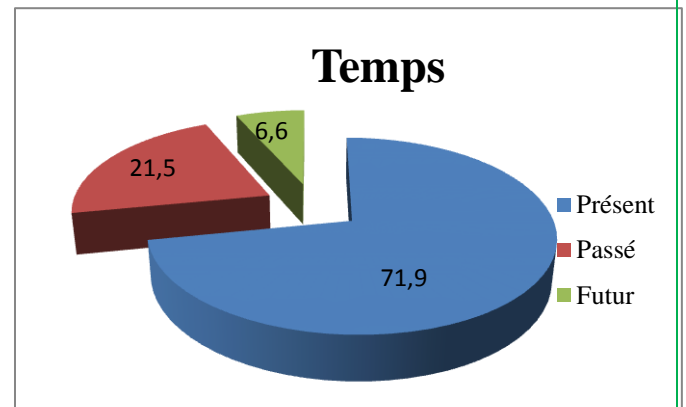
2-15-2 Temps

Présent	774
Passé	232
Futur	71

Présent : 71.9 %

Passé : 21.5 %

Futur : 6.6 %



2-15-3 Catégories

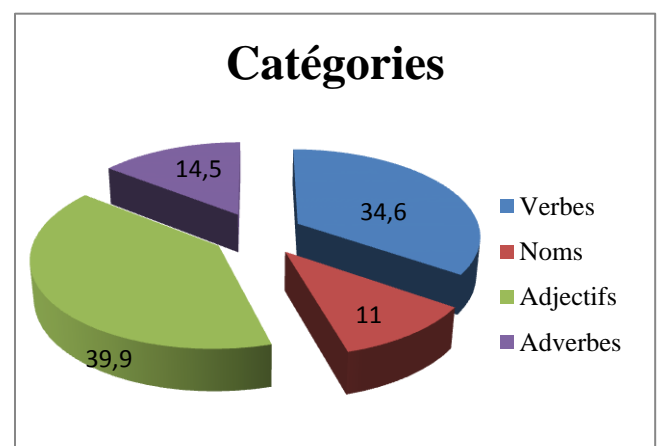
Verbes	1724
Noms	1990
Adjectifs	550
Adverbes	724

Verbes : 34.6 %

Noms : 11.0 %

Adjectifs : 39.9 %

Adverbes : 14.5 %



Interprétation Mars 2010**2-15-4 Langues**

Nous pouvons remarquer que le même classement est préservé pendant le mois de mars 2010 qui est considéré comme le prolongement du même phénomène constaté durant les mois précédents. Toutefois, ce qu'il faut signaler c'est l'absence presque totale des mots d'origine anglaise. En effet, durant les 26 jours nous n'avons compté que 20 mots ce qui correspond à un pourcentage de 0.60%. En ce qui concerne l'arabe, nous n'avons même pas dépassé 10 mots, soit un pourcentage de 0.28%

2-15-5 Les temps verbaux

Le corpus relatif au mois de mars 2010 se caractérise par un emploi plus abusif au présent de l'indicatif. En effet, nous avons relevé 774 verbes conjugués au présent de l'indicatif soit 71.9% de l'ensemble des verbes. Les temps passés ont occupé la deuxième place 232 mots soit 21.5 %, au contraire les verbes conjugués au futur n'ont pas dépassé 71 verbes soit 6.6%.

2-15-6 Catégories

Le mois de mars a connu un changement important en ce qui concerne l'utilisation des verbes par rapport aux noms. En effet, le classement prévalu dans les mois précédents se caractérise par un pourcentage très élevé des noms par rapport aux verbes. Selon le tableau ci-dessus, nous avons pu faire la différence surtout entre la catégorie des verbes et celle des noms. Cette dernière a décalé en deuxième position avec un pourcentage de 11% tandis que les catégories des verbes a atteint 34.6. L'usage des adverbes et des adjectifs était de 39.9% et celui des adjectifs 14.5.

2-16 Mois d'avril 2010

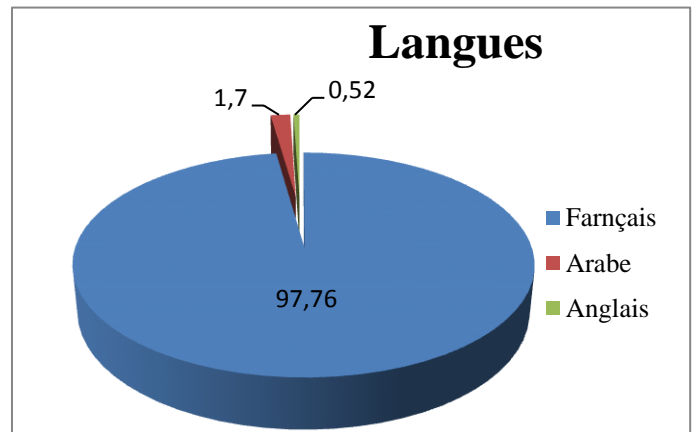
2-16-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3331 mots
Arabe	58 mots
Anglais	18 mots

Français : 97.76 %

Arabe : 1.70%

Anglais : 0.52%



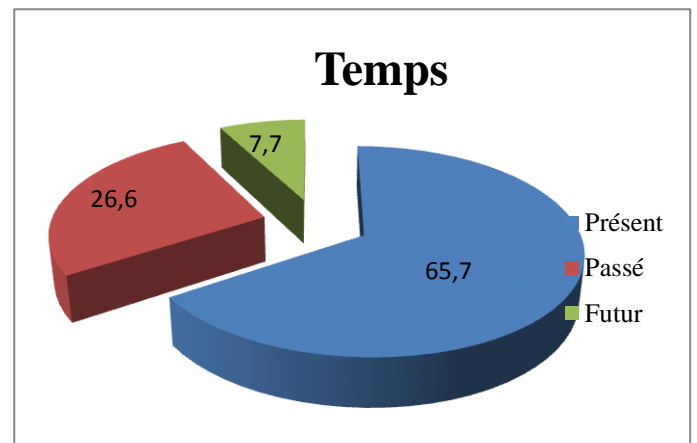
2-16-2 Temps

Présent	631
Passé	256
Futur	74

Présent : 65.7 %

Passé : 26.6%

Futur : 7.7%



2-16-3 Catégories

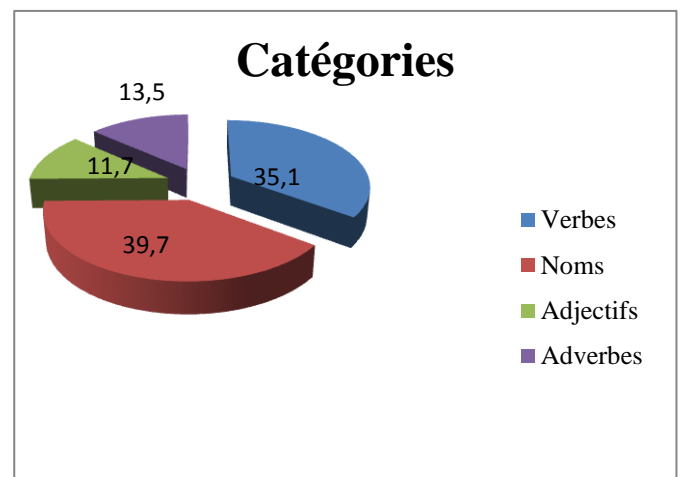
Verbes	1638
Noms	1854
Adjectifs	545
Adverbes	632

Verbes : 35.1 %

Noms : 39.7 %

Adjectifs : 11.7 %

Adverbes : 13.5 %



Interprétation Avril 2010**2-16-4 Langues**

Ce qui particularise le mois d'avril est l'augmentation de la proportion d'utilisation du lexique de la langue française ; celle-ci continue d'enregistrer les plus fortes occurrences par rapport à l'arabe et à l'anglais. En effet, nous sommes passés de 3225 mots à 3331 mots. L'arabe et l'anglais n'ont pas franchi 2 %.

2-16-5 Les temps verbaux

Nous avons remarqué que pendant le mois d'avril 2010, le pourcentage des verbes conjugués aux temps passés a progressé légèrement ; il est passé de 21.5% à 26.6 %. Le présent de l'indicatif occupe toujours la première place avec une légère baisse de 6 %. Pour le futur nous n'avons relevé que 74 verbes soit 7.7%.

2-16-6 Catégories

Nous avons remarqué dans le tableau ci-dessus que le pourcentage des adverbes a connu une baisse de 1% contrairement aux adjectifs qui, eux, enregistrent une grande baisse qui est de l'ordre de 18 % par comparaison avec le mois de mars. Les noms et les verbes prédominent toujours, la proportion la plus grande, à savoir 39.7%, est le lot des noms. Pour les verbes, il est possible de dénombrer 1638 verbes soit 35.1%.

2-17 Mois de mai 2010

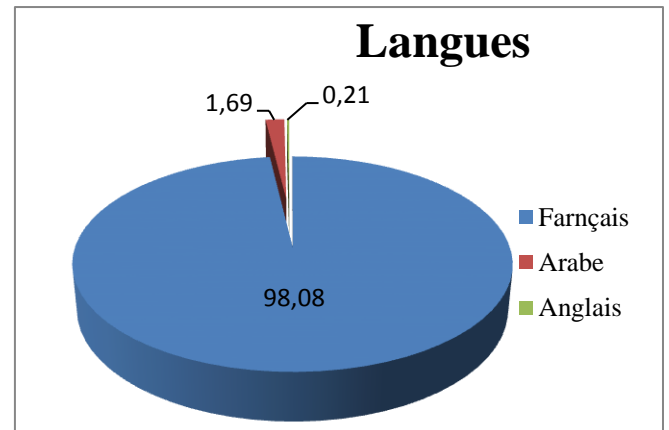
2-17-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3590 mots
Arabe	62 mots
Anglais	8 mots

Français : 98.08%

Arabe : 1.69%

Anglais : 0.21 %



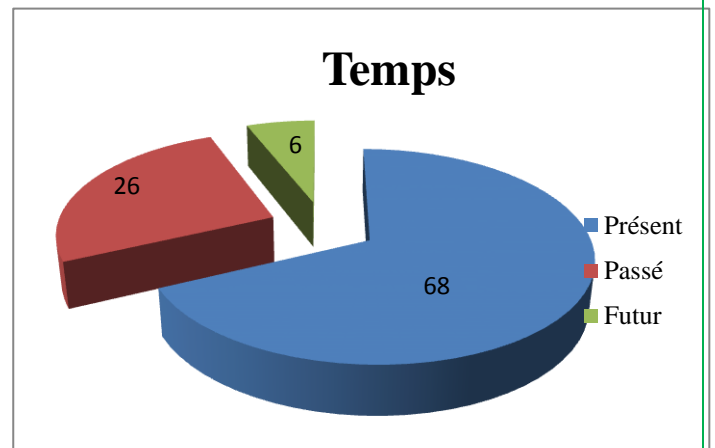
2-17-2 Temps

Présent	731
Passé	279
Futur	65

Présent : 68.0 %

Passé : 26.0%

Futur : 6.0%



2-17-3 Catégories

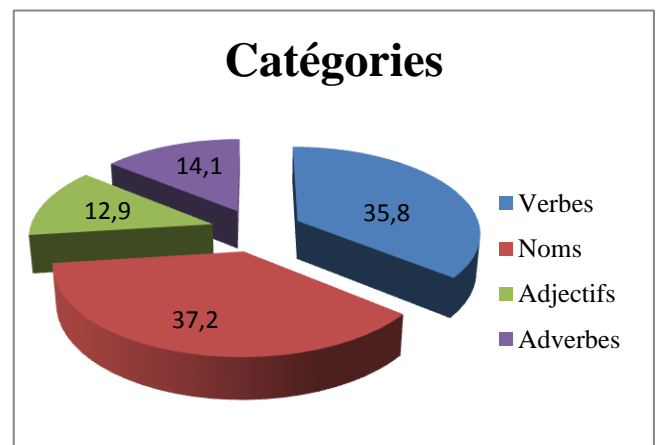
Verbes	1764
Noms	1834
Adjectifs	633
Adverbes	692

Verbes : 35.8 %

Noms : 37.2 %

Adjectifs : 12.9 %

Adverbes : 14.1 %



Interprétation Mai 2010**2-17-4 Langues**

Comme il a été constaté lors des mois précédents, le lexique français reste dominant ; il culmine à 98.08 %. Se plaçant très loin du français, viennent tour à tour la langue arabe avec 1.69 % et la langue anglaise qui réalise 8 occurrences, soit 0.21%.

2-17-5 Les temps verbaux

Le même classement que celui du mois d'avril est maintenu, hormis, une légère baisse des verbes conjugués au futur. En effet, le tableau ci-dessus nous propose les résultats suivants : 68% des verbes sont conjugués au présent de l'indicatif, 26 % des verbes sont conjugués au passé (imparfait) et enfin, nous ne pouvons remarquer que 6 % de l'ensemble des verbes qui sont conjugués au futur.

2-17-6 Catégories

Le même classement avec presque les mêmes pourcentages est maintenu pour toutes les catégories durant le mois de mai 2010. En effet, l'emploi des noms est classé en première position suivi de celui des verbes ensuite les adverbes.

2-18 Mois de juin 2010

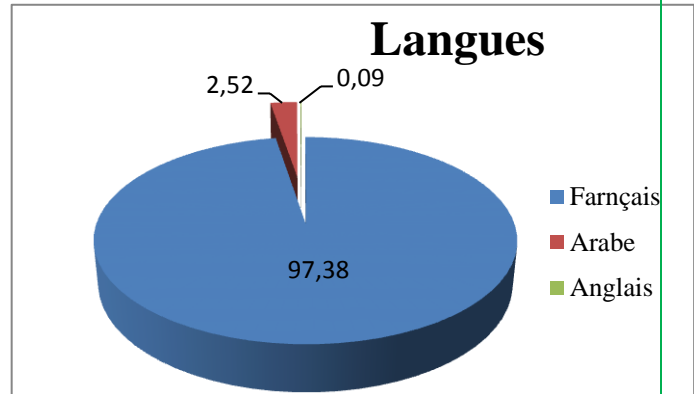
2-18-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3168 mots
Arabe	82 mots
Anglais	3 mots

Français : 97.38 %

Arabe : 2.52%

Anglais : 0.09%



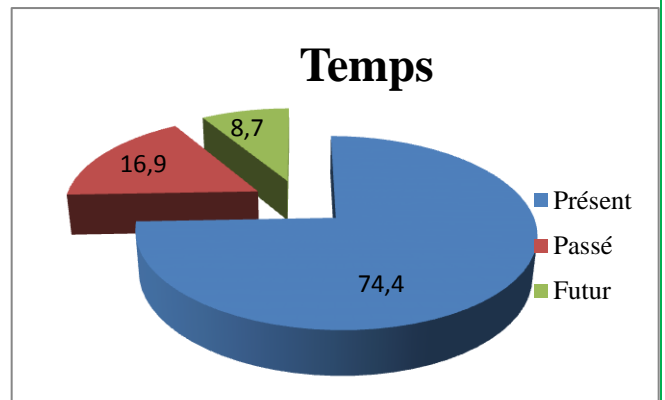
2-18-2 Temps

Présent	661
Passé	150
Futur	77

Présent : 74.4 %

Passé : 16.9 %

Futur : 8.7 %



2-18-3 Catégories

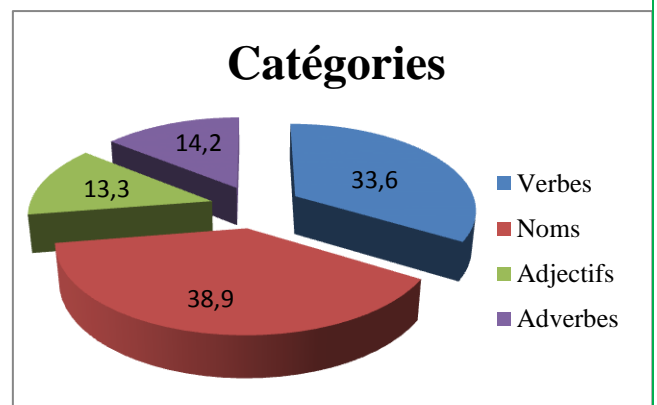
Verbes	1496
Noms	1732
Adjectifs	592
Adverbes	632

Verbes : 33.6 %

Noms : 38.9 %

Adjectifs : 13.3 %

Adverbes : 14.2



Interprétation Juin 2010**2-18-4 Langues**

Le classement du mois de mai ne diffère pas beaucoup de celui des mois précédents. Le mois de juin se caractérise par une augmentation du pourcentage des mots d'origine arabe.

2-18-5 Les temps

Les temps les plus utilisés pendant le mois de septembre sont le présent les temps passés et le futur. La première position est réservée au présent 74.4%, en deuxième position les temps passés 16.9% et en troisième position le futur 8.7%.

2-18-6 Catégories

Toutes les catégories lexicales sont présentes dans ce mois. La catégorie des verbes a connu une augmentation d'emploi par rapport au mois de mai précédent on compte 1732 noms soit 38.9%, 1496 verbes soit 33.6%, 632 adverbes soit 14.2 % et 592 adjectifs soit 13.3%.

2-19 Mois de juillet 2010

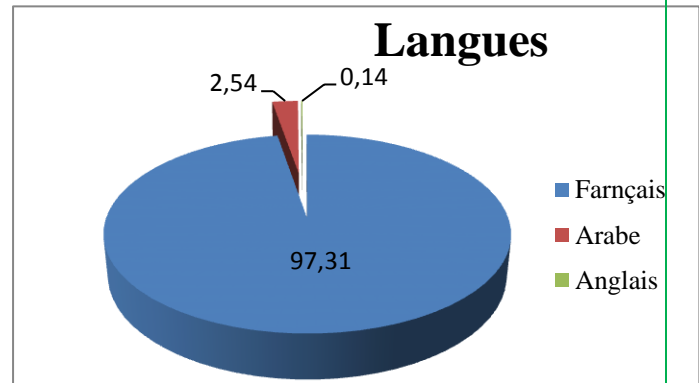
2-19-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3333mots
Arabe	87 mots
Anglais	5 mots

Français:97.31 %

Arabe : 2.54%

Anglais : 0.14 %



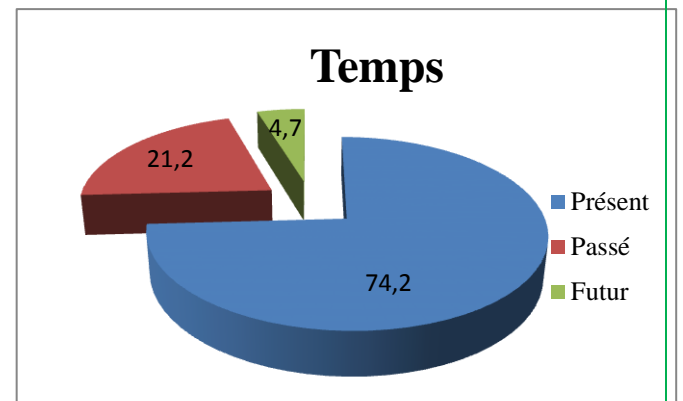
2-19-2 Temps

Présent	634
Passé	181
Futur	40

Présent : 74.2 %

Passé : 21.2 %

Futur : 4.7%



2-19-3 Catégories

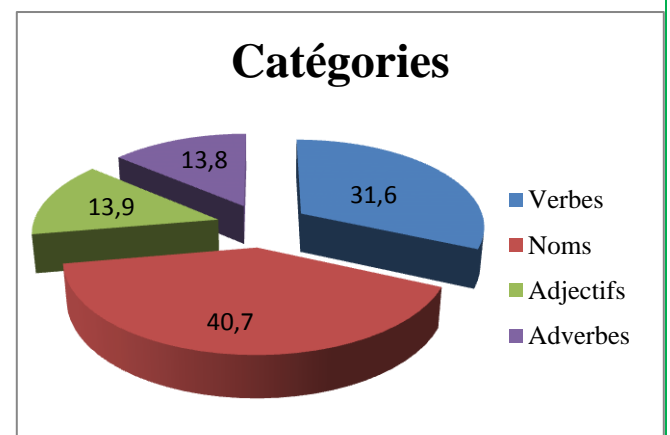
Verbes	1452
Noms	1870
Adjectifs	640
Adverbes	632

Verbes : 31.6 %

Noms : 40.7 %

Adjectifs : 13.9 %

Adverbes : 13.8%



Interprétation Juillet 2010**2-19-4 Langue**

La totalité du lexique des numéros du mois de juillet 2010 relève de la langue française ; il atteint les 97.31%. Le lexique de la langue arabe n'a pas dépassé 3 % avec une absence presque totale de la langue anglaise qui, avec seulement 5 mots, enregistre 0.014%.

2-19-5 Les temps verbaux

La proportion des verbes conjugués au présent de l'indicatif demeure toujours plus grande au niveau du mois de juillet 2010. En effet, 74.2 % des verbes sont conjugués au présent de l'indicatif, 181 verbes ont été conjugués à l'imparfait ce qui représente 21.2 % de la totalité des verbes apparus dans les numéros du mois de juillet 2010. Par contre les verbes conjugués au futur n'ont pas dépassé 5 %.

2-19-6 Catégories

Le tableau numéro trois ainsi que la figure illustrent le nombre des catégories présentes dans tous les numéros du mois de juillet 2010. L'emploi des noms a gardé toujours la première position avec un pourcentage de 40.7 %, celui des verbes aussi avec un pourcentage de 31.6% contrairement au mois de juin l'usage des adjectifs et des adverbes était stable avec un pourcentage de 13.9 % pour les adjectifs et 13.8 % pour les adverbes.

2-20 Mois d'aout 2010

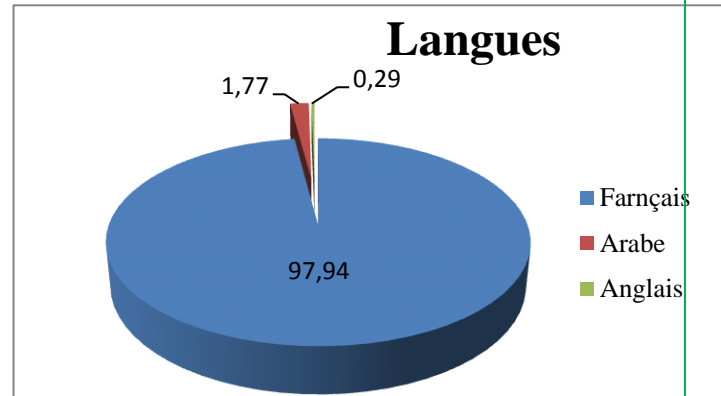
2-20-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3577 mots
Arabe	65 mots
Anglais	10mots

Français : 97.94%

Arabe : 1.77%

Anglais : 0.29 %



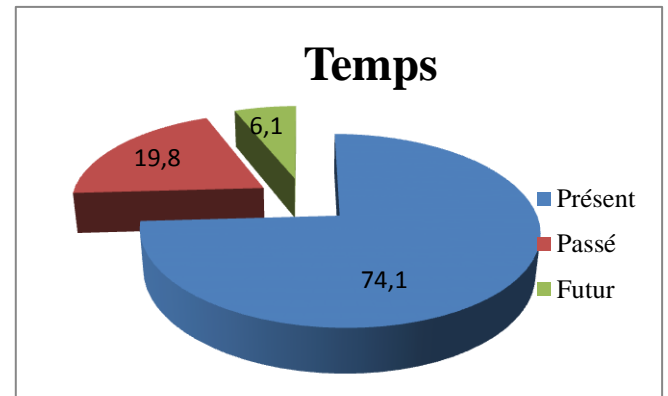
2-20-2 Temps

Présent	732
Passé	196
Futur	60

Présent : 74.1 %

Passé : 19.8 %

Futur : 6.1%



2-20-3 Catégories

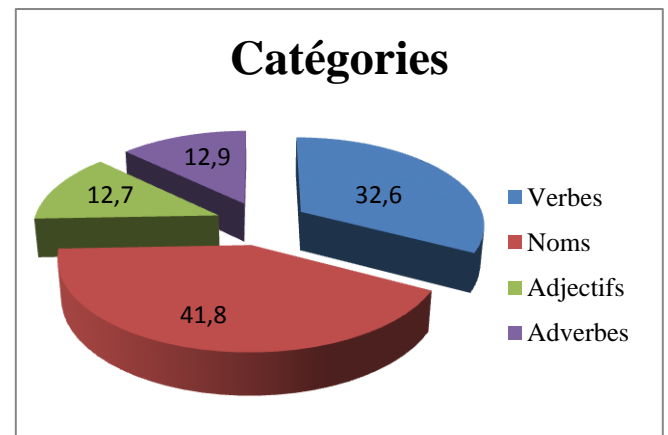
Verbes	1647
Noms	2114
Adjectifs	643
Adverbes	655

Verbes : 32.6 %

Noms : 41.8 %

Adjectifs : 12.7 %

Adverbes : 12.9 %



Interprétation Aout 2010**2-20-4 Langues**

Pendant le mois d'aout 2010, nous n'avons relevé que 10 mots appartenant à la langue anglaise, hormis cette remarque, le classement n'a pas changé. Les mots français représentent 97.94% tandis que la présence des mots arabe n'a pas dépassé 2%.

2-20-5 Les temps verbaux

Les trois temps sont toujours présents comme il a été le cas, d'ailleurs, lors des autres mois. Nous pouvons compter 732 verbes conjugués au présent 74.1 %, les verbes conjugués au passé représentent un pourcentage de 19.8%, tandis que le futur représente toujours une minorité avec un pourcentage de 6.1%.

2-20-6 Catégories

Le même classement avec pratiquement le même pourcentage que celui du mois de juillet est valable pour le mois d'aout 2010. On trouve 32.6%% verbes, 41.8% noms 12.7 % adjectifs et 12.9 % adverbes.

2-21-Mois de septembre 2010

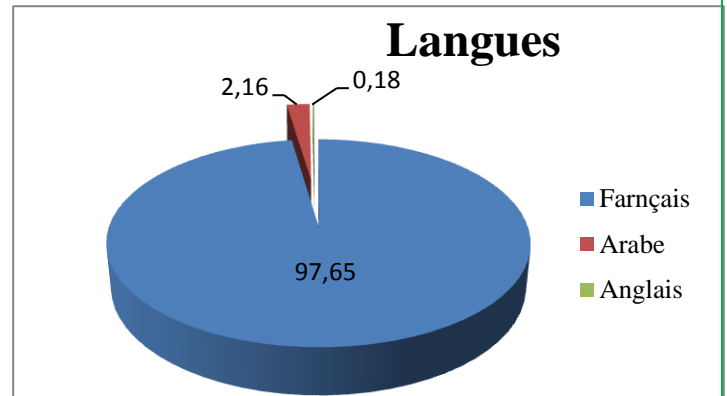
2-21-1Langues

Origine du mot	Nombre
Français	2170 mots
Arabe	48 mots
Anglais	4 mots

Français : 97.65 %

Arabe : 2.16%

Anglais : 0.18%



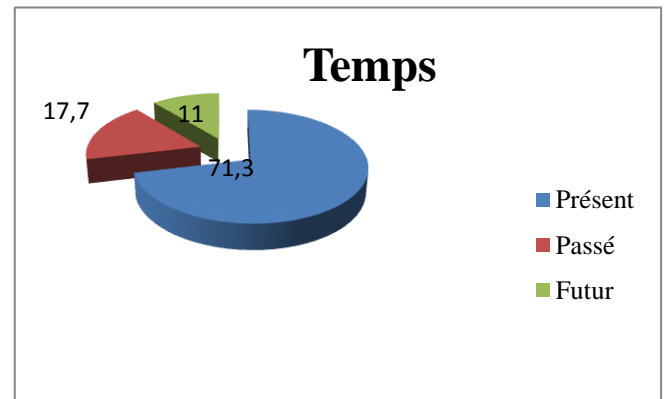
2-21-2 Temps

Présent	454
Passé	113
Futur	70

Présent : 71.3 %

Passé : 17.7 %

Futur : 11.0 %



2-21-3 Catégories

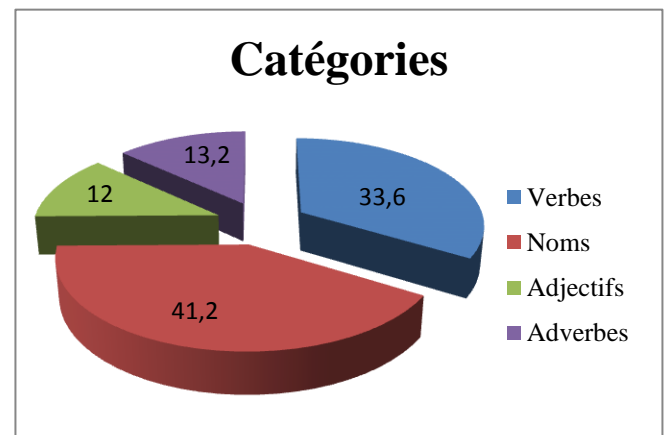
Verbes	1013
Noms	1241
Adjectifs	363
Adverbes	398

Verbes : 33.6 %

Noms : 41.2 %

Adjectifs : 12.0 %

Adverbes : 13.2



Interprétation Septembre 2010**2-21-4 Langues**

Le mois de septembre se caractérise par une baisse du pourcentage des mots d'origine arabe par rapport au mois de d'aout. Nous pouvons en avoir 97.65% français, 2.16% mots d'origine arabe et 0.18% mots d'origine anglaise.

2-21-5 Les temps verbaux

Les temps verbaux les plus utilisés pendant le mois de septembre sont : le présent, les temps passés et le futur. En première position, nous trouvons le présent 71.3%, en deuxième position les temps passés 17.7% et en troisième position le futur 11%.

2-21-6 Catégories

La catégorie des verbes a connu une légère baisse d'emploi par rapport au mois d'aout. Nous pouvons compter 1241 noms soit 41.2 %, 1013 verbes soit 33.6 %, 363 adjectif soit 12% et les 398 adverbes soit 13.2 %.

2-22 Mois d'octobre 2010

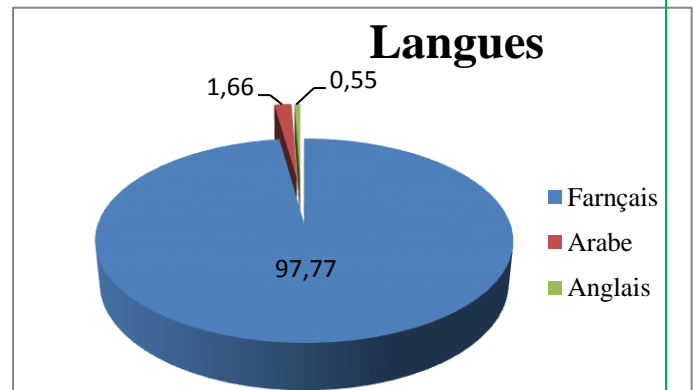
2-22-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3170 mots
Arabe	54 mots
Anglais	18 mots

Français : 97.77 %

Arabe : 1.66%

Anglais : 0.55%



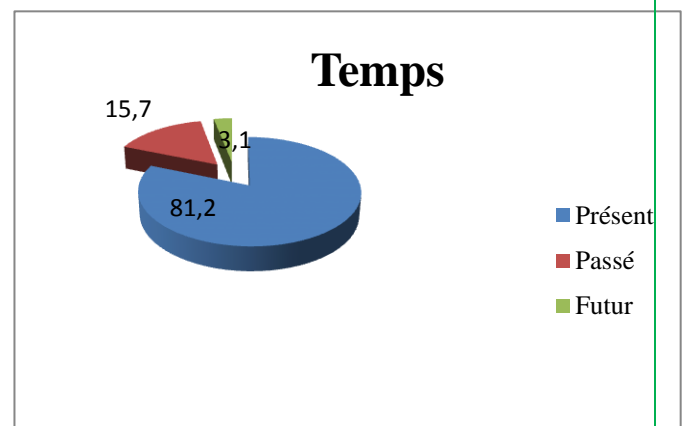
2-22-2 Temps

Présent	759
Passé	147
Futur	29

Présent : 81.2 %

Passé : 15.7 %

Futur : 3.1 %



2-22-3 Catégories

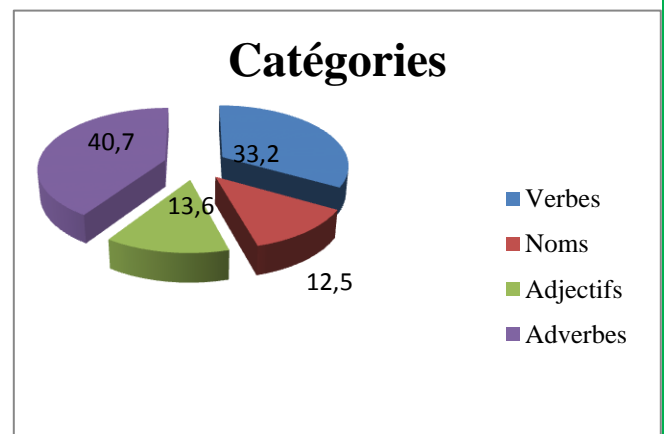
Verbes	1486
Noms	1320
Adjectifs	555
Adverbes	610

Verbes : 33.2 %

Noms : 12.5 %

Adjectifs : 13.6 %

Adverbes : 40.7 %



Interprétation Octobre 2010**2-22-4 Langues**

Le classement relatif au mois d'octobre se caractérise par une légère hausse du pourcentage des mots d'origine arabe par rapport au mois de septembre. Ce changement n'a pas touché le classement global. Nous trouvons 1.66 %, des mots d'origine arabe 0.55 % des mots d'origine anglaise et 97.77 % mots d'origine française.

2-22-1 Les temps verbaux

Le présent a augmenté de 71 % à 81 % les temps passés et le futur n'ont pas changé de position. Le présent 81.2 %, en deuxième position les temps passés 15.7 % et en troisième position le futur 3.1%.

2-22-6 Catégories

La catégorie des verbes a connu une augmentation d'emploi par rapport à celle des noms, ce cas de figuré a été rencontré uniquement pendant le mois d'aout 2009. On compte 1320 .noms soit 12.5 %, 1486 verbes soit 33.2 %, 555 adjectifs soit 13.6 % et 610 adverbes soit 40.7 %.

2-23-Mois de novembre 2010

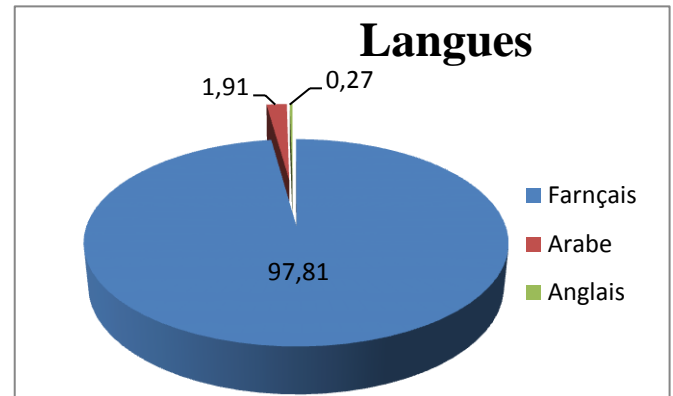
2-23-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3219mots
Arabe	63mots
Anglais	9mots

Français : 97.81 %

Arabe : 1.91 %

Anglais : 0.27 %



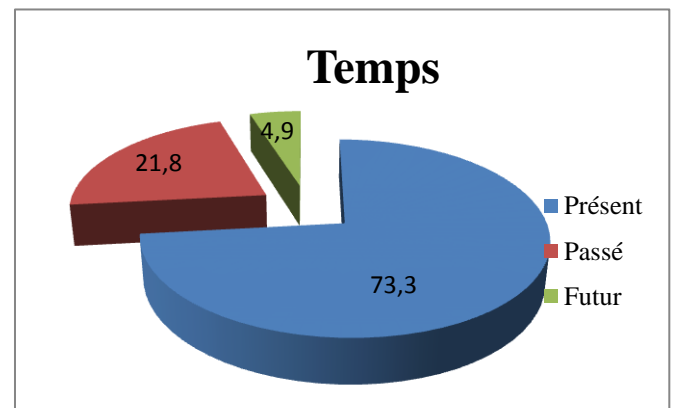
2-23-2 Temps

Présent	730
Passé	217
Futur	49

Présent : 73.3 %

Passé : 21.8 %

Futur : 4.9 %



2-23-3 Catégories

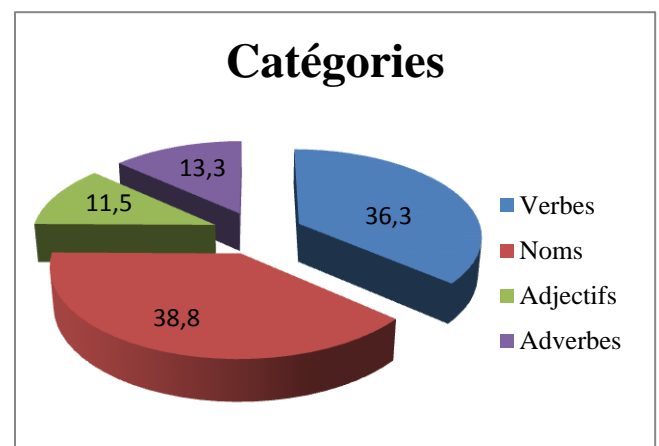
Verbes	1627
Noms	1744
Adjectifs	517
Adverbes	596

Verbes : 36.3 %

Noms : 38.8 %

Adjectifs : 11.5 %

Adverbes : 13.3 %



Interprétation Novembre 2010**2-23-4 Langues**

Nous pouvons remarquer que le même classement des langues a été maintenu durant le mois de novembre 2010 avec une légère baisse du pourcentage du lexique appartenant à la langue anglaise. Français 97.81 %, arabe 1.91 % et anglais 0.27 %.

2-23-5 Les temps verbaux

Le même classement a été constaté durant le mois de Novembre 2010. En effet, l'engouement pour le présent persiste.

2-23-6 Catégories

Le classement valable pour la plupart des mois précédents a été constaté durant le mois de novembre. En effet, la classe des noms a eu la part du lion de notre corpus relatif au mois de novembre. Il est à remarquer que la plupart des emprunts lexicaux appartiennent à la classe des noms.

2-24 Mois de décembre 2010

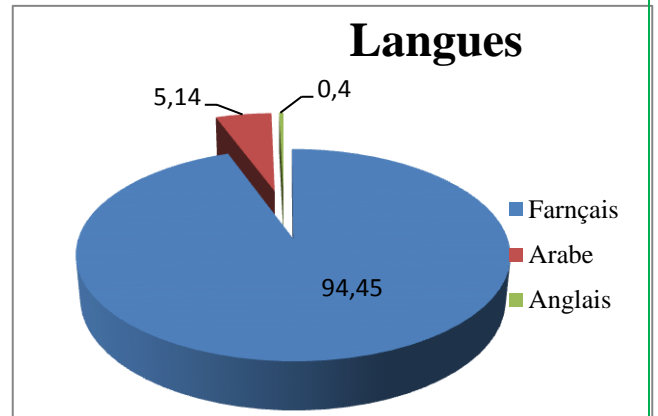
2-24-1 Langues

Origine du mot	Nombre
Français	3302mots
Arabe	180mots
Anglais	14mots

Français:94.45 %

Arabe : 5.14 %

Anglais : 0.40 %



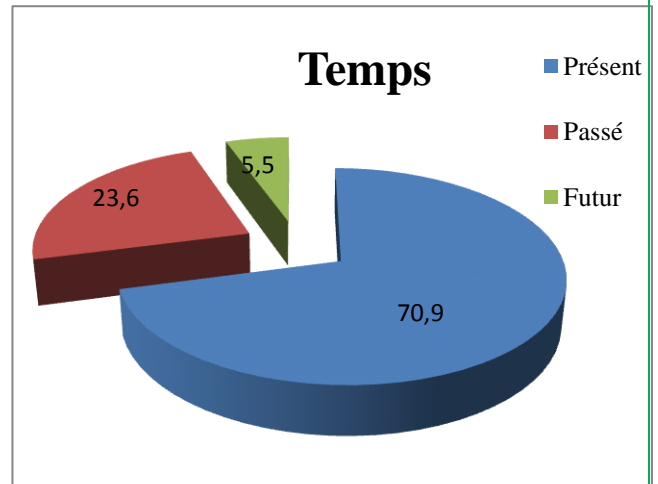
2-24-2 Temps

Présent	617
Passé	205
Futur	48

Présent : 70.9 %

Passé : 23.6 %

Futur : 5.5 %



2-24-3 Catégories

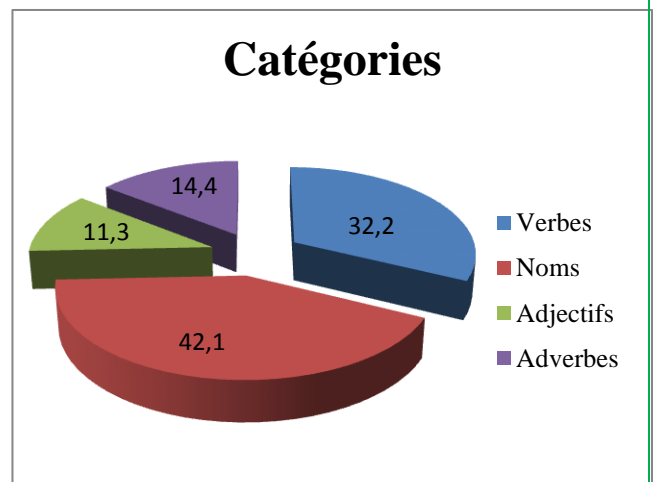
Verbes	1496
Noms	1957
Adjectifs	524
Adverbes	667

Verbes : 32.2 %

Noms : 42.1 %

Adjectifs : 11.3 %

Adverbes : 14.4%



Interprétation Décembre 2010**2-24-4 Langues**

En ce qui concerne la domination des langues durant le mois de décembre 2010, nous avons remarqué que le français maintenu sa place étant donné que cette chronique est censée être éditée en français et dans un journal francophone. Certes, le même classement des langues a été gardé durant le mois de décembre 2010 avec une légère baisse du pourcentage du lexique appartenant à la langue anglaise. Français 94.45 %, arabe 5.14 % et anglais 0.40 %.

2-24-5 Les temps verbaux

Le même classement a été constaté durant le mois de Décembre 2010. En effet, l'auteur de cette chronique a réservé une grande partie de verbes utilisés conjugués au présent de l'indicatif.

2-24-6 Catégories

La catégorie des verbes a connu une légère différence d'emploi par rapport à celle des noms. Nous comptons 1957 noms soit 42.1 %, 1496 verbes soit 32.2 %, 524 adjectifs soit 11.3 % et 667 adverbes soit 14.4 %.

Pour Synthétiser ;

Le lexique de cette chronique peut être considéré, dans sa totalité, comme une langue qui répond aux normes d'écriture journalistique. Pour ce qui est des classes choisies, nous nous sommes focalisés beaucoup plus sur les langues, les temps utilisés et les catégories lexicales les plus présentes dans la formation des phrases. Nous avons remarqué qu'il n'y a pas de langue privilégiée : nous y trouvons une alternance entre le français, l'arabe et même l'anglais, nous avons remarqué des expressions et des éléments appartenant à une langue orale, littéraire et populaire.

Au sujet du contenu linguistique, nous avons relevé une langue avant tout française qui est préconisée dans ce genre de rédaction destinée à un lectorat assez large. Il convient aussi de remarquer la prédominance du lexique d'origine française sur celui des deux autres langues avec de nombreuses mises en situation. Il y'a peu de lexique appartenant à la langue anglaise à l'exception de quelques formules de salutation peu d'éléments y sont proposés.

Pour ce qui est des expressions figées, nous en avons trouvé quelques-unes au début de quelques numéros. Nous relevons également de nombreuses formations néologiques algériennes sur des modèles existants en français. Nous pouvons dire aussi que « *Tranche de vie* » est une chronique quotidienne essentiellement axée sur l'aspect politique, culturel, social et historique avec beaucoup de moqueries, d'ironie, de plaisanterie et de critique. Nous y voyons des sujets modernes qui relèvent de l'actualité et d'autres plus anciens.

D'une façon générale, il convient de rappeler que la stratégie d'écriture choisie dans le cadre de la rédaction de cette chronique n'engage que le chroniqueur lui-même. Toutefois, la nature du lexique sélectionné est toujours subordonnée aux objectifs - politiques sociaux ou même idéologiques - que le journaliste s'est fixé initialement.

Nous avons remarqué un engouement important pour le présent de l'indicatif car le chroniqueur se sert souvent pour raconter des faits. L'usage des noms et des verbes était très élevé, et ce, pour pouvoir former des phrases à la fois nominales et verbales.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que ce chapitre a pour objectif principal de proposer une idée assez claire, d'un point de vue statistique, sur le contenu de chaque numéro présenté dans notre corpus d'étude.

CHAPITRE 3

LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCEDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Introduction

Dans ce troisième chapitre, nous avons choisi de mettre l'accent sur certaines notions relevant de la morphologie. Elles nous permettent de se faire une idée générale sur les mécanismes mis en œuvre dans la formation des lexèmes.

3-1 La morphologie

Hélène Huot considère la morphologie « *comme l'indique le terme lui-même construit à partir de deux mots d'origine grecque, se préoccupe surtout de la forme des mots, dans leurs différents emplois et constructions, et de la part d'interprétation liée à cette forme* » (Huot, 2005 : 8).

Si nous nous basons sur la définition proposée par Hélène HUOT, nous pourrions dire que la morphologie est une discipline qui s'occupe *des petites unités de forme et de sens qui sont des morphèmes*, elle nécessite le recours à des procédés et des règles de formation de lexèmes, autrement dit, c'est une discipline qui a pour objet d'étude les unités de première articulation. Gardes TAMINE J l'a définie comme: « *l'étude des morphèmes et de leur combinatoire* » 1990. Cette définition semble avoir une relation avec celle de B. Fardin (Fardin et F. Kerleroux, 2003, 5) « *l'étude de la relation entre son et sens à l'intérieur du signe de base qu'est le mot* ». Huot (2005), quant à elle, propose une définition globale : « *La morphologie est l'étude de la forme des mots, dans leur différents emplois et constructions, et de la part d'interprétation liée à cette même forme* ». Autrement dit, ces règles de formation du lexique ont une importance capitale dans le processus d'enrichissement du stock lexical des langues vivantes.

La morphologie étudie les lexèmes complexes construits par les moyens de la grammaire, dans chaque langue. Autrement dit, elle a pour objet « *les unités lexicales en tant que leur construction formelle et sémantique ressortit à des procédés spécifiques et met en jeu des unités primitives propres* » (B. Fardin et F. Kerleroux, 2003 : 7).

La morphologie lexicale s'occupe aussi de la construction du lexème et de son étude aussi bien synchronie qu'en diachronie, elle retrace son parcours évolutif et sa présentation à une époque donnée dans le système de langue. Cette branche s'intéresse, plus particulièrement, à la forme et à la structure interne du mot qui est susceptible d'être construit de plusieurs éléments. Elle contribue aussi à la création de nouvelles unités lexicales à travers une certaine logique combinatoire.

3-2 Les unités de la morphologie

Elles sont de trois types : les lexèmes, les affixes et les bases non autonomes.

3-2-1 Les lexèmes

Les lexèmes sont des unités dépourvues des marques flexionnelles. Le lexème peut être simple ou complexe « *c'est une unité lexicale en tant qu'elle est considérée hors de tout emploi dans un contexte syntaxique (syntagme phrase). C'est donc, dans les langues dotées de flexion, l'unité lexicale en tant qu'elle est non fléchie* » (F. Kerleroux, 2003 : 14). Le lexème se caractérise par une forme phonologique, un sens lexical et une catégorie grammaticale. L'ensemble des lexèmes d'une langue constitue son lexique.

Le lexique constitue généralement l'ensemble des mots d'une langue. Certains auteurs font une différence sur le plan théorique entre ces deux termes. Dans le lexique d'une langue, nous avons deux types de mots : exemples : porte, fenêtre, regarder, manger, qui désignent certains aspects de la réalité. Nous les appelons en général des unités lexicales, ou lexèmes. D'autre part, nous avons des mots comme les prépositions (sur, à, de), les conjonctions (si, comme, etc.) qui ne servent pas à désigner des aspects de la réalité, mais qui servent à exprimer certaines relations sémantiques entre les lexèmes. Nous les appelons des unités grammaticales. La langue française comprend ainsi huit catégories de mots, réparties en quatre catégories d'unités lexicales et quatre catégories d'unités grammaticales.

3-2-2 Les affixes

Les affixes sont des unités *infralexématique* qui s'ajoutent à la forme d'un mot pour en modifier le sens ou le statut grammatical. Le terme « affixe » désigne à la fois les préfixes (refaire, défaire) et les suffixes (mangeable, décollage, rapidement). Ces affixes permettent à partir d'un mot, par exemple l'adjectif rapide, de construire un autre mot, par exemple l'adverbe rapidement. Dans le lexique du français les affixes ont une place importante car environ les 2/3 des mots contiennent un affixe.

Ces éléments n'ont pas un statut syntaxique mais participent à la formation des signes linguistiques (F.Kerleroux, 2003).

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCEDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Le tableau présenté ci-dessous regroupe la plupart des affixes les plus usités en langues française et qui servent à proposer de nouvelles unités lexicales et de modifier le sens des autres.

**CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION
NEOLOGIQUE ET EMPRUNT**

Tableau 3.1 : Tableau récapitulatif des préfixes

Préfixes	Signification	Exemple
A, ab, abs	De (l'extraction), loin de, à	
Ad, ac, af, ag, al	Vers, auprès de	Adjacent, adverbe
Ante, ante, anti	Avant, devant/opposition	Antidater, antidote
Bis, bi	Deux fois	Bipède, bisannuel
Circum, circu, circom, circon	Autour	circumterrestre
Com,con,col,cor,co	Avec ensemble	Confondre
En, em,im,in,il ,ir	Dans, en, vers, sur, non	Encadrer, illégal
Extra, for	En dehors de	Extraterrestre, forfait
Inter, intra,intro,int,entre	Entre, parmi, à moitié, dans	Interligne entrouvrir
Mes,mé,mal	Défavorable, négatif	Mécontent, malaisé
Mi,demi,semi,hemi,	Milieu, moitié	Minuit
Ob,op	En face de , opposé à, contre	Opposer
Outre,ultra	Au-delà de	Outrepasser
Par,per	Au travers de	Perforer
Pré	Avant	Préséance
Post	Après	Postérité
Pour, pro	En avant , pour, d'avance	Proéminent
R, ré, re	De nouveau	Réaction, renaissance
Sous, sou, sub, suc	Sous, au dessous	Subalterne, subordonné
Sug,suf,sup		Suffixe
Sus,sur,super	Sur, au dessus, par-dessus	Surexcitation
Trans,tra	Au-delà de	Transatlantique
Tri,tré,ter	Trois	Ticorne
Viec	A la place de A la place de	Vicomte

3-2-3 Les bases non autonomes

Les bases autonomes sont des unités lexicales dotées de capacité référentielle, mais elles sont dépourvues d'autonomie syntaxique. Ce que nous pourrions également comprendre, c'est que le but de la morphologie n'est évidemment pas de traiter tous les phénomènes relatifs à la notion du lexique. Elle s'interroge aussi sur les contenus sémantiques que les langues expriment sous une forme grammaticalement réglée par des procédés qui signalent le statut morphologiquement construit des unités.

3-3 Distinction entre la morphologie dérivationnelle ou constructionnelle et la morphologie flexionnelle.

La morphologie constructionnelle et flexionnelle se prêtent respectivement à deux missions distinctes : la première s'occupe de la forme interne du mot, elle contribue à la formation du lexique en utilisant différents mécanismes de combinaison tels que la dérivation et la composition et la seconde étudie les variations que le lexème subit selon sa fonction dans la phrase comme confirme Fardin : « *décrire les variations de formes corrélées à des variations de sens qui se manifestent dans les mots lors de leur emploi dans les énoncés* » (B.Fardin 2003 : 5). Donc, il s'agit essentiellement de distinguer les éléments issus des processus de flexion (les mots grammaticalisés) et ceux issus des processus de dérivation (les lexèmes). Il faut signaler que la morphologie flexionnelle et constructionnelle « *ont en commun d'étudier les phénomènes linguistiques qui donnent une forme aux catégories* ».

3-4 Le mot fléchi

Un mot fléchi se compose d'un radical avec une ou plusieurs désinences (temps, personne, nombre, genre pour les noms, le mode pour les verbes). Il faut signaler que la flexion ne modifie pas la catégorie de la base à la quelle elle s'adjoit :

- Le directeur est compétent —→ Det+N+V+Adj
- La directrice est compétente —→ Det+N+V+Adj
- Les directeurs sont compétents —→ Det+N+V+Adj

Au niveau de la conjugaison d'un verbe la flexion se combine avec toutes les bases d'un même type, autrement dit, toutes les bases verbales, par exemple, se combinent avec les morphèmes flexionnels de la conjugaison.

- Je mange une pomme

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

- Tu mangese une pomme
- Il manget une pomme
- Nous mangeons une pomme
- Vous mangez une pomme
- Ils mangentent une pomme

Ce que nous pouvons aussi signaler c'est que la fonction principale d'une flexion est d'indiquer les rapports que la base entretient avec la phrase où elle est employée. Autrement dit, les morphèmes flexionnels véhiculent un signifié grammatical.

3-5 Le mot construit

Les mots construits sont formés de deux morphèmes et ont été constitués selon plusieurs procédés de formation, autrement dit, c'est un mot dérivé qui se compose d'un radical et des affixes (la dérivation, la composition). Selon Corbin, (D. Corbin 1991 : 17) un mot est considéré comme construit que s'il remplit les conditions suivantes :

« 1 les constituants de sa structure morphologique profonde doivent tous être caractérisables et associables à un sens de façon reproductible (...).

2 son sens prédictible et sa structure morphologique profonde doivent être compositionnels l'un par rapport à l'autre (...).

3 les éventuelles distorsions entre sa structure morphologique profonde et sa forme apparente ou entre son sens prédictible son sens lexicalisé doivent être explicables par des mécanismes réguliers permettant de passer l'un à l'autre. »

Nous pouvons comprendre que ce qui caractérise le mot construit ce n'est pas le fait qu'il soit constitué de plusieurs éléments de type lexical mais qu'il soit produit par l'application d'une règle de construction de mot.

Dans ce sens, Hélène HUOT illustre et souligne que : *« ces unités lexicales sont constituées d'une suite de sons sécables, c'est-à-dire qu'il est possible de segmenter en plusieurs éléments que l'on peut retrouver dans d'autres mots du lexique. Si l'on considère les unités lexicales :*

Lavage

Enseignement

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Contraction

Pierreux

Il apparaît que chacune d'entre elles peut être segmentée en plusieurs éléments distincts (séparés conventionnellement par le signe +) sans que l'on tombe pour autant dans la seconde articulation.

Lav+age

Enseigne+ment

Contact+ion

Pierre+eux

En effet si l'on oppose lavage à d'autres unités lexicales, également segmentales, telle que lav+eur ou batt+age, on peut déduire à partir des segments qu'ils ont en commun :

Qu'une partie de l'interprétation partagée par lav+age et lav+eur est liée à l'élément lav -, qui porte l'idée de « nettoyer avec un liquide »

Qu'une partie de l'interprétation partagée par la+age et batt+age est liée à l'élément --age, qui porte l'idée de « action de laver » (laver ou battre) » (Huot, 2005 : 22-23).

3-6 Les procédés de formation de mots

En français, nous avons remarqué qu'il existe des mots qui ont été construits à partir des mots empruntés aux langues les plus proches et avec lesquelles le français était en contact perpétuel. Leur élément a été aussi réemployé dans de nouvelles combinaisons. Ces mots sont construits par les différents procédés de formations (composition dérivation).

3-6-1 La dérivation

La dérivation comme processus est définie comme l'adjonction de deux termes dont l'un est appelé base et l'autre dérivé. Pour décrire un schéma de formation dérivationnelle, nous sommes contraints de préciser la catégorie du dérivé, la catégorie de la base et le sens du dérivé. Autrement dit, il s'agit d'un procédé de formation de nouvelles unités lexicales à partir d'une base qui existe déjà dans la langue. Ce procédé de formation contribue à l'enrichissement du stock lexical de la langue

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

française. En français, nous reconnaissons la dérivation affixale, la dérivation régressive et la dérivation impropre.

3-6-2 La dérivation affixale

La dérivation affixale est marquée, morphologiquement, par l'ajout d'un ou de plusieurs affixes (préfixe ou suffixe) à un morphème (appelé base). Il faut noter qu'il existe une différence importante entre le préfixe et le suffixe. Le premier précède le radical tandis que le second le suit, le préfixe ne modifie pas la classe grammaticale du mot, autrement dit le dérivé par préfixe appartient à la même classe que le radical exemple : refaire, défaire, parfaire (verbes) ou engagement, désengagement (noms).

3-6-2-1 La préfixation

C'est l'adjonction d'un préfixe (morphème non libre) devant la base pour en changer le sens. La plupart des préfixes répertoriés selon la conception traditionnelle sont issus de préfixes latins par emprunt pour les besoins de la langue savante.

Il est important de signaler que l'emploi des préfixes véhicule une valeur déterminée : le préfixe (dé / dés), l'idée de privation exemple désespoir, désespérer, dégoût.

Le préfixe contre, l'opposition exemple : contredire

Certains préfixes ont un sens précis, c'est le cas du préfixe (pré, qui signifie dans tous les mots qu'il sert à former (avant) du latin *parae* exemple : préavis, prédisposer, préhistoire, prémolaire, prénatal) dans certains cas, il semble que la déperdition du sens d'un suffixe accompagne l'affaiblissement puis la perte de l'aspect de la dérivation, lorsque le radical du mot a perdu son autonomie, c'est le cas du préfixe *-re* dans regarder, réjouir, recueillir, rencontrer, renifler.

3-6-2-2 La suffixation

Le suffixe est un affixe postposé au radical auquel il est lié. Les suffixes ont une fonction particulièrement sémantique dans la mesure où l'ajout du suffixe entraîne le changement de sens. Nous distinguons d'une part les suffixes flexionnels ou désinentiels, qui forment les marques casuels, celles du genre et de nombre de la flexion du nom, et les marques de temps, de nombres et de personnes des verbes, « *ils sont porteurs d'indication d'ordre grammatical (genre, nombre, personne, temps, mode), tels que :*

-s, qui indique le pluriel, dans les Noms et les Adjectifs

-e, qui marque le féminin dans les Adjectifs

Et toutes les terminaisons propres à la conjugaison des verbes. Ces suffixes se trouvent toujours tout à fait en fin de mot, après ceux que l'on dérivationnels, et ils se succèdent dans un ordre contraint. » (Huot, 2005 : 30).

D'autre part les suffixes dérivationnels qui servent à former de nombreux termes à partir des radicaux. L'addition d'un suffixe à un mot change très souvent sa catégorie grammaticale mais ne change pas fondamentalement sa signification. En effet, selon Hélène HUOT « *la plupart d'entre eux comportent un son vocalique (soit à l'initiale du suffixe soit après un son consonantique), et ils contribuent donc à allonger d'une syllabe par rapport au radical les mots où ils apparaissent* ». (Huot, 2005 :29) De ce fait l'addition d'un suffixe permet de former :

Des noms

- à partir d'un autre nom exemple : fille fillette
- à partir d'un adjectif exemple : beau beauté
- à partir d'un verbe exemple : écouter écouteur

Des adjectifs

- à partir d'un adjectif exemple : rouge rougeâtre
- à partir d'un nom exemple : nature naturel
- à partir d'un verbe exemple : venger vengeur

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Des verbes

- à partir d'un autre verbe exemple : tirer tirailler
- à partir d'un nom exemple : fleur fleurir
- à partir d'un adjectif exemple : noir noircir

Des adverbes

- à partir d'un adjectif exemple : vrai vraiment nous pouvons aussi faire la différence entre :

Les suffixes des noms : qui peuvent exprimer :

- Une action baignade, causerie, élevage
- Le résultat d'une action : trouvaille, fleuriste un état esclavage, servitude
- Une quantité, un caractère menteur affreux
- Une capacité une possibilité buvable éligible soluble
- Les suffixes des verbes qui peuvent exprimer un et verdoyer

Certains suffixes ont un sens précis comme le suffixe « ible » qui exprime l'idée de possibilité de capacité exemple: nuisible, lisible, visible, sensible.

Les dérivés en « *isme* » et « *iste* » ont envahi tous les domaines et servent à désigner non seulement une doctrine ou une école, mais toute attitude systématisée : exemple : fractionnisme, objectivisme le suffixe « *iste* » tend même à supplanter les suffixes « *eur* » pour la formation des noms de métier exemple : maquettiste.

Aussi constatons-nous que le préfixe et suffixe peuvent s'associer pour former des dérivés exemple utilisé, utilisable inutilisable réutilisable.

3-6-3 La dérivation impropre ou (la conversion)

C'est l'un des procédés de formation qui permet le changement de la catégorie grammaticale sans changement de forme et sans l'ajout d'un affixe. La conversion permet, donc, d'obtenir un lexème d'une catégorie à partir d'un lexème d'une autre catégorie. Le tableau ci-dessous nous propose quelques exemples :

**CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION
NEOLOGIQUE ET EMPRUNT**

Tableau 3.2 : Tableau récapitulatif des exemples (Bases (Nom), dérivé (adjectif))

Base (nom)	Dérivé (adjectif)
Orange	Orange
Marron	Marron
Base adjectif	Dérivé nom
Calme	Calme
Sérieux	Sérieux
Base pronom	Dérivé nom
Moi	Le moi
Ça	Le ça
Rien	Un rien
Base adverbe	Dérivé nom
Pour	Le pour
Contre	Le contre

3-6-4 La dérivation régressive (inverse)

Elle se fait par le retrait d'un suffixe car il est possible qu'un mot nouveau soit obtenu à partir d'un mot existant non pas par l'adjonction d'un élément mais par la suppression. Généralement, un suffixe final indiquant l'appartenance à une catégorie est opté pour obtenir un mot relevant d'une autre catégorie grammaticale.

Accorder	Accord
Attaquer	Attaque
Visiter	Visite
Refuser	Refus
Chanter	Chant

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Ce qui pose problème au niveau de ce type de dérivation est le fait qu'elle se situe sur un plan diachronique car il est difficile, parfois, de déterminer qui est venu en premier le verbe ou le nom.

Exemples :

*Somnolence et somnolent sont des mots du XIV^{ème} siècle emprunté au latin *somnolentia* et *somnolentus*, *somnoler* est dérivé XIX^{ème} siècle.*

Il existe deux adjectifs tirés au XII^{ème} siècle de noms communs hérités du latin :

Châtain vient du nom une châtaigne, car il décrit une couleur de cheveux ressemblant à celle de ce fruit.

Violet vient du nom une violette

3-6-5 La dérivation parasynthétique

Elle est définie comme le mode de formation qui permet l'adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe.

Exemple : encablure, dérivé de câble.

Au niveau de la dérivation parasynthétique, nous ne pouvons supprimer ni le préfixe ni le suffixe seul nous ne trouvons ni *encabler*, ni *encable*, ni encore *cablure*⁵.

Exemple :

Préfixation

- Composer et décomposer

Suffixation

- Décomposer et décomposable

Il y a plusieurs étapes successives dans la dérivation :

⁵ Nous pouvons rencontrer, en français, des mots qui comportent un préfixe et un suffixe sans pour autant être des parasynthétiques, autrement dit, la préfixation et la suffixation ne sont pas simultanées mais successives.

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Exemple 01 :

Étape 0 : Composer

Étape 1 : Dé +composer

Étape 2 : Décomposer+ able

Exemple 02 :

Étape 0 : initiale : base rage (substantif)

Étape 1 : suffixation rager (dérivé verbal)

Étape 2 : préfixation enrager (dérivé verbal)

Mais dans le second cas,

Exemple 03

Étape 0 : initiale : base bourgeois (substantif)

Étape 2 : suffixation +préfixation : (simultanées) embourgeoiser (dérivé verbal)

Nous avons remarqué qu'au niveau du second cas la première étape a été complètement sautée.

3-6-5 Les structures formelles du vocabulaire français

La composition, les locutions, les abréviations, les sigles, les mots étrangers

3-6-5-1 La composition

La composition est un procédé qui permet de former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots comme : autoradio et pomme de terre. Ce processus se réalisera à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir eux-mêmes une autonomie dans la langue. Pour caractériser la dérivation et la composition, nous allons servir du critère de l'autonomie des formants introduit par F. Neveu (2004).

« On appelle *formants* en morphologie des éléments constitutifs du signifié des unités grammaticales. Le comparatif, le passif, le présent, etc. sont ainsi des formants grammaticaux servant à spécifier le fonctionnement des formes de mots au moyen de règles. Les formants peuvent être amalgamés dans un signifiant unique. C'est, par exemple, en français, le cas de je, signifiant auquel sont associés les formants [pronom personnel/personne 1/singulier]. Par distinction avec *morphème*, qu'il utilise pour identifier des éléments de signification, Louis Hjelmslev (essais linguistiques, 1959) réserve le terme formant à la désignation matérielle de ces éléments » (Neveu, 2004)

Les composés sont formés de deux formants autonomes c'est-à-dire même des mots s'ils sont tronqués : brosse à dents. Contrairement aux dérivés affixaux qui sont formés avec un mot base ou radical et un élément non autonome : re-porter.

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Les mots composants peuvent correspondre à des mots graphiques sans être des unités lexicales : *laps* (*laps de temps*), ou aussi *anthropologue* (*anthrope*) et (*logue*) ne se rencontrent pas seuls, ils sont considérés comme des mots graphiques mais ne constituent pas des unités autonomes de la langue française. A l'inverse, certains composants sont des unités lexicales sans être des unités graphiques comme : *xénophobe*.

3-6-5-2 La composition savante

Les composés savants sont formés d'éléments non autonomes empruntés au grec ou au latin, autrement dit, c'est la fusion de bases grecques ou latines avec addition éventuelle d'un suffixe (ie/iste). Cottez (1985) distingue trois types de composés savants : emprunt, adaptation et création.

Exemples :

- Démocratie est un composé savant formé de « dêmos » le peuple + « cratein cratie » (pouvoir.). Exemples : de composés grecs
- Anthropologie/ cryptogame/ topographie

Exemples de composés latins

- Apiculture/ viticole/ multicolore.

3-6-5-3 La composition populaire

Les mots composés comportent des mots qui ont une existence autonome. Graphiquement, le mot composé se présente sous différentes formes, il peut être soudé, lié par un blanc ou par un trait d'union. Les constituants d'un mot composé donnent lieu à une nouvelle unité de sens différente de celle de ses éléments pris isolément.

- D'un point de vue morphologique

Un composé est un groupe de mots (syntagme) qui se caractérise par :

- Sa catégorie qui indique sa distribution dans la phrase
- La catégorie des constituants

Un mot composé se distingue du syntagme non lexicalisé de même structure par plusieurs propriétés morphosyntaxiques :

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

- Par des particularités morphosyntaxiques internes,
- Par des marques morphosyntaxiques et sa distribution dans la phrase,
- Par la distribution dans la phrase uniquement,

Le contexte et l'usage décident si nous mettons un trait d'union ou non ou nous les collons ou non, par exemple un groupe avec préposition ne prend pas un trait d'union : une salle à manger, une chambre à gaz, machine à écrire mais arc-en-ciel.

Au niveau syntaxique, ces expressions fonctionnent comme des mots uniques, avec une seule fonction. Nous expliquons la nature grammaticale originelle de chaque élément ainsi que la catégorie à laquelle nous aboutissons.

- Exemple *un va et vient* = deux verbes coordonnées qui donnent un nom commun.

Au niveau morphologique, c'est-à-dire, l'orthographe l'accord dépend de l'origine des constituants, exemple un passe-partout et dépend du sens.

- Exemple, *gratte-ciel*.

Au niveau sémantique, les constituants forment une unité de sens nouvelle différente de celle des éléments pris isolément.

3-6-5-4 Les types grammaticaux de composition

Les mots composés proprement dits se répartissent en noms composés, adjectifs composés, verbes composés, adverbes composés et mots de relation composés.

- **Les noms**

Nous les classons par nature grammaticale à partir du lien qui unit les composants.

Exemple :

- Nom + nom : *chou-fleur, porte-fenêtre*.
- Nom + préposition + nom : *pomme de terre moulin à vent*.

- **Les adjectifs qualificatifs**

Exemple :

- Sourd-muet court- vetu bon marché dernier-cri.

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

➤ **Les pronoms**

Exemples :

- Celui-ci
- Quelqu'un
- N'importe qui

➤ **Les verbes**

- Avoir- peur
- Avoir chaud

➤ **Les adverbes**

- Dorénavant
- Néanmoins
- Cependant

3-6-5-6 Les recomposés

Nous parlons de recomposés composés savants pour les unités complexes formées par recours à une base non autonome. Autrement dit, un de leurs radicaux composants au moins n'existe pas dans la langue à l'état isolé, c'est un radical d'origine latine, grecque, ou bien c'est un radical français éventuellement empruntée, autrefois, à une langue étrangère. Nous distinguons les recomposés classiques et les recomposés modernes.

3-6-5-7 Les recomposés classiques

Les recomposés classiques appartiennent au lexique spécialisé des sciences et des techniques. Le préfixe désigne la science ou la technique, exemple *philologie*, les suffixes « e » ou « iste » désignent le savant ou le technicien, exemple : *pédagogue biologiste*.

3-6-5-8 Les recomposés modernes

Ils se forment à l'aide des radicaux divers dont la voyelle finale est « o » à la manière des recomposés grecs, ou (i) à la manière des composés latins anglais. Exemples : *Franco-russe, germano-anglais, afro-asiatiques, socioprofessionnel*. L'orthographe des recomposés ne pose pas de difficultés puisqu'elle est conforme aux règles qui ordonnent l'orthographe des mots simples et dérivés. La production des composés et recomposés varie avec le niveau du vocabulaire mais, généralement, dans le lexique courant leur proportion est faible.

3-6-5-9 Les locutions

La locution est une manière de dire constituée d'un ensemble de mots qui a le caractère d'expression figée et dont les formes lexicalisées comportent plus de trois éléments. Alain Rey propose la définition suivante : « Une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntactiques de manière à assumer la fonction d'intégrant (au sens de Benveniste) » (Rey, 1973 : 98).

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Martin, quant à lui, précise : « [...] *la locution est un syntagme figée, situé au-delà du mot et en deçà de la phrase figée.* » (Martin 1997: 292). Les locutions peuvent être des :

- Locutions verbales (rendre grâce, demander pardon, rendre compte, chercher noise).
- Locution nominale : (le qu'en-dira-t-on, pétition de principe, force de frappe)
- Locutions adjectives (bleu-ciel, vert pomme, aigre-doux)
- Locutions adverbiales (au fur et à mesure, sans coup férir, à l'improviste)
- Locutions prépositives (à la place de, à l'insu de, autour de)
- Locutions conjonctives : (afin que, de même que)
- Locutions interjectives : (nom de dieu)

Les locutions occupent une position intermédiaire entre les mots composés et les syntagmes libres. Ce qu'il faut retenir, c'est que les locutions différencient des mots composés par le fait que l'un de leurs constituants est une expansion de l'autre.

3-6-5-10 Les abréviations

L'abréviation permet d'exprimer une unité linguistique par un autre signifiant tronqué surtout quand il s'agit des mots et des locutions multi syllabiques. Ce processus est plus fréquent dans l'usage personnel et dans la pratique de la prise des notes. Elle consiste à amputer un mot pour n'en conserver que les premières lettres ou syllabes nécessaires à sa reconnaissance.

Les abréviations touchent souvent les mots composés et les unités linguistiques jugées comme trop longues. Apocope et aphérèse constituent un mode d'abréviation. Il s'agit tout simplement de la troncation à droite exemple : *promo* /*promotion* et à gauche, exemple : *car*/ autocar. L'apocope est à l'origine de plusieurs dénominations courantes.

Exemples :

- *Photo* pour photographe
- *Expo* pour exposition
- *Promo* pour promotion
- *Prof* pour professeur
- *Bac* pour baccalauréat

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

- *Interro* pour interrogation

Le processus de l'aphérèse⁶ n'est pas très fréquent elle concerne des unités en nombre réduit.

Exemples :

- *Car* pour autocar
- *Bus* pour autobus

3-6-5-11 La siglaison

Les sigles sont des dénominations formées de lettres initiales de leurs éléments initiaux, exemples : F.L.N et A.N.S.E.J. ils peuvent appartenir à la langue courante ou aux langages spécialisés l'utilisation des sigles touche plusieurs domaines : l'administration, les partis politiques, les syndicats, le commerce, les sciences et techniques, etc. Ils sont en majuscules et suivis d'un point. Ils se prononcent de façon alphabétique. Certains sigles se prononcent de façon syllabaire exemple : OTAN, UNESCO, nous les appelons des acronymes.

Voici quelques sigles :

Sigle	Signification
-------	---------------

⁶ Aphérèse, apocope et syncope

L'aphérèse, l'apocope et la syncope sont des procédés d'abrègement qui consistent à retrancher une partie d'un mot (phonèmes, lettres ou syllabes). Ces procédés sont utilisés à l'oral et à l'écrit, dans la langue courante ou familière. Ils le sont aussi dans la langue littéraire, où ils permettent notamment de rendre plus fidèlement l'oral ou de respecter les contraintes de la versification. À l'écrit, l'omission d'une partie de mot est parfois marquée par l'emploi d'une apostrophe.

L'aphérèse désigne la chute au début d'un mot de phonèmes, lettres ou syllabes. Ce procédé est surtout utilisé dans la langue parlée, ou dans certains contextes à l'écrit, où il souligne la familiarité du discours. On l'associe notamment au langage enfantin, à la langue argotique et à la production de diminutifs de prénoms.

L'apocope est le procédé qui consiste à supprimer la fin d'un mot (phonèmes, lettres ou syllabes). Dans la langue courante ou familière, il sert notamment à créer des mots courts résultant de la troncation de mots plus longs, comme *auto* (automobile), *photo* (photographie), *maths* (mathématiques), *ciné* (cinéma), etc. L'apocope, dans la langue littéraire, est principalement employée pour adopter le rythme de la langue parlée; un exemple courant est l'omission du *e* final muet non élidable (c'est-à-dire celui qui est devant une consonne) de certains mots.

http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4081 consulté le : 19/02/2015

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

FLN	Front de libération national
UNIIA	Union nationale de la jeunesse algérienne
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale

3-7 Les relations lexicales

3-7-1 La Synonymie

Nous pouvons dire que deux termes sont synonymes quand ils peuvent être remplacés dans un énoncé sans pour autant toucher au sens global de la phrase. Nous dirons, donc, qu'un synonyme est un mot « *de sens identique, ou très voisin, d'un autre, au moins dans certains emplois* ». Autrement dit, les synonymes sont des mots ou des expressions qui différencient par leur composition phonologique mais qui ont la même signification. Dans certains cas, les synonymes ne sont pas complètement identiques, ils sont échangeables car de nombreuses nuances les distinguent, notamment, les variations diatopiques, diachroniques et diastatistiques.

Exemples :

Un nom à pour synonyme un autre nom

- Exemple : Beauté = charme = splendeur

Un adjectif à pour synonyme un autre adjectif :

- Exemple : Prodigieux = formidable

Un verbe à pour synonyme un autre verbe

- Rattraper = récupérer

3-7-2 L'antonymie

Nous appelons un antonyme deux mots de sens contraire, l'antonyme appartient généralement à la même catégorie grammaticale que le mot qu'il remplace. Ils peuvent se ranger en trois espèces :

- Les contradictoires, c'est-à-dire l'un se définit par la négation de l'autre sans un autre terme intermédiaire, *vivant-mort*.

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

- Les contraires sont des mots qui se placent aux deux extrêmes d'une échelle d'évaluation ; *chaud froid. beau laid.*
- Les inverses ou réciproques sont des mots qui impliquent deux notions complémentaires ou mutuelles mais inversés : *acheter-vendre.*

Il convient de signaler que l'antonymie permet de créer des antonymes à travers un stock considérable de morphèmes en faisant appel à des préfixes ou d'autres éléments de composition.

Exemples

Un nom à pour antonyme un autre nom

- Exemples : Beauté laideur, Gentillesse méchanceté

Un adjectif à pour antonyme un autre adjectif

- Exemple : Riche pauvre

Un verbe à pour antonyme un autre verbe

- Exemple : Croître décroître

3-7-3 La polysémie

Un signifiant est dite polysémique s'il peut avoir plusieurs sens différents à une époque donnée. L'expression « sens différents » à son tour a plusieurs acceptions. Cela implique, d'une manière ou d'une autre, de faire appel à une compétence des sujets parlants pour juger de la proximité sémantique d'expressions linguistiques. La sémantique traditionnelle distingue entre sens propre et sens figuré. Au propre, la « clé » est considérée comme un instrument servant à ouvrir, ou à fermer une serrure ; tandis que nous parlons, au figuré souvent de la clé d'un problème.

3-7-4 L'homonymie

Les homonymes sont des mots qui ont la même forme phonique mais se différencient par leur sens. Les homonymes peuvent appartenir à la même catégorie grammaticale ou à des catégories grammaticales différentes. Les homonymes sont souvent des homophones et des homographes c'est-à-dire ils s'écrivent et se prononcent de la même façon exemple : louer « vanter » et louer « donner un bail ». Nous pouvons distinguer, les homonymes partiels qui se différencient par le sens ainsi

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

que la classe grammaticale exemple : vers et verre , chaire et cher , et des homonymes absolus , qui appartiennent à la même classe grammaticale exemple voix et voie .

Exemples :

Selon la classe grammaticale

- Verre (nom) vers (préposition) vert adjectif

Selon le genre

- La mousse / le mousse

Selon l'étymologie

- Louer un appartement
- Louer la conduite d'un ami

Selon le contexte

- Elle est mère de cinq enfants
- Elle est maire de sa ville

La différence entre polysémie et homonymie⁷

Dans ce qui suit, nous allons proposer sommairement la différence qui existe entre la polysémie et l'homonymie. En effet, l'homonymie s'intéresse aux signifiants, en soulignant qu'ils sont semblables. Par contre, la polysémie se focalise sur les signifiés, en soulignant qu'ils sont différents.

Si dans la polysémie, nous avons affaire à un seul élément qui a plusieurs sens, cela revient à dire que nous avons affaire à un seul et même signifiant auquel sont associés plusieurs sens. Dans ce cas, la polysémie d'un élément de langue ayant deux sens.

Dans l'homonymie, nous avons plusieurs éléments de langue qui ont le même signifiant. Si nous sommes en présence de plusieurs éléments différents et non d'un seul, c'est parce qu'ils ont des sens différents. Mais, puisque les deux signifiants sont

⁷ Cette différence entre polysémie et homonymie a été tirée d'un cours proposé aux étudiants de première année master à l'université d'Adrar.

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

identiques, nous avons finalement affaire à un seul et même signifiant qui a un sens 1 et sens 2.

Nous constatons que nous aboutissons à la même représentation que pour la polysémie. Donc, si nous abordons la question à la fois sous l'angle du signifiant et du signifié, et si l'on s'en tient aux définitions sommaires précédentes, nous voyons que la polysémie comme l'homonymie désignent une même situation où un signifiant est associé à plusieurs sens.

Quelle est alors la différence entre la polysémie et l'homonymie ?

Pour répondre de façon convenable à la question, nous devons être plus précis sur la dimension sémantique du problème. Pour y voir plus clair, prenons un exemple illustrant chaque cas. Pour la polysémie, prenons l'exemple de pied. Parmi ses différents sens, intéressons-nous à ceux illustrés dans les deux phrases suivantes :

- a) Mohamed a mal aux pieds
- b) Cette table a quatre pieds

Avant d'aller plus loin, il nous faut introduire un nouveau terme : contexte. Ce mot a de multiples définitions en linguistique selon les théories et les domaines d'études. Sans entrer dans une analyse sémantique détaillée, nous pouvons proposer les descriptions suivantes des deux sens du mot pied :

Sens 1 :

- Partie du corps humain
- Servant à le soutenir,
- Et par laquelle il repose sur le sol

Sens 2 :

- Partie d'un objet
- Servant à le soutenir,
- Et par laquelle il repose sur le sol

Pour l'homonymie prenons l'exemple de baie. Ce signifiant est associé à deux sens différents dans les deux contextes suivants :

- c) j'aime beaucoup les myrtilles, ce sont des baies savoureuses
- d) la lumière entrain dans le salon par une grande baie vitrée

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

Là encore, sans entrer dans une analyse sémantique détaillée, nous pouvons décrire le sens de ces deux homonymes de la façon suivante :

Sens 1 :

- Fruit
- Charnu
- Sans noyau
- Qui a des graines

Sens 2 :

- Large ouverture
- Pratiquée dans un mur
- Servant de fenêtre ou de porte

Pour chacun de ces exemples, pied et baie, nous avons affaire à deux sens différents associés à un même signifiant. La distinction entre polysémie et homonymie se joue dans la nature de la différence entre chacun de ces deux sens. Nous comparons les propriétés sémantiques pour chacun des sens 1 et 2 de pied ; puis les sens des homonymes en c) et d). En a) et b), certaines propriétés sémantiques des sens 1 et 2 sont identiques (« servant à le soutenir »), alors qu'entre c) et d), il n'y a aucune propriété sémantique identique. La polysémie et l'homonymie se distinguent donc par le degré de différence entre les différents sens associés au signifiant :

- dans le cas de la polysémie, les divers sens ne sont que partiellement différents;
- dans le cas de l'homonymie, les divers sens sont totalement différents.

En d'autres termes, nous parlerons de polysémie lorsque les divers sens du mot partagent au moins une propriété sémantique. Il y a donc un ou plusieurs points communs entre ces différents sens. Nous parlerons d'homonymie lorsque les divers sens ne partagent aucune propriété sémantique. Dans ce dernier cas, il n'y a aucun point commun entre les différents sens.

3-7-5 L'hyponymie

Les deux relations d'hyponymie et d'hyperonymie sont utilisées dans les définitions. Cette relation sémantique qui concerne le sens des mots est rapprochée de la relation du genre et de l'espèce qui concernent les relations entre les choses. Le nom

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

d'un genre est considéré comme hyperonyme du nom d'une espèce. Par contre, le nom d'une espèce est considéré comme un hyponyme du nom d'un genre exemple : portable est devenu l'hyponyme du téléphone qui est à son tour devenu l'hyperonyme de téléphone portable.

3-8 Les éléments étrangers

Les éléments étrangers sont les termes et les locutions que nous reconnaissons dans les textes français comme relevant d'une structure phonologique morpho-syntaxique et orthographique distincte de celle de la langue française. Exemple : planning, Play-back. Les éléments étrangers ont souvent pour origine l'emprunt.

Nous appelons emprunt un procédé consistant à faire passer une forme ; emprunt lexical ou un sens ; emprunt sémantique d'une langue à une autre. Autrement dit, c'est un terme venu d'une autre langue. Plusieurs facteurs favorisent ce passage (proximité géographique, linguistique, colonisation, relation commerciale).

Dans le monde moderne, la plupart des emprunts semblent parvenus aux usagers de la langue par la presse et les livres. Le nouveau terme a toutes les chances de s'introduire dans l'usage si le statut socio-culturel de la langue cible est réputé être prestigieux. Nous pouvons dire, donc, que l'emprunt fait partie des procédés par lesquels s'enrichit le lexique d'une langue.

L'emprunt lexical : dans ce cas le mot est intégré intégralement, la forme et le sens du mot le français emprunte de toutes les langues, mais avec des proportions différentes.

L'emprunt sémantique : c'est le fait d'emprunter uniquement le sens du mot étranger et l'ajouter au sens d'un mot existant.

➤ Exemple : réaliser dans le sens de se rendre compte de l'anglais to realize

Les structures sémantiques :

Les mots peuvent être étudiés sous leurs aspects formels comme ils peuvent être étudiés sous l'aspect sémantique, c'est ce que nous allons préciser.

3-9 Le sens des mots

Nous disons qu'un mot est employé au sens propre lorsqu'il renvoie à son sens premier c'est-à-dire le sens le plus courant. Tandis que nous parlons du sens

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

figuré lorsque nous passons d'une image concrète à des relations abstraites. Sachant que le passage du sens propre aux sens figurés obéit à une certaine norme qui repose essentiellement sur la ressemblance, l'analogie ou la proximité.

Exemples :

- **Passage du concret à l'abstrait** : une peinture à l'huile une passion pour la peinture
- **Par ressemblance ou analogie** : la feuille d'un arbre et la feuille d'un papier

3-9-1 Les champs lexicaux

Les mots s'intègrent à des ensembles plus vastes que nous pouvons identifier comme les champs lexicaux. Le champ lexical comme la table synonymie traverse, donc, tous les niveaux de la langue et ressemble des mots appartenant à un domaine déterminé.

Exemple : Les sens divers du mot opération appartient pour l'un, champs lexical des mathématique, pour l'autre au champs lexical de la médecine, pour un troisième au champs lexical de guerre.

3-9-2 Le mouvement sémantique dans le vocabulaire français

Étudier l'évolution du sens ou l'évolution sémantique d'un mot ; c'est étudier ses modifications de sens au cours du temps. L'étude de l'évolution sémantique permet de répertorier les différents sens par lesquels un mot est passé depuis sa création. Tous les mots, ont certes un sens premier ou sens étymologique, mais ils évoluent et ont tendance au fil des siècles à s'en éloigner.

L'étude du mouvement sémantique des mots nous permet de distinguer les mots qui ont gardé dans l'usage moderne leur sens étymologique exemple : feuille, ouverture, etc. D'autres mots sont restés en usages dans la langue française complètement différente du sens originel.

Exemple : *Embrasser qui vient du nom bras signifié à l'origine prendre dans ses bras, ce n'est qu'au XVII siècle qu'apparait le sens de donner un baiser.* Il existe aussi les mots dont le sens premier est définitivement sorti de l'usage moderne mais qui soit employé dans certaines locutions figées : exemple : *couvert son sens premier est*

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

toit ; le vivre et le couvert. L'oubli du sens étymologique a parfois conduit à une réinterprétation totalement différente de ces expressions.

3-9-3 Le changement de sens

Le mot peut avoir son sens modifié en intensité pour affaiblissement de sens. Dans ce cas le mot s'éloigne de son sens étymologique en perdant de sa force. En effet, les mots s'utilisent comme des objets. Exemple : le mot « *charme* » au sens premier désigne une formule d'incantation et l'effet magique qu'elle produit puis *charme* a changé de sens pour désigner l'attrait mystérieux et puissant d'exercer sur nous un être ou une chose et enfin la qualité d'un être ou d'une chose qui plaît extrêmement.

Le sens du mot peut être renforcé dans ce cas le mot augmente en vigueur et adopte un sens plus fort qu'à l'origine. L'exemple *maitresse* désigne jusqu'au xvii^e siècle une femme ou une jeune fille aimée, en dehors de toute relation charnelle et puis une femme que l'on veut épouser, une fiancée, aujourd'hui *maitresse* est synonyme d'amante.

Nous pouvons citer un autre exemple, au cours du conflit entre la France et l'Algérie, un mot comme « *rebelle* » s'entourait d'une aura romantique sous la plume des partisans de l'indépendance algérienne, ou au contraire se chargeait de mépris et de haine sous la plume des opposants à cette indépendance.

B L'ampleur du mouvement sémantique contemporain

Plusieurs facteurs ont favorisé l'ampleur du mouvement sémantique contemporain comme l'apparition des sciences nouvelles. Le développement des techniques a entraîné de nouvelles terminologies et l'accélération des processus d'apparition de changement ou de perte de sens dans les mots anciens. Beaucoup de mots qui furent autrefois très répandus ont vu leur emploi diminuer sinon disparaître, en même temps que l'objet ou l'acte qu'ils désignaient.

Aussi, ont vieilli une quantité de termes dont le statut n'a pas résisté au changement et l'apparition des terminologies nouvelles. Tantôt les activités modernes ont ajouté de nouveaux sens aux premiers, notamment lorsque la technique emprunte une partie de son matériel à un autre exemple « *baliser* » ; est passé de la marine à la route et à l'aviation tantôt c'est le vocabulaire des nouvelles techniques qui a reçu

CHAPITRE 3 *LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT*

partiellement des emplois communs exemple cinéma micro téléphone radio sont couramment utilisés par les usagers de la langue

3-10 Le néo-français

Le français qui se parle et qui s'écrit de nos jours est très différent de l'ancien français médiéval et du français classique. Il y'a eu, donc, une évolution conjointe de forme et de sens aussi la proportion de ses néologismes varie selon les domaines et les niveaux. L'effet de la néologie qui n'est pas une mode passagère mais la conséquence linguistique durable d'un fait de civilisation qui n'épargne aucune des grandes langues.

Nous y trouvons beaucoup d'emprunt à l'anglais ; (hélicoptère) cette troncation de hélicoptère a été reprise en français dans hélitreuille, reprographie est formé de reproduction et de photographie. Ces formations sont proches des mots valises, qui sont formés du début du premier composant et de la fin du second sur le modèle de motel (motor+ hotel).

Pour former un mot valise (rurbain), en principe il faut que les formes des deux composants comportent une partie commune, permettant cette contraction des deux mots comme dans midinette (midi+dinette), ce n'est pas le cas dans le type héliport, il existe donc plusieurs variétés de mots valises. Les troncations sont souvent source d'ambiguïté : télé dans télécarte signifie « téléphone » mais dans télésiège il signifie « téléphérique ».

Le trait d'union est la marque par excellence de la composition, qui réduit à l'écrit à la fois l'autonomie des composants et le lien étroit qui les unit. On observe des hésitations :

- Entre soudure et trait d'union : portefeuille / porte-monnaie
- Entre trait d'union et absence de lien graphique
- Petit-four ou petit four, faux bourdon mais faux pas mot-clé mais poste clé

3-11 La Lexicologie

La lexicologie, en tant qu'une discipline indépendante, ne s'est identifiée que récemment. Elle se contente de l'étude de la lexie (unité lexicale) et de sa signification dans une langue donnée comme témoignent les propos de Jean Maris Essono : « *La lexicologie a pour tâche la description exhaustive du lexique d'une langue sous le double aspect du signifié et du signifiant. Elle en étudie la composition et le mécanisme*

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

de son fonctionnement. La lexicologie analyse l'ensemble des unités de toutes les catégories d'une langue donnée » (Essono, 1998 : 121).

Elle se confond souvent avec la lexicographie, ce sont deux sciences liées – par leur objet d'étude- mais distinctes – par leurs approches d'étude concernant le mot. La lexicographie relève du domaine empirique, celui de l'élaboration du dictionnaire, tandis que la lexicologie a ses propres caractéristiques, elle étudie le mot et ses relations de multiples points de vue syntaxique, étymologique, psychologique, etc. Comme confirment Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet : « *La tâche d'établir la liste des unités qui constituent le lexique et de décrire les relations entre ces unités* » (Alise Lehmann, Françoise Martin Berthet, 1998 :13) Henri Mitterrand ajoute que le mot lexicologie est : « *...d'un emploi assez récent. On en a parfois confondu le sens avec celui du mot lexicographie...la lexicologie est une science celle qui a pour objet le lexique* » (Mitterrand, 1963 : 102).

Elle est considérée, aux yeux des linguistes, comme une science issue de l'entrecroisement de la linguistique avec les autres sciences connexes comme (la lexicographie, la morphologie et la sémantique). Certes, toutes ces sciences partagent le même objet d'étude à savoir : le mot. La lexicographie s'occupe de la confection des dictionnaires de la langue, la morphologie s'intéresse beaucoup plus à la forme des mots, la sémantique tente d'étudier le sens des mots. Par contre, la lexicologie en tant qu'une discipline a été mise en place sous l'égide des spécialistes chargés officiellement de faire la synthèse est capable de toutes ces sciences, et d'entreprendre un travail de réflexion - sur le lexique- qui permet l'étude du mot sous une forme polyvalente et multidimensionnelle, autrement dit, elle s'intéresse à l'étude du mot du point de vue étymologique, syntaxique, statistique, sémantique et psychologique, etc.

Ainsi, la lexicologie offre aux spécialistes, notamment, les lexicologues un terrain d'étude varié qui permet de veiller sur l'étude du parcours du mot depuis son apparition entre les usagers de la langue jusqu'à sa lexicalisation. C'est pourquoi Marie-Françoise Mortureux résume la définition de la lexicologie ainsi que la tâche du lexicologue en deux mots : « *étude du lexique et du vocabulaire* » (Mortureux, 2004 : 189).

CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCÉDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT

La lexicologie élabore une esquisse d'étude, car le lexicologue est un observateur potentiel des différents phénomènes relevant des sciences du langage. Autrement dit, il peut être intéressé principalement par :

- L'inventaire des mots
- Les phénomènes issus de contact de langues : emprunt, néologismes, calque et xénismes, etc.
- L'adaptation des mots nouveaux dans un système d'une langue d'accueil.
- L'origine du mot
- La créativité lexicale
- La syntaxe du mot
- Les procédés de formation du mot

3-12 La lexicographie

La lexicographie est une science qui s'intéresse à la confection du dictionnaire de langue. Selon Mitterrand « *aujourd'hui la lexicographie désigne un technique : la confection des dictionnaires* » (Mitterrand, 1963 : 102). Le lexicologue offre un modèle d'analyse des structures du mot au lexicographe, qui lui permet d'en faire une nomenclature, car une étude lexicologique - théorique - peut faire l'objet d'une application lexicographique. Comme le précise Aino Niklas-Salminen : « *La lexicographie peut se définir à la fois comme le domaine qui a pour but de mettre en œuvre les techniques pour confectionner des dictionnaires et comme la discipline qui propose une réflexion sur les méthodes qu'exige la confection des dictionnaires. On peut donc dire que la lexicographie est à la fois une pratique et une science* ». (Salminen, 1997 : 94). Or l'une des grandes difficultés auxquelles de nombreux lexicologues sont confrontés dans leur étude, est celle de pouvoir distinguer avec précision entre le mot nouveau issu d'une autre langue (emprunt), mot créé au sein de la langue (néologisme), mot ignoré (archaïsmes). une formule fautive (fautes d'orthographe) Etc. Et surtout de lui trouver des signifiants ou des référents (les objets auxquelles ces mots renvoient).

Tous ces phénomènes font partie du travail du lexicologue qui le transmet, à son tour, au lexicographe. Car ces variations lexicales touchant la structure de la langue sont dues à l'évolution et la modernisation du lexique des langues vivantes.

3-12-1 Pourquoi un dictionnaire ?

Le dictionnaire fait l'objet d'étude de la lexicographie. Ce qui fait la particularité du dictionnaire est la spécificité de sa nomenclature qui contient tous les mots d'une langue à l'exception des noms propre. Il répond aux demandes du lexicologue qui consistent à lexicaliser une liste des mots qui circulent entre les usagers de la langue selon une fréquence d'emploi bien précise. Le lexicographe conçoit sa liste de mots en faisant appel aux autres disciplines concernées. Il doit collecter toutes les informations possibles concernant le mot en question.

3-12-2 Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?

Un dictionnaire est un recueil de mots classés par ordre alphabétique, chaque mot doit avoir une explication accompagnée d'un exemple d'emploi, il illustre le statut grammatical et lexical du mot en question, en lexicographie, nous les appelons des entrées. Le dictionnaire transcrit le mot afin de faciliter sa prononciation, le lexicographe peut donner l'étymologie du mot avec une série de mots synonymes et parfois antonymes. Il discerne les différentes situations de communication dans lesquelles, ce mot peut-être utilisé. Comme le dit Essono : « *nous appelons un dictionnaire de L une description du lexique de L- sous la forme d'une énumération de lexies de L, dans laquelle chaque lexie est munie d'information pertinente* » (Essono, 1995 : 3). Il ajoute avec précision « *il présente une suite d'items imprimés en capitale ou en gras, autrement appelée article* » (Essono, 1995 : 3).

Conclusion

Ce chapitre avait comme objectif de proposer les différents mécanismes qui sont mis en oeuvre dans le processus de formation des mots nouveaux en français aussi bien au niveau interne qu'au niveau externe de la langue.

CHAPITRE 4
LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN
ALGÉRIE

Introduction

Le quatrième chapitre est consacré à la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, à travers laquelle, nous exposons la richesse, la diversité linguistique et la multiplicité des langues parlées et écrites en Algérie ainsi que leur statut. Un aperçu global sur le statut de chaque langue sera présenté à la fin de ce chapitre.

4-1 Pourquoi la situation sociolinguistique ?

Ce thème a dominé les recherches en sociolinguistiques dans la mesure où il a attiré un nombre important de sociolinguistes algériens parmi lesquels nous pouvons citer : Derradji, Berabah et Taleb Khaoula Ibrahim. Ces chercheurs ont tenté de traiter, selon des démarches hétérogènes, la présence et le classement des langues, le statut des langues parlées et écrites et les variations sociolinguistiques en Algérie car tout le monde a constaté que les langues utilisées en Algérie, depuis un ancien temps, sont les mêmes mais avec des statuts différents.

Leur but étant de procéder à des pistes investigatrices très variées pour pouvoir traiter minutieusement le parler des Algériens, d'établir de vraies frontières linguistiques explicites et de confronter les variabilités linguistiques et régionales qui pourront poser problème d'intercompréhension entre les usagers de la langue. De ce fait, la particularité de la langue des Algériens a fait de ce pays un terrain expérimental très riche pour l'analyse des langues et les différents dialectes.

4-2 Lecture diachronique

Si nous exposons l'histoire de l'Algérie, nous y voyons apparaître plusieurs occupants. Cette diversité a donné lieu à plusieurs civilisations et a marqué l'histoire de l'Algérie, à travers des peuples et des pays colonisateurs, qui se sont succédés et s'y sont installés. De la civilisation phénicienne, turque à la civilisation française le peuple algérien était victime de métissage, de cultures, de langues et des races présentes sur son territoire.

La succession de ces invasions a fini par implanter des langues et des variétés linguistiques exotiques, à cette époque, à côté du seul parler des autochtones Algériens qui étaient des berbérophones. Les échanges commerciaux, et culturels étaient le facteur majeur derrière la constitution du lexique des algériens. Ce dernier

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

a connu l'intégration de plusieurs termes traduits généralement par des emprunts. Comme le confirme Quéffélec :

« Les interactions culturelles et linguistiques entre le tamazight (berbère) et l'arabe ainsi que les apports culturels exogènes qui s'ensuivirent avec la conquête de l'ouest de l'Afrique du nord, de l'Espagne, favorisèrent le développement de la civilisation arabo-musulmane et contribuèrent à réaliser au Maghreb une certaine synthèse entre le caractère spécifique amazigh et l'apport arabe. Par-delà la confrontation ethnique, culturelle et linguistique, les interactions réciproques sur les éléments culturels antagoniques se traduisirent par l'adoption, l'assimilation et les emprunts de divers traits constitutifs de la spécificité de l'autre, en fonction des intérêts du groupe concerné et de la nouvelle situation sociopolitique. » (Queffélec, 2000:14)

Le débarquement des français en 1830 a donné la naissance de l'époque de l'émir Abdelkader où les Algériens étaient contraints de se familiariser avec la langue française qui sert à l'intercompréhension entre les colonisateurs et les algériens. Elle a été apprise par les gens de cette époque pour des buts purement politiques. Quant à la période coloniale, elle est marquée par l'apprentissage de la langue française qui avait une influence linguistique sur le parler quotidien des algériens et sur leur compétence linguistique, c'est pourquoi l'arabe dialectal d'aujourd'hui a réservé une grande place aux mots d'origine française qui expriment portant des réalités qui ont leur lexique dans le parler algérien. Les Algériens ont pu apprendre cette langue pour répondre à un système implacable en mettant l'intérêt du pays au cœur de leurs préoccupations.

Il s'agit principalement d'avoir des autochtones formés une à base d'un esprit et d'une conscience anticoloniale, qui se traduisait, bien entendu, par des écrits littéraires et politiques surtout. A partir de 1962 après l'indépendance, le premier gouvernement a opté pour l'arabisation du pays, comme le témoigne l'ex président de la république Ahmed Ben Bela « *l'arabisation est nécessaire, car il n'y a pas de scolarisation sans arabisation* », il ajoute « *la culture nationale constitue la synthèse de l'expérience collective de la société algérienne[...] elle présente le creuset de notre personnalité nationale [...] de notre langue arabe* » (Cité par Chachou I, 2011 : 122).

La constitution de 1989 stipule que « *l'arabe est la langue officielle de l'état* » nous remarquons l'usage massif de cette langue auprès des institutions étatiques et surtout dans le domaine des médias ; télévision, journal, radio et tout ce qui peut créer chez l'Algérie une émancipation spirituelle.

4-3 Processus d'arabisation

Le gouvernement algérien a entamé une politique d'arabisation systématique du pays depuis l'indépendance de l'Algérie. Le 2 mars 2006, quarante-deux écoles francophones privées ont été sommées par le président Bouteflika de s'adapter à la loi de l'arabisation et au programme de l'éducation nationale afin de lutter contre cette « *dérive linguistique* » (Cité par Chachou I, 2011). Ce mouvement, qui est parfois en compétition avec la tendance générale d'ouverture de la population algérienne, s'accompagne du refus persistant d'accorder le statut de langue officielle à la langue berbère, reconnue langue nationale.

4-4 L'éducation bilingue et l'immersion linguistique

La situation sociolinguistique en Algérie a donné lieu à la minoration de l'arabe algérien la langue amazighe, et ce, au profit des langues internationales : l'arabe standard et le français ; cette minoration porte autant sur le statut que sur le corpus ; cantonnée à un rôle auxiliaire dans l'espace public, mais dominante dans l'espace privé et d'échange quotidien de la sphère familiale, l'arabe algérien ou le berbère sont deux langues qui ont des corpus oraux, utilisés hors de l'école avec des partenaires restreints et elles n'existent qu'en compréhension et non pas en production ; ce qui a accentué leur stigmatisation sociale et leur dévalorisation linguistique se manifestant à travers le sentiment de la honte de s'exprimer en sa langue maternelle.

La langue minorée génère souvent un bilinguisme inégalitaire : la langue maternelle, étant en situation d'infériorité totale, elle est exclue à la fois comme pratique langagière et comme apprentissage dans l'école algérienne ; elle est dépourvue de toute légitimité historique et juridique ; ceci ne va pas sans avoir des répercussions sur les locuteurs et leurs performances à travers l'installation de l'insécurité linguistique, de l'échec scolaire et de l'attraction des langues étrangères.

De ce fait, il faut s'interroger sur les risques que courent les deux langues, mises en situation de concurrence sur le marché linguistique, avec des langues dont le statut (officiel, institutionnel et supranational) et le corpus (écrite, lexique, grammaire) sont bien clairs et bien définis. Les locuteurs arabophones ou berbérophones vivent un bilinguisme intégrant la langue maternelle minorée d'une part, et des langues arabe et française où ils sont disqualifiés ; ce bilinguisme est marqué par la distance linguistique

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

existant entre le berbère et le français, et entre l'arabe et le français et par une proximité linguistique qu'il a avec l'arabe classique.

Ce bilinguisme est capable de générer une langue de contact, un système interlingual, avec sa propre dynamique lexicale et syntaxique, évoluant vers une langue berbéro arabe.

Comment donc gérer la coexistence des langues : français –arabe algérien, arabe classique berbère dans le cursus algérien qui devra prendre en charge une situation où il faut définir les différentes modalités qui se présentent à nous ? Ainsi, il est fondamental de les énumérer :

- L'enseignement des langues et des cultures étrangères, l'immersion linguistique (qui se définit comme une pratique pédagogique qui consiste à scolariser des élèves dans une autre langue que leur langue maternelle pour obtenir un bilinguisme équilibré et assurer un enseignement de la langue maternelle avec cette possibilité de créer des locuteurs compétents à la fois dans la langue officielle (arabe classique- français) et dans les langues minorées tel (l'arabe algérien et le berbère) avec leurs variantes :totale (tout l'enseignement se fait dans ces langues),partielle(une partie seulement des disciplines sont enseignées dans ces langues), transitoire(cette variante ne concerne qu'une partie du curriculum scolaire) ; cette immersion peut être soit précoce(dés le plus jeune âge des apprenants) soit tardive(se fait à leur adolescence).
- Le statut de la langue maternelle de l'apprenant par rapport à celui de la langue de l'environnement écolinguistique.
- Les objectifs et les justifications qui déterminent le choix à faire entre le maintien d'un bilinguisme d'élite, et un bilinguisme équilibré ; ou le développement d'un multilinguisme.

Laquelle des immersions est valable pour la situation éducative en Algérie ? Totale, c'est la plus favorable ; et si l'on s'interroge sur la mise en place de la partielle, alors plusieurs modalités seront possibles :

Quelle conformité pour chacune des langues : arabe algérien et berbère ?

Cette parité reste la même tout au long du curriculum scolaire? Ou peut –elle être modifiée ?

L'enseignement bilingue par immersion offre la possibilité d'une reconnaissance symbolique et légitime de la langue minorée par l'école ; avec des bénéfices linguistiques pour l'élève, puisque le bilinguisme est une richesse ; des bénéfices culturels qui instaurent la tolérance, l'ouverture sur l'autre et l'interculturalité ; et enfin des bénéfices cognitifs, dans la mesure où le bilinguisme suscite le développement des capacités d'apprentissage des langues.

4-5 Le français dans les médias algériens

Le français occupe sans conteste la première langue étrangère en Algérie. 60 % des Algériens maîtrisent cette langue puisque elle est propagée massivement au sein de la société algérienne. Elle leur permet de se cultiver et d'accéder aux différents savoirs scientifiques. Cela s'explique à travers le statut qui lui a été assigné au sein de la société algérienne, à l'école et dans toutes les institutions étatiques dès l'indépendance. Chachou Ibtième est de cet avis : « *le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française ; celle-ci reste dominante dans les institutions administratives et économique marquées profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale.* ». (Chachou, 2011 : pp36-37). En effet, l'Algérien a accordé une place importante à cette langue dans sa vie quotidienne et dans toutes les situations de communication. Parce qu'elle lui a été imposée dès le cycle primaire et continu à l'être dans les journaux algériens d'expression française, les chaînes télévisées, la radio, la publicité, les plaques routières, etc.

La propagation massive de cette langue constitue chez ces sujets parlants, non seulement une langue étrangère au moyen de laquelle il communique avec autrui, mais un élément important qui contribue inconsciemment, à la formation de son identité, sa culture et de toute la sphère linguistique algérienne comme le confirme QUEFFELEC :

« Cependant, on peut estimer, sur la base de recoupement de renseignements concernant les effectifs de la population scolarisée, le nombre de journaux paraissant en langue française, leur tirage et leur diffusion à travers tout le territoire national, la place de l'édition en langue française, l'importance de cette langue dans les placards publicitaires, les enseignes et devantures des commerces, les imprimés et documents, etc., que le nombre des locuteurs utilisant la langue française et donc possédant une certaine compétence linguistique de cette langue est important par rapport à l'ensemble des sujets parlants. » (Queffelec, 2000)

Il est à remarquer que dans le domaine de la presse algérienne, le nombre des journaux francophones et arabophones n'est pas totalement égalitaire, parce qu'il est conditionné par la disproportion flagrante des lectorats. Nous pouvons compter actuellement plus de treize quotidiens francophones parmi lesquels, nous pouvons citer les plus lus : *El moudjahid*, *Liberté*, *Le quotidien d'Oran*, *La voix de l'Oranie*, *L'écho d'Oran*, *Ouest tribune*, *l'Horizon*, *El Watan*, *Le courrier d'Algérie*, *Le Jeune indépendant*, *l'Expression*, *La Tribune*, *Le Jour d'Algérie* et *le Soir d'Algérie*. Par ailleurs, une version française est mise à la disposition des lecteurs sur les sites des journaux arabophones comme : *Echourouk El Yaoumi*, *Ennahar El Djadid*, *El Khabar*, etc.

Quant au domaine audiovisuel, nous pouvons compter une chaîne télévisée francophone (Canal Algérie), la station de la radio francophone chaîne III et la nouvelle station Jil FM qui fait preuve de bilinguisme officiel en Algérie. A cela s'ajoute une centaine de chaînes de télévision francophones au sein des foyers algériens comme l'indique Benmesbah : « *le français est aujourd'hui présent dans 52 % des foyers algériens grâce à la parabole* » (Benmesbah, 2003 : 19). L'objectif de ces données est de montrer l'impact de ces choix linguistiques sur la variation de la compétence linguistiques du citoyen Algérien.

4-6 Le français, une langue des Algériens

La coexistence de la langue française, depuis plus de 50 ans, dans la réalité linguistique algérienne, lui a réservée une place prépondérante parmi les interlocuteurs algériens. Et malgré les politiques engagées qui visent l'arabisation du pays. Le français est devenu la langue, au moyen de laquelle, les Algériens tentent de comprendre l'évolution des sciences, et de découvrir les différentes cultures universelles.

Ce qui offre l'avantage à cette langue, c'est sa diffusion unanime, au sein de la société algérienne. En effet, à l'heure actuelle, le français n'est pas considéré comme l'apanage de l'élite, des institutions économiques et des universitaires, etc. Mais également, la langue de tout Algérien désirant communiquer avec autrui. C'est pourquoi il est devenu largement employé dans notre société.

Les sites web, les chaînes de la radio, les forums de discussion, les journaux francophones, les chaînes de télévisions françaises et francophones, ont contribué à

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

l'inscription du lexique français dans le dialecte algérien etc. Tous ces facteurs confirment le pullulement et la présence vaste du français, en lui offrant des espaces d'apprentissage et d'échange d'information surtout francophone. Donc, ce sont les algériens qui font vivre cette langue et leur offrent un prestige particulier parmi eux dans leur vie quotidienne.

En réalité,- et comme nous venons de citer dans la liste ci-dessus - le français a connu un accroissement important grâce (à la parabole et les sites internet..), aux moyens audio-visuels qui ont fait de cette langue une source linguistique inépuisable pour décrire toute réalité. En effet, nous remarquons que toute discussion courante entre les algériens est affectée, au moins et relativement, par un lexique d'origine française traduit par des emprunts lexicaux et des néologismes.

Même cas de figure, dans la cadre de la vie quotidienne, le fonctionnaire algérien (dans tous les secteurs) se rend compte de la présence de cette langue dans les documents et même dans les conversations entre collègue. À l'université cette langue s'adresse aussi bien aux professeurs qu'aux étudiants. Il faut signaler que tous les cours concernant les filières scientifiques s'enseignent en français.

4-7 Le paysage sociolinguistique en Algérie

L'Algérie connaît une situation sociolinguistique particulière notamment avec des conflits et des concurrences, où nous notons la coprésence de plusieurs langues à savoir : les langues maternelles (l'arabe algérien le berbère et d'autres dialectes) d'une part ; et de l'autre, trois langues internationales (l'arabe classique le français et l'anglais) ; sans pour autant réserver de statut institutionnel aux premières qui sont toujours en usage : plus une langue est utilisée, plus elle devient utile ; parallèlement, une langue non parlée devient une langue morte.

Afin de préserver sa vivacité, la langue doit assurer une utilisation permanente par ses locuteurs, en plus, elle doit posséder un potentiel formel (grammaire et lexique codifiés) et fonctionnel (domaines d'usages couvrant l'enseignement, la justice, l'administration, le cinéma, la télévision..) et surtout un statut approprié à ces domaines.

Le français occupe incontestablement la première place parmi les langues étrangères en Algérie Ce qui explique, que le locuteur algérien est doué d'un stock lexical considérable. Donc, l'usage linguistique en Algérie est tributaire d'un massif

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

qui est le français. Elle s'est implantée au cœur de la société et des locuteurs algériens depuis à peine un siècle et demi.

D'emblée, la situation sociolinguistique en Algérie, est révélatrice d'une vision multidimensionnelle qui vise essentiellement l'évolution des pratiques langagières des locuteurs algérien.

Le locuteur algérien est doté d'une variété de langues qui s'entrecroisent selon l'usage et le besoin linguistique. Ainsi, nous pouvons constater l'existence des langues suivantes :

- **L'arabe classique ou standard** : L'arabe classique, appelé aussi langue du Coran, est employé dans le milieu religieux, politique, administrative et culturelle. Il a été considéré comme l'un des objectifs que visait l'expansion de l'islam à partir de la péninsule arabe qui véhiculait à la fois la religion de notre prophète Mohamed et la langue de la révélation du Coran (l'arabe). Cette langue représente aussi l'identité arabo-musulmane. En Algérie, l'arabe classique demeure la première langue officielle et nationale de l'État. Cette est enseignée à l'école ; c'est la langue au moyen de laquelle l'élève construit son identité.
- **Le dialectal algérien** : c'est la langue maternelle, il permet aux locuteurs de communiquer entre eux surtout dans le milieu familial, y compris des variantes régionales qui ne représentent aucun problème à l'intercompréhension. il est acquis spontanément sans aucun apprentissage. En d'autre terme c'est la langue de tous-les-jours.
- **Le français** : il est considéré comme la première langue étrangère en Algérie, la plupart des Algériens maitrisent cette langue, elle s'est démocratisée massivement surtout dans la période postcoloniale. Cette langue est également considérée comme celle de la civilisation et de la recherche scientifique
- **Le berbère** : c'est la langue maternelle des berbérophones dans la région de Kabylie. ils représentent à peine 17 % de la population algérienne, elle possède un lexique spécial qui ne s'entrecroise pas à celui de l'arabe classique puisque les deux langues ne partagent pas le même alphabet.

- **L'anglais** : c'est la deuxième langue étrangère en Algérie, elle commence à concurrencer le français, elle enseignée à l'école depuis le cycle moyen.

4-7-2 L'évolution de l'arabe algérien et le berbère

Il n'existe pas de langue pure, mais nous pourrions parler d'un métissage de langues qui sont en contact permanent. Pour se développer, une langue aura besoin d'un brassage avec d'autres systèmes linguistiques avoisinants ; si non, une langue qui se fige, au nom de la pureté, est amenée à s'éteindre ; car en refusant de s'adapter à l'évolution du monde, elle perd de son intérêt, de son attraction pour enfin être confinée dans l'ethnocentrisme linguistique.

Auparavant, la pureté se traduisait par une peur irréfléchie et inexplicable face aux changements, aux emprunts et surtout à l'évolution. Ainsi, pour maintenir la stabilité et le maintien en survie de l'arabe algérien et le berbère, il faut leur assurer un environnement capable de leur favoriser de nouveaux facteurs (endogènes) accélérant son évolution linguistique, et de leur injecter de nouvelles variations (exogènes) s'adaptant aux réalités linguistiques. La mondialisation économique, qui, via les nouvelles technologies ne laisse plus le temps aux langues à évoluer lentement et normalement ; d'où l'imposition d'une langue puissante économiquement et culturellement.

4-8 Diversité linguistique en Algérie

Le champ linguistique en Algérie mérite d'être étudié non seulement pour donner un simple classement des langues parlées et écrites mais, pour clarifier le statut et l'impact de chacune d'elles sur la compétence linguistique de l'Algérien. En effet, chaque langue est considérée comme le résultat d'un processus linguistique tributaire d'un autre historique car chaque langue a coexisté selon son époque.

Pour donner un aperçu globale de ce que sont devenus les langues parlées et écrites en Algérie, l'on serait amené à décrire à la fois la composition géographique et linguistique du peuple Algériens. Sur le terrain pratique, la sphère linguistique en Algérie est basée principalement sur le berbère qui contient à son tour plusieurs variétés, on essaiera de les esquisser selon leur localisation géographique au sein du pays.

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

- Chaoui : cette variété est parlée généralement dans la région de l'Aurès en particulier dans la wilaya de Batna.
- Touareg : c'est la langue des habitants saharaois, autrement dit, les gens du sud du pays.
- Kabyle : cette langue est pratiquée en Kabylie (natif berbérophones), elle concerne les régions de Tizi ouzou, Bejaia, Bouira jusqu'à Boumerdès).
- Mozabite : c'est la langue de béni Mzab qui se localisent pratiquement dans la wilaya de Ghardaïa.

Si nous prenons comme référence ce classement une interrogation mérite d'être posée puisque le marché linguistique algérien est caractérisé par la coexistence de toutes ces langues. Quelle langue utilisent les Algériens pour communiquer entre eux ?

Pour proposer une réponse synthétisante, nous pouvons dire que 70 % des Algériens sont des arabophones, et 30 % sont des berbérophones. Toutefois, la plupart d'entre eux font appel à l'arabe dialectal (appelé aussi daridja) pour communiquer, il est considéré comme le seul code de communication qui sert à l'intercompréhension entre plusieurs individus issus de différentes régions (est ouest sud nord) à l'exception de quelques variantes linguistiques. Il convient de noter que le dialecte algérien représente la langue maternelle des algériens, son lexique s'inspire beaucoup plus de l'arabe classique, et de la langue française, autrement dit c'est un panorama entre le français, l'arabe classique, l'anglais et le berbère.

4-8-1 Statut de la langue arabe standard

Depuis l'indépendance, l'arabe standard se réjouit d'un statut officiel et nationale, les dirigeants à cette époque avaient l'intention d'éradiquer la langue française qui était considérée comme « *la langue du colonialisme, introduite par lui, langue des chrétiens oppresseurs de l'Islam et négateurs de l'identité algérienne : aspect ressenti, mais aussi inculqué sans cesse par la propagande officielle les partisans d'une arabisation monolingue* » (Grandguillaume G, 2004 : 93)

Cette langue est réservée, en Algérie, pour le domaine administratif religieux et même l'enseignement, elle est pratiquée aussi à l'université et dans le domaine audiovisuel comme le dit Dourari Abderrezak « *l'arabe scolaire est... la langue du culte, du théologique d'aujourd'hui... elle est censée être celle du pouvoir, de son*

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

administration et de toutes les institutions de l'Etat, c'est la langue officielle de la république algérienne. » (Cité par Dourari.A, 2002).

D'un point de vue de la législation, l'institution veille à ce que cette langue soit très répandue et utilisée par les Algériens dans des situation de communication et d'enseignement comme stipule la loi n 08-04 du Moharram 1429 correspondant au janvier 2008 portant loi sur l'éducation nationale, cette loi vise à « *assurer la maîtrise de la langue arabe, en sa qualité de langue nationale et officielle, en tant qu'instrument de d'acquisition du savoir à tous les niveau d'enseignement, moyen de communication sociale, outil de travail et de production intellectuelle.* » (Cité par Chachou I, 2011). Si nous focalisons notre attention sur l'extrait de cette loi, nous allons nous rendre compte que l'état préconise l'utilisation de la langue arabe standard dans des situations de communication habituelles et intellectuelles.

Nous avons remarqué que la plupart des sociolinguistes algériens sont unanime à considérer que la langue arabe standard est une langue officielle et nationale. En effet, ils considèrent la pluralité linguistique comme un élément fondamentale qui pourrait menacer l'unité de la nation.

Cette conception a été défendue à travers des travaux dans le domaine de la sociolinguistique où nous pouvons rappeler par exemple les travaux de Tleb Khaoula Ibrahimi.

4-8-2 Statut de l'arabe algérien

L'arabe algérien appelé aussi dialectal est considérée comme une « *version dégradée de l'arabe institutionnel* » (Chachou I, 2011 :133). Cette langue ne réjouie d'aucun statut juridique et est considérée comme :

« La langue qui s'est imposée par la force de la dynamique sociale et historique comme langue commune des Algériens. Elle possède beaucoup de ressemblances avec la langue que parlent des Maghrébins de divers pays à tel point que les Maghrébins de divers pays ne semblent pas avoir besoin d'une autre langue pour se comprendre notamment entre Tunisiens, Algériens, Marocains » . (Dourari A.Cité par Chachou I, 2011 : 134).

L'arabe algérien est régi par des règles morphosyntaxiques, phonétiques et sémantiques spécifiques et différenciées de celles de la langue arabe institutionnelle. Quant au lexique qui forme cette langue, il est considéré comme un panorama de

CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

plusieurs langues dans la mesure où nous y rencontrons des lexies d'origine française espagnole et même turque.

Dans des circonstances de communication normales, cette langue est parlée pratiquement dans tout le pays avec quelques variations sociolinguistiques selon les régions et sans poser un problème d'intercompréhension entre les utilisateurs de cette langue. En effet, parfois le même signifié a plusieurs signifiants en fonction de la région dans laquelle on se retrouve. Par exemple pour parler des œufs dans la région ouest nous utilisons « بيض » comme en arabe institutionnel, par contre, dans la région Est nous les désignons sous le nom de « عظام ».

Rappelons que l'arabe Algérien est une langue parlée et considérée aussi comme la langue maternelle de tous les Algériens. Cette langue est acquise spontanément sans aucun moyen d'apprentissage.

Dans un contexte social plus stable, nous assistons à une langue de communication métissée dans la mesure où son lexique appartient à plusieurs langues. Le lexique de l'arabe algérien connaît un perpétuel développement et contact avec d'autres systèmes linguistiques avoisinants, et ce, pour s'adapter à l'évolution du monde et dénommer les nouvelles réalités locales.

L'arabe dialectal représente la langue maternelle de presque 70% de la population algérienne. Excepté les régions de la kabylie et chaoui, tout le reste des Algériens pratiquent cette langue dans leurs communications quotidiennes.

Conclusion

Nous avons remarqué que la diversité du champ linguistique est considérée comme un facteur essentiel qui participe à l'enrichissement et à la diversification du domaine sociolinguistique. En effet, cette richesse linguistique présente en Algérie a donné lieu à plusieurs phénomènes et a permis au chroniqueur et à l'ensemble de lectorat de confronter une réalité sociolinguistique spécifique.

PARTIE : 2
PRESENTATION DU CORPUS

Introduction

Dans cette deuxième partie, nous proposons une présentation générale de notre corpus qui permet de donner une idée globale sur la diversité de notre cadre pratique. Sa forme et surtout son contenu présentent en effet une infinité de phénomènes lexicaux à étudier.

Présentation du corpus

Le corpus auquel nous ferons référence se base principalement sur la production lexicale dans la presse écrite. Il s'agit de relever les emprunts lexicaux apparus dans la rubrique « *Tranche de vie* »⁸. Il représente un champ varié des emprunts lexicaux et des néologismes qui marquent leur présence dans tous les domaines (humour, politique économie, etc.).

Il est à remarquer que notre corpus s'est forgé à base d'observations et des lectures minutieuses de la rubrique « *Tranche de vie* ». La période qui a permis le relevé des occurrences s'étend du 1^{er} janvier 2009 au 31 Décembre 2010.

11.1 Le Quotidien d'Oran

Le Quotidien d'Oran est un journal francophone régional fondé en 1994 à Oran et devenu national en 1997. Il traite des problèmes d'ordre général. Son siège se situe au 01 Rue Laïd Ouled Tayeb, 63 : avenue de l'ANP Oran- Algérie B.P N°110. Il est tiré à 195 000 exemplaires et imprimé dans les grandes villes telles qu'Alger, Constantine, etc. Il a un site web – *www.lequotidien-oran.com* – sur lequel tous les numéros sont téléchargeables.

1.2 La chronique « *Tranche de vie* »

À travers la rubrique « *Tranche de vie* », le journaliste traite des sujets qui reflètent la vie de tous les jours des Algériens. En puisant dans ses expériences personnelles, EL GUELLIL offre des modèles de la société algérienne, souvent sous une forme humoristique. Nous assistons à une diversité lexicale qui cible un lectorat assez large. La chronique est présentée sous forme d'un article encadré pour attirer l'attention du lecteur, avec une marque typographique spécifique (italiques).

⁸La chronique « *Tranche de vie* » est une chronique apparue quotidiennement dans le journal « le quotidien d'Oran »

1.3 Biographie d'EL GUELLIL ⁹

EL GUELLIL, pseudonyme du journaliste FODIL BABA AHMED, est l'auteur de la rubrique « *Tranche de vie* » paraissant quotidiennement dans le journal. Cette dénomination « EL GUELLIL » relève de l'arabe dialectal et qui signifie « le pauvre ».

Il a commencé très jeune sa carrière au théâtre et au cinéma où il a contribué au montage de deux films. FODIL BABA AHMED s'est orienté ensuite vers la presse au début des années 90. En 1994, il a participé à la fondation du journal dont il est toujours le directeur technique.

2. Caractéristiques de la chronique « *Tranche de vie* »

Cette chronique se caractérise par plusieurs composantes spécifiques qui font d'elle une particularité dans le journal « *Le quotidien d'Oran* » et pousse le lecteur à s'intéresser au contenu et à la forme de cette chronique, autrement dit, cette chronique se caractérise par :

- la variété des sujets traités,
- des titres accrocheurs (aguichants),
- un métissage lexical qui relève de divers niveaux de langue,
- l'intégration fréquente d'expressions figées sous forme de titres de rubriques,
- la présence constante de proverbes populaires et d'expressions qui relèvent de notre patrimoine socioculturel,
- un panorama lexical, et une alternance triadique entre le français, l'arabe et l'anglais

2.1 Remarques

Nous devons signaler que la lecture des articles et la collecte des unités lexicales s'effectuent manuellement, ce qui a donné lieu à un corpus très varié. Une fois répertoriés, les emprunts seront soumis à un classement catégoriel et selon les registres de langue. Cette démarche permet de repérer les différentes raisons (sociologiques, psychologiques, et même idéologiques) pour lesquelles le journaliste incorpore ce genre d'unités.

¹ La biographie est tirée du site : <http://www.algerie-livres.com>. Consulté le : 19/04/2011

Les unités en question représentent notre corpus de base qui se compose d'une diversité d'usages lexicaux. La collecte ne consiste pas à relever que les emprunts lexicaux, mais d'inclure tous les mots qui sont à la base d'une formation, d'un nouveau lexique et font la particularité du français en Algérie. Nous pouvons, donc, dire qu'au début de notre travail de recherche, nous avons opté pour la collecte de tout ce qui est : emprunt, néologisme, alternance codique, anglicisme, hispanisme, etc.

Pourquoi « le *Quotidien d'Oran* » ?

Nous avons opté pour ce choix pour les raisons suivantes :

- La mission principale du journal « *Le Quotidien d'Oran* » est d'informer sur l'actualité locale, régionale, nationale et internationale et d'orienter à l'aide des articles et des enquêtes fournies dans différents domaines.
- Nous pouvons le considérer comme un lieu d'expression des lecteurs. Ce journal cible tous les niveaux sociaux (public cultivé, intellectuels, classe moyenne, etc.).
- Il est considéré comme le journal qui s'intéresse à la publication de tout ce qui concerne la région d'Oran, c'est le seul quotidien francophone le plus consulté en Oranie.
- Les productions médiatiques concernant la rubrique « *Tranche de vie* » seront l'objet d'étude principal de notre travail de recherche. Notre choix est motivé par nos intentions d'effectuer une étude scientifique du lexique français local, c'est pourquoi la consultation permanente a attiré notre attention (en tant que chercheur en lexicologie) sur l'usage du français dans la presse algérienne.
- La langue utilisée est spécifique de la région Ouest.

4. La collecte d'emprunts¹⁰

Cette opération a commencé par le téléchargement de tous les numéros de cette chronique « *Tranche de vie* » depuis le site du journal. Elle a nécessité un effort intense pour assurer l'ensemble des aspects techniques et pour tracer une piste de recherche, notre mission principale était de :

¹⁰ Nous avons préféré la version numérique parce qu'elle nous facilite la tâche et nous permet de télécharger plusieurs numéros grâce à l'archive qui a été mis à notre disposition sur le site internet du journal ; « Le quotidien d'Oran ».

Partie II PRESENTATION DU CORPUS

- Lire attentivement le numéro de la chronique et de relever les unités empruntées.
- Étudier les différents cas de figures présentes dans ces articles.
- Sélectionner toute unité empruntée soumise à l'un des critères d'intégration.
- Retenir exclusivement les emprunts et les néologismes.
- Une fois identifiés, les emprunts seront classés, selon un classement catégoriel, dans un tableau récapitulatif pour chaque année.
- Chaque unité sera classée selon sa langue source.
- Établir des tableaux pour présenter des statistiques mensuelles.
- L'unité empruntée sera classée en mentionnant la date d'apparition dans la chronique « *Tranche de vie* » et sa traduction en langue source dans le tableau.

Nous avons constaté différents niveaux d'intégration (morphologique, syntaxique et phonologique). Il est à remarquer que la forme typographique des emprunts rencontrés dans notre corpus nous a facilité le repérage des unités étrangères. En effet, ces marques typographiques comme : les guillemets, l'italique sont toujours considérés, dans le cadre d'une recherche relative au domaine de la lexicologie, comme un indice qui différencie l'unité en question par rapport aux autres dans le même corpus. Cette procédure a été prise en considération mais elle n'a pas été appliquée aveuglement car nous avons relevé des expressions mises entre guillemet qui ne représentent nullement un emprunt.

Les guillemets peuvent être intégrées pour pouvoir marquer un discours rapporté ou de citer des extraits appartenant à d'autres personnes. Demanuelli précise à ce propos que « *les guillemets s'imposent, à moins qu'ils ne soient remplacés par des italiques, pour les termes étrangers non admis ou pour signifier que tel mot, telle locution n'appartiennent pas au vocabulaire habituel du scripteur ou ne sont pas pris en charge par l'énonciateur qui s'en désolidarise* » (Demanuelli, 1987 : 71).

Sablairolles et Jacquet-Pfau sont de cet avis et ajoutent que le repérage des emprunts via les marques typographiques est « *à manier avec précaution car elles ont bien d'autres usages. [...] à côté de néologismes par emprunt [...] il y a de nombreux items en italiques et/ou entre guillemets qui ne sont pas des néologismes ou qui ne sont pas des emprunts* » (Sablairolles et Pfau, 2008 : 26).

Lors du repérage d'emprunt surtout à l'arabe algérien, nous avons remarqué que le chroniqueur utilise parfois des marques typographiques spécifiques par

exemple le dédoublement de la dernière lettre du mot ou il fait appel à des chiffres pour transcrire des phonèmes arabes. Par exemple, le chiffre 3 sert à transcrire le phonème « ع » en arabe standard et algérien. Le chroniqueur est censé les utiliser pour mieux transcrire les unités étrangères, mais l'on peut se demander éventuellement s'il le fait vraiment d'une façon identique dans tous ses écrits.

5. Qu'est-ce qu'une chronique ?

Il faut noter, d'abord, qu'il s'agit d'une chronique de presse car cette dernière est susceptible d'être omniprésente dans tous les médias à savoir ; la radio, la télé, sur le web et bien sur la presse. Cet espace permet de partager et de transmettre aux lecteurs un nombre important d'informations sous forme d'un court texte qui est très riche en contenu. La chronique est considérée comme un moyen qui permet d'être au fait de l'actualité.

La transmission de l'information à un large public est éminemment importante au niveau de la chronique. Elle l'est peut-être encore plus, dans le reste du journal c'est pourquoi le journaliste focalise son attention sur l'efficacité et l'originalité de l'information qui sont prioritairement un vecteur de réussite.

La chronique « *Tranche de vie* » véhicule une série d'informations présentées souvent de façon humoristique à travers un point de vue subjectif. Selon Christine Berrou, une chronique se compose de trois ingrédients (Christine Berrou, 2013) : l'information, le divertissement et la subjectivité.

6. Les trois composantes d'une chronique

6.1 L'information

Le chroniqueur se trouve souvent dans une position qui l'oblige d'être à la recherche de l'information car c'est l'élément le plus important qu'il va transmettre à ses lecteurs avec quelques empreintes d'ordre personnels et humoristiques. Lors de la rédaction de sa chronique il doit écrire, échanger, faire des observations, se sentir libre en donnant son avis, autrement dit communiquer le subjectif avec un minimum de confiance en ce qu'il écrit, il est appelé aussi à mettre des mots sur les idées et sur les émotions.

6.2 Le divertissement

Affirmer que le divertissement est un élément essentiel dans la rédaction de la chronique semble relever du bon sens. Or, le sens du divertissement ici se situe dans un cadre très restreint qui est synonyme du passionnant. Les aspects divertissants et passionnants pourraient aussi découler d'une volonté d'esthétisme. La volonté de divertir serait donc à prendre en considération, lors de la rédaction d'une chronique, au même titre que les besoins d'information.

6.3 La subjectivité

La présence du « je » dans une chronique est déterminante puisqu'elle marque bien évidemment la subjectivité. Dès lors, la rédaction des chroniques est soumise à une réflexion personnelle qui est souvent traduite sous forme d'un regard sur le monde (personnel). Cette réflexion est imbriquée dans la pensée du chroniqueur et dans son style rédactionnel. En effet, les pensées ne demeurent pas des entités abstraites, mais sont appelées aussi à être concrétisées via une opinion. D'ailleurs, El Guellil n'a jamais cessé de donner son point de vue sur des phénomènes actuels qu'il observe quotidiennement. Pour clore ce troisième ingrédient, nous pouvons, donc, dire que la notion de transmission d'information dans une chronique est inséparable des dimensions personnelles.

7. Qu'est-ce qu'un chroniqueur ?

Un bon chroniqueur est celui qui, lors de la rédaction de sa chronique, se base sur trois aspects (Christine Berrou, 2013) l'originalité de l'information, la pertinence de la subjectivité et l'efficacité du divertissement. Cependant, la présence, en parallèle, de ces aspects dépend du rôle joué par le journaliste. Ce dernier est appelé à décrire scrupuleusement ses expériences, proposer une opinion et reproduire par tous les temps la société et surtout commenter de façon plus professionnelle. Il ne s'agit pas d'un article de presse neutre et objectif qui rapporte des faits tels qu'ils sont. Mais plutôt un espace qui propose une certaine visibilité à une opinion avec une bonne plume.

7.1 Les qualités d'un chroniqueur

Un journaliste ne peut être qualifié de chroniqueur que lorsqu'il fait preuve de quelques qualités. Christine Berrou distingue sept qualités : la curiosité, l'aisance, le sens de la rhétorique, la créativité, l'efficacité, la confiance et l'intuition (Christine Berrou, 13 : 2013).

7.1.1 La curiosité

Un curieux chroniqueur se trouve souvent dans des situations où il sera contraint de récolter l'information qu'il désire diffuser à son public en puisant dans plusieurs sources. Il doit se montrer capable de sélectionner la bonne information, celle qui servira le mieux son univers. Il doit, donc, être capable aussi de choisir, de fouiller et d'extraire parmi ces informations celles qui sont les plus pertinentes pour son public. Une fois l'information est collectée, le chroniqueur doit structurer sa pensée et enchaîner logiquement les informations pour rendre claires les relations entre les faits en faisant appel à une empreinte personnelle.

7.1.2 L'aisance

Un chroniqueur doit s'organiser, sélectionner ce qu'il désire transmettre comme informations et maîtriser ce qu'il écrit afin de rendre facile la compréhension du contenu de sa chronique. Il faut qu'il s'exprime aussi avec aisance et simplicité pour se faire comprendre d'un large public et réussir à lui transmettre le message. En effet, la parfaite maîtrise de la langue lui permet aussi de se situer au cœur de sa chronique et de mieux choisir les sujets que les lecteurs s'attendent à retrouver dans la chronique.

7.1.3 Le sens de la rhétorique

La rigueur intellectuelle est l'une des caractéristiques importantes d'un chroniqueur. En effet, ce dernier doit être capable de savoir raisonner surtout quand il présente l'information. Il doit la défendre, l'argumenter en cherchant des raisons qui persuadent et faire preuve d'humour.

7.1.4 De la créativité

Le chroniqueur ne se contente pas de diffuser ou de transmettre à ses lecteurs des informations d'une manière binaire. Il faut qu'il soit astucieux et capable de créer, d'imaginer et surtout de surprendre son lecteur en proposant des solutions panacées et originales.

7.1.5 De l'efficacité

Le chroniqueur est sensé être plus compétent et fait preuve de l'efficacité. Il faut qu'il soit conscient du rôle qui lui a été assigné ; celui de rédacteur d'une chronique. Il doit être plus divertissant et faire comprendre les situations.

7.1.6 Avoir confiance

Avoir une forte personnalité permet au chroniqueur d'avoir confiance en soi et en son texte. Il ne doit pas exclure totalement le doute mais simplement, transmettre l'information en se basant sur quelques points d'appui. Si le chroniqueur ne croit pas en son texte personne n'y croit à sa place. Il s'efforce de faire croire que l'information qu'il transmet est très importante.

7.1.7 Faire preuve d'intuition

Pour faire preuve d'intuition, le chroniqueur doit s'imposer au niveau de sa chronique et laisser croire (son lecteur) que son contenu médiatique, qui est appelé à être déployer dans l'espace public, véhicule des décisions et des points de vues relevant de la bonne direction.

Voilà bien quelques qualités d'un chroniqueur qui est considéré comme un élément très important dans le paysage médiatique, entre le journaliste et l'humoriste. Le contenu de la chronique révèle sa pensée et traite des sujets avec une manière souvent divertissante.

Conclusion

Cette partie se propose pour donner une idée plus claire sur notre corpus d'étude et nous permettra de comprendre minutieusement le rôle d'un bon chroniqueur en en se basant, dans l'ensemble, sur les travaux de Christine Berrou.

PARTIE : 3
ANALYSE DU CORPUS

CHAPITRE 5
TYPOLOGIE ET ADAPTATION DES
EMPRUNTS

Introduction

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons présenter une typologie des formes d'emprunts rencontrés lors de la collecte de notre corpus. La diversité de ce champ d'étude nous a permis d'étudier en détail un ensemble de faits de discours. En effet, l'auteur de cette chronique traite des sujets variés et met au service de son lecteur un lexique pittoresque qui suscite une connaissance minutieuse des codes utilisés, des sujets traités et de la réalité sociolinguistique algérienne.

Le lecteur algérien, quant à lui, focalise son attention non seulement sur l'information et sur le sujet traité mais aussi sur la manière dont ce dernier est commenté à travers la particularité de la langue utilisée. En effet, si nous nous référons à la langue de cette chronique, il apparaît clairement que sa forme nécessite une réflexion approfondie de la part du lecteur pour pouvoir se familiariser avec ce type de langue. A la lumière de ce que nous avons remarqué, nous pouvons supposer qu'une telle langue ne peut pas se limiter à un simple style personnel destiné à un ensemble de lectorat. Il s'agit, au contraire, d'assurer une meilleure description possible du vécu du journaliste.

Lors de la collecte de notre corpus, nous avons remarqué que le journaliste recourt systématiquement aux emprunts dans la sélection des passages et des citations qu'il rapporte. L'actualité, la société et son vécu l'obligent à conforter l'usage de ces nouveaux mots. Ces derniers varient entre emprunt à la langue arabe standard, à l'arabe dialectal, des néologismes, des emprunts adaptés aux structures morphosyntaxiques, phonétiques et sémantiques de la langue arabe y compris des graphies particulières destinées à rendre compte de la prononciation particulière des mots français qui sont considérés comme l'une des caractéristiques du parlé algérien de l'ouest.

Tous ces phénomènes seront étudiés et analysés en détail, et ce, pour mesurer l'utilité et le rôle de ces nouveaux mots dans la presse locale en prenant en compte l'impacte que pourrait avoir sur le français dit « Algérien » et sur le lecteur algérien qui est censé étudier ladite « langue étrangère » pendant à peine dix ans.

5-1 Typologie des emprunts recensés

Dans ce chapitre, nous ne présenterons pas une structuration exhaustive du discours utilisé dans cette chronique. Toutefois, au niveau de chaque type d'emprunt relevé, nous pourrions découvrir une réalité, à laquelle le journaliste se réfère, pour

pouvoir proposer une forme linguistique spécifique. Après le dépouillement de notre corpus, nous avons distingué plusieurs classes d'emprunts :

- **Graphies particulières destinées à rendre compte de la prononciation particulière des mots français.** Nous assistons donc à une substitution ou à une déformation partielle de la prononciation française avec le maintien de la forme étrangère qui subit des modifications ou des aménagements (Sablayrolles) phoniques et même graphiques.
- **Mot arabe isolé** (nous ne pouvons pas le considérer comme un emprunt car ce n'est même pas un lexème, il s'agit d'une liste fermée de mots interrogatifs), il s'agit de l'introduction d'un mot arabe qui n'est pas considéré comme un emprunt. Ce cas de figure s'inscrit dans le prolongement de ce qui aura été vécu précédemment par journaliste lui-même dans des situations réelles. Nous y trouvons souvent sous la forme des mots interrogatifs. Par exemple : oueche ?
- **Mot arabe isolé au milieu d'une séquence en français** (emprunt « non intégré ») puisque l'unité en question n'a pas pu s'adapter aux structures de la langue d'accueil.
- **Formation « algérianisée » sur un modèle français existant** (livresque, cauchemardesque...). Le journaliste se donne un pouvoir de formation algérienne en se basant sur un modèle existant en langue française.
- **Un emprunt partiel ou hybride** dans lequel se fait une substitution partielle d'un élément étranger par un autre qui appartient à la langue emprunteuse.
- **Un emprunt intégré dont la forme étrangère est entièrement remplacée** par une autre de la langue d'accueil.

5-1-1 Graphies particulières destinées à rendre compte de la prononciation particulière des mots français

Exemples : *Lundji, titghe, soucial (mercii)* :

Notre vaste corpus a permis à plusieurs phénomènes et oppositions de se manifester. Chaque phénomène, y compris la particularité graphique, a été étudié en profondeur et dans le détail. Notre but, dans ce premier cas de figure, est d'étudier les différentes caractéristiques phonologiques relevées dans cette chronique entre janvier 2009 et décembre 2010.

Nous avons essayé de lire, de relire ces graphies particulières et de les proposer à d'autres personnes afin d'écouter avec le plus de précision possibles toutes les différences de prononciations écoutées, et ce, pour mieux décrire le mécanisme de ce premier cas notamment pour ce qui est des remplacements et substitutions d'unité phonétique relevées.

Notre intérêt immédiat porte donc sur le problème de savoir pourquoi la transcription du son [d] ainsi que sa prononciation a été affriquée. Nous rappelons que la consonne occlusive alvéolaire voisée « d », est un son consonantique fréquent dans de plusieurs langues qui se caractérise par :

- Son mode d'articulation est occlusif, ce qui signifie qu'elle est produite en obstruant l'air du chenal vocal.
- Son point d'articulation est alvéolaire, ce qui signifie qu'elle est articulée avec soit la pointe (*apical*) soit la lame (*laminal*) de la langue contre la crête alvéolaire.
- Sa phonation est voisée, ce qui signifie que les cordes vocales vibrent lors de l'articulation.
- C'est une consonne orale, ce qui signifie que l'air ne s'échappe que par la bouche.
- C'est une consonne centrale, ce qui signifie qu'elle est produite en laissant l'air passer au-dessus du milieu de la langue, plutôt que par les côtés.
- Son mécanisme de courant d'air est égressif pulmonaire, ce qui signifie qu'elle est articulée en poussant l'air par les poumons et à travers le chenal avocatoire, plutôt que par la glotte ou la bouche.

En effet, il est très important pour la communication entre les personnes francophones de distinguer entre la consonne finale de « lundi », qui est sonore et légère et celle d'autres usagers de la langue française qui est d'ailleurs affriquée comme il a été relevé dans notre corpus « *lundji* » et même au début du « *djimanche* ».

D'un point de vue linguistique, cette différence est pertinente dans le cas de « *lundi et lundji* » puisque le [d] n'est pas le « *dj* » même si nous comprenons que les deux prononciations font allusion à la journée du lundi. Nous sommes est amenés donc à focaliser notre attention avant tout sur ce qui est communiqué grâce à la langue, nous sommes parfaitement conscients du fait que les communications linguistiques se déroulent habituellement dans des conditions telles que la

compréhension du message qui ne repose pas entièrement sur ce qui vient d'être dit, mais plutôt sur d'autres éléments qui pourraient être soit linguistiques soit paralinguistiques par exemples le contexte ou environnement discursive.

Dans l'énoncé qui contient le mot « *lundji* », même avec un « *dji* », l'ambiguïté est complètement supprimée puisque le signifiant renvoie au même signifié qui est maintenu. En effet, seul le sens lundi pourrait référer à un jour de la semaine et est admis dans cet énoncé. Nous pourrions dire que le chroniqueur ne confond pas entre « d » et « dji » par contre, il véhicule la spécificité de l'accent et de la particularité du parlé de la région Ouest notamment la région d'Oran.

Ces prononciations particulières de quelques lexies, qui s'inscrivent dans une perspective phonologiques proposées par le chroniqueur, confirment le degré d'influences extérieurs exercé fréquemment sur les interlocuteurs de cette région ainsi que d'autres contraintes qui définissent et caractérisent la façons dont le français est prononcé dans cette région. Il est à noter aussi que le contexte linguistique suffira le plus souvent à éviter le manque de compréhension. Ce qui est important à ajouter, c'est qu'il ne faut nullement considérer le discours journalistique comme une production « *neutre* » destinée à transmettre des informations, mais plutôt le poser comme une activité, à travers laquelle, le journaliste se situe par rapport à son entourage et à son vécu personnel.

Par ailleurs, d'un point de vue journalistique, ce genre de phénomène est souvent attendu car le message apparaît dans une chronique et non pas dans un article de journal. Le chroniqueur se donne un pouvoir d'écriture et pourrait faire appel à une écriture « d'invention ». Le journaliste Pierre Sormany propose en une définition de la chronique, selon lui, c'est :

« Un texte-amalgame où peuvent se trouver des informations nouvelles, de l'analyse, du commentaire ou même du reportage, au fil d'une lecture personnelle qu'en fait le ou la journaliste. La chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel (la nouvelle) ni sur sa remise en contexte (l'analyse), mais sur la personnalité de celui à qui on l'a confiée. C'est sa lecture de l'actualité et sa façon de la raconter » (Sormany, 2000 :120)

Nous proposons dans le tableau ci-dessous quelques exemples dans lesquels le chroniqueur révèle la spécificité de la prononciation du parlé de l'ouest, ce dernier résulte de la cohabitation des deux systèmes linguistiques arabe et français, cette dépendance au niveau phonologique donne lieu à plusieurs cas de figures. En termes

plus simples, ces exemples reflètent la façon dont les langues prêtent et empruntent. Il est donc, généralement, admis qu'il convient d'intégrer des notions très générales, dans des écrits journalistiques, afin de véhiculer la spécificité dont jouie cette langue dans une région précise sans proposer une définition plus précise de ce qu'une expression, au sens large, comme « spécificité linguistique » peut recouvrir. Cependant, c'est souvent le degré d'intégration relevé qui donne lieu à un débat plus ouvert.

Le passage d'une description linguistique large à une autre plus analytique des objectifs précis de cette écriture peut être sanctionné par d'autres résultats. Ces rencontres linguistiques pourraient être à la base d'un système linguistique ou dialectal qui s'équilibre à travers des changements qui résultaient souvent des emprunts. Par conséquent, le journaliste procède à des adaptations phoniques, à l'aide d'une graphie française, surtout au niveau des phonèmes méconnus en français et de substituer au son étranger (arabe ou français) le son le plus proche dans le nouveau système d'accueil.

Tableau 5.1 : Proposition des exemples

Exemples	Mots
« Loue salon de coiffure et d'esthétique dans quartier «ghésidentiel». » Annonces date 20/01/2009	«ghésidentiel».
« Les interventions du grossiste et de l'avocat lui ont donné l'occasion. «Daboghe, pour répondre au bogado, je sais que s'il encourage la multiplication des journaux, c'est paghce qu'il pense que plus il y aughade titghes, plus il y aughade diffamation, et plus il aughade travail. Alors, il peut chanter vive la démocratie. Quant à jarna, le grossiste, la seule fois où je l'ai vu discuter de journane, c'est quand il s'agit de l'acheter au kilo. Alors, tabtabe sur une autre porte que celle de la démocratie! ». » Point de vue, date 02/04/2009	Daboghe, c'est paghce qu'il pense que plus il y aughade titghes,
« Tchu sais, quelquefois, des filles de grande famille ont recours à ce genre d'annonce. Sait-on jamais, El-Mektoub ! En plus il est plus décent de s'exhiber fi jornane que fi hammam ». » Titre Point de vue, date 02/04/2009	Tchu sais

<p>« <i>«Diri un peu de msemène ya Dhaouia. Et toi ma fille Zogha, je compte sur ta bonté pour aider khaltek. Tu es la seule voisine sur laquelle je peux compter.</i></p>	
<p>« <i>Sincèrement, quand la voiture du sbitar me dépose devant «lémeuble», je ghouji de honte. Au point où je mets une virgule et je leur demande de me déposer devant la conserverie... - Tu veux dire le conservatoire ?, corrige l'avocat voisin.</i></p>	<p><i>Sincèrement, je ghouji</i></p>
<p><i>- C'est pas la peine de faighe l'intéressant ! Je sais que dans la conserverie, on conserve la culture, et dans le conservatoire la confiture. En plus, ce n'est pas galant, c'est très gauche pour un type qui fait du droit. Mais, ça ne m'étonne pas de la part de quelqu'un qui est obligé de porter une robe pour gagner son pain ! Moi je suis pour la façade. » El fassède, date 25/11/2009</i></p>	<p><i>C'est pas la peine de faighe l'intéressant !</i></p>
<p>« <i>Donne-moi le visa et pas de problème. Moi, je fais la blomberie, l'électricité, la cuisine, la formatique, un peu de mécanique des voitures et même la maçonnerie. Enfin, je débrouille beaucoup de domaines. Et si tu veux, Monsieur l'ambassade, je te donne pour les enfants de la bas des cours de l'arabe parce que moi j'ai lu beaucoup beaucoup le journal «el-ghoroub».</i></p> <p><i>Ici dans mon pays, je me sens pas bien Monsieur l'ambassade. Le digoutage il te tue, la crise de l'économie, le tchoumir, la crise logementale, et beaucoup de problèmes que tu connais. Il vaut mieux stp laisser le puits avec la couverture. Voilà Monsieur l'ambassade. Je t'ai pas dit tout, mais s'est pas grave. La prochaine fois, je te raconte tout. Je te jure. Moi j'ai beaucoup le respecte pour ton pays. Alors s'il te plait, donne moi le visa »</i></p> <p><i>Laisse le puits avec la</i></p>	<p><i>l'électricité, mécanique, je débrouille beaucoup de domaines, Monsieur...enfants de la bas, Ici dans mon pays, Le digoutage il te tue, la crise de l'économie, le tchoumir</i></p>
<p>« <i>Donne moi le visa et pas de problème. Moi, je fais la blomberie, l'électricité, la cuisine, la formatique, un peu de mécanique des voitures et même la maçonnerie. Enfin, je débrouille beaucoup de domaines. Et si tu veux, Monsieur</i></p>	<p><i>l'électricité, mécanique, je débrouille beaucoup de domaines, Monsieur...enfants de la bas, Ici dans mon</i></p>

<p><i>l'ambassade, je te donne pour les enfants de la bas des cours de l'arabe parce que moi j'ai lu beaucoup beaucoup le journal «el-ghoroub».</i></p> <p><i>Ici dan mon piyé, je me sens pas bien Missieu l'ambassade. Le digoutage il te tue, la crise de l'iconomi, le tchoumir, la crise logementale, et beaucoup de problèmes que tu connais. Il vaut mieux stp laisser le puits avec la couverture. Voilà Missieu l'ambassade. Je t'ai pas dit tout, mais s'est pas grave. La prochène fois, je te raconte tout. Je te jure. Moi j'ai beaucoup le respecte pour ton piyé. Alors s'il te plait, donne moi le visa »</i></p> <p><i>Laisse le puits avec la</i></p>	<p><i>piyé, Le digoutage il te tue, la crise de l'iconomi, le tchoumir</i></p>
---	--

Commentaire

Nous avons remarqué que ces exemples relevés représentent un emprunt sur le plan phonétique (Humbley John). Par contre, ces assimilations phonétiques ne sont pas admises au niveau graphique parce que ces mots ne répondent à aucune écriture normée en français. En réalité, il est plausible d'emprunter au niveau phonétique, cependant, dans notre premier cas de figure, nous pourrions dire qu'il représente une approximation phonétique.

En outre, les graphies : « *lundji ou djimanche, piyé, l'iconomi, domène, missieu, prochène, enfants, l'ilictricity, voitchure, etc.* » n'ont aucune place en français écrit et provoquent des irrégularités phonétiques et graphiques qui sont traduites souvent par des difficultés dans les relations grapho-phonétiques du français de la presse algérienne d'expression française. En d'autres termes, ces exemples visent la particularité de la prononciation, de la même lexie « *lundi* », par les gens de l'ouest mais qui n'en fait pas un usage écrit.

Cette particularité phonétique de ladite « *langue algérianisée* » est l'apanage des habitants de la région ouest. De même, ces différents exemples, relevés dans notre corpus d'étude, sont considérés comme des unités lexicales qui ont contribué à dynamiser les deux systèmes linguistiques (arabe et français), ce qui a donné lieu à une nouvelle langue parlée « *le français algérianisé* ». En effet, il s'agit d'une langue plus répandue dans le territoire ouest de notre pays puisque elle est intimement liée aux

conditions sociohistoriques qui ont fait évoluer de nouvelles situations sociolinguistiques. Elle est constituée d'un ensemble de lexique métissé entre les deux langues à savoir ; l'arabe dialectal et le français. Ce dernier, est au service de cette collectivité et reflètent, dans l'ensemble, les systèmes de représentation propres à la société algérienne.

Le recours à ces unités conduit les interlocuteurs à faire appel à ce type particulier de langue non pas comme un simple support et moyen de communication utilisé de façon naturelle, dans les conversations entre les individus, mais plutôt, comme un code qui permet de présenter des réalités abstraites et concrètes exprimées par l'usage de la langue. La structure linguistique relative à cette langue reflète, donc, une manière collective de vivre relative à cette région (Ouest).

Il est à noter que, ces unités ne sont pas considérées comme des simples étiquettes de dénomination sans conséquences socioculturelles, par exemple : *Pays* « *balad* » *économie* « *ektissade* » *dimanche* « *ahade* ». En effet, lorsqu'un locuteur recourt à un vocabulaire relatif à une autre langue à la place de celui de sa propre langue qu'il maîtrise, il fait preuve de son identification à une autre communauté linguistique que la sienne. Ce processus est très important dans la mesure où il pourrait être considéré comme une passerelle pour une autre assimilation culturelle.

Ce phénomène de langue métissée par le biais d'alternance ou d'interférence de langues devient, donc, systématique dans le parler des Algériens notamment de ceux de la région de l'ouest. Il vise à rendre les pratiques culturelles et linguistiques plus au moins facilement décodables indépendamment de la distance géographique.

Nous avons remarqué que la fréquence d'emploi (de ces mots), à laquelle le journaliste fait recours, est beaucoup plus limitée même si nous pourrions, parfois, parler d'un emprunt partiel ou hybride (HAUGEN) dans lequel se réalise une substitution partielle : c'est-à-dire un élément de la forme étrangère est adopté, dans la mesure où l'autre élément est remplacé par celui de la langue emprunteuse. Toutefois, la distinction entre emprunt intégré sciemment et un autre non dans notre corpus pose de nombreuses questions montrant ainsi que cette langue est avant tout un phénomène social. Les travaux antérieurs sur ce thème sont complètement révélateurs de ce genre problèmes lexicologiques auxquels tout chercheur se trouve confronté à un moment ou à un autre.

Afin de mettre fin à ce court débat qui a suscité un approfondissement de la réflexion sur l'intégration de ce type d'emprunt dans la chronique « *Tranche de vie* », nous avons jugé utile de rappeler que ce type de discours est à considérer, de façon spécifique, comme une langue oralisée qui subit différentes transformations à l'aide des procédés d'enrichissement lexicale.

Nous pourrions aussi dire que ce modèle d'enrichissement des langues est soumis, à l'intérieur de toutes les sociétés, à un jeu de forces sociolinguistiques qui se base sur plusieurs facteurs parmi lesquels, nous pouvons citer l'influence médiatique et les attitudes des personnes à l'égard des langues.

Par ailleurs, l'une des principales caractéristiques de cette logique, est de considérer ces emprunts comme un lexique qui est indissociable des situations sociolinguistiques. Il sera accepté facilement ou difficilement, s'intégrera lentement ou rapidement, selon les sociétés.

Nous pourrions dire, donc, que la compréhension du caractère social d'une langue est considérée comme un élément facilitateur pour mieux saisir ce type de phénomène et ce que sous-tendent et la langue et son usage. En effet, une langue est propre à un système linguistique qui est régie par des règles sémantiques, phonologiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques, etc. Par contre, l'usage d'une langue fait référence aux situations concrètes de communication et nécessairement aux individus qui l'utilisent et, par le fait même, aux représentations symboliques qui règlent leurs pratiques langagières relatives à une société.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'emprunt lexical ne résulte pas de simples interférences entre deux systèmes linguistiques, l'échange linguistique peut se réaliser par l'intermédiaire des utilisateurs. L'emprunt est, donc, considéré comme une réalité à la fois lexicologique et sociolinguistique.

5-1-2 Mot arabe isolé (pas un emprunt car pas un lexème, liste fermée de mots interrogatifs)

Loin d'être une simple intégration qui concerne souvent quelques pronoms interrogatifs, relevant surtout du code oral, il est bien admis chez les journalistes que chez les utilisateurs de cette langue que ces mots arabes isolés ne sont pas considérés comme un emprunt proprement dit. En effet, ces lexies sont considérées comme une liste fermée de mots, intégrés dans des phrases en français, afin de remplacer les

pronoms interrogatifs français ; exemples : *Ouin toilettes ? Ouech (ouAch ?) tu attends ? Ouah, et parfois pour remplacer un « oui » ou un « non ».*

Par ailleurs, une fois intégrés, dans le code oral entre les individus, ces mots permettent à l'utilisateur d'acquérir un vocabulaire particulier et d'adopter une stratégie de communication personnelle le conduisant à saisir le sens de la phrase sans poser un problème d'intercompréhension et sans toucher au fonctionnement de la langue sur le plan syntaxique et sémantique. Ce type de phénomène est toléré dans l'écriture journalistique en générale et dans une chronique en particulier. Mettant l'accent sur l'importance de ce phénomène, Maria Teresa Zanola déclare :

« La presse a affaire avec toutes les activités et les occupations de la vie quotidienne et on suppose qu'elle emploie un vocabulaire, une langue compréhensibles au lecteur moyen. La presse est aussi le point de contact entre la langue et les usagers partiels. La presse enfin permet de se documenter sur la langue vivante, vu qu'il n'est pas possible de s'emparer d'autre manière de la synchronie orale » (Zanola, 1991 : 11)

Il nous semble plus intéressant de souligner que ces mots connaissent, parfois, une variabilité d'emploi au sein de la vie quotidienne de tous les Algériens car ce type particulier de langue pourrait avoir d'autres interprétations selon la région.

Il en résulte de ce qui a précédé que la stratégie de communication interpersonnelle dans cette région est si complexe, il faudra tenir compte de toutes les données susceptibles d'être intégrées dans des situations de communication pareilles et ne point voir dans ce support uniquement un discours ayant un sens, mais également comme un processus et/ou procédé ayant conduit à générer un type de discours particulier utilisé entre les individus de cette communauté.

5-1-3 Mot arabe isolé au milieu d'une séquence en français (emprunt « non intégré »)

Le troisième cas de figure consiste à mettre en place quelques exemples qui contiennent des mots arabes isolés (emprunt non intégré) au milieu d'une séquence en français. Cette interférence est considérée comme un résultat du bilinguisme en Algérie et permet de se faire une idée plus au moins générale sur la structure du dialecte algérien, car dans des situations pareilles, nous n'avons pas affaire à une unité prise dans une langue « A » par un locuteur de la langue « B » qui ne connaît pas la langue « A », bien au contraire, le chroniqueur maîtrise parfaitement l'emploi des deux langues, et même la langue « B » inclut l'équivalent de l'unité en question.

D'un point de vue lexicologique, ce phénomène pourrait être inclus dans ce que nous appelons un emprunt de luxe. Ce dernier est considéré, chez la plupart des lexicologues, comme étant un emprunt inutile en soi, du moment qu'il existe déjà un terme correspondant dans la langue qui va l'emprunter. Même sur le plan sémantique, il ne répond à aucun besoin matériel ni pratique, par contre, dans l'exemple ci-dessus, l'intervention de ce type d'emprunt révèle, sous plusieurs formes, les situations les plus usées ou répandues dans la vie quotidienne.

Nous partons donc du principe que ces cas de figures relèvent de l'usage très répandu de la part des interlocuteurs algériens jusqu'à ce qu'il soit intégré dans l'écriture journalistique qui est censée être soutenue. Cette hypothèse ne concernera que le code parlé des Algériens, elle n'est en aucun cas considérée comme une forme écrite car la structuration de la langue dialectale n'est perceptible qu'à l'orale, d'ailleurs, il s'agit d'un parlé quotidien et non pas d'une langue écrite normée. Le chroniqueur tente de justifier ces interférences à travers l'emploi d'éléments de la langue maternelle dans la langue étrangère par des fins purement humoristiques.

5-1-4 Formation « algérianisée » sur un modèle français existant

Il s'agit d'une formation algérianisée qui s'inspire, dans l'ensemble, d'un modèle existant déjà en français. En effet, une des principales caractéristiques de ce type de formation est d'introduire un radical français en ajoutant un préfixe ou un suffixe de tel sort que l'unité en question soit faite selon un modèle français avec une acception purement algérienne.

L'ajout de ces suffixes fournis par le journaliste, dans cette chronique, permet de la distinguer de la forme connue en français. Autrement dit, c'est une nouvelle unité lexicale mais qui ne pose aucun problème de compréhension chez le lecteur. Afin de saisir le sens de l'unité en question, le lecteur Algérien aura besoin d'actualiser son stock lexical passif antérieur relatif à la langue française. Exemples : *livresque*, *cauchemardesque* et *trottoiresque*, etc. Une des nouveautés de cette écriture journalistique particulière est d'avoir mis l'accent sur l'aspect morphologique des unités lexicales en s'intéressant de près au moment de traitement du sujet. Le chroniqueur s'efforce de mettre au service de son lecteur un lexique qui facilite la compréhension du message. Or, une telle compréhension s'appuie sur l'activation d'un certain nombre d'informations préliminaire.

Ce genre de création lexicale permet de générer des inférences sans rester dans les limites de la chronique, car il est évident que toute acte de compréhension repose et sur le discours lui-même, sur les connaissances antérieures et sur le thème qu'elle véhicule. En définitive, nous pourrions dire que les lecteurs accordent une très grande importance au fait raconté lors de sa lecture pour accéder à la compréhension du texte.

5-1-5 C'est comme ça : expressions « relativement figées » en arabe transposées en français ? Comme par exemple : Bnète el-youm,

➤ **Expressions figées**

Notre corpus a donné lieu à plusieurs expressions figées qui relèvent de l'arabe dialectal et qui permettraient aux lectorats d'en tirer plusieurs leçons et morales. En effet, le système de la langue maternelle, dans la nouvelle langue, donne lieu à un accent spécifique. Il semble que ces éléments sont interliés nous ne pouvons aucunement étudier un élément sans l'autre.

5-2 Les emprunts aux langues locales dans la chronique « Tranche de vie » du quotidien d'Oran.

5-2-1 Les emprunts arabismes dans « Tranche de vie »

La catégorie des arabismes dans notre travail de recherche fait allusion aux deux langues utilisées par le chroniqueur à savoir ; l'arabe standard (AS) et les algérianismes ou ce que nous pouvons appeler l'arabe algérien (AA). Ces deux langues sont présentes avec les différents constituants de la phrase, c'est pourquoi, nous pouvons rencontrer des noms, des adjectifs, des adverbes, des prépositions et des interjections.

Il est à noter que la catégorie des noms aussi bien en arabe standard qu'en arabe algérien est la plus répandue, dans notre corpus, sans exclure celle des verbes mais avec un taux très faibles, raison pour laquelle, nous avons consacré tout un chapitre pour l'interprétation des données statistiques.

La présence de ce type d'emprunt est très indispensable dans la mesure où elle répond à un besoin pour pouvoir dénommer des univers référentiels. En nous référant à un contexte marocain, Benzakour a traité cette question dans le souci de rendre compte de l'importance de ces emprunts :

« L'emprunt à l'arabe (langue locale de proximité la plus marquée), le calque et les lexèmes hybrides composent l'essentiel du lexique français tel qu'il se vit et se pratique dans la société marocaine. Cet écart lexical répond au besoin des usagers pour dénommer des univers référentiels naturels et socioculturels locaux différents de ceux du français de référence »¹¹(Benzakour 2010)

Les lexies faisant partie de l'arabe algérien (AA) et de l'arabe standard (AS) sont considérées comme une source fréquente que le chroniqueur utilise en tant que procédé d'enrichissement lexical. Elles sont destinées pour combler des vides linguistiques relatifs aux situations socioculturelles locales qui sont moins connues par les lecteurs algériens voire ignorées par les natifs français.

Dans le cas où l'équivalent existe en français qui demeure peut-être précis ou qui ne reflète pas fidèlement la situation en question, le chroniqueur l'intègre souvent pour assurer une communication à grande échelle et satisfaire les besoins de son lectorat surtout quand il décrit des situations qui relèvent de leur quotidien.

Il est à signaler que le choix de ces lexies varie d'une situation à une autre. En lisant les phrases qui contiennent ces lexies, nous avons tendance à comprendre le sens de la phrase mot à mot sans aucun problème d'intercompréhension même si la plupart de ces unités lexicales connaissent quelques modifications lors de leur emploi dans un contexte français. Dans ce qui suit nous allons proposer quelques exemples tirés de notre corpus et qui visent plusieurs domaines selon le sujet traité et l'objectif ciblé par le chroniqueur.

5-2-2 Les arabismes nominaux

5-2-2-1 Arabe algérien (AA)

- « Cette vie *ma kène oualoubouya*, chouf, rappelle-toi du tsunami, des volcans, des nuées ardentes, des tremblements de terre. » **Cause toujours 04/01/2009**
Cette vie ne vaut rien

Si nous focalisons notre attention sur l'expression insérée ci-dessus, nous allons comprendre que le chroniqueur critique cette vie qui, selon lui, ne vaut rien, généralement, cette expression est utilisée par les Algériens et les utilisateurs de l'arabe

¹¹ Fouzia Benzakour, La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc, Autour de la définition, Publifarum, n. 11, publié le : 01/03/2010, consulté le : 15/07/2015, url: http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=11

algérien dans des situations de réclamation ou de reproche ou encore dans des circonstances ou les moments de chagrins par exemple : quand une personne perd une autre personne qui lui est très chère.

- « *Des jerrykans, il y en a à profusion. Des salaires, il n'y en a point. Des enfants, il y en a beaucoup. Des ktef, il n'y en a point.* » **Au centre 05/01/2009**

Le substantif « ktef » de l'arabe standard « كنف » signifie en français « épauler », s'utilise dans cet exemple comme synonyme de connaissance ou accointance. Il est polysémique dans la mesure où le chroniqueur l'utilise pour parler des accointances pour pouvoir régler les différents services et affaires administratives.

- « *Ranafidimocratia, et en démocratie techrak el-foum batal. Sauf, quand tu déranges les Algériens, ceux qui font les discours...* » **Pour rien 10/01/2009**

« Dimocratia » est un considéré comme un substantif appartenant à la fois aux deux langues : arabe standard et français. Le chroniqueur l'utilise dans ce contexte pour faire référence à une situation de liberté d'expression. La charge sémantique qui lui a été assignée est identique à son équivalent en langue française. Nous assistons, donc, à une préservation sémantique identique dans les deux langues.

- « *Une petite jebda par là, deux taffes et se rincer tout de suite la bouche. La première prise complètement, sans tousser, car ça faisait pas « rajel ». Une deuxième et il fallait avaler la fumée...Garrou après garrou.* » **Les fumiers 11/01/2009**

Le chroniqueur traite le problème de déviation des jeunes adolescents qui commencent à fumer à un âge précoce. En effet, « jebda » signifie, en français, une « inhalation » qui, selon le chroniqueur, fait de ce garçon un homme et qui lui permet d'être considéré parmi les personnes dégourdies.

- « *Et les Algériens sont forts dans la chtara. C'est d'ailleurs pour ça qu'il ne faut pas en vouloir au président de la République quand il dit « les Algériens ne payent pas leurs impôts, ils préfèrent donner la chkara, corrompre pour éviter le fisc. »* » **Répétition 17/01/2009**

Celui qui lit ce passage, il s'aperçoit que le chroniqueur jungle incessamment avec les mots, selon Jean-Claude Anscombe (2000), ce passage contient une homophonie et d'une « structure Rimique et rythmique ». Pour ce qui est du substantif « chakara » qui

signifie en français « sac », cette notion n'a aucun lien avec son équivalent dans ce contexte. En effet, la «chakara » fait référence à l'ensemble des transactions illicites dans lesquelles nous assistons à des corruptions ou des vols d'argent.

- « *La camisole Tu as raison rétorque l'ami assis à sa table. «Mais bien sûr que j'ai raison, insiste le premier, cet homme inconnu fel **houma**. »M'sonni 31/01/2009*

Le substantif « houma », de l'arabe dialectal algérien, renvoie à son équivalent en français « cité ». Cette dénomination est propre pour les utilisateurs de l'arabe algérien et qui est très répandue dans la région ouest notamment dans la ville d'Oran.

- « *De **la khourda**, aussi. De rares articles potables vous attirent. Pour une fois l'ex prix est affiché, barré ; un autre vous est proposé. » Soldi 23/02/2009*

Le substantif « khorda » fait partie du lexique de l'arabe standard, utilisé en arabe dialectal algérien, et qui a comme signifié la vente en occasion de toutes choses ou matériel utilisé. Toutefois, ce substantif a été très répandu, dans la communauté algérienne, entre les vendeurs de vêtements occasion et qui encouragent et attirent les gens avec un prix très bas.

- « *Selon le communiqué, **les harraga**, qui se trouvaient à bord d'une embarcation de plaisance de 8 mètres, luttèrent contre la mort au moment où ils furent repérés par le navire qui croisait dans les environs. . »Clan-destin 30/06/2009*

« Harraga » est considérée comme une réalité locale algérienne. Il s'agit d'une immigration clandestine des jeunes à travers un petit zodiaque et qui visent, dans l'ensemble, l'Europe entière. Le chroniqueur a eu recours à ce substantif pour traiter la souffrance des ces personnes puisque, ces derniers temps, ce phénomène a touché un nombre important des jeunes algériens

- « *Le travail n'est plus une vertu pour le gosse quand il voit le voisin vivre comme un nabab, devenir **charika gadra** sans bouger le petit doigt. »Ouine ghadi biya ? 23/04/2009*

Le chroniqueur nous parle, dans cet extrait, d'une personne qui est devenue une « *charika gadra* » sans bouger le petit doigt : le journaliste a eu recours à une

expression très répandue qui constitue une création algérienne au sein de la société et qui fait référence à une personne bourgeoise. Dans cet exemple le chroniqueur critique ceux qui sont devenus des bourgeois du jour au lendemain et n'ont même pas fourni un simple effort.

- « *C'est lui qui doit gérer la **tabla doukhène**, que l'aîné avait installée toute la nuit près de l'hôpital... Ils arrivent éreintés, leur voix éteinte d'avoir hurlé «les batata» pendant des heures.* » **Des brouilles 28/04/2009**

L'expression en caractère gras se réjouit d'une signification locale et pourrait signifier un petit kiosque de tabac dans la communauté algérienne.

- « *Quant aux menus dans les chaumières, il n'était pas sorcier de les deviner : **loubia à l'osbane, bercoukès, h'rira ou chorba** bien épicée : tous les plats bien de chez nous qui font transpirer et aident donc à lutter contre le froid cuisant de ces dernières 48 heures.* » **Chaud l'hiver, chaud ! 09/01/2010**

L'extrait proposé nous donne une idée sur le domaine gastronomique et sur la cuisine algérienne. En effet, le chroniqueur énumère les différents plats locaux : **loubia à l'osbane, bercoukès, h'rira ou chorba** et qui sont très connus dans la société algérienne. Dans ce cas de figure, nous avons remarqué que le journaliste est contraint d'insérer ces lexies appartenant aux langues arabe standard et dialectal parce qu'il a traité une réalité locale et a fait appel à une dénomination locale qui ne relève pas de la culture française.

5-2-2-2 Arabe standard (AS)

L'arabe standard était présent dans notre corpus d'étude. Nous avons relevé quelques exemples appartenant à la langue arabe standard et nous nous sommes intéressés, dans un premier temps à la catégorie des noms.

- « *Qu'une **slala** va remplacer une autre slala et que toutes les lois sont faites sur mesure pour quelques-uns.* » **Cause toujours 04/01/2009**

Le substantif « *slala* » est utilisé, par le journaliste, dans cet exemple qui vise une critique forte du système. En effet, le chroniqueur exprime son refus total et catégorique des mêmes personnes et figures qui s'alternent sur la haute responsabilité, par « *slala* » qui signifie en français « *race* ». Le chroniqueur cible la même race des personnes.

- « *Il le dit en ne respectant pas les passages cloutés de la houkouma. En balançant ses ordures là où il veut, quand il veut.* » **Radio 07/01/2009**

Dans ce passage, le substantif « houkouma » ne renvoie pas directement à une institution administrative d'un pays notamment l'Algérie. Il fait référence à une patrouille effectuée par un groupe de police. En effet, cette charge sémantique est exceptionnelle et relative au parler des Algériens, surtout, durant la décennie noire où les patrouilles ont été multipliées pour pouvoir assurer la sécurité des citoyens. Cette charge sémantique issue des circonstances qu'ont vécues les Algériens durant la décennie noire, demeure propre à l'usage local et aux usagers de cette région.

- « *Mais chaque radio a une émission où est convié un expert de la parole. C'est drôle le nombre d'experts qui ont la parole. On les dirait faits pour ça, les khoubara.* » **Radio 07/01/2009**
- « *Il ne parlait pas de nous! Nous, dans les discours, on est appelés «el oummal - el fellahine - les retraités - les enseignants ou les chômeurs».* » **Répétition 17/01/2009**

Dans cet exemple relevé, de notre corpus d'étude, le chroniqueur explique une appellation qui leur a été assignée en arabe standard et qui renvoie aux travailleurs et aux agriculteurs. Ces noms de métiers sont inclus, ici, pour mieux conforter ses explication et s'appuyant sur un lexique appartenant à la langue arabe standard.

- « *Un petit gamin qui passe de personnes en personnes dans le bus, tendant la main et marmonnant une prière approximative «rani jiaan yal moumnine» dont on a l'impression qu'il ne comprend absolument pas ce qu'il dit.* » **Deux mains 18/01/2009**

Comme nous l'avons mentionné plus hauts, le lexique appartenant au domaine religieux a eu sa part dans notre corpus de recherche. En effet, toutes les situations discursives qui ont une relation directe avec le domaine religieux contiennent des arabismes pour pouvoir transmettre le plus fidèlement possible le sens de la phrase en question étant donné que le chroniqueur se trouve face à des formules, en langue arabe standard, intraduisibles en français.

- « *Entre deux cuillères, ils te lanceront: «Ce n'est pas un ouali ce type, s'il croit régler les problèmes de la ville en décorant les trottoirs...». Ou alors: «Celui-là au moins, même s'il mange, il travaille».* » **Ça avale 29/01/2009**

- « Non messieurs ! **Les Chouhada** ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble. L'Algérie est plurielle. Toute en couleurs, c'est ce qui fait sa richesse. Arrêtons de vouloir la tirer vers le bas. Larbi Tebessi n'appartient à personne. » **Un nom, une rue 14/02/2009**

Les situations qui traitent des sujets relatifs à l'histoire de l'Algérie s'inspirent du lexique arabe qui se rattache au domaine historique. Le substantif « *chouhada* » signifie en français « *martyrs* » se propose, dans ce contexte, par le chroniqueur pour défendre l'unité nationale.

- « Il n'y en a pas un de satisfait. **El meskine** yechki. Le riche makhsous. El kbir yechki. Le jeune yechki. L'enfant yebki. El mra c'est normal. Le commerçant se plaint. Le fonctionnaire sur les nerfs. Le gouvernement yechki. « Ce n'est pas un **chaab** ça ». » « **Chki chki** » **20/04/2009**

Les problèmes sociaux traités par le journaliste l'obligent à faire appel à un lexique qui est très répandu dans la communauté algérienne. Par exemple le substantif « *chaab* » qui signifie « *peuple* », en français, est très usité surtout dans des situations de critique comme le montre l'exemple proposé ci-dessus.

- « Vente d'eau douce. Jadis, on l'appelait tout simplement «**El-Ma**» et elle était toute délicieuse et «potable» à boire. Par quel miracle, lui a-t-on attribué un adjectif alors qu'elle se fait de plus en plus rare ? » **El-Ma H'lou 25/04/2009**

Le chroniqueur était contraint de faire appel au substantif « *ma* » qui signifie en français « *l'eau* », et ce, pour dénommer un phénomène sociale qui se passe dans les grandes villes notamment la ville d'Oran, cette ville qui connaît une pénurie dans ce domaine.

5-2-2-3 Français (F)

Les substantifs appartenant au français « *algérianisé* » connaissent un aménagement tant morphologique que phonétique. En effet, toutes les modifications sont considérées comme un signe d'intégration dans ce type de français qui répond aux besoins de dénominations locales.

Si nous focalise notre attention sur le substantif « *citirnet* » **Sitirnet.con 17/03/2009**, nous allons nous rendre compte qu'il s'agit du nom « *citerne* », or, la marque de pluralisation propre à l'arabe algérien a fait de cette unité une lexie appartenant à

cette langue. En effet, l'adjonction du suffixe *-ette* au substantif « *citerne* » a donné lieu à une nouvelle unité qui fait partie de ce français dit « *algérianisé* ». L'appellation « *algérianisé* » se propose pour limiter le domaine d'utilisation de cette unité et fait référence à l'usage d'une langue parlée qui ne se conçoit que de la part des Algériens et que dans des contextes algériens.

- « *On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «Jibou tous les keskess et faisons un grand couscous. **Zidou chouiya felmouzigua** et laissez-moi danser ». Elle serre sa ceinture en dessous de sa taille. » Sitirnet.con 17/03/2009*

L'exemple « *marchi* » a connu une intégration aussi bien sur le plan morphologique que sur le plan phonétique. En effet, l'adjonction du substantif « *marché* » à la préposition relevant de la langue l'arabe « *fi* » qui signifie en français « *dans* » est considérée comme une marque d'adaptation avec le système morphosyntaxique de l'arabe algérien. La transformation du son [e] en [i] est considérée aussi comme une marque d'adaptation avec le système phonétique de l'arabe algérien. L'appellation « *marchi* » est très répandue dans la société algérienne.

- « ***Fel marchi**, tu choisis ta marchandise, tu la payes au prix fort, et quand tu rentres chez toi, tu t'aperçois que tu as été arnaquée.... On n'a pas idée quand on est empêtrés dans des problèmes de citirnet, de se brancher sur Internet !*
Sitirnet.con 17/03/2009

Le substantif « *banque* » à été intégré dans le système de l'arabe dialectal. En effet, l'annexion de la marque du féminin de l'arabe algérien est considérée comme un signe d'adaptation et laisse penser que ce substantif est une lexie proprement algérienne.

- « - «*Bonjour, j'ai quelqu'un à vous recommander comme vice-président de la banque. - Comment ?! Mais enfin, j'ai déjà plus de vice-présidents que d'agents **fel Banka !!!** - Mais ce jeune homme est le gendre de Hadj Conteneur général !*
» Banco ! 11/06/2009

L'exemple « *épicerie* » a connu la suppression de la désinence affixale car il a été intégré suite à l'adjonction d'une préposition et la suppression d'un affixe. Le substantif « *picerie* » ,18/07/2009, est considéré comme une appellation locale

déformée qui a la même charge sémantique que dans son système linguistique initial à savoir le français.

- « *Amasser les articles. Settef settef. Entasser les besoins des clients sur de pauvres étagères. Surchargées. Prêtes à exploser. Boutika mtartga. Fel picerie, il faut vraiment être intelligent. .El pisrie 18/07/2009*
- « *Aya tricouyette, pantacourt lel benet... ouel oulidette*», crie un petit garçon, commerçant ambulancier de ce quartier populaire. »

La marque de pluralisation de l'arabe algérienne a permis l'intégration de ce substantif dans ce système linguistique. En effet, une fois l'unité en question est intégrée, dans le nouveau système linguistique, elle se trouve contrainte de s'adapter avec toutes les règles de ce système linguistique. La marque de pluralisation de l'arabe algérien est considérée comme une marque d'une intégration réussie.

Les exemples qui suivent sont considérés, dans l'ensemble, comme des lexies d'origine française qui ont gardé le même signifié et qui ont connu quelques aménagements sur les plans morphosyntaxique et phonétiques selon le système de l'arabe algérien. En effet, le système de pluralisation et de féminisation est à la base de tous ces exemples et considéré aussi comme une marque d'une intégration réussie comme le montrent les exemples suivants :

- « *Le fauché, le bavard, l'argenté, le patient, le silencieux, le pressé, l'exceptionnel, le mcouli, le bien encore de choses. Une gamme de produits qui devrait embrouiller le plus cartésien des hommes. Mais la nécessité plus encore que la raison prend place. »Sbibita talon 19/07/2009*
- « *El ghabra. Depuis que la femme de ménage a été promue responsable des moyens généraux afin qu'elle puisse bénéficier d'un salaire conséquent qui lui garantira une belle retraite, el ghabra fait des ravages fel birou. »Souhait 25/07/2009*
- « *Je suis le jène moull ellamba, dit l'être extraordinaire, et je peux t'accorder trois vœux. Étonné et ravi, le fonctionnaire demande tout de suite : » Souhait 25/07/2009*
- « *Lista kbira, ya akhi. Il faudrait parler du scandale du prix de certains médicaments. Ce sont là des embuscades légales dans lesquelles on fait tomber*

son akhi pour le soulager du peu d'argent qu'il aurait. « **Ikhouanitude 13/09/09** »

- « *La bent familia ne parle pas avec les hommes dans la rue. Un homme sur un forum, c'est du virtuel. Le oueld familia peut se permettre d'inviter sa bent nass à prendre une pizza entre les heures de travail.* » **Bent familia 26/09/09**
- « *Ah, la moda, Kount engoule... je pensais qu'elle avait la diarrhée el-meskina.* » **«Défête» 05/03/2009**

5-2-3-Les arabismes adjectivaux et adverbiaux

5-2-3-1 Arabe algérien (AA)

La catégorie des arabismes adjectivaux et adverbiaux était aussi présente dans notre corpus de recherche. En effet, le chroniqueur les utilise afin de mieux transmettre le sens tracé et être plus proche de son lectorat. Certes, tous ces adjectifs possèdent des équivalents en français mais le chroniqueur a préféré recourir à ce type d'adjectif, et ce, pour mieux calquer l'image sociale à travers le lexique proposé et utilisé, nous pouvons exemplifier par ce qui suit :

- « *Ranafi dimocratia, et en démocratie techrak el-foum **batal**. Sauf, quand tu déranges les Algériens, ceux qui font les discours... Là, ya mon ami, **batal** tu seras accompagné, **batal** tu seras écouté, **batal** tu peux avoir un avocat et **batal** tu peux te retrouver en taule où, **batal** tu mangeras, **batal** tu es hébergé, **batal** l'électricité, **batal** tu peux apprendre un métier, **batal** tu peux passer ta vie*» **Pour rien 10/01/2009**
- « *Il y a dix ans, on avait dans cet espace écrit la même chose. Nous avons vieilli niais, sots, crédules, idiots, **begri**, bêtes, **baggara**, imbéciles, « deux béciles ». Voilà ce que nous sommes.* » **change la date 25/01/2009**

L'adjectif « **baggara** » est utilisé par le chroniqueur pour identifier et désigner une personne villageois ou campagnard. Cette appellation est très répandue dans le lexique de l'arabe algérien notamment dans la région ouest.

5-2-3-2 Arabe standard (AS)

Le chroniqueur n'a pas omis d'insérer quelques adjectifs appartenant à l'arabe standard, et comme nous l'avons signalé à maintes reprises, le journaliste se base sur ce type de lexique quand le sujet traité a un rapport direct avec le domaine religieux.

- « *«hram de jeter la nourriture, que moulana nous a donnée, n'importe où... »*
Le ferait-il chez lui? Regardez autour de vous et finissez le billet. Moi je perds mes mots. » **Chez lui 11/02/2009**
- « *Que mes enfants, comme ceux de Khadidja, affichent le maximum de signes de richesse intérieure. C'est notre combat **el kébir*** » **Richesse 08/03/2009**

Si nous revenons vers ces deux derniers exemples, nous allons vite comprendre que le mot « *hram* » qui signifie « *prohibé* » ou « *interdit* » relève du domaine religieux et a été utilisé pour la première fois dans le Coran. Cette dépendance directe du domaine religieux et le contexte dans lequel a été proposé et dans le dessein de le transmettre avec une charge sémantique très importante, le journaliste l'utilise tel qu'il est proposé sans recourir à la traduction ni de pouvoir chercher son équivalent en langue française.

5-2-3-3 Français algérianisé(FA) (Lexies d'origine Françaises)

Tous ces adjectifs qui se voient intégrés dans le système de la langue arabe algérien forment en même temps le lexique le plus répandu et le plus utilisé par la communauté algérienne. Leur intégration est considérée comme réussie car ils se sont adaptés avec les règles morphosyntaxiques, phonétiques et sémantiques de la langue d'accueil.

- « *Sulfureux, confus, euphorique, **mdigouti**, coupable, capable, méfiant, gêné, heureux, rancunier, jetable, défait, angoissé, furieux, honteux, prudent, suffisant, démoralisé, bouleversé, rêveur, esseulé, amoureux, jaloux, blasé, époustouflé, anxieux, effrayé...* » **Ouach mliha? 07/02/2009**

L'adjectif « *mdigouti* » qui est à l'origine d'une description d'une personne qui souffre d'un sentiment intense de lassitude ou d'une absence complète d'attraits pour quelque chose, se voit intégré en revêtant une forme algérianisée précédée par « *m'* » qui remplace, sur le plan morphosyntaxique, le pronom personnel « *je* » et suivie à la fin par le « *i* » qui est considéré comme la marque du genre masculin.

- « *«Cassez le mur du silence, ô peuple **bogosse**», dit le discours. Cela fait «cent temps» que rakoum taklou fel matrag, sans rien dire. . **C'est promis !*** **07/04/2009**
- « *C'était en rapport avec les petites annonces qu'elle faisait paraître sur les «hebdomadaires» agences matrimoniales. «Jeune fille blonde possède*

logement, cherche homme sérieux pour fonder famille». Là voilà donc blonda ! »Ni zhar ni mimoun 09/03/2009

L'exemple de l'adjectif « blonda » est une preuve d'une intégration réussie puisque il a été adjoint à un marquage de féminisation grâce à l'ajout du « a » à la fin de cette adjectif.

- « *Il est mnèrvi el-youm. Mnèrvi de voir qu'il est entouré par des grands riens. Des riens qui se mettent au pluriel. Qui deviennent trois, quatre fois rien. Ils sont là à gesticuler, brandissant leur « je » à chaque coin de phrase-chita. »II s'énerve 29/06/2009*
- « *Mdigouti» et «rani mdigouti» sont en passe de devenir parmi les expressions les plus courantes de notre vocabulaire. »Naufrage 17/10/2010*
- **M'diprimi** 29/05/2010

5-2-4 Les interjections

En nous référant à Claude Buridant, nous avons pu faire une distinction entre l'interjection au sens large et au sens restreint. Selon lui, l'interjection au sens large doit être rangée parmi les figures d'adresses et ses ornements, elle peut être définie comme un mode d'intervention.

Quant au sens restreint, l'interjection est considérée comme une partie du discours, qui peut entrer dans l'interjection au sens large, mais elle a toujours constitué un sujet très controversé car son statut linguistique demeure équivoque. En effet, depuis l'antiquité, les grammairiens se demandent si elle fait partie du discours ou si elle constitue une classe grammaticale indépendante. Selon lui toujours, les Grecs considèrent l'interjection comme une sous-classe faisant partie de la catégorie des adverbes. Tandis que, les Romains la considèrent comme une partie du discours : le premier grammairien qui a fait de l'interjection une partie du discours autonome est Remmius Palaemon. À ce sujet Claude Buridant se réfère à une citation deswiatkowska :

« Les théories linguistiques qui se sont développées au cours du XX siècle ont-elles renouvelé l'approche de l'interjection ? Son appartenance aux parties du discours est toujours l'objet de controverse : partie du discours pour les uns, groupe spécifique pour les autres, ou carrément passée sous silence, le linguiste créant une théorie se rendant compte qu'elle n'est pas suffisamment précise pour classer tout les mots de la langue : l'exclusion de l'interjection hors du

champ de la syntaxe n'est donc pas exceptionnelle » (Swiatkowska, 2000, 52-53) cité par (Buridant, 2006 : 4)

Le petit Grevisse, grammaire française, (2005) propose la définition suivante « *l'interjection est un mot invariable qui marque l'irruption dans le discours d'une sensation ou d'un sentiment personnel exprimé avec vivacité. L'interjection ne joue aucun rôle grammatical. Ordinairement elle est, dans l'écriture, suivie d'un point d'exclamation.* » (2005 :233).

D'après ce que nous avons esquissé ci-avant, nous pouvons comprendre que l'interjection représente un ensemble de mots que l'on rencontre dans une phrase mais qui n'a aucun statut grammatical. Elle est universelle et nécessaire, elle répond aux besoins discursifs.

L'interjection peut prendre diverses formes dans plusieurs langues. Bien que ces formes n'existent pas avec les mêmes proportions dans toutes les langues. Elle peut figurer dans le discours journalistique, littéraire et même ordinaire. Les interjections sont omniprésentes et ubiques, c'est pourquoi, « *elles sont présentes dans des rubriques où la subjectivité est constitutive du sous-genre scriptural des rubriques considérées : rubriques horizons-débats, chroniques artistiques (livres, films, médias divers), écrivains en personne qui s'expriment* » (Rosier, 39 : 2000)

5-2-4-1 Arabe algérien (AA)

Nous allons étudier quelques interjections les plus répandues dans la région d'Oran.

5-2-4-1-1 L'interjection « Allah ghaleb »

Si nous focalisons notre attention sur la traduction littérale de l'interjection « *Allah galbe* », nous allons être renvoyés directement vers : « *Seul Dieu est tout puissant* ». Cette traduction est inexacte. En effet, en arabe algérien l'usage de l'interjection « *Allah Ghaleb* » signifie que « *ce n'est pas ma faute* », « *dommage* » ou encore « *malheureusement* ». Si nous filmons une personne algérienne au moment où elle dit : « *Allah Ghaleb* » nous allons remarquer qu'elle se prononce souvent avec les yeux levés vers le haut, les mains ouvertes ou en baissant le regard vers la terre. Généralement, « *Allah Ghaleb* » se dit à la fin d'une promesse non tenue ou après un service non fait comme le montre l'exemple suivant :

- « **Allah ghaleb**, trop occupé à servir son tube digestif, le peuple n'arrive pas à saisir toute la dimension et la profondeur des actes de gestion de la ville. » **Change la date 25/01/2009**

Si nous nous focalisons sur le plan typographique dans le premier exemple, nous allons remarquer que l'interjection « *Allah ghaleb* » est écrite sans guillemets. Dans cet énoncé le rôle de cette interjection est de marquer la concession et l'ironie. Le journaliste exprime un regret et se montre plus triste et semble n'être catégoriquement pas d'accord avec les citoyens qui sont occupés à chercher quoi manger et négligent leur ville, surtout quand il s'agit d'un discours de presse comme le souligne Rosier à propos d'une étude qu'elle a menée sur un corpus de presse « *D'autre part, Oh est présent dans le discours assumé par le journaliste soit comme exclamation, soit dans le cadre dialogique d'une concession (négative et teintée d'ironie) en quelque sorte adressée au lecteur : l'interjection y est souvent suivie de certes et / ou de mais qui sont les supports sémantiques de la concession* ». (Rosier, 38 : 2000)

- « *Jamais je ne pesterai pendant un embouteillage. Allah ghaleb, la ville a été envahie par la ruralité. C'est comme si on avait bafoué l'intimité de ma mère que j'adore.* » **C'est devenu du zbel fi zbel.** **Monu-mental 18/10/2010**

Dans le deuxième extrait, l'interjection « Allah ghaleb » occupe la même place que la première, la chronique vise à traiter un autre sujet qui relève de la vie quotidienne et des actes routiniers. L'interjection a gardé la même signification que la première et le journaliste dénonce l'envahissement des ruraux de la ville d'Oran. Elle sert aussi à interrompre la continuité du discours du journaliste.

- « *Car faire attendre les gens, c'est exister. Sans cela, il n'est rien que le préposé au service public. Allah ghaleb khouya, celui qui doit signer n'est pas là !* ». **«Mouchkilatune»** » **22/09/09**
- « *L'une des deux est en congé, l'autre est malade. Et c'est le tout qui est en souffrance. Allah ghaleb, elles ne sont pas là.* » **Patience...** **08/03/2010**

Au niveau du troisième et du quatrième exemple, la représentation typographique des interjections a connu l'insertion des guillemets ce qui montre qu'elle n'est pas la même d'une chronique à une autre, ce qui rend parfois notre corpus

un peu difficile à analyser puisque nous avons affaire à des formes hétérogènes, si l'on n'arrive pas à trouver des formes équivalentes dans d'autres langues.

En fouillant l'article de Rosier, nous avons remarqué qu'il est parfois possible de trouver des interjections entre guillemets : « *Précisons encore que quelques emplois se résument en fait à mettre l'interjection entre guillemets, celle-ci constituant – presque – à elle seule le discours rapporté sous la forme d'une nominalisation avec présence quasi systématique de déterminants et / ou de caractérisant* » (Rosier, 38 : 2000)

Dans les deux exemples, l'interjection « *Allah ghaleb* » a connu une nouvelle forme graphique et une nouvelle place dans la phrase. Elle sert à exprimer un regret comme « *un élément de modalité discursif intégré* » « Buridant, 2006 :5 ». Dans les deux énoncés, le journaliste emploie cette interjection pour regretter l'absence des personnes qui devaient signer le papier en question car « *L'interjection en discours direct figure tant dans les articles à tendance fictionnelle que dans des articles mettant en scène des protagonistes de l'Histoire, des comptes rendus d'audience de procès ou encore des articles à visée ethnologique mettant en scène des citoyens ordinaires* » (Rosier, 38 :200). Ce qui peut, en effet, rendre plus clair ce qui vient d'être dit ci-avant, c'est la signification des titres de chaque chronique. (Qui se compose parfois d'un seul signifiant). Nous remarquons que la première chronique a pour titre « *Mouchkilatune* » parue le : 22/09/09 qui signifie « un problème » et le titre de la seconde chronique qui est « *Patience* » parue le : 08/03/2010. Chacun de ces deux titres a une charge sémantique très importante qui a une relation directe avec le contenu de la chronique.

- « *L'air gêné, il pénètre à l'intérieur de la première boutique. Un «salam alikoum» assez timide, mais bien audible... et... «Machi mes habitudes... Allah ghaleb...». Aaaamiine...22/02/2010*

Le cinquième exemple montre que le journaliste a réservé à l'interjection « *Allah ghaleb* » la dernière place dans sa phrase. Ce qui montre, en partie, que sa signification a connu un changement par rapport aux autres. Le synonyme de cette interjection, dans cette énoncé, serait « *c'est plus fort que moi* ». Le journaliste l'insère pour mieux authentifier ses paroles. Ducrot et Schaeffer considèrent que l'interjection sert à authentifier la parole : « *en les prononçant, on se donne l'air de ne pas pouvoir*

faire autrement que de les prononcer » (Ducrot et Schaeffer, 1995 : 607). Nous pouvons dire que l'interjection se caractérise par un statut ambivalent surtout dans le discours journalistique. En effet, le journaliste intègre ce morphème qui revêt une expression de la subjectivité et s'efforce de faire appel à une « *scène énonciative est donc celle du sujet et de sa mise en scène du discours de l'autre dans un genre de discours qui entend intégrer et montrer sa part dialogique.* » (Rosier, 39 : 2000)

5-2-4-1-2 L'interjection « **Inchalah** »

L'interjection « *inchalah* » est indissociable du discours des musulmans surtout quand le locuteur émet un souhait et souhaite la réalisation d'un acte ou d'une action. Dans son article intitulé « *Sur le statut linguistique de l'interjection* » Miguel Gonçalves (2011) a considéré l'interjection comme marqueur d'acte de prédication : « *L'énonciation d'une formule se présente comme imposée par la situation. Sociale (les formules de politesse), juridique (Ceci est mon testament), événementielle enfin (jurons, et plus généralement interjections).* » (Gonçalves, 6 :2011). En générale, cette interjection n'a pas une place précise dans l'énoncé produit. Elle est susceptible d'être placée au début au milieu ou souvent à la fin de l'énoncé. Les interlocuteurs algériens l'utilisent souvent au début d'une promesse.

- « *Il doit être à la mosquée maintenant. Rejoignons-le, cela nous permettra de prier dans sa mosquée et récupérer les clés. **Ou ma ikoun ghil el khir inchallah.*** » **Matinale 10/03/2010**

Dans le premier exemple l'interjection « *inchalah* » se trouve comme un ultime propos du chroniqueur, ce qui montre que le journaliste souhaite que tout se passe bien lors de la récupération des clés de la mosquée. Elle relève donc de l'ordre du « réalisable ». Elle est utilisée comme « *un outil expressif de la modalité* » (Buridant 2006 :5)

- « *Sans cela, il n'est rien que le préposé au service public. «Allah ghaleb khouya, celui qui doit signer n'est pas là ! Revenez demain». Si vous exigez plus de précisions, vous les aurez. **«Demain, c'est ghadoua Inchaallah** » ».* **«Mouchkilatune» »22/09/09**

L'interjection est insérée, ici, toujours à la fin d'une phrase émise par le journaliste. Il y'a là, un souhait sous jacent de la part du journaliste c'est la signature du papier signé par celui qui est absent. Il fixe un rendez vous pour

demain et ajoute l'explication du substantif *demain* en arabe dialectal associé à l'interjection « *inhalah* » avec une nouvelle graphie (deux a).

- « *L'horloge retardée par le manque d'huile de coude de leurs congénères les grippe de fait et le balancier s'est coincé depuis longtemps. Ceux-là se plaignent pendant que les autres jouissent du secret qu'ils ont appris. Demain se fera aujourd'hui, In Chaallah.* » **Le temps 28/07/2009**

L'ultime propos de son article est l'interjection « *inhalah* » avec une autre graphie qui exprime une modalité interrogative. Elle peut être aussi considérée comme une intégration ordinaire pour interrompre le discours et est considérée comme « *Une formule est un mot ou une expression spécialisée dans l'accomplissement d'un rite social langagier* » (Gonçalves, 6 : 2011).

5-2-4-1-2 L'interjection « El hamdolilah »

Ce dernier exemple d'interjection contient une formule qui s'est implantée dans le parler des Algériens et qui s'inspire du domaine religieux. Les significations qu'on pourrait octroyer à cette interjection sont multiples, parmi lesquelles, nous pourrions l'utiliser dans un contexte par exemple de soulagement ou de remerciement de Dieu ou encore suite à aussi à problème réglé.

Si nous focalisons notre attention sur le premier exemple, nous allons vite comprendre, selon ce contexte, que le chroniqueur rapporte les propos d'une autre personne qui se trouve dans une situation où elle remercie Dieu d'avoir lui donné tout ce qu'il a demandé comme le montre l'extrait suivant :

- « *On dirait un asile de fous. «T'es mahboul toi, dirait cet homme sirotant un café. Moi j'ai tout el-hamdou lillah. Je vis dans une grande maison comme un prince. J'ai un job. Je mange à ma faim. J'ai une voiture, plein de vêtements dernier cri.. Je ne me plains pas. Dieu m'a tout donné, je suis comblé.»M'sonni 31/01/2009*
- « *C'est-à-dire que les étudiants n'ont pas le même droit, mais tous ont le même devoir. Faire leur service national. Les trois sont actuellement en vie, el hamdoullah, mais les trois sont au chômage, el hamdoullah, une deuxième fois.* » **Le poisson 24/03/201**

L'interjection « *hamdolilah* » dans le deuxième exemple a un statut sémantique de soulagement. Ce sentiment de soulagement est repéré selon le contexte le chroniqueur remercie dieu puisque les trois étudiants sont encore en vie.

- « *Reconnaissons, el hamdoulillah, que tout a changé. Dans le temps, on s'attablait sur une terrasse de café et on attendait que le garçon daigne prendre la commande.* ». **Rappelle-toi 16/09/09**

Le dernier exemple comporte la même interjection qui a la même charge sémantique que la première et qui vise le remerciement et qui exprime aussi un changement radical d'une situation sociale. Nous devons signaler que l'emplacement de l'interjection « *hamdolilah* », dans le l'arabe algérien et le parler algérien, ne se contente pas d'une place précise dans la phrases comme nous l'avons remarqué dans les trois exemples cités ci-dessus.

Conclusion

En somme, nous pourrions dire que ce chapitre a élucidé la particularité du lexique employé par le chroniqueur et les différentes situations dans lesquelles ce lexique a été utilisé, et ce, pour mieux décrire les réalités locales car l'actualité, la société et son vécu l'obligent à intégrer ces nouveaux mots pour mieux décrire la sujet en question et pour mieux transmettre le sens en question et le plus fidèlement possible.

CHAPITRE 6
PROCESSUS D'INTÉGRATION
PHONOLOGIQUES

Introduction

Avant de passer à l'intégration qui concerne les emprunts lexicaux, nous signalons que l'identification de ces emprunts a été faite à partir de notre corpus en se basant sur un élément important qui est la forme. Cette dernière nous a facilité l'identification des unités françaises et non françaises. En effet, lors de dépouillement de notre corpus, nous avons remarqué que quand le chroniqueur fait appel à une autre forme linguistique, même si le semblant mot en question est prononçable en français se distingue par rapport aux autres unités d'origines françaises, ce qui le distingue aussi de façon plus claire c'est les formes typographiques qui lui sont assignés dans le texte.

J.F. Sablayrolles et C.Jacquet-Pfau (2008 : 26) ont signalé que la forme des emprunts se distingue de deux manières différentes ; à l'écrit et à l'oral : au niveau du premier par les différents signes typographiques (guillemets, parenthèses, caractère gras ou italique, etc.) Au niveau du second soit par la traduction soit par les périphrases équivalentes.

6-1 Intégration phonologique

L'emprunt des mots étrangers est tributaire de celui des phonèmes étrangers. En effet, le mot, arabe intégré dans une phrase en français, se reconnaît par sa forme particulière ou plus au moins adaptée. Car les deux systèmes phonologiques (arabe et français) coïncident parfois au niveau de quelques consonnes. C'est pourquoi, le journaliste procède à des adaptations phoniques, à l'aide d'une graphie française, surtout au niveau des phonèmes méconnus en français et substitue au son étranger (arabe ou français) le son le plus proche dans le nouveau système d'accueil même si « *Le critère de la prononciation selon le système phonétique français n'est pas toujours décisif pour apprécier le degré d'intégration* » (Guilbert, 1975 : 96).

Le journaliste s'efforce d'harmoniser la prononciation et les graphies étrangères toute en respectant les règles de l'orthographe. Cette opération s'effectue à l'aide de la suppression des phonèmes inexistants ou par le remplacement de ces phonèmes étrangers par d'autres qui s'en rapprochent plus. Il remplace aussi les graphèmes étrangers qui sont plus convenables à une prononciation correcte. Nous avons remarqué aussi que le journaliste évite volontairement les signes qui peuvent obscurcir la graphie et la prononciation.

Par ailleurs, l'intégration phonétique peut aussi se mesurer selon le degré d'intégration. En effet, certains emprunts sont intégrés totalement ; c'est-à-dire nous assistons à une adaptation, sur le plan phonétique, avec le système de la langue d'accueil c'est le cas de : « *coustime et dibiti* », ces unités lexicales dont les phonèmes, résultant d'un processus d'intégration, sont adaptés entièrement. Ce qui les approche, par conséquent, des sons voisins disponibles dans le système phonologique de la langue emprunteuse, tandis que, d'autres sont moins intégrés ou intégrés partiellement ; c'est le cas par exemple de « *birou* ». (Mektoub fi mekteb17/05/2009).

Pour ce qui est des niveaux d'intégration, les exemples relevés ont donné lieu à un panorama qui permet d'avoir des mots intégrés à deux niveaux : vocalique et consonantique. Quant à la manière d'intégration, nous pouvons la résumer comme suit :

- De la langue française vers l'arabe standard
- De la langue française vers l'arabe dialectal
- De l'arabe standard vers le français
- De l'arabe dialectal vers le français

Toutes les catégories syntaxiques ont été pratiquement touchées par ces intégrations comme: les noms, les verbes, les adjectifs, les expressions figées, etc.

6-1-1 Mots arabe intégrés en français

Dans un premier temps, nous pouvons parler d'une intégration qui concerne « *la francisation* » de quelques mots arabe entraînant une différenciation phonétique étant donné que les deux systèmes phonétiques (arabe et français) ne partagent pas tous les sons. Nous devons signaler que la transposition, des sons arabes, avec des lettres françaises demeure relative, c'est-à-dire, selon le chroniqueur car ce modèle ne reflète pas la norme. En effet, aucune technique n'est adoptée ou appliquée dans ce cadre. Par conséquent, le chroniqueur alterne, en faisant appel à plusieurs techniques, pour atteindre son objectif qui est de transposer des sons étrangers. Nous rappelons qu'aucune forme n'est plus fiable qu'une autre, même si l'expérience dans ce domaine propose d'en utiliser une avant une telle autre.

6-1-1-1 Au niveau vocalique

Au niveau de notre corpus, nous n'avons retenu aucun exemple de transformation vocalique du système phonologique arabe à celui de la langue française.

6-1-1-2 Au niveau consonantique**6-1-1-2-1 L'interdentale fricative [ث] se transforme en [t]**

1.1 حديث[hadi:θ] Hadit, (02/05/2009)

Sur le plan graphique, la présentation de l'inter dental fricative [ث] varie selon les scripteurs (auteurs et journalistes), dans notre corpus, le chroniqueur reprend l'écriture la plus usitée notamment lorsque cette lettre est transposée avec les lettres de l'alphabet français.

Phonétiquement parlant, cette consonne simple est rendue par l'association soit du [t] avec le [h] ce qui donne [th] ou parfois avec le son [ts] en appuyant légèrement sur le [s] surtout quand il s'agit du parlé de la région ouest. En effet, en arabe le [ث] indique une articulation propre à la langue arabe et s'apparente notamment au [th] anglais qui ne peut pas être rendu en français comme par exemple : « *Thinking* », dans la plupart des cas, nous le substituons avec le [t] surtout quand il s'agit d'un dialecte car la plupart des utilisateurs, notamment, ceux qui utilisent le code oral ne font pas la différence entre le [ث] et le [ت], d'ailleurs, en arabe plusieurs lettres ne diffèrent entre elles que par l'absence ou l'ajout d'un ou plusieurs points, en ce qui concerne le parler ouest par exemple, se caractérise par quelques altérations consonantiques exemple :
تقيل et ثقيل.

6-1-1-2-2 L'inter dental fricatif sonore [ذ] se transforme en [d]

الذكري[?ikra] Eddikra (20/06/2009), أستاذ[?ostað] ousted, 19/04/2010,
أعوذ[??u:du] Aoudou (29/10/2010).

Nous remarquons que le journaliste a procédé à ce type d'écriture dans tous les exemples cités ci-avant car l'articulation de cette consonne ressemble à la consonne [ذ] en arabe et plus proche de la lettre [d] en français. Elle sert à exprimer un grasseyement dur, en français, cette consonne est rendue par l'attachement des deux lettres [dz]

et/ou [dh] ou encore [ɗ] identique au « d » de l'alphabet français. C'est pourquoi, le chroniqueur a fait appel au [d] français pour pouvoir transcrire ces unités.

6-1-1-2-3 La pharyngale fricative sonore [ʕ] se prononce [a] ou parfois [u] et ou encore [â] ou [i]

عمي [ʕami] Ammi (06/01/2009), عمال [ʕoma:l] oummal
 (17/01/2009), معلم [mo ʕalim] mouallim (02/06/2009), سعادة [sa ʕada] Saâda
 (23/01/2010), إستمعار [istiʕar] istiimar (09/08/2009), عمرة [ʕomra] omra
 (10/04/2010), عصر [ʕasr] asr (12/10/2009)

Il faut signaler que l'articulation de la consonne [ʕ] ne peut pas être exprimée par aucune lettre, faisant partie de l'alphabet français, surtout quand elle est classée au début du mot. Elle se produit en retirant l'air extérieur vers le gosier. Cette articulation demeure inconnue chez les utilisateurs de la langue française. Dans ces exemples, le journaliste la remplace par [a] plus un signe diacritique parce que il ya plusieurs rapports entre l'articulation du ʕ et [â]. En effet, nous remarquons que l'ajout du signe

الشدة ou التشديد, au-dessus de la voyelle « a », est utilisé lorsqu'une consonne doit être redoublée au niveau de la prononciation sans entremettre aucune autre voyelle écrite.

6-1-1-2-4 La pharyngale fricative sourde [ħ] se transforme en [h]

الفلاحين [ʔalfalahin] El fallahine (17/01/2009), مرحبا [marħaba] (10/03/2009),
 حمام [ħamam] hammam (02/04/2009), حرام [ħaram] haram, 01/07/2009,
 حزب [ħizb] hizb (29/09/2009), حسنة [ħasana] hassana (10/04/2009)

Cette consonne se transforme, sur le plan graphique, en [h] de l'alphabet français car les deux sons présentent une aspiration sauf que le [ħ] est plus forte et puissante que

celle du [h] français. Cette aspiration est parfois difficile à imiter pour un français quand le [ح] se trouve à la fin d'une syllabe ou d'un mot. Sur le plan graphique, le journaliste maintient toujours le [h] français pour transposer le son [ح] arabe.

6-1-1-2-5 L'uvulaire fricative sonore [غ] se transforme en [r] ou [gh]

غربية [ɣarbija] Gharbia (06/06/2009)

المغرب [ʔalmayrib] El maghreb (12/010/2009)

لغة [loɣa] Logha (15/06/2009)

L'exemple suivant est tiré de l'arabe dialectal:

El ghaita, 26/03/2009, / el ghorba, (02/04/2009), el ghoula, 07/04/2009

Le journaliste se trouve, parfois, confronté à une difficulté relative à la transposition du son [ع]. Il n'a d'autres solutions que de convertir cette consonne sous forme d'un [r] grasseyé ou associer le [g] et le [h]. En effet, le [ع] se caractérise par une articulation qui participe de celle de [r] et du [g]. La plupart des écrivains ont rendu cette lettre par un [r] ou d'un [r] suivi d'un [g]. Nous signalons que, parfois, dans notre corpus, nous avons affaire à des graphies différentes mais qui ont la même prononciation.

6-1-1-2-6 L'uvulaire fricative sourde [خ] se transforme en [kh] ou [k]

Exemples:

خبراء [xobara] Khoubara (07/01/2009),

الخط [ʔalxat] el khatte

(08/10/2009),

خليفة [xalifa] khalifa (28/01/2009),

خطوة [xotwa]

khatoua (08/05/2009), النخيل [ʔanaxil] ennakhil (15/08/2009),

شخصية [ʔaxsija]

chakhsiya (19/08/2009),

خطوط [xotot] khottot (19/08/2009),

الخارج

[ʔalxariz] el kharidj (12/09/2009), مخبزة [maxbaza] makhbaza (27/10/2009), شيخ
[ʔix] chikh « vieux » (08/03/2009).

Doukhène (06/01/2009), khelif dhrif 16/02/2010

Dans le parler de l'ouest notamment dans la région d'Oran, le son [خ] est identique, sur le plan sémantique, au [ch] allemand et à la [jota] des espagnols. Ce type d'articulation demande à peu près le même effort qu'on fournisse pour cracher. Elle est produite par un raclement de la base de la langue contre le palais supérieur, en français, elle est prononcée par l'association des deux lettres [k] et [h] [kh]. En effet, l'ajout du [h] indique une aspiration faible et la forte sera rendue par [ح], mais quand le [h] est précédé de [k] donne le son [خ]. une autre valeur du [h] est probable lorsqu'il est associé aux [d] et au [t] et nous aurons [dh] et [th]. Aussi, avons-nous remarqué que l'ajout du [h] aux [k], [d] et [d] sert, donc, à spécifier le son et le différencier. Il assure une transcription proximale des sons faisant partie de l'alphabet français. De cette façon, la transposition des sons arabes simples suppose le dédoublement des lettres françaises.

6-1-1-2-7 L'uvulaire occlusive sourde [ق] se transforme en [k] ou [c] ou encore [q]

فريق [fariq] Farik (17/05/2010)

واقفون [waqifun] Ouakifoune (02/06/2010)

ديموقراطية [dimoqratiya] Dimocratia (10/01/2009)

قلعة [qalʔa] Qalaa (11/02/2010)

Cette consonne se caractérise, sur le plan graphique, par une rondeur qui descend beaucoup au dessous du niveau de cette lettre associée aux deux points diacritiques de la langue arabe. Elle est produite par le contact du voile du palais avec le dos de la langue vers l'épiglotte. Au niveau du parler de l'ouest, le son [ق] est prononcé pareillement au son « gu » français comme si le « qaf » est associé aux trois

points diacritiques comme en témoigne André Roman (1987 :136) « Un seul exemple aujourd'hui /g/ se substituant à /q/, a été reformé comme le partenaire sonore qui manque de /k/ dans les parlers du sud tunisien et ailleurs André Martinet a observé excellemment : « l'arabe classique révèle une structure qui aurait laissé attendre un affaiblissement généralisé de l'articulation consonantique : il combine en effet un accent faible et de fréquentes géminées. Or, on y trouve bien des traces d'affaiblissement, surtout dans la série sourde « à glotte ouverte » où la labiale, s'est relâchée en [f]. Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes, est tel qu'un laisser-aller articulo-phonétique aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé » (Roman, 1987 :136)

Le changement graphique qui concerne cette consonne sourde n'a pas une très grande importance. En effet, le journaliste se trouve libre d'alterner entre « k » et « c » pour transcrire l'uvulaire occlusive sourde [ق] en français. Or, la sonorité de cette consonne a posé problème dans plusieurs recherches notamment celles de Cantineau, J, 1936/1937/1938, (cité par Ouahamiche Ghania 2011), selon lui, cette sonorité n'a pas été confirmée dans les langues sémitiques et qu'elle est considérée comme l'une des caractéristiques des langues dialectales ou des parlers régionaux. Il se base sur l'hypothèse de l'influence du substrat linguistique et confirme que le son [ق] est d'origine araméenne. Cohen(1962) et Martinet (1953) ne partagent pas cet avis et postulent que la koinè poético-coranique de l'arabe avait au septième siècle un correspondant sourd du [ق] en partie ce qui explique la présence du [ق] dans quelques parler arabes citadins modernes comme le cas de la région algéroise.

Car dans le parler spécifique à la région d'Alger, les interlocuteurs le prononcent très bien tandis que ceux de l'ouest substituent le « ga », ou il acquiert une articulation vélaire sonore (c'est-à-dire le [ق] associé aux trois points diacritiques) et dur et depuis, nous avons constaté une opposition entre le parler citadin et bédouin. Exemple : El gouffa 23/03/2009, Trig 06/04/2010, regoud 07/02/2010.

6-1-1-2-8 Le [و] se transforme en [h]

مشاهيدين [mofahidin] Mouchahidine (02/03/2009), أهل الكهف [ahl ?alkahf] el kahf (.....), المهدي المنتظر [?almahdi ?alмонтadar] el mehdi el mountadhar

(11/08/2009), سهرة [sahra] sahra (24/08/2009), شهر [fahr] chahr (01/09/2009). الله [ʔalah] Allah (19/09/2009), el bahia 20/06/2009

Le [ه] ne représente qu'une aspiration très légère et souvent sensible comme celle du [h] en français dans les mots ou elle n'indique qu'un simple hiatus.

6-1-1-2-9 La fricative poste alvéolaire sonore [ج] en [dj] ou [j]

درجة [darʒa] Darja, (15/06/2009), ححا [dʒħa] djeha, (01/07/2009),
مدجمة [modmaɖʒa] moudmadja (05/11/2009), الخارج [ʔalxriɖʒ] el kharidj
(12/09/2009), تجار [todʒar] todjar (18/10/2009), حج [hadʒ]
hadj (10/04/2010), فجر [fadʒr] fajr (10/03/2010)

Le [ج] fait partie des consonnes qui ont la même valeur que les sons faisant partie de l'alphabet français. Cette articulation est identique au [g] français quand il est suivi d'un [i] comme : *gigantesque* et s'écrit aussi avec l'adjonction de deux lettres c'est pourquoi, cette consonne s'écrit soit par [j] aspiré soit par un [dj] en appuyant plus sur le [d] et qui donne le « *djim* », [ج]. Cette prononciation est plus utilisée en arabe.

6-1-1-2-10 La latéro-interdentale emphatique [ض] se transforme en [d] ou [dh]

المهدي المنتظر [ʔalmahdi ʔal montadar] El mehdi el mountadhar (11/08/2009),
رمضان [ramaɖan] ramadhane, (01/07/2009), رمضان [ramadan] ramadane
(17/09/2009), ظهر [ɖohr] dohr (12/10/2009), فرض [farɖ] frardh
(10/04/2010)

Le [ض] répond à une articulation plus forte du [d] français avec une sorte d'emphase. Pour exprimer le [ض] en français, nous pouvons employer soit le d soit le « dh » soit le [d] directement. Nous terminons ce premier point par une remarque à

propos des consonnes qui sont disponibles aussi bien dans le système phonétique arabe et français c'est-à-dire que nous pouvons les peindre par une seule lettre et qui sont : B F D T R L Z S K M N H totale douze.

Nous signalons qu'au niveau de ces exemples, nous avons focalisé notre attention sur l'oralisation des exemples car l'important ce n'est d'apprendre un nouveau mot ou une nouvelle structure syntaxique (c'est l'écrit qui s'en charge) mais de s'approprier leur oralisation, selon le chroniqueur ainsi que la forme sonore dans laquelle se coulent ces mots.

Synthèse

Dans ce qui a été présenté ci-avant, nous avons essayé de décrire les différentes unités lexicales faisant partie, dans l'ensemble, de la langue arabe standard et quelques unes issues et partagées entre l'arabe standard et l'arabe dialectal algérien notamment celui de la région ouest. Plusieurs unités lexicales ont été répertoriées des plus concrètes et observables au plus abstraites.

Si nous tentons de répondre au pourquoi de ces intégrations, relevant de l'arabe standard, en particulier lorsqu'elles semblent diverger d'un domaine à un autre, nous pouvons recourir à une explication qui passe par l'hypothèse d'un lien entre ces unités et d'autres valeurs plus générales qui les sous-tendent.

L'objectif majeur est de mettre ce lien en évidence. En effet, arrivant à ce stade, nous pourrions dire que les unités lexicales de la langue arabe standard servent à transposer des réalités religieuses intraduisibles en français avec des mots d'origine française. Toutefois, nous avons relevé certains emprunts qui se rapportent à d'autres domaines étant donné que ces derniers sont partagés entre l'arabe standard et l'arabe dialectal.

6-1-2 Lexies françaises intégrées en arabe

Certains mots français s'écrivent et se prononcent de façon dissemblable, et ce, lorsque que nous assistons à une adaptation de ces mots ou néographies par le chroniqueur qui substitue, à son tour, un phonème à un autre qui lui est proche au sein de la langue emprunteuse et qui sera considéré comme un indice d'intégration.

Ce processus consiste à remplacer des sons français par d'autres plus proches en langue arabe ou, parfois, par le maintien et/ou déformation de la prononciation de la

langue source. Les exemples relevés dans notre corpus ne doivent pas être considérés comme des erreurs, de la part du journaliste, mais comme des adaptations faites par le chroniqueur.

6-1-2-1 Au niveau vocalique

6-1-2-1-1 La voyelle fermée antérieure arrondie [y], se transforme en voyelle fermée antérieure non arrondie [i]

Communiste [communiste] (12/03/2009), député [député] (08/03/2009)

Au niveau de cet exemple, nous avons affaire à une intégration sur le plan phonétique. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'une intégration phonétique et non pas une erreur étant donné que le chroniqueur est considéré comme l'un des grands journalistes qui maîtrisent l'écriture en français.

Il s'efforce de créer une adaptation du mot français aux règles phonétiques de la langue d'accueil (l'arabe et l'arabe dialectal). Nous sommes ici face à une adaptation d'un mot français aux règles phonétiques de la langue d'accueil lors de son passage de la langue (1) français vers la langue (2) l'arabe. C'est une adaptation phonétique puisque les deux systèmes phonétiques ; arabe et français ne partagent pas les mêmes sons. En effet, la plupart des arabophones prononce le son [i] à la place du son [y] puisque l'alphabet phonétique arabe ne dispose pas du son [y].

Par ailleurs, le système vocalique de l'arabe n'est constitué que de trois voyelles /a, u, i/, il est, donc, tout à fait normal que le son [y] soit source d'une confusion articulatoire. Nous avons remarqué aussi que le système phonétique arabe ne comporte pas le son [y] donc, un arabophone confond entre les deux sons et fait appel au son le plus proche dans sa langue d'origine.

6-1-2-1-2 La voyelle fermée postérieure arrondie [u] se transforme en voyelle mi-ouverte antérieure arrondie [œ]

El Procuror « procureur » (16/12/2009).

Le chroniqueur a opté pour cette néographie qui reflète un exemple de la réalité linguistique des habitants Algériens notamment ceux de la région d'Oran. Ces personnes confondent entre le [œ] et le [o]. Ce qui donne lieu à une adaptation sur le plan phonétique des sons arabes plus proches de ceux du système phonétique français.

6-1-2-2 Au niveau consonantique**6-1-2-2-1 L'occlusive vélaire sourde [k] se transforme en uvulaire fricative sourd[خ]**

Khalifa « Khalifa » (28/01/2009), chikh « cheikh » (08/03/2009), khobz « Khobz » (27/10/2009).

En ce qui concerne ces exemples, nous allons étudier l'intégration sur le plan phonétique -un cas particulier des mots empruntés (intégrés dans le dictionnaire français mais qui sont d'origine arabe)- et illustrer comment la graphie du son [k] peut varier d'un exemple à l'autre. La comparaison des différentes formes d'écriture de la consonne [k] implique à la fois un examen détaillé des graphies assignées au [k] ainsi que le modèle utilisé par d'autres scripteurs. Dans le système phonétique français, la consonne [k] est considérée comme une occlusive dorsopalatale ou dorsovélaire, c'est-à-dire, elle peut être prononcée, soit avec le dos de la langue contre le palais, soit le voile du palais et le lieu d'articulation dépend essentiellement de la voyelle suivante :

- Devant une voyelle antérieure [i], [y], [e], [ə], [k] est palatal ;
- Devant [ã], [o], [u], [k] est vélaire. [k] est sourd.

Sachant que le son [k] peut s'écrire de trois façons différentes :

- avec la lettre c,
- avec la lettre k ,
- avec la lettre qu,

Le son [k] est substitué par le [خ] parce que c'est le son le plus proche dans le système phonétique arabe¹².

6-1-2-2-2 La fricative labiodentale voisée [v] se transforme en fricative labiodentale sourde[ف]

Pouffoir « pouvoir » (13/11/2009)

Cette transformation est due à la non disponibilité du son en question à savoir le [v] dans le système phonétique arabe. Le chroniqueur, quant à lui, a fait appel au son le

¹² (cf. page 190)

plus proche dans le système de la langue d'accueil qui le [ف] et fini par l'intégrer l'unité lexicale d'une manière réussie.

6-1-2-2-3 L'occlusive bilabiale sourde [p] en transforme en occlusive bilabiale voisée [ب]

Blaça « place » (23/03/2009), ellamba « lampe » (02/04/2009), boulici « policier » (15/11/2009), el bochta « poste » (21/01/2010), bein facants « bien vacant » (18/01/2010), chambitte « champêtre » (08/02/2009), bolitique « Politique » (08/03/2009)

Dans ces exemples cités ci-dessus, nous avons remarqué une intégration de ces unités lexicales sur le plan phonétique et même morphologique (graphique). Pour le moment, nous allons focaliser notre attention uniquement sur le plan phonétique. Cette dernière obéit aux règles phonétiques de la langue d'accueil. Ces exemples ne reflètent pas réellement des erreurs commises par le chroniqueur. Mais plutôt un autre type de description du vécu du journaliste. Dans ces exemples le son [p] a été remplacé par le son le plus proche dans le système de la langue emprunteuse qui est le [b] ce qui a donné lieu à ces exemples.

Commentaire

Nous avons remarqué que le chroniqueur recourt à quelques emprunts pour pouvoir exprimer des réalités relatives à son milieu et à sa région. C'est pourquoi, il intègre des unités isolées provenant de diverses langues à savoir : l'arabe classique, l'arabe dialectal, l'anglais, etc. selon la norme sociolinguistique algérienne.

Quand l'unité lexicale, insérée dans l'article de la presse algérienne d'expression française, s'adapte au système morphosyntaxique, phonologique et sémantique de la langue d'accueil, nous pouvons parler d'une intégration, au contraire, quand elle conserve parfois ses traits phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques de sa langue d'origine, à ce stade, l'intégration est mesurée par le degré.

Dans cette phase d'analyse nous allons focaliser notre attention sur le degré d'intégration phonologique des unités lexicales provenant des trois langues à cause des différences phonétiques qui existent entre le français et l'arabe. Afin de mieux comprendre l'analyse des exemples, il est préférable de rappeler quelques caractéristiques des deux systèmes phonologiques arabe et français dans les pages qui suivent.

6-1-2-3 Cas de non adaptation totale au système phonologique français

Après le dépouillement de notre corpus, nous avons remarqué que lors du passage de la langue arabe à la langue française, certaines unités lexicales préservent les mêmes traits phonologiques de la langue d'origine. Les phonèmes qui constituent ces unités lexicales font partie du système linguistique d'origine et du système linguistique d'accueil comme nous allons montrer dans le tableau proposé à la fin de ce chapitre.

Nous avons relevé une série d'exemples variés issue de tous les domaines de la vie, exemple : *Tabtab, yasmine, abi, zarbia, rabbi, idara, baladia, namima, mazel et felfel*. Ces unités comportent des sons qui sont partagés entre les deux systèmes phonétique arabe et français ce qui ne pose aucun problème de prononciation ni d'intégration car elles sont transposées par des lettres faisant partie de l'alphabet français.

6-1-2-2 Cas du double phonétisme

Ce deuxième cas de figure comporte une série d'unités lexicales soumises à un double phonétisme : le premier arabe tandis que le second est français comme le confirme Louis Guilbert : « *il arrive très souvent qu'il existe une double prononciation, l'une francisée, l'autre conforme au phonétisme d'origine* » (Guilbert, 1975 : 96) par conséquent l'unité en question garde la même forme sonore. Le chroniqueur quant à lui, tente de franciser l'unité en faisant appel au son le plus proche et à la graphie la plus appropriée. Les exemples retenus sont classés comme suit :

1/L'interdentale fricative [ث] se transforme en [t] :

حديث[hadi:θ] Hadit, (02/05/2009)

2/ khalifa l'exemple de kalifa, casbah, alem etc.

3/ Cas des emprunts qui préservent les mêmes traits phonétiques de la langue arabe.

A travers ces exemples, nous pensons qu'il faudrait relativiser l'idée selon laquelle ce type d'intégration concerne uniquement les termes du domaine religieux. Toutefois, dans notre corpus, nous avons relevé des termes appartenant à plusieurs domaines. Il s'agit d'une intégration dite totale c'est-à-dire qui se réalise conformément au système de la langue emprunteuse. En effet, toutes ces unités sont prononcées selon le modèle phonétique relatif à la langue arabe avec, bien entendu, des graphies françaises. Certaines de ces unités que nous pouvons observer, sont communes à plusieurs domaines. C'est le cas par exemple de فرض[farð] frardh (10/04/2010) qui signifie aussi bien des « *devoirs* » dans le domaine religieux que des choses imposées dans sa connotation sociale.

6-1-2-2-1 L'interdentale fricative sonore [ذ] se transforme en [d]

: الذكرى[ʔadikra] Eddikra (20/06/2009), أستاذ[ʔostad] ousted, 19/04/2010, أعوذ[ʔaʔ u:du] aoudou (29/10/2010)

6-1-2-2-2 La pharyngale fricative sonore[ع]se prononce [a] ou parfois [u] et encore [â] ou [i]

معلم [ʃoma:l] oummal (17/01/2009), عمي [ʃami] Ammi (06/01/2009),
 [moʃalim] mouallim (02/06/2009), سعادة [saʃada] Saâda (23/01/2010), إستعمار [istiʃmar:]
 istiimar (09/08/2009),

6-1-2-2-3 La pharyngale fricative sourde [ħ] se transforme en h et parfois en [h]

مرحبا [marħaba] marħaba (17/01/2009), الفلاحين [ʔalfalahin] El fallahine (17/01/2009),
 حمام [ħamam] hammam (02/04/2009), حرام [ħaram] haram, 01/07/2009,
 [ħasana] hassana (10/04/2009)

6-1-2-2-4 L'uvulaire fricative sonore [ʁ] se transforme en [r] ou [gh]

لغة [loʁa] Logha (15/06/2009), المغرب [ʔalmayrib] El maghreb (12/010/2009), غربية [ɣarbija] Gharbia (06/06/2009),

6-1-2-2-5 L'uvulaire fricative sourde [x] se transforme en [kh] ou [k]

خليفة [xalifa] khalifa (28/01/2009), الخط [xotwa] khatoua (08/05/2009), خبراء [xobara] Khoubara (07/01/2009),
 [ʔanaxil] anaxil (15/08/2009), شخصية [ʔaxsiya] chakhsiya (19/08/2009), [fix] chikh (08/03/2009).

6-1-2-2-6 L'uvulaire occlusive sourde [q] se transforme en [k] ou [c] ou encore [q]

ديموقراطية [dimoqratija] Dimoctratia (10/01/2009), واقفون [waqifun] Ouakifoune (02/06/2010), فريق [fariq] Farik (17/05/2010), قلعة [qalʃa] Qalaa (11/02/2010)

6-1-2-2-7 Le [ʔ] se transforme en [h]

مشاهيدين [moʃahidin] Mouchahidine (02/03/2009), أهل الكهف [ʔahl ʔalkahf] el kahf (11/08/2009),
 المهدي المنتظر [ʔalmahdi ʔal montadar] el mehdi el mountadhar

الله [ʔalah] Allah (11/08/2009), سهرة [sahra] sahra (24/08/2009), شهر [ʔahr] chahr (01/09/2009),
 [ʔalah] Allah (19/09/2009), el bahia 20/06/2009

6-1-2-2-8 La fricative poste alvéolaire sonore [ج] en [dj] ou [j]

درجة [darʒa] Darja (15/06/2009), ححا [dʒha] djeha, 01/07/2009),
 مدجة [modmadʒa] moudmadja (05/11/2009), الخارج [ʔalxridʒ] el kharidj (12/09/2009),
 تجار [todʒar] todjar (18/10/2009), حج [hadʒ] hadj (10/04/2010), فجر [fadʒr] fajr
 (10/03/2010)

6-1-2-2-9 Latéro-interdentale emphatique [ض] se transforme en [d] ou [dh]

المنظري المهدي المنتظر [ʔalmahdi ʔal montadar] El mehdi el mountadhar (11/08/2009), رمضان
 [ramaḏan] ramadhane, (01/07/2009), رمضان [ramadan] ramadane (17/09/2009), ظهر
 [ḏohr] dohr (12/10/2009), فرض [farḏ] frardh (10/04/2010)

6-1-2-3 Adaptation au système phonologique français

Ce troisième cas de figure consiste à rapprocher les deux systèmes phonologiques (arabe et français), et ce, par une alternance au niveau du choix de l'orthographe du phonème de la langue prêteuse. Ce processus vise principalement la francisation des phonèmes de la langue prêteuse en les rapprochant de la graphie et/ou la prononciation voisine dans le système de la langue emprunteuse. Ce processus est considéré par Quéffélec (2000 : 75) comme une tendance à la francisation des phonèmes qui véhiculent un son voisin présent dans la langue française. Ces phonèmes sont considérés proches de par leur point ou mode d'articulation en français.

Dans notre corpus, nous avons relevé quelques exemples où s'exerce une double prononciation avec une double orthographe au niveau de quelques phonèmes qui ont plus ou moins un équivalent dans le système phonologique de la langue cible.

Nous avons le [q] qui se prononce [k] ou [q] comme dans : Farik, et qualaa, la consonne [ʔ] est remplacée par la voyelle [â] ou [a] : Saâda et mouallim, le phonème [x] est orthographié [kh] ou [k] : chakhsiya.

6-1-2-4 Intégration des unités lexicales de la langue française vers la langue arabe

La langue française est à la base d'un nombre important d'emprunt à la langue arabe. Le mot emprunté s'introduit, dans la langue d'accueil, et tente de s'intégrer dans son système. Il peut garder ses anciens traits de sa langue d'origine ou il se modifie pour s'adapter au niveau de toutes les structures de la langue emprunteuse.

Dans cette partie nous allons analyser les différentes modifications que peut subir un mot français, intégré dans le système de la langue arabe, au niveau phonologiques.

6-1-2-4-1 Au niveau vocalique**6-1-2-4-1-1 La voyelle fermée antérieure arrondie [y], se transforme en voyelle fermée antérieure non arrondie [i]**

Exemples : Comministe, « communiste » (12/03/2009), député [député] (08/03/2009)

6-1-2-4-1-2 La voyelle fermée postérieure arrondie [u] se transforme en voyelle mi-ouverte antérieure arrondie [œ]

Exemple : El Procuror, « le procureur » (16/12/2009)

NB : Le cas des voyelles longues et brèves n'a pas été détecté dans notre corpus.

6-1-2-4-2 Au niveau consonantique**6-1-2-4-2-1 L'occlusive vélaire sourde [k] se transforme en uvulaire fricative sourde [خ]**

Khalifa, « Khalifa » (28/01/2009), chikh, « cheikh » (08/03/2009), khobz, « Khobz » (27/10/2009).

6-1-2-4-2-2 La fricative labiodentale voisée [v] se transforme en fricative labiodentale sourde [ف]

Exemple : Pouffoir « pouvoir » (13/11/2009)

6-1-2-4-2-3 L'occlusive bilabiale sourde [p] se transforme en occlusive bilabiale voisée [ب]

Blaça, « place » (23/03/2009), ellamba, « lampe » (02/04/2009), boulici « policier » (15/11/2009), el bochta, « poste » (21/01/2010), bein facants, « bien vacant » (18/01/2010), chambitte, « champêtre » (08/02/2009), bolitique « Politique » (08/03/2009).

Nous avons remarqué que le journaliste recourt à plusieurs langues et idiomes pour exprimer des réalités linguistiques difficiles à interpréter en français standard. Ce processus permet d'introduire des lexies empruntées à une des langues locales et qui seront adaptées aux textes en produit en français.

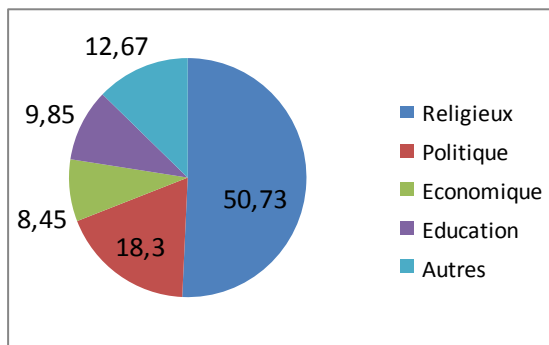
Synthèse

2009/2010

Tableau 6.1 : Synthèse des différents domaines présents dans le corpus

Religieux	Politique	Economique	Education	Autres
Moussala	Houkouma	Les khoubaras	Mekteb	Ikhouani
Ahl alkahf	Bisme les citoyens	El oummal	Moualim	Mouchkil
Inama dikra...	Dimocratia	El fellahine	Logha	Makhbaza
Mouminine	Ouazira	Khotot	Idara	Akloun khafif
Haram	Chakhsia	Battaline	Moudir	Saada
Medh nabaoui	Istiimar	Toudjar	Ousted	Dechra
Dinia	Chorta		Moudmadja	Rijal
Rahma	Amna ouatani			Maa
Ghofrane	Echaab			Felfel
Ressala	Yed ajnabia			
El mahdi el mountadar	El ouma			
S'hour	Impérialia			
Fatwas	El kharidj			
Allah				
Touba				
Ziara				
Dohra				
Asr				
Maghreb				
Namima				
El ouma				

Allah ghaleb				
El khir				
Rachwa				
Fardh				
Omra				
Hadja				
Hassana				
Baraka				
Ziara				
El oualidine				
Aaoudo billah				
Moussiba				
Khalifa				
Totale : 36 mots	Totale : 13 mots	Totale : 6 mots	Totale : 7 mots	Totale : 9 mots
Totale : 71 mots				



Dans le tableau présenté ci-dessus, nous avons présenté les lexies appartenant à la langue arabe standard relevée dans la chronique « *Tranche de vie* » parues entre 2009 et 2010. Dans cette partie de notre corpus, nous n'avons retenu que les lexies provenant de la langue arabe standard, elles sont citées dans leur contexte puis nous les avons classées dans un tableau selon leur domaine d'appartenance.

Il s'agit d'un panorama de lexies intégrées et non intégrées dans dictionnaire de la langue française. Il est à noter qu'un bon nombre d'unités lexicales de l'arabe standard est à la base du vocabulaire de l'arabe dialectal.

Nous avons remarqué que le chroniqueur recourt à ces lexies pour désigner souvent des réalités qui relèvent du domaine religieux, politique et économique, etc. Il transpose souvent des versets coraniques et insère des mots arabes isolés au milieu d'une séquence en français.

Ce qui attire l'attention, dans le tableau ci-dessus, est le nombre élevé des lexies arabes appartenant au domaine religieux. Le journaliste accorde une grande importance aux unités lexicales liées essentiellement au domaine religieux. Entre 2009 et 2010 nous avons compté 71 unités lexicales de l'arabe classique réparties comme suit : 36 lexies au domaine religieux (50.73) ,13 au domaine politique (18.30), 6 au domaine économique (8.45), 7 au domaine éducatif (9.85) et 9 aux autres domaines qui englobent tous les secteurs la vie sociale (12.67).

Nous pourrions expliquer l'engouement du journaliste pour la langue arabe standard par le fait qu'il demeure parfois perplexe face à des situations incommunicables en français. Sa culture, sa religion, la société dans laquelle il vit et son vécu, le poussent à se référer aux autres langues, classique et maternelle et à y puiser des entités lexicales.

La présence de la langue arabe standard est justifiée par le statut qu'elle occupe, celui de langue nationale et officielle de l'état algérien. Elle met à la disposition des ses usagers un lexique riche et varié. C'est la langue du Coran, elle existait avant même la naissance de notre prophète Mohamed. Comme le dit Ambroise Queffelec : « *Cette variété, la langue du Coran, a perduré à travers les siècles sans aucune altération ni modification notable. Elle est restée la langue des exégètes et savants spécialiste de théologie, la langue de l'étude du Coran, du Hadith, de toute la poésie et de la littérature arabo-musulmane ancienne* » (Queffelec, 2002 :34)

L'islam a conféré à la langue arabe un avantage par rapport aux autres langues. Sa diffusion se fait grâce aux institutions étatiques, politiques, dans les administrations, la presse, les mosquées, les zaouïas et les manuels scolaires, etc, comme le souligne Ambroise Queffelec « *L'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité qui, toujours présente, institue des rapports de nature existentielle et mystique entre l'homme et l'instrument de communication* » (Queffelec, 2002 :34). Il ajoute :

« Pour beaucoup d'intellectuels, la manipulation psychologique est évidente, elle consiste à instrumentaliser et à utiliser les représentations mentales populaires liées aux notions « langue arabe » et « islam » et leur pouvoir légitimant et sacralisant profondément intériorisé dans le mental et la conscience du peuple algérien. » (Queffelec, 2002 :47).

Malgré sa relative complexité, la tâche confiée au journaliste dans la presse algérienne d'expression française demeure contrainte à un perpétuel effort d'adaptation aux transformations du mode de vie des lecteurs, et la diversification du contenu de l'information qui est conditionnée par les attentes des Algériens. En effet, la vie moderne a provoqué une contexture de rapports sociaux, dont un des aspects le plus important est traduit par le nouveau code instauré entre le journaliste et le lecteur algérien.

La presse demeure le lieu privilégié du lecteur algérien pour s'informer et se distraire. Le journaliste, quant à lui, tente d'inciter les gens à participer à la vie sociale et aux activités collectives. Il s'efforce de traiter des sujets d'actualité, en faisant appel à un lexique approprié qui lui permet d'inviter son lecteur à des débats fructueux. Ces derniers contribuent à diffuser les valeurs morales, religieuses, culturelles et politiques de la société.

6-2 Comparaison entre le système phonologique de l'arabe standard du français et du parlars de l'ouest

En guise de conclusion de ce chapitre et comme nous l'avons signalé ci-avant, nous allons proposer une brève comparaison entre les deux systèmes phonétiques arabe et français. En effet, la plupart des phonéticiens s'accordent sur le fait que l'arabe standard se caractérise par un système vocalique très réduit. Ils se sont mis d'accord aussi sur un système constitué de trois voyelles brèves. /a/ /i/ /u/ et trois voyelles longues /a:/ /i:/ /u:/, avec une opposition de durée (Cantineau, 1962) leur réalisation phonétique est irrégulière et dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels, nous pouvons citer :

- L'origine de l'interlocuteur : l'origine géographique joue un rôle prépondérant et est responsable des différences majeures entre les interlocuteurs par exemple : un Algériens, un Tunisiens et un Egyptien.
- L'emplacement de la voyelle dans un mot.
- L'environnement consonantique.

A	I	u
Centrale	Antérieure étirée	Postérieure arrondie

A première vue, ces trois voyelles semblent identiques aux trois voyelles françaises /a/ /i/ /u/ alors que celles de l'arabe standard sont distinctes phonétiquement des voyelles françaises surtout /i/ /u/ de plus l'arabe dédouble ses voyelles longues et brèves.

Le système vocalique arabe peut donc être schématisé comme suit :

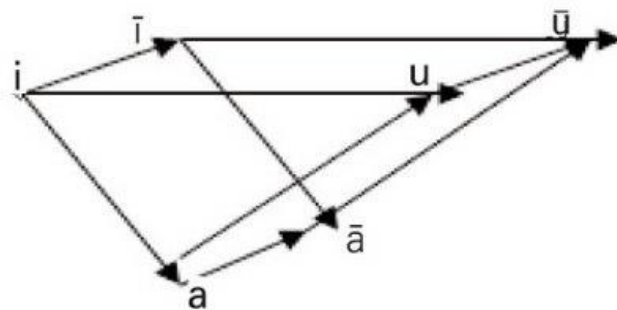


Figure 6.1 Système vocalique de l'arabe standard selon Djamel Eddine Kouloughli (1994 :37)

Les consonnes

	Bilabial	Labio-dental	Inter-dental	Alvéolaire	Post alvéolaire	palatal	Vélaire	Uvulaire	Pharyngal	Glottal
Occlusive	b		t d				K	q		ʔ
Nasale	m		N							

Fricative		f	θ ð	s z	ʃʒ			x ɣ	ħ ʕ	H
Vibrante				R						
Approximante	w					J				
Latérale				L						
Emphatique			t ^ʕ d ^ʕ ð ^ʕ	s ^ʕ						

Tableau 6.2 : Système consonantique de l'arabe standard

(Adapté de Kaye & Daniel, 1997 ; emprunté à Barkat 2000)

Nous avons remarqué que le tableau proposé ci-dessus propose le système consonantique arabe qui se caractérise par un nombre important des de consonnes arrière (vélares, uvulaires, pharyngales et glottales). Dans ce qui suit, nous allons proposer quelques caractéristiques importantes du système consonantique de l'arabe standard.

6-2-1 Les emphatique

Nous pouvons compter les 4 consonnes, le, quant à elle, est considérée comme

6-2-2 Consonnes (phonèmes) communes aux deux langues arabe et français

Tableau 6.3 : Consonnes (phonèmes) communes aux deux langues arabe et français

Consonnes												
Français	B	ch	d	F	j	K	l	M	n	s	t	z
Arabe	ب	ش	د	ف	ج	ك	ل	م	ن	س	ت	ز

6-2-2 Voyelles et semi-voyelles

Tableau 6.4 : Voyelles et semi-voyelles

Voyelles et semi-voyelles							
[a] brève	[A]longue	[i] brève	[I] longue	[ou] brève	[Ou] longue	[w]	[y]

6-2-3 Les consonnes propres à la langue arabe

Dans les deux tableaux présentés ci-avant, nous avons vu les consonnes, voyelles et semi voyelles communes entre les deux systèmes phonétiques arabes et français. Nous allons maintenant nous attacher à distinguer les consonnes propres à chaque langue. Nous aborderons dans le premier tableau les consonnes relatives au système phonétique arabe. Dans le deuxième tableau nous allons nous intéresser aux consonnes propres à au système phonétique français.

Tableau 6.5 : Consonnes propres à la langue arabe

Consonnes propres à la langue arabe													
ء	ث	ح	خ	ذ	ر	ص	ض	ط	ظ	ع	غ	ق	ه

6-2-4 Les Consonnes propres à la langue française

Tableau 6.6 : Les Consonnes propres à la langue française

Consonnes propres à la langue française				
G	Gn	R	P	v

6-2-5 Les sons les plus proches entre l'arabe et le français

Tableau 6.7 : Les sons les plus proches entre l'arabe et le français

Langue	Française															
	A	t	h	kh	d	R	S	dh	T	dh	A	Gh	q	H	p	v
		th			dh			d		d	A	R	k			
													c			
	ء	ث	ح	خ	ذ	ر	ص	ض	ط	ظ	ع	غ	ق	ه	ب	ف
Langue	Arabe															

Après un tri sélectif de notre corpus, nous avons remarqué que le chroniqueur a intégré des unités de la langue arabe classique et dialectal telles qu'elles sont c'est-à-dire l'unité lexicale a gardé les traits phonologiques de la langue arabe ou même de la langue française dans le cas inverse. Dans le deuxième cas de figure nous avons remarqué que l'unité lexicale perd la moitié des traits phonologiques de la langue d'origine et le troisième cas de figure se résume sous forme d'une alternance au niveau de la prononciation, ce qui touche l'intégration phonique de l'unité lexicale.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons pu montrer que malgré la différence des deux systèmes linguistiques, les unités lexicales ont pu s'adapter avec les règles phonétiques de la langue d'accueil. Toutes les modifications apportées à ces unités lexicales sont considérées comme un indice d'une intégration réussie.

CHAPITRE 7
INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES
LEXIES D'ORIGINE ARABE

Introduction

Loin d'être un simple décodage des unités lexicales, insérée dans la chronique « *Tranche de vie* », il est bien admis que la compréhension de ce lexique spécifique tant chez le lectorat algérien que chez le reste des francophones, nécessite une compétence linguistique et paralinguistique qui constitue le noyau dur autour duquel gravite toute la compréhension du passage en question qui contient les lexies intégrées et qui se sont adaptées aux règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil.

7- Les cas de figures présentes dans notre corpus

7-1 Le genre

Jeans Dubois propose la définition suivante :

« Le genre est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans des classes nominales, en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles qui se manifestent par la référence pronominal, par l'accord de l'adjectif (ou du verbe) et par des affixes nominaux préfixes suffixes ou désinences casuelles, un seul de ces critères est suffisant » (Dubois, 1994)

Si nous nous référons à cette définition, nous pouvons dire que la notion du genre est identique aussi bien en arabe qu'en français. En arabe, nous distinguons deux genres ; le masculin et le féminin. Cette distinction de genre a eu lieu dans la catégorie des verbes, des noms, des adjectifs et des pronoms. En français, nous distinguons aussi deux genres : à savoir ; le masculin et le féminin, pour tous les substantifs, adjectifs et pronoms, qu'ils désignent des êtres animés ou inanimés. En effet, les manuels de FLE quant à eux, consacrent l'essentiel de leur discours sur le genre aux êtres animés et à la formation du féminin, de sorte que les apprenants reçoivent la solide impression que le féminin se forme à partir du masculin en français, la plupart du temps en ajoutant simplement « e ».

Dans la plupart des cas, le genre en français joue uniquement un rôle grammatical. En effet, il est déterminé par le substantif et provoque l'accord des éléments qui dépendent du substantif. L'accord en genre permet ainsi d'indiquer les éléments qui dépendent du nom et de spécifier les rapports entre les différentes propositions d'une même phrase. Le genre, en arabe et en français, permet d'identifier le nom qui est l'antécédent du pronom relatif ou du pronom personnel sujet; il permet de spécifier le

nom qui est modifié par un adjectif. Le rôle majeur du genre n'est donc pas de marquer des distinctions biologiques.

7-1-1 Genre des arabismes nominaux dans la chronique « *Tranche de vie* »

Le travail terminologique que nous avons effectué a suscité des efforts conjugués. Il vise à traiter l'unité en question et de procéder à une comparaison entre le statut actuel et celui qu'elle occupait dans le système de la langue prêteuse. L'analyse de notre corpus a permis de repérer le genre des arabismes (substantifs) féminins, à travers leurs caractéristiques morphologiques : par exemple ; les arabismes et les algérianismes appartenant au genre féminin se terminent par l'adjonction du graphème -a final. Ce critère ne s'applique pas toujours sur tous les exemples relevés c'est-à-dire (si le graphème final n'est pas -a le genre est masculin).

Il s'avère, en effet, que les autres exemples n'ont pas ces mêmes caractéristiques communes. Ils présentent, néanmoins, des différences essentielles surtout sur le plan morphologique. Aussi avons-nous remarqué que le genre de l'arabisme en question a été détecté grâce aux déterminants démonstratifs, possessifs, cardinaux, indéfinis, etc. Les cas de figures présentes dans notre corpus ont été catalogués comme suit :

- Un démonstratif masculin singulier en français + un radical arabe masculin,
- Un déterminant singulier français + un nom arabe féminin + la marque du féminin arabe « ة » orthographiée en français « a » (avec préservation du genre d'origine),
- Un déterminant français + adjectif + nom arabe,
- Un déterminant + une interjection,
- Un mot arabe (orthographe en français) + la marque du féminin arabe orthographié en français,
- Ajout du « i » à la fin du mot emprunté : marque du masculin en arabe.

Nous pouvons, donc, estimer qu'il y a une interdépendance très forte entre l'arabisme/algérianisme et le choix effectué par le chroniqueur du déterminant français selon le genre de l'unité en question surtout quand cette dernière exprime le même concept que celui de la langue source. Tout au long de notre travail d'analyse, nous nous sommes basés sur ces critères principaux dans le traitement du genre.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Critères :

- Lexie prend le genre féminin parce qu'elle désigne un référent sémantique féminin.
- Le phénomène « d'attraction » : la lexie étrangère présente des traits morphologiques communs à ceux de son équivalent sémantique en langue emprunteuse.
- Le phénomène « d'assimilation » : nous attribuons le genre féminin de la lexie car son équivalent sémantique en langue française est un nom féminin. Il y'a assimilation du genre grammatical de l'emprunt à celui de son équivalent sémantique.(par exemple : star /vedette Humbley 1974 :67)

Ces principes n'ont pas été pris en compte dans l'attribution du genre des noms empruntés à l'arabe. Ce processus se base principalement sur des critères purement morphologiques :

- Quand l'arabisme et l'algérianisme se terminent par le graphème « a » le substantif en question est un nom féminin.
- Quand le substantif ne se termine pas par un « a » il est considéré comme un nom masculin.

Or, ce principe n'est pas un critère fiable qui s'applique sur tous les exemples car il n'est pas toujours le cas. En effet, dans l'exemple suivant :

- « *Cette vie ma kène oualou **bouya**, chouf, rappelle-toi du tsunami, des volcans, des nuées ardentes, des tremblements de terre. Rappelle-toi cette ville fel maricaine, la Louisiane, engloutie à cause de l'effet de serre et de tous ces gens qui votent pour des cons ou oublie de le faire. Combien de temps **bouya**, on va se raconter des histoires ?* » **TitreCause toujours, date 04/01/2009**

Le substantif « **bouya** » qui veut dire « *mon père* » n'est pas considéré comme un substantif féminin, d'ailleurs, il renvoie au père et non pas à la mère. La terminaison « **ya** » remplace en français les déterminants possessifs qui renseignent sur le possesseur « mon », car en arabe algérien, la marque de possession ne se place pas avant le nom comme en français mais à la fin.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « *Ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer ma manière de voir, ni celle de me comporter. **Jdoudna**, nos ancêtres étaient comme ça, nos pères et mères aussi. Le fait qu'on ait fréquenté les écoles ne nous donne par le droit de faire fi de nos us et coutumes* ».

Titre « La modernité », date 08/02/2009

Le substantif « **jdoudna** » qui signifie « **nos ancêtres** » se termine par le graphème « *a* » qui ne renvoie pas à la marque du féminin dans le substantif « *ancêtres* » mais qui joue le rôle d'un adjectif possessif et qui détermine le nom du point de vue de l'appartenance.

- « *Ceux, dont l'avenir est précaire, préféreront la prière dans le **moussala** du quartier. Là où on partage nos problèmes de salaires misérables, de chômage qui touche nos enfants, de médicaments hors de prix, de pomme de terre et de terres détournées divisées en lots. L'eau et les barrages.* **Titre La classe, date 20/06/2009**

- « *Vente d'eau douce. Jadis, on l'appelait tout simplement « **El-Ma** » et elle était toute délicieuse et « potable » à boire. Par quel miracle, lui a-t-on attribué un adjectif alors qu'elle se fait de plus en plus rare ? » **Titre El-Ma H'lou, date 25/04/2009***

Quant aux deux noms « moussala » et « el ma » qui sont considérés comme des arabismes (AS) se terminent par un « *a* » et ne font pas partie des noms féminins, le « *a* », ici, fait partie du radical de ce nom.

- « *Selon le communiqué, les **harraga**, qui se trouvaient à bord d'une embarcation de plaisance de 8 mètres, luttèrent contre la mort au moment où ils furent repérés par le navire qui croisait dans les environs.* » **Titre Clan-destin, date 30/06/2006**

- « *Non messieurs ! Les **Chouhada** ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble. L'Algérie est plurielle. Toute en couleurs, c'est ce qui fait sa richesse. Arrêtons de vouloir la tirer vers le bas. Larbi Tebessi n'appartient à personne.* » **Titre Un nom, une rue, date 14/02/2009**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Mais chaque radio a une émission où est convié un expert de la parole. C'est drôle le nombre d'experts qui ont la parole. On les dirait faits pour ça, les **khoubara**. » **Titre Radio, date 07/01/2009**

Parfois, l'ajout du « a » à la fin du nom ne marque pas le féminin mais plutôt le pluriel du nom comme dans « *harraga* » qui est considéré comme le pluriel de « *harag* » (une seule personne) et qui renvoie à un (immigré clandestin) ainsi que « *chouhada* » qui est le pluriel de « *chahid* » (un martyr).

À l'exception des exemples cités ci-dessus, nous pouvons estimer que la plupart des arabismes et des algérianismes nominaux féminins, les plus fréquents, se caractérisent par une morphologie spécifique qui indique l'attribution de ce genre grammatical. Leur omniprésence est plus frappante, à l'exception de quelques emplois où la marque de ce genre était précédée d'un déterminant ou d'un article français. Nous avons constaté, donc, que la plupart des noms (arabismes et des algérianismes) qui se terminent par « a » appartiennent au genre féminin. Dans notre corpus nous avons relevé quelques exemples :

7-1-1-1 Arabe dialectal

- « Rana fi **dimocratia**, et en démocratie *tehrak el-foum batal*. Sauf, quand tu déranges les Algériens, ceux qui font les discours... » **Titre Pour rien, date 10/01/2009**
- « Au début, c'était pour faire comme les grands. **Une petite jebda** par-là, deux taffes et se rincer tout de suite la bouche. La première prise complètement, sans tousser, car ça faisait pas « *rajel* ».... Je finis celui-là et promis, c'est le dernier, *kmi, kmi. Garrou après garrou*. » **Titre Les fumiers, date 11/01/2009**
- « Et les Algériens sont forts dans **la chtara**. C'est d'ailleurs pour ça qu'il ne faut pas en vouloir au président de la République quand il dit « les Algériens ne payent pas leurs impôts, ils préfèrent donner **la chkara**, corrompre pour éviter le fisc ». » **Titre Répétition, date 17/01/2009**
- « Si ce n'est pas l'enterrement du voisin du voisin d'un ami bien placé, dont la date de péremption est arrivée à terme, c'est **la « fatha »** du fils de Siflène, avec la fille de Siflènebis. » **Titre Ça avale, date 29/01/2009**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « *la camisole Tu as raison rétorque l'ami assis à sa table. « Mais bien sûr que j'ai raison, insiste le premier, cet homme inconnu **fel houma**. » Titre **M'sonni, date 31/01/2009***
- « *De la **khourda**, aussi. De rares articles potables vous attirent. Pour une fois l'ex prix est affiché, barré ; un autre vous est proposé. » Titre **Soldi, date 23/02/2009***
- « *Le travail n'est plus une vertu pour le gosse quand il voit le voisin vivre comme un nabab, devenir **charika gadra** sans bouger le petit doigt. » Titre **Ouine ghadi biya ?, date 23/04/2009***

7-1-1-2 Arabe standard

- « *C'est ça **el idara**. Le guichetier, censé être au service du public, devient actionnaire dans son administration » Titre **Otage du silence 15/07/2009***
- « *Qu'une **slala** va remplacer une autre slala et que toutes les lois sont faites sur mesure pour quelques-uns. » Titre **Cause toujours 04/01/2009***
- « *Il le dit en ne respectant pas les passages cloutés **de la houkouma**. En balançant ses ordures là où il veut, quand il veut. » Titre **Radio, date 07/01/2009***
- « *Une **khamisa** est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel un khattate a écrit un semblant de « **Aya** » contre les jaloux. » Titre **Chez lui, date 11/02/2009***
- « *Cependant, et à notre grand étonnement, nous constatons toujours, qu'à l'issue de ce spectacle tragique, le second acte présentait **une djemâa** féminine qui essayait, bon gré mal gré, de charger ses batteries par le biais de la bourse des infos, qu'offre, en live, le bouche-à-oreille du « **Tmanchir** » saignant, renseignant et enseignant ! » Titre **Catharsis, date 16/02/200***
- « *Amala ya **lalla el ouazira**, dites-vous que ce n'est pas uniquement l'argumentaire en **logha darija** qui fait le bon dirigeant. Quant aux grands journalistes qui vous ont servi de tremplin, ils gagneraient à parler en leur nom, ils n'ont jamais été mandatés pour parler au nom de nous autres. » Titre **Un « panne à fric », date 15/06/2009***

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- «*Ils ont des phrases toutes fêtes. Caressant le sens du poil teinté au henné. Ils parlent dans votre dos, vous saluent faussement. Ce n'est pas de la namima* ». **Titre II était une foi, date 20/10/2009**
- « *Nos frères arabes sont là. Ceux qu'on appelait **impirialia** sont là. Les Algériens sont las. Et ce sont nos jeunes qui veulent partir.* » **Titre Rappelle-toi, date 16/09/09**
- « *Chacun **sa qalaa**, ses verticalités, ses intérêts. Ils sont complices de la division de la société en communautés.* » **Titre Nekteb ou nekdeb ?, date 11/02/2010**
- « *Elle veut aller « **ramener une omra** ». L'imam par i-mail lui confirme que pour ce faire, il lui faut un homme, un accompagnateur. Grand Dieu elle n'est pas sortie de l'auberge.* » **Titre Ni zhar ni mimoun, date 09/03/2009**

Si l'on suit le principe selon lequel les arabismes et/ou les algérianismes nominaux en *-a* peuvent être considérés comme des noms féminins, nous pouvons dire que le genre de cette catégorie a connu une certaine stabilité grammaticale une fois intégré en français. En effet, la plupart des noms qui prennent un *-a* à la fin ont préservé leur genre grammatical de la langue d'origine d'une manière particulièrement claire. Aussi avons-nous remarqué que lors de leur emploi en français, ces lexies ont gradé leur genre grammatical initial.

Ce phénomène pourrait être considéré comme une manifestation de la résistance à l'inflexion grammaticale au système du français. Par ailleurs, il faut signaler qu'il est très difficile d'extrapoler le genre des noms en français de façon précise. En effet, les noms inanimés en français ont un genre qui n'est pas motivé par le sens ou par la référence, il est attribué d'une manière arbitraire.

En outre, la stabilité du genre des arabismes est considérée comme l'une des caractéristiques d'une intégration qui ne peut se faire qu'en se basant sur des critères morphologiques et sémantiques.

Comme nous l'avons souligné précédemment, notre corpus a donné lieu à plusieurs phénomènes et cas de figures relatifs à la notion du genre de se manifester. Nous avons relevé quelques arabismes nominaux dont le genre féminin est le résultat de l'assimilation au genre de leur équivalent en français et en espagnole, par exemple : *bogado, khorda et garro*. Comme le montre l'exemple suivant :

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Elle qui ne parlait que de maquillage, de voyance, la voilà qui s'installe pour défendre la pluralité de l'information... Il est bien entendu, disait **le «bogado»**, que le paysage médiatique est un élément fondamental et révélateur de la démocratie. » **Ptoin de vue 02/04/2009**

À propos du mot « **le bogado** », nous pouvons constater que le genre est masculin et d'origine espagnole « el abogado ». Le dictionnaire de la langue espagnole (Diccionario de la lengua española © 2005 Espasa-Calpe) propose la définition suivante :

Inflexiones de 'abogado' (n): f: abogada, mpl: abogados, fpl: abogadas

Del verbo abogar: (conjuguar)

abogado es:el participio

abogado, dam. y f. Persona legalmente autorizada para defender en juicio los derechos o intereses de los litigantes:trabaja en un bufete de abogados.

Persona que intercede entre dos partes contendientes:hizo de abogado en una disputa.

abogado del diablo col. Persona que contradice o pone en duda un argumento para esclarecer la verdad:en la disputa me tocó hacer de abogado del diablo.

abogado del Estado Abogado que representa y defiende al Estado en asuntos jurídicos.

abogado de oficio Abogado designado por la ley para defender a las personas sin recursos económicos.

Le substantif « bogado » présente un équivalent sémantique en langue espagnole. « El bogado » qui est un substantif masculin en présence aussi d'une marque du genre masculin présente par le déterminant français qui précède le mot « *bogado* » est identique à « *el abogado* » avec une modification sur le plan graphique, morphologique et phonétique ce qui a permis de préserver son genre initial.

« **De la khourda**, aussi. De rares articles potables vous attirent. Pour une fois l'ex prix est affiché, barré ; un autre vous est proposé. Mais comment vérifier que les prix sont effectivement revus à la baisse.» **Soldi 23/02/2009**

L'emprunt « khorda » est considéré à la fois comme un algérianisme et un arabisme. Le dictionnaire arabe en ligne « قاموس المعاني », propose l'explication suivante :

خُرْدَةٌ: (اسم)

الجمع : خُرْدَوَات

الخُرْدَةُ: ما صَغُرَ وتَفَرَّقَ من الأمتعة

قِطْع المعادن الصغيرة ، أدوات معدنية مختلفة كالأقفال وأدوات المائدة

محل خُرْدَوَات : محلّ لبيع الأشياء الصَّغيرة

أشياء قديمة فقدت صلاحيتها ويمكن استعمالها من جديد في شكل ما ، كقطع الحديد أو الزجاج

، أو الورق العتيق يتاجر في الخُرْدَة

تاجر خُرْدَة : تاجر يتعامل في المخلفات المعدنية

Cette explication est identique à celle proposée par le dictionnaire en ligne lexilogos à son équivalent en langue française « brocante »

BROCANTE, subst, fém.

Famillier

A.– Commerce d'objets d'occasion, généralement de peu de valeur. Synon. Plus rare brocantage

B.– P. méton.

1. [En parlant de choses] Magasin, endroit où a lieu le commerce des objets d'occasion.

Vieilli. Objet de peu de valeur :

La féminisation du substantif « *khourda* » est assimilée à son équivalent en langue française qui est « *brocante* ». Il s'agit d'un synonyme identique. Ce qui nous aide à détecter mieux le genre de l'unité en question est l'adjonction du *-a* à la fin du mot « *khorda* » ce qui explique en partie que ce dernier est féminin, à cela s'ajoute, le

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

déterminant français qui confirme l'appartenance du mot « *khorda* » au genre féminin. Il bénéficie d'une certaine stabilité de son genre grammatical une fois intégré en français, c'est pourquoi, il a préservé son genre d'origine.

- « *Trou dans le budget en attendant d'autres trous, on étouffe. Ras-le-bol ! Demain je m'arrête. Je finis celui-là et promis, c'est le dernier, kmi, kmi. Garrou après garrou.* » **Les fumiers 11/01/2009**

Le phénomène d'assimilation est présent à travers l'algerianisme « *garro* ». Ce dernier a un équivalent sémantique en français qui est « *mégot* » ou « *clope* ». Les deux sont du genre masculin. L'emprunt « *garro* » a été employé comme une lexie faisant partie du genre masculin puisque il est précédé d'un pronom démonstratif masculin qui a fait allusion à un emploi au genre masculin :

- « *Je finis celui-là et promis, c'est le dernier, kmi, kmi. Garrou après garrou.* » **Les fumiers 11/01/2009.**

L'interprétation amène à prendre en compte l'effet d'influence du genre de son équivalent sémantique en français qui est *mégot ou clope*. Nous pouvons, donc, dire que le concept désigné par l'emprunt et son équivalent sont les mêmes, nous tenons à préciser qu'une association se crée entre les deux mots, c'est-à-dire, l'un est assimilé à l'autre. Quant au phénomène d'attraction, aucun exemple n'a été relevé dans notre corpus.

Le genre a été identifié, dans notre vaste corpus, grâce aussi à d'autres formules qui ont permis aux unités en question de préserver leur sens d'origine et de s'intégrer plus au moins d'une manière réussie dans la chaîne discursive française, que nous avons synthétisées comme suit :

7-1-1-2-1 Un démonstratif masculin singulier en français + un radical arabe masculin

- « *Tu sais mieux que moi que dans ce bled il n'y a de l'avenir que pour ceux qui se sont inscrits dans le passé.* » **cause toujours, 04/01/2009.**
- « *Je ne suis pas plus musulman que celui qui n'a pas les moyens de pratiquer ce fardh.* » **El maârout, maârout /10/04/2010**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Nous remarquons que l'arabisme préserve son genre d'origine et le déterminant ou le démonstratif varie en fonction de la classe nominale à laquelle est censé appartenir l'unité empruntée. Dans d'autres cas, nous trouvons des emprunts qui sont déjà intégrés dans le dictionnaire de la langue française, ce qui ne leur pose aucun problème d'adaptation comme « *bled* ». Par contre, au niveau du second exemple « *fardh* » qui est un mot d'origine arabe faisant partie du domaine de la religion a été actualisé avec le système linguistique français en gardant son genre d'origine qui est considéré comme un masculin singulier. Dans le cas de « *ferdh* » le « ce » est remplacé par « هذا » et a donné « *ce fardh* » au lieu de « *hadha el ferdh* » « « هذا الفرض » ce qui signifie « cette obligation » en français.

Pour ce qui est de ce premier cas, nous avons remarqué que le chroniqueur recourt à un démonstratif masculin singulier en français lequel a été ajouté à un nom arabe. Le chroniqueur se donne une certaine liberté pour instaurer un lien beaucoup plus intime avec son lecteur à travers ces innovations lexicales. Pour le « *ce* » du premier exemple, il est admis en français étant donné que le mot « *bled* » est intégré dans le dictionnaire français tandis que le « *ce* » associé au nom « *fardh* » pose une autre piste d'analyse.

7-1-1-2-2 Un déterminant singulier français + un nom arabe féminin + la marque du féminin arabe « ة » orthographiée en français « a » (avec préservation du genre d'origine)

7-1-1-2-2-1 Arabe standard

- « *Qu'une slala* va remplacer une autre *slala* et que toutes les lois sont faites sur mesure pour quelques-uns. » **cause toujours date : 04/01/2009.**
- « Il le dit en ne respectant pas les passages cloutés de la houkouma. » **Radio date : 07 /01/2009.**
- « oui, vous êtes bien chez la katiba du moudir, c'est de la part de qui « silteplé » ? Je vais voir siléla !... Désolé khouya, il n'est pas encore rentré... » **Zaama date : 08 /01/200**

Le substantif « *slala* » est un féminin singulier associé à un déterminant français mais qui est de sa classe nominale, la même structure est préservée pour les

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

autres substantifs à savoir ; « *katiba* » et « *houkouma* ». Sur le plan graphique le [ة] est orthographié en [a] parce que le son [ة] quand il se trouve à la fin des noms arabes féminins perd sa voyelle ou parfois voyelle nasale et se convertit en [هـ] quiescent, c'est pourquoi, nous prononçons « *slalah* » avec un [ة] muet, la marque du féminin sera orthographiée en [a] à la fin du nom féminin ; ce qui a donné « *سلالة* » « *slala* » transposé en français et qui se termine avec un [a], comme pour les autres exemples relevés *houkouma*, *katiba* au lieu de *حكومة* et *كاتبة* .

Au niveau de ces exemples, nous avons remarqué une intégration presque totale des mots « *salala* » « *houkouma* » « *katiba* ». En effet, le journaliste a fait recours à un article indéfini en français, à son tour, ce dernier a été associé à un nom arabe féminin.

Au niveau de « *la houkouma* », nous avons remarqué que l'article défini « le » définit « *la houkouma* » et « *la katiba* », c'est-à-dire, le gouvernement avec l'ajout, bien entendu, de la marque du féminin arabe orthographiée en français. Ces mots ont gardé leur déterminant d'origine et cette dernière a été substituée par celle de la langue française.

7-1-1-2-2-2 Arabe dialectal

- « *Une khamsa* est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel *un khattate* a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux. *10/02/2009*
- « C'est une fuite. Notre ville ressemble à *une baghrira* avec beaucoup de miel pour les creuseurs en chef, et quand la visite d'un officiel pointe du nez, rapidement *n'farchou el godrone*. Qu'il pleuve ou qu'il neige. *Messieurs du trou, 17/02/2009*

La même formule est préservée au niveau des exemples, relevés dans notre corpus, et qui sont relatifs à la langue arabe dialectal. D'ailleurs, le mot « *baghririra* » (qui signifie gruyer) est un substantif féminin singulier auquel le chroniqueur a ajouté le déterminant « une ». Dans cette perspective, le chroniqueur fait référence à une

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

culture arabe locale partagée par tous les Algériens et de toute la communauté algérienne.

Une « khamisa » ou ce qui est connu sous le nom de « *main de fatma* » en français, est une amulette ou un porte-chance sous la forme d'une main qui contient deux pouces comme le montre l'exemple suivant :

- « *Une khamisa est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel un khattate a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux.* »
10/02/2009.

En effet, depuis longtemps « *le chiffre 5 était considéré comme un chiffre de protection par les populations païennes nord Africaines bien avant l'avènement de l'Islam. Il y a eu plusieurs théories qui se sont intéressées de ses origines, certains pensent que cela date du temps de Moïse. La fonction assignée à cette amulette était la protection contre le mauvais œil celui du regard de l'envieux qui pouvait être contré grâce à cette dernière* ». Quant au « khattat » est celui qui maîtrise l'art d'écriture. « Khatat » vient de « khat » en arabe écriture.

- « *C'est une fuite. Notre ville ressemble à une baghrira avec beaucoup de miel pour les creuseurs en chef, et quand la visite d'un officiel pointe du nez, rapidement n'farchou el godrone. Qu'il pleuve ou qu'il neige* ». **Messieurs du trou, 17/02/2009.**

Au niveau du second exemple, le chroniqueur a fait une comparaison entre l'état des rues de la ville d'Oran et un gruyère qui est considéré comme un plat spécifique et traditionnel pour la région ouest (mille trous).

7-1-1-2-2-3 Déterminant français +adjectif + nom arabe

« *Au début, c'était pour faire comme les grands. Une petite jebda par-là, deux taffes et se rincer tout de suite la bouche.* » **Titre les fumiers date : 11 /01/2009.**

Le quatrième cas de figure représente une chaîne discursive en français qui contient la formule suivante : **déterminant français +adjectif + nom arabe**. Cette intégration consiste à peindre des mots étrangers inconnus par des combinaisons avec des mots déjà connus.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Le substantif « *djebda* » qui signifie, en français, « *aspiration ou inhalation* » est associé à un déterminant féminin et un adjectif féminin pour pouvoir assurer une intégration totale en ajoutant, bien entendu, la marque du féminin en arabe transposée en français. C'est une intégration d'un mot arabe au sein de cette séquence en français.

7-1-1-2-2-4 Un déterminant + une interjection

- « *Ils s'engouffrent sans un ouf dans la voiture.* » **Zid chouïa felmoteur,**
01/02/2009

Ce cas de figure ne peut en aucun cas être considéré comme une intégration qui concernerait les catégories d'emprunt lexical. En effet, une interjection est considérée comme une catégorie de mot invariable permettant, à l'énonciateur, d'exprimer une émotion spontanée (*joie, colère, surprise, tristesse, admiration, douleur, etc.*). Cette formule est susceptible d'être rencontrée dans toutes les langues.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

7-1-1-2-2-5 Un mot arabe (orthographe en français) + la marque du féminin arabe orthographié en français

- « *La crise de nerfs, nous autres Algériens on l'a apprivoisée el-meskina. Qui, de nous n'est pas en état d'agitation avec ou sans crise ?* » **Définition, 01/03/2009**
- « *La future mariée, accompagnée d'une amie, n'arrêtait pas de sortir pour revenir quelques moments après, différemment accoutrée. Lebsa mor lebsa..... Moumène il refusait d'enfanter avec une kafra. Et c'est dans l'urgence que ces fiançailles ont été organisées. » **«Défête», 05/03/2009***
- « *Zorroni kouli simana marra et jibouli el-gouffa». Non, ce refrain je ne l'aime pas... El-foum fermé, ma téddokhlo debbana. **Jusqu'à quand ? 29/03/2009***
- « *Tebdilamor tebdila. Meskia et parure se disputent l'espace poitrine. El-messiassa et le kholkhal. Elle est fière d'arborer des bijoux et costumes «made in Algérie». **Décalage, 01/04/2009***
- « *C'est qu'un certain octobre mille neuf cent quatre-vingt-huit, des gamins nus, des gars mains nues sont descendus dans la rue et ont cassé tous les symboles de la hogra. » **C'est promis ! 07/04/2009***
- « *À force de regarder les grands courir autour de toi, et poussé par l'humaine volonté d'aller plus loin, tu t'es mis debout. Da... dache... khatoua après khatoua. » **C'est parti, tu pars, 05/05/2009***
- « *Sous ce qui reste d'un balcon, au seuil d'une mairie qui ressemble à dar el baladia, un écrivain public cale son bijou-gagne-pain entre ses jambes. » **Rencontre, 06/08/2009***
- « *Pour eux, de toutes les façons, «el mout wahda», qu'on meure de cette cochonnerie et d'une autre, ce qui est écrit est écrit et rien ne pourra l'altérer ! » **Le bal masqué du réveillon, 02/01/2010***

Dans cette partie, nous étudions un cas particulier relatif aux emprunts lexicaux pour illustrer comment la structure des phrases peut varier d'une langue à une autre, d'une culture à une autre sans provoquer des malentendus lorsque les différents inters actants ne sont pas conscients de la dimension culturelle de ces variations. Il s'agit d'une série de mots d'origine arabe orthographiés en français pour marquer la spécificité du parler de la région ouest car :

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

« L'arabe se base sur des règles morphosyntaxiques spécifiques qui relèvent à moitié de l'arabe littéral et de la langue française. Le but, non intentionnel, de l'interlocuteur algérien est d'associer tant d'éléments afin de former une phrase à l'aide des mots qui portent un sens dans différentes stratégies de communication. C'est pourquoi le passage de ces unités, empruntées de la langue française, connaît un déguisement morphologique qui rend ainsi ces mots distingués de leur origine (forme, prononciation et sens). » (Khelladi, 76 : 2012)

Ces unités en question : *el-meskina*, *Lebsa mor lebsaune kafra*, *simanael-gouffa* El-foum fermé, ma téddokhlo *debbana*, *Tebdilamor tebdila*, *MeskiaEl-messiassakhatoua* après *khatoua*, *Banka*, *el baladia*, «*el mout wahda*», ont gardé leur genre initial et ont pu être adapté avec le système de la langue d'accueil. Il s'agit d'une intégration plus au moins réussie de ces unités. Rappelons que toute la chronique est censée rédigée en français et que le lecteur algérien n'est confronté à ce genre d'unité que rarement. En ce qui concerne le chroniqueur, il introduit ces algérianismes et ces arabismes pour favoriser une implication directe de l'ensemble de lectorat dans l'acte d'emprunter à une langue locale.

7-1-1-2-2-6 Ajout du « y » au début du mot emprunté : marque du masculin en arabe

- « Le jeune **yechki**. L'enfant *yebki*. **El mra** c'est normal. Le commerçant se plaint. Le fonctionnaire sur les nerfs. Le gouvernement *yechki*. » « **Chki chki** », 20/04/2009

Dans l'exemple cité ci-dessus, nous remarquons l'annexion du « y » devant le verbe « *yechki* » qui signifie en français « réclamer ». Nous assistions à une intégration des algérianismes dans le système de la langue française. Un article dans ce sens propose ce qui suit :

« L'arabe algérien se base sur des règles syntaxiques spécifiques qui relèvent à moitié de l'arabe littéral et de la langue française. Le but, non intentionnel, de l'interlocuteur algérien est d'associer tant d'éléments afin de former une phrase à l'aide des mots qui portent un sens dans différentes stratégies de communication. C'est pourquoi le passage de ces unités, empruntées de la langue française, connaît un déguisement morphologique qui rend ainsi ces mots distingués de leur origine (forme, prononciation et sens). » (Khelladi, 79 :2012)

En ce qui concerne notre exemple, le « y » remplace le pronom personnel « *il* » et nous obtiendrons, donc, une nouvelle unité issue de la réunion des éléments de la langue arabe classique et de l'arabe dialectal.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Il s'avère bien que les critères d'attribution du genre nécessitent une réflexion approfondie et la mise en œuvre d'un ensemble de stratégies car il est difficile à les reconnaître avec précision même en français le genre n'est pas toujours facilement explicable et concerne aussi bien les mots de la langue que ceux qui sont empruntés. La règle selon laquelle la féminisation et la masculinisation se font est délaissée au profit des autres facteurs.

7-2 Le nombre

Après avoir bien fouillé notre corpus nous avons formulé les remarques suivantes :

7-2-1 Les noms

Le pluriel des emprunts à l'arabe est réalisé selon cinq procédés :

- Le pluriel est marqué selon les règles d'origine de l'emprunt, l'arabe (pluriel arabe)
- Le pluriel est marqué selon les règles de la langue emprunteuse (pf)
- Le pluriel est doublement marqué, selon les règles de l'arabe et du français

7-2-1-1 Le pluriel est marqué selon les règles d'origine de l'emprunt, l'arabe (pluriel arabe)

7-2-1-1-1 Arabe dialectal

- « *Nous avons vieilli niais, sots, crédules, idiots, **begri**, bêtes, **baggara**, imbéciles, « deux béciles ». Voilà ce que nous sommes. **Des gfouf** qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, du moins ce qui leur en reste de nif.. »*

Change la date, 25/01/2009

- « *Ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer mamanière de voir, ni celle de me comporter. **Jdoudna**, nos ancêtres étaient comme ça, nos pères et mères aussi. Le fait qu'on ait fréquenté les écoles ne nous donne par le droit de faire fi de nos us et coutumes». « **La modernuité**», 08/02/2009*

- « *Un petit gamin qui passe de personnes en personnes dans le bus, tendant la main et marmonnant une prière approximative «rani jiaan **yal moumnine**» dont on a l'impression qu'il ne comprend absolument pas ce qu'il dit. » **Deux mains**, 18/01/2009*

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Non messieurs ! **Les Chouhada** ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble. L'Algérie est plurielle. Toute en couleurs, c'est ce qui fait sa richesse. Arrêtons de vouloir la tirer vers le bas. Larbi Tebessi n'appartient à personne. » **Un nom, une rue, 14/02/2009**
- « Aya **tricouyette**, pantacourt **lel benet... ouel oulidette**», crie un petit garçon, commerçant ambulant de ce quartier populaire. Il connaît toutes les ficelles qui encerclent la femme algérienne. En effet, la palette des goûts de ces femmes n'a plus de secret, il réussit à les satisfaire. » **Sbibita talon, 19/07/2009**
- « Bof! Mettez-moi zouj, fizouj, dans deux sachets différents. **Echouabine**, vous savez, ces petits détails leur font chaud au coeur! » **Roublard, 09/02/2009**
- « Ils se marient avec la première venue, les filles **msegmète** n'ont pas de chance. » **«Défête», 05/03/2009**
- « C'est pour changer de robe, **bnète elyoum**, c'est comme ça ! » **«Défête», 05/03/2009**
- « **Les chachra** courent à leur musculation. **Les chirett**, elles, se doivent de rogner les rondeurs. » **La ligne, 04/05/2009**
- « Les uns ont préféré tout simplement demeurer **ridjaloune**, d'autres sont devenus pantins rampant aux pieds du cours. **D'autres bnoka**. » **Ça rouleux, 09/07/2009**
- « C'est un pneu qui a pété par la grâce d'un trou. **Rezdreuv**, c'est le cardan qui entre dans la famille **de akhaouatt kana**. » **Messieurs du trou, 17/02/2009**
- « Nous, jamais. Quoi j'ai déjà écrit ça ? Je le sais mais, ne dit-on pas « **innama eddikra est profitable pour les mouminine** » ? » **La classe, 20/06/2009**
- « On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «**Jibou tous les keskess et faisons un grand couscous. Zidou chouiya felmouzigua et laissez-moi danser** ». Elle serre sa ceinture en dessous de sa taille...On n'a pas idée quand on est empêtrés dans des problèmes de **citirnet**, de se brancher sur Internet ! **.Sitirnet.con, 17/03/2009**
- « Du soleil, il n'y en a point. Des moustiques, il y en a énormément. De l'espace, il n'y en a point. Des jerrycans, il y en a à profusion. Des salaires, il n'y en a point. Des enfants, il y en a beaucoup. **Des ktef**, il n'y en a point. **Des machakil**, il y en a beaucoup. L'aîné de cette famille rentre à six heures du matin. Il réveille le cadet pour la relève. . » **Des brouilles, 28/04/2009**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Dans ces quinze énoncés, nous remarquons l'insertion des algérianismes (AA) à la forme plurielle. Ce processus de pluralisation de l'arabe algérien est réalisé selon plusieurs configurations internes listées ci-dessous :

7-2-1-1-1-1 Nom féminin + suffixe-*at*= pluriel

- « *C'est un pneu qui a pété par la grâce d'un trou. Rezdreuv, c'est le cardan qui entre dans la famille de akhaouatt kana.* » **Messieurs du trou, 17/02/2009**

Le pluriel de « *اخت* » c'est-à-dire « *une sœur* » est réalisé en arabe algérien par l'adjonction du suffixe *-att* qui marque le pluriel, de « *akhaouat* » et qui est considéré comme l'équivalent de « *sœurs* » en français.

7-2-1-1-1-2 Nom +suffixe-*et/ ette*=pluriel

- « *Aya tricouyette, pantacourt lel benet... ouel oulidette*», *crie un petit garçon, commerçant ambulancier de ce quartier populaire.*» **Sbibita talon, 19/07/2009**
- « *C'est pour changer de robe, bnète elyoum, c'est comme ça !* » **«Défête», 05/03/2009**
- « *On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «Jibou tous les keskess et faisons un grand couscous. Zidou chouiya felmouzigua et laissez-moi danser* ». *Elle serre sa ceinture en dessous de sa taille...On n'a pas idée quand on est empêtrés dans des problèmes de citirnet, de se brancher sur Internet ! .Sitirnet.con, 17/03/2009*
- « *Les chachra courent à leur musculation. Les chirett, elles, se doivent de rogner les rondeurs.* » **La ligne, 04/05/2009**
- « *Ils se marient avec la première venue, les filles msegmète n'ont pas de chance.* » **«Défête», 05/03/2009**

Nous remarquons les algérianismes suivants : *tricoyaette* (les tricots)- *bnet*(les filles)- *oulidette* (les garçons) et *citirnet* (les citernes) qui ont un pluriel différent et qui semble plus au moins confus. Cette confusion s'explique par le fait que chaque unité en question dépende de sa forme morphologique au singulier et selon le référent auquel elle renvoie. En outre, la plupart des noms de l'arabe algérien font leur pluriel par l'ajout du suffixe « *ette* » aussi bien pour les noms féminins que pour les noms masculins.

7-2-1-1-3 Nom féminin+suffixe-i=pluriel

- « *Nous avons vieilli niais, sots, crédules, idiots, **begri**, bêtes, **baggara**, imbéciles, « deux béciles ». Voilà ce que nous sommes. **Des gfouf** qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, du moins ce qui leur en reste de nif.. »*

Change la date, 25/01/2009

Le suffixe *-i* sert, parfois, de marque de pluriel pour quelques noms comme « *beggri* » qui est le pluriel de « *bagra* (vache) » en arabe algérien

7-2-1-1-4 Nom féminin +suffixe-a=pluriel

- « *Les **chachra** courent à leur musculation. Les **chirett**, elles, se doivent de rogner les rondeurs. » **La ligne, 04/05/2009***
- « *Non messieurs ! Les **Chouhada** ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble. L'Algérie est plurielle. » **Un nom, une rue, 14/02/2009***
- « *Les uns ont préféré tout simplement demeurer **ridjaloune**, d'autres sont devenus **pantins** rampant aux pieds du **koursi**. **D'autres bnoka**. » **Ça rouleux, 09/07/2009***
- « *Nous avons vieilli niais, sots, crédules, idiots, **begri**, bêtes, **baggara**, imbéciles, « deux béciles ». Voilà ce que nous sommes. **Des gfouf** qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, du moins ce qui leur en reste de nif.. »*

Change la date, 25/01/2009

Comme nous l'avons signalé ci-avant, le suffixe *-a* n'est pas toujours considéré comme une marque du féminin dans le parler algérien. Il y a quelques exceptions où le « *a* » est utilisé comme la marque du pluriel des noms comme le cas dans : « *chachra* » (les gas), les *chouhada* (martyres), *bnoka* (des bancs mais le chroniqueur vise ceux qui ne comprennent pas ; les idiots) *baggara* le pluriel de *baggar* c'est-à-dire un villageois ou un campagnard.

Nom masculin+suffixe-ine= pluriel

- « *Un petit gamin qui passe de personnes en personnes dans le bus, tendant la main et marmonnant une prière approximative «**rani jiaan yal moumnine**» dont on a l'impression qu'il ne comprend absolument pas ce qu'il dit. » **Deux mains, 18/01/2009***

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Bof! Mettez-moi zouj, fizouj, dans deux sachets différents. *Echouabine*, vous savez, ces petits détails leur font chaud au coeur! » **Roublard, 09/02/2009**

Les « *moumnine* » (مؤمنين) est le pluriel de « *moumine* » (مؤمنة) (croyant) et les « *chouabine* » c'est le pluriel de « *chibani* » (vieux mais dans ce contexte, le chroniqueur fait allusion aux parents). Le suffixe « *ine* » sert, dans ces cas, à exprimer le pluriel des noms d'origine arabe algérien et standard.

7-2-1-1-1-5 Nom masculin+suffixe-il=pluriel

- « Du soleil, il n'y en a point. Des moustiques, il y en a énormément. De l'espace, il n'y en a point. Des jerrycans, il y en a à profusion. Des salaires, il n'y en a point. Des enfants, il y en a beaucoup. Des ktef, il n'y en a point. **Des machakil**, il y en a beaucoup. L'aîné de cette famille rentre à six heures du matin. Il réveille le cadet pour la relève. . » **Des brouilles, 28/04/2009**

Des « *machakil* » « مشاكل » est le pluriel de « مشكل » « *mochkil* » « un problème » en arabe algérien, l'ajout du « *-il* » sert à exprimer le pluriel du nom « *mochkil* ».

7-2-1-1-1-6 Nom masculin+suffixe-ouh=pluriel

- « Notre pays est à la dérive ! il n'y a personne pour parler ! il n'y a plus de « *rjal* » pour réclamer le droit des citoyens, les administrations travaillent avec « *lawjough* » ! Trop, c'est trop. « **Les tas si vils** », 25/03/2010

« *Lawjough* » « الوجوه » est le pluriel de *wajh* « وجه », en français, « *face ou figure* » cette pluralisation est réalisée grâce à l'adjonction du suffixe « *ouh* ».

Dans tout ce qui vient d'être présenté ci-dessus, nous avons remarqué que la plupart des algérianismes ont été intégrés dans le système de la langue d'accueil en préservant les règles de pluralisation initiales. Cette intégration est justifiée par le fait que le chroniqueur a fait appel à des déterminants et à des démonstratifs du genre d'origine de l'unité en question.

Nous pouvons, donc, parler d'une intégration réussie avec préservation sémantique et du référent auquel renvoie l'unité en question sans aucun dépassement. En effet, la diversité culturelle des deux pays n'a pas influencé le passage des unités de

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

la langue arabe vers la langue française et le chroniqueur a créé une certaine compatibilité linguistique et culturelle en maîtrisant le moment opportun d'intégration des unités qui apportent plus d'explication et rend son message plus limpide.

L'arabe standard est considéré comme l'une des langues qui forment son pluriel par l'addition de certaine désinence quand il s'agit de pluriel régulier. Dans la langue arabe standard le pluriel peut être réalisé par un changement interne du mot, changement qui d'ailleurs ne s'étend en générale qu'aux voyelles. En arabe, nous pouvons distinguer trois formes de pluriel

Nous pouvons diviser le pluriel en 3 catégories :

- 1 Le pluriel irrégulier
- 2 Le pluriel masculin régulier (interne) et (externe)
- 3 Le pluriel féminin régulier(interne) et (externe)

7-2-1-1-1-6-1 Le pluriel irrégulier جَمْعَاتُ الْكُسَيْرِ

Comme son nom l'indique, le pluriel irrégulier ne conserve pas la structure initiale du mot en question il la modifie.

Exemples :

شيوخ

أخوات

7-2-1-1-1-6-2 Le pluriel masculin régulier

Ce pluriel n'apporte aucun changement à la structure initiale du mot il maintient l'intégralité du mot, d'où l'appellation le pluriel sain. Il se forme à partir du singulier masculin :

- En mettant l'accent dama sur la dernière lettre
- En ajoutant un waw d'allongement puis une lettre non accentuée ar une fatha.
وَأ A la fin du mot
- Ajout du alif d'allongement (externe)

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Exemples : مُدَرِّسٌ : مُدَرِّسُونَ

7-2-1-1-1-6-3 Le pluriel féminin régulier

Nous formons le pluriel féminin régulier à partir du nom singulier masculin en ajoutant **ات** à la fin du mot. Il s'agit d'un « alif » d'allongement puis une lettre « t » non liée accentuée double damma **ات**. En ajoutant l'accent fatha sur la dernière lettre

Exemples : مُسَلِّمَةٌ : مُسَلِّمَاتٌ

Dans les exemples qui vont suivre, nous allons procéder à un classement selon la forme appropriée du pluriel.

7-2-1-1-1-6-3-1 Arabe standard

7-2-1-1-1-6-3-1-1 Par allongement

Le pluriel de « rajol » « رجل » un homme, est un pluriel masculin singulier, il a été formé par l'adjonction d'un « waw d'allongement » « واو المد » puis une lettre « ن » « nun » accentuée « ar » une fatha. **ون** à la fin du nom.

Quant, aux deux exemples qui suivent à savoir : « oummal » **عمال** qui est le pluriel de **عامل** c'est-à-dire travailleur, nous avons assisté à une pénétration de « l'alif d'allongement » « أف المد » au milieu du mot et quant au second exemple, nous avons remarqué l'ajout du « waw d'allongement » « واو المد » pour en donner le pluriel **صفوف** qui signifie « rangs », « *todjar et boldane* » « *commerçants et bleds ou pays* » ont bénéficié d'un « alif d'allongement » au milieu du mot.

- « Les uns ont préféré tout simplement demeurer **ridjaloune**, d'autres sont devenus pantins rampant aux pieds du **koursi**. D'autres **bnoka**. » **Ça rouleux**,
09/07/2009

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Il ne parlait pas de nous ! Nous, dans les discours, on est appelés «*el oummal - elfellahine - les retraités - les enseignants ou les chômeurs*». » **Répétition, 17/01/2009**
- « Il connaissait ceux qui ont fait et ceux qui ont faibli. Il savait qui gérait les «*soufouf* », qui était mort «*belkhouf*, et celui qui, loin derrière les frontières, «*kène ichouf* ». Il respecte trop les Moujahidine pour permettre aux mouchahidine de parler en leur nom. » **Rezma historique, 02/03/2009**
- « . Faut-il lutter contre cette industrialisation, quand on sait que le chômage tue ? Il y a qu'à voir le nombre de battaline qui mettent fin à leur vie. Mais les *todjar* aussi pensent que le fisc tue. » **Tutoisage, 18/10/2009**
- « Là-bas, fi les *bouldène* qui nous obligent à faire la chaîne sous la pluie pour l'obtention d'un visa de séjour, là-bas, on leur apprend à devenir des machines, mais pas indifférentes du tout. » **Des rôles, 03/06/2009**

Pluriel féminin

Comme nous l'avons signalé ci-avant, le pluriel féminin des noms se forme par l'ajout du suffixe «*ات*» à la fin du mot. Il s'agit d'un «*alif d'allongement*» puis une lettre «*t*» non liée accentée double damma *ات*. En ajoutant l'accent fatha sur la dernière lettre. Parfois il est bref ou long qui pénètre dans le milieu du mot et en chasse l'a du singulier comme pour *مزيلات* et *مزيلة*.

- « Il lui a fallu du temps, mais il a compris pourquoi devant telle cité il y a une benne à ordures qui chlingue et pourquoi, dans tel quartier, *des mezbalat* à ciel ouvert trônent comme des bouquets de yasmine.» **change la date, 25/01/2009**

Pluriel externe masculin

Le pluriel des noms masculin se forme par l'ajout du suffixe «*-ine*» ou «*-oune*» dans les exemples cités ci-dessous, nous avons remarqué la même forme de pluriel qui se répète et qui s'applique sur tous les cas de figures : *moujahidine* (martyres), *mouchahidine* (telespectateurs), *battaline* (chomeurs) *mouhajirine* (émigrés) *moussafirine* (voyageurs) *moukharibine* (malfaiteurs). Tous ces exemples relevés, dans

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

notre corpus, ont été répétés à plusieurs reprises. Nous n'avons pas compté le nombre exact des occurrences dans notre corpus.

- « *Il connaissait ceux qui ont fait et ceux qui ont faibli. Il savait qui gérait les « soufouf», qui était mort « belkhouf, et celui qui, loin derrière les frontières, « kène ichouf ».* Il respecte trop les **Moujahidine pour permettre aux mouchahidine de parler en leur nom.** » **Rezma historique, 02/03/2009**
- « *Après l'annonce de l'effacement des dettes des agriculteurs et éleveurs, contractées auprès des banques, d'autres mesures sont attendues par les mouchahidine algériens.* » **Galou belli, 15/03/2009**
- « *. Faut-il lutter contre cette industrialisation, quand on sait que le chômage tue ? Il y a qu'à voir le nombre de **battaline** qui mettent fin à leur vie. Mais les **todjar** aussi pensent que le fisc tue.* » **Tutoisage, 18/10/2009**
- « *Le remplacement! Le chikh, va tenter une prospection au niveau de l'équipe composée des **non- mouhajirine** : les locaux. Ceux qui n'ont évolué que chez nous. C'est pour les encourager. Un renfort local pour une équipe nationale.* » **Zid Serbie, 07/03/2010**
- « *. Allah ghaleb. C'est bien trouvé. Les **moussafirine** sur le vol de la compagnie à destination du ciel sont priés de se présenter à la salle d'embarquement.* » **Tirou, tirou, 02/08/2010**
- « *Nos milliardaires à nous, milliardérisés par la grâce et la rahma des facilités bancaires, attendront la zakat pour distribuer quelques sous à leurs proches, car la sadaka doit d'abord toucher les **moukarrabine.*** » **Les milliardaires, 07/08/2010**

7-1-1-2 Le pluriel est marqué selon les règles de la langue emprunteuse (pf)

Les arabismes qui sont considérés comme des emprunts surtout algériens sur lesquels le chroniqueur a appliqué le pluriel en *-s* selon le modèle français, sont soit des algérianismes d'origine française soit des noms qui sont très usités en français, qui sont attestés dans le dictionnaire français Larousse et acceptés dans l'usage français. Dans l'ensemble, ces mots renvoient à des référents qui ne sont pas méconnus aussi bien en Algérie qu'en France.

- « *Les enfants ne manquaient de rien. Argent de poche, habillés de dernier cri, il pouvait leur offrir des vacances de rêve et ils menaient tous un train de vie...*

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

loin du sal-air. Fi sidna ramadane, notre moufettiche recevait ses gouffas à domicile. » El Moufettiche, 17/09/09

- « *L'Ane. On se déplacera à dos d'âne. Comme ça, au moins, plus besoin de parking. Juste des kouris pour bourricots. » Les mules, 28/05/2009*
- « *Les chibanis qui passent au journal télévisé de la télé du spectateur mdigouti sont mdigoutis, moins à cause de leur âge que du fait qu'ils doivent jouer à rester jeunes, » Digoutage 09/06/2009*
- « *La grand-mère, presque centenaire, du wali de la wilaya, de mort naturelle, n'est plus. Puisse Dieu l'accueillir en Son Vaste Paradis.» Pensée, 23/02/2010*
- « *Les dettes des fellahs n'étaient pas épongées par l'argent du pétrole et celui de nos impôts. » Khir fi la crise, 18/04/2009*
- « *Car dans les bleds où installer de l'électricité dans les bidonvilles est considéré comme une action importante en la médiatisant à outrance, ça a un nom. Cela s'appelle mayna ma tognèche. Et chez nous, on dit «Elli ma tag itallag». » Montez, mentez !, 09/03/2010*
- « *Félicitons les anciens Moujahidines pour les 25 pour cent d'augmentation qu'ils ont obtenus pour leur pension et... souhaitons aux mouchahidines, les millions qui ont scandé à tue-tête «maak yal khadra», que one : «el khodra soit à leur portée ; two, que tout trous disparaissent des caisses publiques. Tree, que le tri pour la prochaine distribution des cartes soit bien fait. » Maak yal khodra, 31/01/2010*
- « *Il y a eu des «miaires» kaïds, le wali qui vient est pire que celui qui passe... Et j'en passe. «Tout cela, on le sait», dit la plèbe tout haut, en applaudissant. » Applaudi-maître, 23/06/2010*

7-1-1-3 Le pluriel est doublement marqué, selon les règles de l'arabe et du français

Concernant le troisième cas qui contient des arabismes doublement marqués selon les règles de la langue emprunteuse et de la langue d'emprunt, il est à noter qu'il est vraiment difficile d'interpréter ce phénomène d'un point de vue lexicologique. En effet, dans ce cas précis, nous pourrions dire qu'il est fort possible que le chroniqueur vise à respecter les règles grammaticales de langue emprunteuse sans pour autant négliger la langue d'emprunt puisqu'il est censé écrire sa chronique dans un journal francophone destiné à un ensemble de lectorat francophones et français.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Nous rappelons que nous avons affaire, ici, à un chroniqueur doué qui maîtrise parfaitement les deux langues. Un second et dernier argument que nous pouvons émettre est que, peut être, le journaliste respecte les deux règles grammaticales des deux langues surtout dans des situations énonciatives où il réclame ou propose des reproches comme le montrent le contexte des exemples suivants :

- « Arrêtez de vous lamenter. **Les chikayettes**, y'en a marre. Soyez lucides, yal khaoua. Il y a quelque temps, personne n'osait sortir de chez lui après une certaine heure. Nsitou tout? Et avant ? Bekri ! Un bekri récent.... »
Nsitou, 11/10/2010
- « Félicitons les anciens Moujahidine pour les 25 pour cent d'augmentation qu'ils ont obtenus pour leur pension et... souhaitons **aux mouchahidines**, les millions qui ont scandé à tue-tête «maak yal khadra»,» **Maak yal khodra, 31/01/2010**
- « Il se trouve même des retraités qui passent avant les zebbala pour faire leur marché dans les poubelles des souks. Ils sont au courant de toutes » **les janazattes.** » **«Retraire», 04/02/2010**
- « On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «Jibou tous **les keskess** et faisons un grand couscous. ! » .
Sitirnet.con, 17/03/2009
- « Mais, fallait-il qu'ils aient un local. Du coup, les jeunes, adossés aux murs, ont plus froid «**dans les smayames**» de l'administration. » **Local, 21/05/2009**
- « L'Ane. On se déplacera à dos d'âne. Comme ça, au moins, plus besoin de parking. Juste **des kouris** pour bourricots ». **Les mules 28/05/2009**
- « Lokhrine, les grands **souaggas, taxiottes**. Du haut de leur arrogance au volant, ils se comportent comme les uniques propriétaires de la voie publique. »
Aïd, aïd !, 07/09/2010
- « Non, mais y a rien à dire, ils sont humains, **c'est des moumnines** exemplaires, je vous dis. C'est pas comme leurs collègues, les autres, les chauffeurs de bus de la régie communale des transports ». **Bibusse, 05/06/2010**
- « Arrêtez de vous lamenter. **Les chikayettes**, y'en a marre. Soyez lucides, yal khaoua. » **Nsitou, 11/10/2010**
- « Les klebs, de races différentes, cette coalition semble vouloir mettre son veto sur le sommeil. » **Sommeil, 06/11/2010**

- « *Le chikh, va tenter une prospection au niveau de l'équipe composée des non-mouhajirines : les locaux.* » **Zid Serbie, 07/03/2010**

Ce cas de figure montre le respect des règles morphosyntaxiques qui régissent les deux langues à savoir ; la langue arabe et la langue française. Le chroniqueur a pu, lors du passage de l'unité arabe, préserver les règles de pluralisation relatives aux deux langues. Ce chevauchement pourrait être justifié par le fait que le chroniqueur s'efforce de créer une certaine complicité linguistique avec ses lectorats et vise aussi à rendre sa chronique plus attractive.

Le nombre des occurrences relèves, dans notre corpus, montre la difficulté à cerner l'aspect morphologique de l'emprunt lexical. Ce dernier demeure une notion aussi riche et complexe. En effet, ces difficulté s'engendrent et tiennent notamment aux problèmes que pose la traduction de certaines notions locales et qui n'ont pas d'équivalent en langue française.

7-1-1-3-1 Les adjectifs

En ce qui concerne les arabismes adjectivaux, nous avons remarqué que le chroniqueur a chevauché entre les arabismes adjectivaux, relevant de l'arabe standard, et ceux de l'arabe dialectal ou algérien. En effet, les adjectifs occupent une place importante dans le vocabulaire de l'arabe algérien. Quelques adjectifs qui ont été intégrés, dans la chronique « *Tranche de vie* », ont gardé leurs structures morphosyntaxiques initiales. Le pluriel des autres adjectifs a été doublement marqué comme le double marquage de la féminisation.

Nous avons remarqué que lorsque l'adjectif qualificatif est utilisé en arabe algérien, il s'accorde avec le genre féminin par l'adjonction du *-a* à la fin exemple : *wahrani wahrania (oranais/oranaise)*. Notre corpus a comporté un nombre important d'adjectifs qualificatifs qui font leur féminin en se basant sur l'ajout du *-a*. Par exemple : *farhane heureux/ farhana heureuse* :

- « *La santé, dites-vous ? Son collègue, **Farhane**, arrive au bureau après une bonne grasse matinée, dans les mains un café crème et des croissants, les yeux bouffis de sommeil. Amine l'aide à commencer et à terminer son travail* » **A vot' santé!, 14/01/2010**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

L'adjectif qui suit « *jedida* » qui signifie « *nouvelle* » reflète la marque du féminin en s'accordant en genre et en nombre avec le nom « *mdina* » qui signifie, en français, « *ville* ». L'adjectif « *jedida* » se trouve ainsi accolés au nom qui le précède, et ce, par l'adjonction de la marque du féminin « *ō* » orthographiée en français par la désinence « *a* » :

- « *Il ne faut pas trop lui en vouloir... On sait que tu es dans le besoin et il n'y a que nous qui pensons à toi... Voilà, je t'ai trouvé une chambre fidar à MdinaJdida... Donc, Zouzou te propose de l'acheter ton logement... » Zidou dirou, 18/01/2010*

Il en est de même pour l'adjectif « *safia* » qui signifie, en français, « *claire* » qui fait son féminin par l'adjonction du *-a* à la fin de l'adjectif ce qui a donné « *safia* » (claire) qui, à son tour, se rapporte au substantif « *sma* » qui signifie « *ciel* » sachant que ciel en arabe est féminin :

- « *Quand il a été chez la chouaffa du coin, il a retenu une chose très importante. Tu vas croiser un regard. Tu le rencontreras quand tu t'y attendras le moins. Là, mon fils, ça va changer : plus de soucis, plus de problèmes, sma basculer safia... Tout va pour toi ».* Le gars et le regard 12/12/2009 »

Dans notre corpus nous avons relevé un adjectif arabe, attesté dans le dictionnaire français, qui s'accorde selon les règles de la grammaire française. En effet, nous savons que l'adjectif s'adjoint au nom, qui signifie une substance pour en indiquer une qualité ou une quantité. Cela signifie que le marquage du genre féminin de cet adjectif se réalise en ajoutant l'élément *-e*, comme nous l'avons remarqué pour l'arabisme adjectival « *saharaoui* » ce qui donne au féminin « *sahraouie* » (du Sahara)

- « *Alors, voituriers, motocyclistes, camionneurs, foncez ! Et si vous rencontrez un piéton sur «votre chaussée», aplatissez-le, la loi est avec vous !».* Voilà le courrier émanant de monsieur Tayeb **Sahraoui.** » Les buveurs d'eau 18/02/2010 invariable

Aucun marquage

Nous avons relevé quelques adjectifs qui ne comportent aucun marquage de genre et qui appartiennent à la langue arabe standard et dialectale. En effet, l'adjectif « *halal* » qui signifie « *permis* » ou « *toléré* » est attesté dans le dictionnaire français (*ensemble de règles concernant la nourriture (interdiction du porc et des boissons alcoolisées ; abattage rituel)*) est affecté dans la série des adjectifs invariables qui ne comportent aucun marquage de genre. Cet adjectif tire son origine du coran et s'utilise dans des situations relatives au domaine religieux comme l'explique le passage suivant :

- « *A compter d'aujourd'hui, les Algériens, progressivement, commenceront à se faire piquer - enfin vacciner - contre l'influenza «el-khanazir»... En suivant cette logique, pourrait-on donc dire que le vaccin contre la grippe porcine n'est pas **halal** ?... Ceux qui disent que, provenant d'un produit **non halal**, le vaccin n'est donc pas **halal**, ne vont donc pas se faire vacciner et s'ils chopent la maladie, ils vont clamser. Tant mieux pour eux !* » **Vaccin Halal 30/12/2009**

Un autre arabisme adjectival a été rencontré, dans notre corpus, et qui concerne l'adjectif « *haram* » qui signifie « *prohibé* » ou « *interdit* ». Cet adjectif ne comporte aucun marquage de genre et sera donc considéré comme invariable comme le montre l'exemple suivant :

- « *Tous les prêcheurs, qui se sont tus face aux massacres, vont squatter la même télévision qu'ils dénoncent, car «haram», pour nous donner la leçon et la bonne parole. Parole..., je passe..., une paire de valets peut battre trois rois, à condition de savoir bluffer. Au poker, ne peut gagner ou perdre... que celui qui joue.* » *Rahma et ghofrane 01/07/2009*

7-2 Les types d'arabismes

Il faut souligner, d'emblée, que dans cette chronique nous avons adopté la typologie d'emprunt qu'a proposée Loubier (2011). Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, notre corpus sera traité selon le mode d'emprunt réalisé. Autrement dit, nous devons inévitablement tenir compte de la typologie suivante :

- Les emprunts intégraux
- Les emprunts intégraux adaptés
- Les faux emprunts

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- Les emprunts hybrides
- Les formations composées complexes

Ceci dit, il faudrait maintenant mesurer le degré de compatibilité de la présente typologie avec les arabismes relevés dans notre corpus. Nous avons montré plus haut, que l'emprunt intégral suppose que le sens soit indissociable de la forme. Autrement dit, c'est vérifier si la graphie de la langue d'origine a été maintenue dans le système de la langue d'accueil lors du repérage de ce type d'emprunt dans notre corpus.

Les arabismes intégraux adaptés sont des formes importées dans la langue française accompagnées de la charge sémantique observée dans la langue d'origine. Rappelons que la plupart des arabismes relevés dans notre corpus sont de type intégral adapté. Or, le seul problème qui se pose est celui de l'importation de la graphie. Cette dernière, a été adaptée avec celle de la langue française et le chroniqueur, à son tour, a fait une sélection des sons les plus proches pour pouvoir les transcrire le plus fidèlement possible.

Notre objectif est de voir si l'unité en question pourrait être fidèle à l'ancienne signification dans une nouvelle chaîne discursive et dans un nouveau système de la langue autre que celui de la langue d'origine. En effet, nous savons que la compréhension de ces arabismes est considérée comme un acte complexe qui mérite l'activation d'un certain nombre de processus linguistiques et sociolinguistiques.

Comme nous l'avons fait précédemment, nous allons commencer par collecter l'ensemble des arabismes qui sont issus de l'arabe dialectal algérien. Ces derniers, sont accompagnés de leur ancienne signification.

La démarche que nous emprunterons s'appuiera sur une comparaison entre le premier sens et celui que nous pouvons en trouver au sein de la société algérienne. En effet, la plupart des arabismes appartiennent à la langue arabe standard, quelques arabismes partagent la même charge sémantique aussi bien en arabe standard qu'en arabe dialectal et d'autres la dépassent pour être attribués à d'autres référents à caractère sociolinguistique.

Ainsi, l'arabisme « *ktef* » de l'arabe standard « *کتف* » qui a comme référent équivalent en français « *épaule* », se propose dans notre corpus comme synonyme de

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

« *connaissance* » ou « *accointance* ». Il est polysémique dans la mesure où le chroniqueur l'utilise pour parler des accointances pour pouvoir régler les différents services et affaires administratives, comme le montre l'exemple suivant :

- « *Des jerrycans, il y en a à profusion. Des salaires, il n'y en a point. Des enfants, il y en a beaucoup. Des ktef, il n'y en a point.* » **Au centre, 05/01/2009.**

Nous avons constaté, en analysant l'intégration des arabismes dans la chronique « *Tranche de vie* », que la forme de l'arabisme « *ktef* » a gardé sa forme générique avec une graphie similaire, lors de son intégration en français, ce qui explique en quelques sorte son appartenance à ce type d'emprunt à savoir : **l'emprunt intégral adapté.**

Nous avons remarqué aussi que, seul le lecteur algérien, qui est capable de prendre connaissance de ces emplois particuliers relatifs aux Algériens et qui explique, en d'autre terme, une façon de dire ou une spécificité d'un parler algérien.

Au niveau de l'exemple qui suit, bien que la forme graphique de l'arabisme « *batal* » et la connaissance de sa signification exacte se comprennent, une fois insérée dans un contexte. En effet, « *batal* » dans ce contexte se réfère à la notion de « *gratuité* », le journaliste énumère les différents services que peut en bénéficier un citoyen gratuitement, or, la même forme graphique (signifiant) si elle est utilisée d'une façon isolée, en arabe standard, pourrait avoir comme signifié « *héro* ».

- « *Rana fi dimocratia, et en démocratie techrak el-foum batal. Sauf, quand tu déranges les Algériens, ceux qui font les discours... Là, ya mon ami, **batal** tu seras accompagné, batal tu seras écouté, batal tu peux avoir un avocat et batal tu peux te retrouver en taule où, **batal** tu mangeras, **batal** tu es hébergé, batal l'électricité, **batal** tu peux apprendre un métier, batal tu peux passer ta vie et batal tu peux* » **Pour rien 10/01/2009.**

Si nous focalisons notre attention sur les quatre énoncés, relevés dans notre corpus, nous allons nous rendre compte que le journaliste tente d'insérer l'arabisme « *rajal* » et « *rojla* » dans sa chronique pour décrire le courage de la personne en question.

Cela pourrait renvoyer en arabe algérien à une formule indiquant que la personne en question est « *dégourdie* » ou « *virile* », comme s'explique dans les exemples qui suivent :

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Au début, c'était pour faire comme les grands. Une petite jebda par là, deux taffes et se rincer tout de suite la bouche. La première prise complètement, sans tousser, car ça faisait pas « **rajel** ». Une deuxième et il fallait avaler la fumée. Et, taffe sur taffe, go l'accélérateur, c'est le teuf-teuf. . » **Les fumiers, 11/01/2009**
- « Oualou ! Rien du tout ! Appelez ça de la lâcheté, khaouf, manque de **rojla**, oualou. » **Jusqu'à quand ?, 29/03/2009**
- « Notre pays est à la dérive ! il n'y a personne pour parler ! il n'y a plus de « **rjal** » pour réclamer le droit des citoyens, les administrations travaillent avec « **lawjouh** » ! trop, c'est trop ». « **Les tas si vils** », 25/03/2010

Or, la signification de l'arabisme **rajel** en arabe standard est réductible à un sens aussi simple, il renvoie tout simplement à un « *homme* » comme le confirme l'énoncé suivant :

- « - Il n'a pas changé. Si El-Habib, **rajel**, l'interrompt le commerçant, content de trouver une connaissance commune... Vous lui direz que je passerai demain pour le devis... Chouf li un peu de fromage et quelques tablettes de chocolat... Et l'addition! - Cela fait trois mille huit cents... » « **Roublard** » 09/02/2009 par **El-Guellil**.

Quant à l'arabisme « *chkara* », qui a comme équivalent en français « *sac* », est utilisé, par le chroniqueur, comme un signifiant polysémique. En effet, « *la chkara* » a pris un sens qui s'inspire généralement de la notion du « *sac* » au sein de la société algérienne. En effet, dans la société algérienne et en arabe algérien, l'identification de l'arabisme « *chkara* » dans une chaîne discursive, pourrait permettre à l'utilisateur de traiter un sujet relatif à la corruption surtout dans les transactions administratives et dans des situations de bureaucratie comme nous confirme l'usage suivant :

- « Et les Algériens sont forts dans la *chkara*. C'est d'ailleurs pour ça qu'il ne faut pas en vouloir au président de la République quand il dit « les Algériens ne payent pas leurs impôts, ils préfèrent donner **la chkara**, corrompre pour éviter le fisc ». » **Répétition, 17/01/2009**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Le même signifiant pourrait renvoyer à celui qui détient la « *chkara* » c'est-à-dire d'une « *personne riche* ». Cet emploi polysémique de l'arabisme « *chkara* » pourrait être conçu différemment par une autre personne. Nous pouvons, en fonction de notre analyse, distinguer trois sens relatifs à l'arabisme « *chkara* » :

1- Sac

2- Corruption

3 -Riche et richesse

Dans les deux exemples qui vont suivre, nous avons relevé une confusion relative à un type d'emprunt plus répandu au sein de la société algérienne. En effet, lorsque nous parlons du *wali/ ouali et de wilaya*, cela pourrait renvoyer, même avec une convergence graphique, à des notions complètement différentes. L'arabisme *ouali /wali* pourrait renvoyer à un responsable d'une division territoriale ce qui a comme équivalent en français « *un préfet* ». Le même signifiant est susceptible d'avoir un autre signifié ; c'est celui de « *mausolée* ». La différence entre ces emplois et ces mots polysémiques se fait grâce au contexte dans lequel se trouve le mot en question qui facilite l'accès au sens approprié.

Quant à l'emprunt *wilaya*, il désigne un territoire soumis à la gouvernance d'une seule personne (*wali*) qui a des limites géographiques et qui est doté d'un numéro d'immatriculation par rapport à une *wilaya*, cette charge sémantique renvoie à un toponyme. Le même arabisme pourrait renvoyer à un édifice, c'est-à-dire, un siège de « *la wilaya* », là, où nous pouvons trouver des bureaux et des personnes qui y travaillent.

- « *La grand-mère, presque centenaire, du wali de la wilaya, de mort naturelle, n'est plus. Puisse Dieu l'accueillir en Son Vaste Paradis. Toutes les directions, les sociétés, les particuliers très spéciaux, par messages interposés et placards sonnants et trébuchants, lui présentent leurs condoléances. Ce n'est pas oualou un ouali. Il se trouve des responsables qui usent des finances des sociétés publiques pour payer ce genre de message. Comme si l'argent leur appartenait* » **Pensée, 23/02/2010**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « Si ce n'est pas l'enterrement du voisin du voisin d'un ami bien placé, dont la date de péremption est arrivée à terme, c'est la «fatha» du fils de Siflène, avec la fille de Siflènebis. C'est en attendant le couscous que le CousCousClan fait son travail. ... Entre deux cuillères, ils te lanceront: «Ce n'est pas un **ouali** ce type, s'il croit régler les problèmes de la ville en décorant les trottoirs...». Ou alors: «Celui-là au moins, même s'il mange, il travaille». Ils peuvent te détruire ou te construire (raremen » **Ça avale, 29/01/2009**

Nous poursuivons notre analyse en se focalisant, cette fois-ci, sur quelques arabismes appartenant à la langue arabe standard. Nous signalons que notre démarche n'est pas comparatiste, c'est la nature de notre corpus qui nous a menée à procéder à ce type de classement.

Quant à l'arabisme « *houkouma* », ce dernier pourrait être traduit en français « *gouvernement* » ce qui a renvoie, à son tour, à « *Ensemble des organes d'exécution, d'administration d'un pays; administration de l'État.* » ou comme « *l'ensemble des organismes administratifs chargés de veiller à l'exécution des lois et représentant le pouvoir exécutif* », si nous focalisons notre attention sur les deux exemples suivants :

- « *On joue en équipe. Moi je fais le terroriste et toi **el-houkouma***». **Recrute terro..., 03/09/2009**
- «***El-houkouma** t'a donné ce logement, et en échange tu dois t'occuper de l'entretien...on n'a pas à te payer... Maintenant si tu ne peux pas, il y a des femmes qui ne demandent que ça*» **Transaction, 20/04/2010**
- « *Leur rôle, pourtant c'est de dire leur mot. Et ce n'est pas en lui proposant un numéro de téléphone qu'il va le dire. Enfin, rarement. Il le dit en ne respectant pas les passages cloutés **de la houkouma**. En balançant ses ordures là où il veut, quand il veut.* » **Radio, 07/01/2009**

Nous allons constater une différence au niveau de la charge sémantique du même signifiant « *houkouma* ». En effet, le premier et le deuxième passage nous font comprendre qu'il s'agit directement d'une institution administrative d'un pays notamment l'Algérie. Tandis que le troisième exemple fait référence à une patrouille effectuée par un groupe de police. En effet, cette charge sémantique est exceptionnelle et relative au parler des Algériens surtout durant la décennie noire où les patrouilles ont été multipliées pour pouvoir assurer la sécurité des citoyens. Vers la fin des années

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

quatre-vingt-dix le même signifiant a gardé le même signifié sauf que cette fois-ci il a été beaucoup utilisé par les jeunes surtout ceux qui sont impliqués dans plusieurs types de commerces illicites comme la vente du kif. Cette divergence sémantique est tributaire du contexte.

L'emprunt intégral adapté « *Aya* » qui renvoie en français à un « *verset coranique* » et à « *un prénom d'une jeune fille* ». Ces acceptions sont conservées lors de leurs importations dans le système de la langue française. L'exemple suivant nous confirme la première acception.

- « *Une khamsa est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel unkhattate a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux. Un genre de talisman new look. Comme sur les nouvelles constructions, un pneu siérait mieux.»* **Chez lui 11/02/2009**

Toujours dans le même ordre d'idée, nous avons relevé l'exemple de « *Guellil* » qui relève de l'arabe algérien et qui véhicule une relation métonymique. En effet, « *El gullil* » en arabe dialectal renvoie à une personne pauvre.

- « *Mon voisin, qui était guellil comme moi, se pavane ces jours-ci dans le quartier parce que, dit-il, il a été promu. Il a obtenu le grade, dans sa carte sociale, de «guellil amélioré.»* » **Richesse 08/03/2009**

Le même arabisme pourrait être considéré, au sein de la société algérienne, comme un prénom d'une personne (parfois même riche). Concernant l'arabisme « *ramadhan* », il est évident que ce dernier est considéré comme un mois sacré dans les sociétés musulmanes. En effet, c'est un mois de jeûne pour les musulmans, pendant lequel, ils doivent s'abstenir de manger, de boire, de fumer, et d'avoir des relations sexuelles entre le lever et le coucher du soleil.

Nous remarquons, par exemple, au niveau du premier exemple, le chroniqueur traite le sujet des préparatifs relatif au mois de Ramadhan.

- « *Sidna Ramadhane est à nos portes. C'est le mois que tout le monde attend. Les associations caritatives vont encore une fois utiliser la misère humaine pour justifier leur existence dans la société «si-vile.»* » **Rahma et ghofrane, 01/07/2009**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « *Argent de poche, habillés de dernier cri, il pouvait leur offrir des vacances de rêve et ils menaient tous un train de vie... loin du sal-air. Fi sidna ramadane, notre moufettiche recevait ses gouffas à domicile.* » **El Moufettiche, 17/09/09**

Le même arabisme fait l'objet aussi d'un neuvième mois de l'année hégirienne et le prénom de plusieurs personnes musulmanes y compris les Algériens.

L'emprunt « *cheikh* » a une seule acception en français qui renvoie à un homme âgé et respecté en raison de son grand âge ou de ses connaissances scientifiques, religieuses et philosophiques. Or, cette acception est dépassée dans notre exemple. L'emprunt « *cheikh* », dans le contexte qui suit, renvoie directement et exceptionnellement à un « *entraîneur et sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football* » car cette appellation a été octroyée au sélectionneur de l'équipe nationale algérienne « *Rabah Saadane* » entre 2008 et 2011.

- « *Le remplacement! Le **chikh**, va tenter une prospection au niveau de l'équipe composée des non- mouhajirine : les locaux. Ceux qui n'ont évolué que chez nous. C'est pour les encourager. Un renfort local pour une équipe nationale.* » **Zid Serbie 07/03/2010**

Le premier sens qu'a pris l'emprunt « *bled* » aussi bien en arabe dialectal qu'en français renvoie à un lieu où une personne habite, où elle est née. En effet, surtout les immigrés qui se trouvent en France et dans les autres pays considèrent l'Algérie comme leur « *bled* » natal comme l'explique l'exemple suivant :

- « *Lui n'a pu avoir que les diplômes de l'université algérienne. Diplômes très reconnus ailleurs, mais qui, **fel bled**, ne lui servent qu'à décorer le coin de l'appartement familial qui lui est affecté pour roupiller. Amala, ce n'est pas la peine tloumou le peuple pour ses envolées de tmanchir.* »

Certes, cette acception est la plus répandue. Toutefois, au sein de la société algérienne et dans le parler Algérien la signification du mot « *bled* » a dépassé cette acception. Le mot « *bled* » pourrait renvoyer aussi au centre-ville notamment dans les grandes villes comme Alger, Oran et Constantine, etc.

Nous avons constaté que le mot « *bled* » a une signification métonymique au sein du pays. En effet, en dehors du pays le mot « *bled* » renvoie à un immense pays ou à un lieu si grand, tandis qu'en Algérie le même signifiant renvoie à une place ou un

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

lieu étroit comme le centre d'une grande ville. Le même signifiant pourrait représenter aussi, dans le parler de la région ouest, une terre agricole

Utilisé par le chroniqueur comme synonyme d'immigration clandestine, l'emprunt « *harga* », dans le parler Algérien, dépasse cette acception et pourrait être utilisé comme synonyme du verbe « *rater* » ou « *griller* » au sens de ne pas s'arrêter à une station ou à une étape. Dans l'exemple qui suit le chroniqueur utilise le mot « *harga* » comme immigration clandestine :

- « *Alors tout pourrait s'arranger. S'évader. Ici bas, c'est trop dur. Tous les jours, elles traversent les airs et mers pour atterrir dans un pays du Golfe ou toutes autres contrées du Moyen-Orient. Une harga qui ne dit pas son nom. Les personnages sont hauts en couleur. Ils sont étranges quand même.* » **El cocota, 16/04/2009**

Nous terminerons avec l'emprunt « *chouia* » / « *chouiya* », ce dernier renvoie en français à « un peu ». Cet emploi est traduit comme il a été utilisé par les interlocuteurs algériens. Comme nous confirment les deux exemples suivants :

- « *On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «Jibou tous les keskess et faisons un grand couscous. Zidou **chouiya** felmouzigua et laissez-moi danser* ». Elle serre sa ceinture en dessous de sa taille. Des fois que sa sorra ne tombe. Le hzam-garrot, transforme ma ronde jara en « huit ». **Sitirnet.con, 17/03/2009**
- « *arrive qu'au beau milieu d'une conversation, ils se jettent sur le téléphone qui sonne pour répondre. «Rani chez el-guellil... Allô ! Je t'entends mal ! Bougi **chouiya**...».* Et si la communication passe mal entre mes murs, ils quittent au besoin la table pour aller dehors, là où «ça passe bien». Au secours ! » **Envahissement ,04/10/2010.**
- **Chouïa, chouïa 19/08/2009 (intitulé de la chronique du 19/08/2009)**

Toutefois, lorsque l'adverbe « *chouia* » est associé à un adjectif en français dépasse cette signification surtout quand un Français dit : « *un petit chouia* ». Cet emploi nous renvoie directement à penser que le mot « *chouia* » est l'équivalent non pas d'une petite quantité mais plutôt d'une très grande quantité et l'usage « *petit chouia* » s'utilise pour demander une petite quantité par rapport à une autre qui est plus

grande que celle demandée par l'interlocuteur. Dans ce cas de figure, le mot « chouia » devient beaucoup au lieu de peu.

7-2-1 Les arabismes hybrides

Les arabismes hybrides sont considérés comme des créations nouvelles qui se forgent à l'aide d'un radicale d'origine arabe associé à un affixe français, d'autres sont créés par dérivation ou par composition selon les procédés de formations connus en français¹³. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'hybridité est souvent considérée comme résultant du processus de la composition. En effet, la réalisation des différentes créations lexicales se base sur des mots hybrides. Le chroniqueur, quant à lui, se lance dans un processus de réinvestissement des différents procédés de formation préalablement étudiés, ce qui nécessite une compétence bilingue qui est considérée comme un point fort de toutes ces créations lexicales.

7-2-1-1 Les dérivés hybrides

7-2-1-1-1 Formation par dérivation

Après avoir redéfini ce que sous-tend un arabisme hybride, il est maintenant important de savoir comment se créent ces arabismes à l'aide de différentes combinaisons entre les affixes français et les radicaux arabes ? En effet, ces procédés de formation diffèrent d'une situation à une autre de par leur valeur sémantique. Dans ce qui suit nous allons esquisser ces différentes techniques adoptées dans notre corpus de recherche.

7-2-1-1-1-1 La préfixation

Il est indéniable que l'adjonction des préfixes vise la modification du sens et la création de nouvelles unités linguistiques. Or, la compréhension de ces nouvelles unités linguistiques, relevées de notre corpus, ne peut se réaliser que si l'on fait appel au contexte dans lequel elles ont été intégrées.

Les exemples qui vont être proposés, expliquent comment le chroniqueur passe d'un modèle existant en français et le calquer sur un autre complètement nouveau en combinant entre les deux langues jusqu'à la phase de réutilisation de ces techniques au

¹³ (cf. Chapitre 3).

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

moment où le il se trouve contraint de dénommer les nouvelles réalités, de diversifier son style journalistique et le transposer sur une réalité sociolinguistique différente.

Dans des situations pareilles, il faut que nous insistions sur le rôle important que joue le chroniqueur car sans lui il n'y aurait aucune combinaison possible. En effet, la mise en place de ses compétences linguistiques contribue d'une façon capitale à la réussite de ces différentes constructions.

Au niveau du premier exemple, nous avons remarqué que le schéma suivant a été appliqué ; **préfixe +emprunt (attesté)**. Le préfixe « *inter* » exprime la réciprocité ou l'action mutuelle du transport qui se réalise entre les wilayas¹⁴. L'adjonction de ce préfixe a été réalisée sur un arabisme qui est très répandu aussi bien entre les deux langues que dans notre corpus.

- « *Hier, il décida de changer de ligne et de travailler dans le transport **inter-wilaya**. Pourquoi ? La veille, il avait passé sa journée de travail dans de véritables slaloms contre les nids-de-poule, choisissant les moins profonds, les moins difficiles à passer, se battant contre les chauffards de tous bords.* » **Le taxi et le balcon, 29/12/2009**

Le deuxième préfixe « *anti* » a été annexé à un arabisme qui a fait une polémique grandiose il y'a à peine trois ans. Le sens qu'il véhicule se limite à exprimer l'idée d'opposition. En effet, dans l'exemple qui suit le chroniqueur nous parle d'une loi qui a été imposée contre le port de la burqa.

- « *Par cette technique qui autorise un examen rapide de la **loi anti-burqa** au Parlement, le chef du gouvernement français espère que cette loi sera adoptée avant la fin de la session extraordinaire, prévue autour du 20 juillet.* » **24/04/2010**

Le troisième exemple, relevé de notre corpus, explique comment le chroniqueur joue avec les affixes pour proposer un modèle hybride. En effet, le préfixe « *re* » exprime la *réitération, la répétition* et le *retour à un état antérieur*. Le préfixe a été associé à un verbe, d'ailleurs, ce dernier a été même conjugué. Le sens que véhicule

¹⁴ (cf. page 257)

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

le verbe « *tabtabe* » c'est « *frapper ou toquer à la porte* », le chroniqueur a voulu exprimer l'idée de « *refrapper à la porte* ».

- « *Il grimpe chez le voisin du haut. Tabtab. Oualou. Il retabtab. C'est son voisin d'en face qui ouvre ses dix vachettes pour libérer la porte et l'informer qu'il n'est pas là.* » **Matinale, 10/03/2010**

Le quatrième exemple fait référence à un moment et à une situation bien précise. En effet, le chroniqueur tente de décrire minutieusement les moments du match entre l'Égypte et l'équipe nationale. Il a préféré utiliser cette combinaison pour parler des joueurs locaux. En effet, la lecture que pourrons faire de ce schéma ; **adverbe + non « non mouhajirine »**, est une création journalistique pour dénommer les joueurs locaux.

- « *Le remplacement! Le chikh, va tenter une prospection au niveau de l'équipe composée des non- mouhajirine : les locaux. Ceux qui n'ont évolué que chez nous. C'est pour les encourager. Un renfort local pour une équipe nationale* » **Zid Serbie, 07/03/2010**

En ce qui concerne les deux derniers exemples, nous pourrons dire que le chroniqueur a tenté d'intégrer, dans son texte, un modèle de la daridja algérienne pour en donner un autre *franco-algérien* grâce à ces processus d'affixation. Le modèle suivant : **Pré-nom + adjectif français et pré-nom+ un emprunt (attesté)** reflète l'une des spécificités du parler algérien le *pré-verbe* et le *pré-nom* dominant le parler des Algériens.

- « *Rajli à moi, je ne l'ai pas trouvé fi Internet yal blonda...* » **Sitirnet.con, 17/03/2009**
- « *Vous savez, yal Hadj, il ne faut pas faire trop confiance aux produits qui nous viennent d'Italie, ils sont capables du pire. Zidni quelques pommes golden.* » **Roublard, 09/02/2009**

7-2-1-1-1-2 La suffixation

Ce procédé de formation lexical consiste à ajouter un suffixe à un radical d'un mot arabe pour former un mot nouveau ayant un sens différent. Dans cette analyse, nous allons nous contenter de faire le relevé des différents cas de figure présents dans notre corpus, et ce, pour voir quel sont les schémas (**Exemple : Nom arabe + suffixe français « iste »**) plausibles que nous pouvons y trouver. Il est à noter que la plupart

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

des suffixes sont très productifs en français et ont contribué à construire un nombre important de lexies.

7-2-1-1-1-2-1 Nom arabe + suffixe français « iste »

Le chroniqueur a fait appel à ce suffixe pour pouvoir désigner des partisans d'une opinion. Au niveau du premier exemple, il a fait recours à ces créations qui lui permettent de transformer ses idées et de les adapter aux exigences de la tâche d'écriture journalistiques caractérisée par un lexique spécifique. Cette compétence de créativité est, en effet, une activité couteuse en effort bilingue dans la mesure où elle cible en même temps et le sens et les contraintes qu'il convient de les maîtriser.

Au niveau du mot « *khobzistes* », nous avons remarqué que le suffixe « *iste* » est associé à un radical (nom arabe) « *khobz* », « *خبز* » qui signifie, en français, « *pain* ».

Cette création a pris en considération la transformation de l'idée du chroniqueur au sein d'un espace journalistique en tenant compte des contraintes morphologiques. En effet, par cette création, le chroniqueur parle des personnes qui assurent leur gagne-pain et se contente d'avoir quoi manger sans chercher à comprendre d'autres domaines notamment celui de la politique¹⁵.

- « *Si au moins on pouvait devenir végétarien* »! *Au prix où sont les fruits et légumes, même ce choix très à la mode nous est interdit. On restera comme ils ont voulu qu'on soit, « khobzistes ». On fera la chaîne chez le boulanger pour acheter les différentes variétés de pain. » Bouffe, 03/04/2010*

Le deuxième exemple « *houkoumiste* » est dérivé du nom « *houkouma* », « *حكومة* » qui a comme équivalent, en français, « *gouvernement* ». L'adjonction du suffixe « *iste* » à ce nom désigne également une personne qui travaille chez le gouvernement et le représente.

- « *Dans ces trois cas de figure, c'est tout bénéfice pour vous. Levez vos mains vers le ciel et dites inchallah. Pour le rentier la pluie c'est bon pour les affaires.*

¹⁵Cette interprétation a été proposée suite à la lecture minutieuse du contenu de toute la chronique prue le : 03/04/2010.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Pour le houkoumiste, c'est bon pour les statistiques. Pour l'élu, l'eusses-tu-cru ? Il s'en fout! » Continuez, 04/05/2010

Le troisième exemple décrit une génération ou une personne qui a participé à la guerre de libération nationale. En effet, le premier novembre 1954 est considéré comme une date importante et significative dans l'Histoire de l'Algérie, elle renvoie à la date du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Les « novembrsites » sont, donc, ceux qui ont participé à cette guerre. Cet exemple a été intégré, ici, parce qu'il est significatif à la société algérienne, le chroniqueur a combiné entre le mois de novembre aussi bien en français qu'en arabe plus le suffixe « *iste* ».

- *« Au fond des semelles depuis plusieurs lustres, fallait-il, parbleu!, attendre un exploit sportif, sorti au forceps de la matrice de la néo-génération des novembristes, pour que le pays retrouve enfin un moral gros comme ça ?. » De l'Histoire, ses originaux et ses copies..., 23/12/2009*

7-2-1-1-1-2-2 Nom arabe + suffixe « isme »

Nous poursuivons notre analyse en préservant les schémas retrouvés dans notre corpus. Quant à ce schéma, il se compose d'un **nom arabe + le suffixe « isme »**. Ce dernier est très productif et fréquemment utilisé en langue française. Il sert à former des noms masculins à partir de bases adjectivales, nominales, verbales ou un groupe de mots. Il entre dans la composition des mots désignant d'une manière générale :

- Des courants de pensée ou une notion abstraite du domaine politique ou philosophique,
- Un comportement, une attitude,
- Une tournure propre à une langue,

Dans l'exemple qui suit, le chroniqueur se trouve contraint de procéder à cette hybridation pour pouvoir traiter un sujet cruel qui touche la société algérienne ; c'est celui du chômage. En effet, le chroniqueur s'est inspiré de son milieu local et de ses compétences linguistiques bilingues pour pouvoir proposer le mot « *hitisme* ». Ce dernier a été utilisé dans un contexte ironique qui renvoie, selon lui, à l'entreprise du « *hitisme* », c'est-à-dire, des gens et des personnes qui ne travaillent pas. En effet, le

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

mot « *hitisme* » vient du radical arabe « *حائط* » qui a comme synonyme en français « *mur* » plus le suffixe « *isme* ».

Selon le chroniqueur, cette combinaison « *hitisme* » renvoi à une notion abstraite du phénomène du chômage en s'inspirant de l'idée du « *mur* », c'est-à-dire, de celui qui est tout le temps adossé sur un mur et qui ne fourne aucun effort et ne fait absolument rien.

- « *Au-delà de tout cela, loukène el houkouma veut mon opinion, il faut renvoyer tout ce beau monde. Sans préavis. À quoi peut servir un enseignant quand l'élève en fin d'études, diplômé, se retrouve recruté par l'entreprise nationale du hitisme? » » Tous dehors !, 24/03/2010*

7-2-1-1-1-2-3 Nom arabe+ suffixe « esque »

En ce qui concerne le suffixe « *esque* », il est clair que ce dernier sert à construire des adjectifs à partir de bases nominales. « *Il active les propriétés stéréotypiques que l'on associe au référent des noms sur lesquels il travaille, ex. donjuanesque.* ». Fabienne H. Baider / Henriette Gezundhajt ont confirmé que ce genre de productivité « *serait en baisse et se limiterait le plus souvent à une création littéraire ou journalistique* » (Baider / Gezundhajt, 16 :2004).

Si nous focalisons notre attention sur le premier adjectif « **H'midanesque** », nous allons remarquer que le suffixe « *esque* » a été associé selon le schéma suivant : **base/ trait humain/ + esque** (Fabienne H. Baider / Henriette Gezundhajt). Les deux auteurs expliquent que les dérivations en « *esque* » se limitent souvent à la catégorie des noms propres et ont donné l'exemple de l'ex-président Français « Chirac »:

« Selon Batning et Noailly (1995), le fait que ces adjectifs soient souvent construits de nos jours à partir de noms propres expliquerait leur absence de la nomenclature des dictionnaires officiels de la langue française. En effet, leur caractère éphémère n'encourage pas les dictionnaires à les répertorier. De plus, nous posons la question des traits pertinents que pourrait donner le dictionnaire pour expliciter le sens. En effet, le sens de ces adjectifs, ainsi *chiraquesque*, n'est transparent que si l'on s'entend sur les qualités typiques du référent *Chirac*, risque que le dictionnaire ne peut évidemment prendre. » (Baider / Gezundhajt ,17 : 2004).

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Les auteurs ajoutent : « Comme le remarque Björkman (1984), le sens de [base + esque] est le plus souvent "X de N", et donc de type relationnel¹⁶ ». (Baider / Gezundhajt ,17 : 2004). À notre tour, nous pourrions dire que le suffixe « esque » permet de construire des adjectifs relationnels : ainsi, nous pouvons substituer le syntagme « une histoire h'midanesque » par « une histoire de H'mida » c'est-à-dire l'histoire d'une personne qui s'appelle « H'mida » (Nom propre) comme le montre le passage suivant :

- « C'est l'histoire de H'mida, au souffle de la vie coupé net, qui a décidé de dormir jusqu'à ce que mort s'en suive...N'ayant pas pu donner un sens «positif» à sa chienne de vie, H'mida qui court après un boulot « fantôme» depuis des lustres, en cachant son diplôme d'ingénieur «virtuel» sous son aisselle a, donc, décidé de roupiller pour tromper ses gros soucis contre lesquels il n'y peut absolument rien. » **Une histoire H'midanesque! 11/12/2010**

Quant à l'exemple, « ramadanesque », nous pourrions dire que le suffixe « esque » est employé de manière synonymique à celui du suffixe « ien » car les deux servent à former des adjectifs (. Lignon explique que la dérivation en *-ien* est répandue dans le domaine des néologismes et qu'elle est sémantiquement moins marquée que celle en *-esque* : « Le suffixe *-ien* est ce que j'appellerais un suffixe neutre, non marqué, contrairement à des suffixes tels que *-esque* qui construit des dérivés propices aux emplois qualifiants ou *-iste* des dérivés soit de type partisan soit ayant trait à une activité » (Lignon, 2002 : 137).

Nous pourrions dire que les deux qualificatifs *ramadani* et *ramadanesque*, se distinguent d'un point de vue appréciatif : « alors que *ramadani* est neutre et « seulement » relationnel, *ramadanesque* est davantage marqué, il est le véhicule de l'expression d'un jugement, de la part de celui qui l'emploie. »(Boutmgharine, 2014 :426) comme le montre l'extrait suivant :

- « Ça y est, c'est le ftour. Le couvre-feu. Symphonie en silence majeur. La polyphonie des cuillères remplace l'impolie phonie de la journée. Tout le monde

¹⁶On entend par adjectif relationnel, un adjectif qui ne qualifie pas de manière classificatoire, comme dans "une robe rouge" mais qui met deux termes en relation d'appartenance comme dans "la boîte crânienne" ou "le palais royal" que l'on peut gloser par la "la boîte du crâne" ou "le palais du roi" alors qu'on ne peut pas dire "*la robe du rouge". On retrouve quelque chose de comparable dans l'emploi des adjectifs en *-esque* car, par exemple, qualifier une œuvre de *gigantesque* reviendrait à dire qu'elle a " la démesure du géant."

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

dehors ! C'est parti pour une première soirée ramadanesque. » Sahara fi Sahara, 24/08/2009

7-2-1-1-1-2-4 Nom arabe + suffixe « eur »

Le suffixe « eur » présente un certain nombre de caractéristiques sur plan sémantique. Il sert à former des noms d'agent, de métier ou le nom de la personne qui fait l'action. Selon Hélène HUOT le suffixe « eur » pourrait s'adjoindre aussi « à des radicaux adjectivaux, et donne des noms abstraits exprimant en générale la qualité exprimée par l'adjectif » (2005 : 72)

Dans l'exemple qui suit, nous avons relevé un exemple d'un nom de métier formé à partir non pas **d'un radical arabe + le suffixe –eur**, mais plutôt, **d'un nom d'un minibus+ le suffixe -eur** pour dénommer les chauffeurs de ces minibus. En effet, un « karsan », est la marque d'un minibus qui circule au sein des villes algériennes.

Le chroniqueur a donné cet exemple puisé dans la réalité sociolinguistique algérienne.

- *« Devant les conducteurs de Karsan, les taxi-heurts paraissent des enfants de choeur. Les karsanneurs se comportent comme des soûlographes. Ce sont les plus détestables, les plus condamnables et les plus meurtriers... Ils sont les responsables, si légèrement punis, de centaines de morts chaque année... Entre les fous du volant et les fous au volant, je préfère rester piéton. Aïd, aïd !, 07/09/2010*

7-2-1-1-1-2-5 Nom arabe (utilisé comme un verbe) + ent

Quant à ce schéma, nous avons remarqué qu'il se compose d'un verbe (**de l'arabe dialectal**) + **la terminaison « ent »**. En effet, il s'agit d'un modèle peu rencontré dans notre corpus qui est relatif au phénomène de la conjugaison des verbes d'origine arabe avec le présent de l'indicatif.

Le chroniqueur a fait appel à ses compétences linguistiques acquises en langue maternelle et a chevauché entre le système de conjugaison de l'arabe dialectal et celui de la langue française pour traiter le problème du pouvoir d'achat des citoyens et de leur souffrance.

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

Selon lui, il a procédé à la conjugaison des verbes hybrides et créés par analogie comme « *zaoualiser* » c'est-à-dire devenir « *zaouali* » ce qui a comme équivalent en français le verbe « *s'appauvrir* » et devenir « *pauvre* », et les deux verbes « *se mazlotiser* » et « *se mchoumeriser* » auxquels il a attribué la forme pronominale. Les deux verbes renvoient aux verbes français : « *faucher* » et « *désargenter* » ou d'une personnes fauchée, désargentée et nécessiteuse. L'exemple qui suit nous montre la forme de conjugaison adoptée par le chroniqueur :

- « *Après l'eau, les carburants, les fruits, les légumes, les viandes, le lait, la facture de l'électricité et du gaz va, une fois encore, martyriser le pouvoir d'achat qui n'a plus de pouvoir depuis belle lurette. Depuis qu'une minorité de superalgériens, en se «dinarisant» à outrance et en se «dollarisant» avec aisance, s'est «milliardisée» au détriment des «ah j'ai rien!», qui se «zaoualisent», se «mazlotisent» et se «mchoumerisent» de plus en plus... »*
La criée, 01/12/209.

7-2-1-1-1-2-6 Nom arabe (utilisé comme gérondif) + ant

Cet exemple se base sur le schéma suivant : **la préposition « en » suivi d'un participe présent (radical arabe) + « ant »**. Dans cet exemple le rédacteur a planifié sa production en pensant en arabe et en s'exprimant en deux langues à savoir : « arabe+français ». Le chroniqueur a créé des unités linguistiques relatives au phénomène d'enrichissement ou a directement proposé un champ lexical du verbe s'enrichir en combinant entre les deux langues : arabe dialectale et française. Cette adjonction selon le schéma cité ci-avant a donné lieu à un gérondif hybride qui indique une simultanée entre deux actions qui se passent en parallèles et dont le sujet est identiques. Il a critiqué ces personnes qui se sont enrichies au détriment des autres qui les appelle « *ah je n'ai rien* ».

- « *Depuis qu'une minorité de superalgériens, en se «dinarisant» à outrance et en se «dollarisant» avec aisance, s'est «milliardisée» au détriment des «ah j'ai rien!», qui se «zaoualisent», se «mazlotisent» et se «mchoumerisent» de plus en plus... »*
La criée, 01/12/209
- « *Le nationalisme ne s'hérite pas, contrairement à ce que vous voulez nous faire croire... L'exemple de l'équipe nationale de foot féminine, composée de*

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

femmes bien de chez nous, en est la preuve. Elle a battu l'équipe tunisienne sans grands discours ni avals sonnants et «dinarants». Roukhsa 7/06/2010

7-2-1-1-1-2-7 Un nom arabe (toponyme) + suffixe « oui »

Un « *hamraoui* » est un nom formé avec le suffixe d'appartenance *-i, -aoui*, qui pourrait être interprété comme une finale affixale marquant l'appartenance à une région, ville ou cité et qui se rapproche du suffixe *-ien*. Le chroniqueur a procédé à ce type de formation en se basant sur un nom pour former un adjectif ou un autre nom. En effet, « *hamraoui* », vient du nom « *hamri* » qui est en réalité un toponyme¹⁷.

Cette construction a été faite grâce à la combinaison d'un suffixe d'appartenance à un nom comme nous confirme l'exemple suivant :

- « *Un frère hamraoui me racontait qu'un ministre, lors d'une visite de travail dans un hôpital psychiatrique, demanda le médecin en chef : comment faites-vous pour savoir si nos malades mentaux sont guéris et aptes à la sortie ?* »
Tiri el bouchoune 31/05/2010

7-2-1-1-1-2-8 Un nom arabe + suffixe « erie »

Nous poursuivons notre analyse avec le schéma suivant : **un nom arabe + suffixe « erie »**. Il est à remarquer que le suffixe *-erie* sert à former des noms féminins en français. Le chroniqueur, quant à lui, a procédé à ce genre de créativité lexicale en se basant sur un radical arabe « *jar* » pour de la « *jarerie* » qui donne en français « le *voisinage* ».

Selon lui, ce nom sert à désigner le phénomène du voisinage. Le contenu de l'exemple suivant nous permet de se faire une idée assez claire sur la formulation de l'intitulé de cette chronique :

- « *Vous n'avez pas encore fini votre bonjour alikoum matinal qu'elle commence. Oualou. Elle insiste. «Tout le monde s'en f... dans cet immeuble»...«Bonjour jari, mzia le bon Dieu vous a envoyé à nous. On avait peur que l'appartement soit occupé par des jirène pas très bien. La vérité, on n'a pas à se plaindre nesses msegmine. Des gens comme vous, on les mettrait sur nos épaules». » «La jarerie», 27/08/2009*

¹⁷ « El Hamri » est le nom d'une cité qui se trouve à Oran

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

7-2-1-1-1-2-9 Un nom arabe+ suffixe « age »

Le suffixe « *age* » est considéré comme l'un des suffixes nominaux les plus prolifiques qui permet d'indiquer une action ou son résultat, il peut également indiquer un état. En effet, ce suffixe dans l'exemple qui suit a été utilisé, par le chroniqueur, pour procéder à une création hybride selon le schéma cité ci-avant.

Il se sert pour traiter un phénomène relatif aux insectes. En effet, l'adjonction du suffixe *age* au radical arabe « *douda* » (*insecte, utilisée au féminin*) a donné « *doudage* » qui a fait l'objet d'un titre d'une chronique. Comme le montre l'exemple suivant :

➤ « *L'appellation populaire «ver solitaire» désigne un ver parasite appelé tænia. Il est dit «solitaire», car en général un seul parasite est retrouvé chez l'homme contaminé. Il est accroché à la paroi intestinale par sa tête et fabrique des anneaux, qui constituent un «corps» pouvant atteindre jusqu'à 10 m de long.* » **Doudage, 27/10/2010**

7-2-1-1-1-2-10 Un nom arabe + suffixe « itude »

Enfin, nous terminerons par le dernier schéma à savoir : **un nom arabe + suffixe « itude »**. Le chroniqueur a traité le sujet de la fraternité sous l'ongle lexical hybride. En effet, il est probable que cette création soit calquée sur le modèle français « *voisinage* » qui a donné « *ikhouanitude* » en arabe algérien et pour pouvoir traiter ce phénomène à l'algérienne, puisque qu'il est possible de faire une association entre ces deux phénomènes dans deux sociétés différentes. Cela est considéré comme une preuve qui permettrait de dire que l'arabe algérien s'insère dans le discours francophone sous la forme de mots ne présentant pas de divergence sémantique particulière avec leurs modèles respectifs, comme le montre l'intitulé de cette chronique :

➤ « *Chez nous, la fraternité, ya akhi, s'invite au commencement du discours comme une majuscule en début de phrase. «Nous sommes tous frères», c'est ce que nous entendons dire autour de nous pour tenter d'expliquer que les tueries, les guerres sont inutiles et fratricides. Nous sommes tous frères. Ikhouanitude, 13/09/09*

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

7-2-1-2 Les composés hybrides

7-2-1-2 -1 Formation par composition

7-2-1-2 -1-1 Français+arabe

Nous avons remarqué, tout au long de notre analyse, que le chroniqueur a fait recours à quelques techniques pour pouvoir former de nouvelles unités lexicales. En effet, au niveau des deux premiers exemples, nous avons remarqué que le chroniqueur a attiré l'attention de ses lectorats en procédant à la création d'un signifiant par composition qui fait référence à un jour du mois de ramadhan. Ce dernier a été formé par le radical d'un jour de semaine plus la terminaison du mois de ramadhan ce qui a donné : **samedhan, dimandhan, lundhan, mardhan, mercredhan.** (*Samedhan est le samedi du mois de ramadhan*)

- « *El youm on est **samedhan**. C'est-à-dire un samedi de Ramadhan sidna. En plus, c'est un samedi, deuxième jour de week-end. La cigarette ne me manque pas du tout. Ni le café du matin. J'adore me réveiller les yeux sulfureux d'avoir trop veillé.* » **Samdhan, 22/08/2009**
- « *A partir de votre lit vous pouvez consulter aussi vos partenaires et collaborateurs qui feront semblant de vous répondre à partir de leur bureau. Au fait, les **samedhan, dimandhan, lundhan, mardhan, mercredhan**, les jours du Ramadhan, on devient moderne, la technologie est utilisée à fond.* » **Samdhan, 22/08/2009**

Le troisième exemple a été proposé suite à la déformation d'un nom d'un joueur (Gardien) algérien, lors d'un match officiel, qui s'appelle « *Gaouaoui* » et qui a mal joué. L'adjonction par composition du « non » qui renvoie au négatif est une preuve de nonsatisfaction et de critique de la part du chroniqueur.

- « *Un renfort local pour une équipe nationale. Lors de la dernière rencontre Gaouaoui, a été «**gaouanon**». Ce qui a fait dire au chikh, «*Chaouchi est le meilleur gardien pour le moment, mais il faut qu'il corrige son comportement.* » **Zid Serbie 07/03/2010***

Les exemples qui suivent ont été formés selon le modèle suivant :

7-2-1-2 -1-2 Un mot français + un mot arabe (dialectal et standard)

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « **Grand mouchkil 18/08/2009** »
- « **Le mois de la touba et du ghofrane s'est transformé en enfer pour ceux qui n'ont que les yeux pour pleurer. La seule solidarité visible fut celle des commerçants qui, sans se réunir, ont adopté le même mot d'ordre « el khotfa, la rapine, l'extorsion ». L'absence et le silence des services de contrôle ont, pour leur part, illuminé le ciel du « mois de la rahma ». Aïd mabrouk, 23/09/09** »
- « **Vaccin Halal, 30/12/2009** »
- **Le bezzaf rien, 27/02/2010**
- « **Choufi lui conseilla une rencontre «hend ancien». Ta fille aussi saïja qu'elle est, si elle n'a pas trouvé d'époux c'est que quelque part il y a une «m'dira» qui la suit. Je connais une voisine experte en la chose. Elle a un majmar rabbani». Tajine khfif, 16/02/2010** »
- « **Vous n'avez pas encore fini votre bonjour alikoum matinal qu'elle commence. Oualou. Elle insiste. «Tout le monde s'en f... dans cet immeuble»...«Bonjour jari, mzia le bon Dieu vous a envoyé à nous. On avait peur que l'appartement soit occupé par des jirène pas très bien. La vérité, on n'a pas à se plaindre ness msegmine. Des gens comme vous, on les mettrait sur nos épaules». «La jarerie», 27/08/2009** »
- **Haï ou mort, 15/08/2010**
- « **La démarche serait simple. A chaque Algérien on donnera quelques brebis et un étalon. Les écoles seront transformées en bergeries et les classes divisées en mini-zriba. Plus de devoirs. Le seul devoir serait que chacun élève ses têtes et apprenne à son enfant le métier de berger. Les brebis ont, pour ceux qui ne le savent pas, deux portées par an. Imaginez un peu le cheptel dans chaque quartier. » Fin d'école, 03/03/2010** »

7-2-1-2 -1-3 Arabe +arabe

- « **Sidna Ramadhane est à nos portes. » Rahma et ghofrane 01/07/2009** »
- « **El ghabra. Depuis que la femme de ménage a été promue responsable des moyens généraux afin qu'elle puisse bénéficier d'un salaire conséquent qui lui garantira une belle retraite, el ghabra fait des ravages fel birou. Mais, voilà qu'un génie apparaît. «Chebbik lebbik ce que tu demanderas iji bine yeddik». Souhait 25/07/2009** »

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « *Nuit d'été. Il est onze heures le soir et des poussières. Beaucoup de poussières. Il ne peut pas fermer les fenêtres qui donnent sur l'avenue-piste qui attend le goudron comme on attend «El-mehdi el-mountadhar».* » **Bon voisinage 11/08/2009**
- « *Ouine teskoune ? La réponse, elle est simple: j'habite à 30 km de la ville. C'est loin là où tu travaille ? Non, entre mon domicile et le bureau, il y a à peine 500 mètres. On ne dit presque jamais chez nous «je suis à un quart d'heure de la ville, ou à cinq minutes de mon boulot». C'est que le temps est une notion qui ne nous paraît pas très importante. Allah ghaleb, c'est comme ça.* » **Chouïa, chouïa 19/08/2009** »
- « *Il est le ftour moins quelques instants. Les chauffeurs sont pris de folie. Si toute la journée, ils se trouvaient toutes les futilités pour tuer le temps, c'est les gens qu'ils sont prêts à tuer pour arriver avant l'appel du muezzin, qui n'est plus un appel à la prière mais une convocation à la meïda.* » **Sahra fi Sahara 24/08/2009**
- « *Il se demandait un jour, notre grand Blaoui El Houari, puisse Dieu nous le garder en bonne santé, pourquoi Sidi Abdelkader, le ouali, était appelé «moul el meïda».* »Là, j'ai compris pourquoi Sidi Abdelkader enterré sur les hauteurs du Murdjadjo, présageant le devenir d'Oran, s'est fait appeler «Abdelkader moul el meïda». « **Moul el meïda 04/11/2009** »
 - « *Quelques bourses en plastique dans la poche de son manteau usé par le temps, mais propre, rasé de près. L'air gêné, il pénètre à l'intérieur de la première boutique. Un «salam alikoum» assez timide, mais bien audible... et... «Machi mes habitudes... Allah ghaleb...».Aaaamiine...22/02/2010*
- « *Nous ne fêterons ni aïd ni mouled ennabaoui, ni autres anniversaires. De toute façon nos enfants et nous-mêmes n'avons pas d'âge.* » **«La poisse-ans» 22/03/2010**
- « *On sait que tu es dans le besoin et il n'y a que nous qui pensons à toi... Voilà, je t'ai trouvé une chambre fidar à Mdina Jdida... Donc, Zouzou te propose de l'acheter ton logement...C'est pour notre fils, il va bientôt se marier... et avec tout l'argent que tu auras, tu vivras comme une princesse...».* **Transaction 20**

CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE

- « *Le ramadan, chaque an nous donne rendez-vous avec nos tares. Les ventres vides. La tête pleine. Pleine de vide. Un sel leitmotiv «saha ffourkoum»* » **Un mois et nous 17/08/2010**
- « *Allah yaghfar. Les joueurs de Tizi Ouzou nous ont réconciliés avec le produit national, comme certains limonadiers locaux qui ont damé le pion à toutes les gazouzerières multinationales. Aïdkoum mabrouk* Au suivant **12/09/2010**
- *Ne sachant pas manier les autres formes d'écriture, il a opté pour celle des images. Un «photolangage» à la syntaxe un peu simple, à la grammaire souple et au vocabulaire infini. Une darija moussaouara, toute en couleurs, ou en noir et blanc .Soura fi sorra* **08/12/2010**

Conclusion

Il s'avère bien que l'intégration morphosyntaxique est un parcours complexe qui nécessite la mise en œuvre de plusieurs techniques et stratégies : pendant et après le transfert. En effet, lorsqu'on a décrit minutieusement le parcours qu'a emprunté l'unité lexicale en passant d'une langue 1 vers une langue 2 nous avons remarqué plusieurs modifications et aménagements sur le plan morphosyntaxique et même graphique. Cette dernière n'est pas régie par des lois précises sa conception est laissée au chroniqueur.

CHAPITRE 8
INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES
LEXIES D'ORIGINE FRANÇAISE

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons premièrement décrire et analyser le processus d'intégration des lexies d'origine française qui ont été utilisées dans un contexte algérien sous l'ongle morphosyntaxique et les différentes modifications que pourrait subir ces unités en question. Deuxièmement, nous analyserons la réalisation du genre et du nombre des substantifs intégrés, en enfin, nous terminerons par les différents types d'emprunts relevés dans notre corpus.

8- 1 Lexie d'origine Françaises

8-1-1 Genre

Attribuer le genre aux substantifs empruntés demeure toujours une activité très difficile surtout quand il s'agit d'un passage d'une unité lexicale d'un système linguistique à un autre complètement différent. En effet, le processus d'intégration des lexies d'origine françaises véhicule un certain nombre de changements observés sur les deux plans : morphologique et grammatical.

Ce phénomène pourrait être inclus dans ce que nous appelons « *le phénomène d'attraction* » (Boutmgharine, 2014). Ce dernier est observé lorsqu'un emprunt au français se compose d'un élément reconnaissable en arabe comme relevant du genre féminin, par conséquent, l'unité en question s'attribue le genre féminin. Un autre phénomène est susceptible d'être présent est celui « *d'assimilation* » (Boutmgharine, 2014), dans ce cas, le nom emprunté est assimilé à un équivalent français ou arabe dans le cas inverse. Pour mieux comprendre ce nous entendons par assimilation et attraction, il est préférable de proposer quelques éclaircissements relatifs aux deux notions citées ci-avant.

8-1-2 L'attraction

L'adjonction de l'article féminin « la » au substantif *table* est considéré comme un indice d'appartenance de l'unité en question au genre féminin ce qui laisse comprendre que la morphologie ou la structure des lexies d'origine française et même la nature des affixes permettent de se faire une idée sur genre de l'unité lexicale.

8-1-3 L'assimilation

Il difficile de dire que le chroniqueur s'est basé sur l'attraction et sur l'assimilation surtout dans le cas où l'unité en question a le même genre dans les deux langues. Ce

phénomène est peu observable dans notre corpus il consiste à considéré que le genre grammatical est attribué selon l'équivalent en langue prêteuse. Par exemple le mot « table » est considéré comme un substantif féminin aussi bien en français qu'en arabe. Le chroniqueur, quant à lui, a chevauché entre les deux phénomènes à la fois sauf pour le cas du substantif « lampe »

Le premier schéma relevé dans notre corpus correspond à la disponibilité des deux marques du féminin arabe et française dans la même unité lexicale ; **déterminant français+ un nom français+ la marque du féminin en arabe transposée en français.** En effet, au niveau de cet exemple, le mot table est intégré de façon plus ou moins claire tel qu'il est utilisé par les locuteurs de la communauté algérienne.

Le substantif « table » est féminin dans sa langue d'origine. Intégré dans le système de la langue d'accueil, il a préservé son genre d'origine associé à un déminant féminin en français et la marque du féminin en arabe « ta » « ت » transposée en français en « a ». Cependant, nous avons remarqué que pour un seul substantif « table » le chroniqueur a utilisé deux marques du féminin. Un déterminant français « la » et la marque du féminin arabe « ta », « ت » orthographiée en « a ».

La présentation du substantif « table » et de son référent varie selon les communautés, mais les grandes conceptions se recourent. Une « *tabla doukhane* » (La maisonnée26/07/2010) permet à une personne de vendre les cigarettes, nous parlons de « *doukhen* » non pas « *la fumée* » comme l'indique ce substantif en français mais plutôt des « *cigarettes* » en arabe dialectal notamment dans la région ouest. Il y a plusieurs relations entre le signifiant et ses référents possibles. Cet exemple a donné lieu à d'autres cas de figures avec remplacement de quelques éléments d'origine française :

Déterminant français+ un nom français+ la marque du féminin en arabe transposée en français

« C'est lui qui doit gérer la tabla doukhène, que l'aîné avait installée toute la nuit près de l'hôpital, et permettre à son grand frère d'occuper le lit la journée. » **Au centre, 05 /01/2009.**

Cet exemple a une relation directe avec d'autres exemples, relevés dans notre corpus, dans lesquels nous assistons à un remplacement du déterminant « le » et « la » par « el » en arabe.

Remplacement du déterminant le et la par « el »/ al qui sont considérés comme un « élément provenant de l'article défini arabe, par lequel commence un grand nombre de mots français empruntés à l'arabe » Le Grand Robert Numérique 2005.

Ce cas de figure confirme l'intégration et l'adaptation des lexies d'origine française avec le système de la langue d'accueil qui est considéré dans notre cas comme un métissage entre les deux langues à savoir ; l'arabe dialectal et l'arabe standard.

Le « al /el » est considéré, en arabe standard, comme un article qui sert à définir les noms. Ces derniers, sont considérés comme la catégorie la plus susceptible d'être empruntée. En effet, la classe des noms est la plus facilement transférable d'une langue 1 vers une langue 2.

Si nous focalisons notre attention sur les exemples qui vont suivre, nous allons nous rendre compte que le « el » remplace l'article français « le » et « la ». Ce chevauchement entre les deux systèmes linguistiques a permis au journaliste d'apporter les éléments indispensables à une bonne compréhension des lexies d'origine française et des phénomènes lexicologiques dans quelques contextes.

- « *Si ce n'est pas la députation, c'est le sénat. Si ce n'est pas la mairie, c'est l'Assemblée de wilaya. **El guirra** est partout. » **L'avenir, 12/01/2009***
- « *. Arrivée devant **el-bochta**, un monde fou attendait l'ouverture. Dès que c'est fait, c'est la ruée vers les guichets. Jouer des coudes n'était pas son fort. » **«Cyber Si-si-pi», 21/01/2010***
- « *Notre ville ressemble à une baghrira avec beaucoup de miel pour les creuseurs en chef, et quand la visite d'un officiel pointe du nez, rapidement n'farchou **el godrone**. Qu'il pleuve ou qu'il neige. » **Messieurs du trou, 17/02/2009***
- « *L'émigré, le fils **d'el-morkanti**, n'est pas mal, se dit-elle, et puis «ezzine» ne se mange pas en salade... » **Point de vue, 02/04/2009***

- « C'est-à-dire la moitié de nos achats quotidiens, un camion de zebel dernier cri a été intercepté par deux individus véhiculés. **Moul el-kamiou s'arrête.** » **Taux de «crassance», 04/03/2009**
- « . Prêtes à exploser. Boutika mtartga. Des étagères malmenées toute la journée, les articles font la fête, d'autres les têtes. ...**Fel picerie**, il faut vraiment être intelligentt. **El pisrie, 18/07/2009**
- « El ghabra. Depuis que la femme de ménage a été promue responsable des moyens généraux afin qu'elle puisse bénéficier d'un salaire conséquent qui lui garantira une belle retraite, el ghabra fait des ravages **fel birou..**». **Souhait, 25/07/2009**
- « Je suis le jène moul **ellamba**, dit l'être extraordinaire, et je peux t'accorder trois vœux. Étonné et ravi, le fonctionnaire demande tout de suite : » **Souhait, 25/07/2009**
- El birou 14/08/2010
- « Première année scolaire, première conjonctivite. **Ni pomada, ni collyre.** «Doua arabe».. » **A travers la gorge, 18/09/2010**
- **Farchita, le meilleur des démos, 11/01/2010**
- « «**Karrou**» sous une bâtima. Un deuxième «**karrou**» sous la même **bâtima**, un troisième «**karrou**», une quatrième année que des dizaines de «**karrou**» forment un marché de légumes sous la bâtima.» **Bidon de bidon, 30/05/2010**
- « La bent **familia** ne parle pas avec les hommes dans la rue. Un homme sur un forum, c'est du virtuel. Le oueld **familia** peut se permettre d'inviter sa bent nass à prendre une pizza entre les heures de travail.» **Bent familia, 26/09/09**
- « **Ah, la moda**, Kount engoule... je pensais qu'elle avait la diarrhée el-meskina. » **«Défête», 05/03/2009**
- « Placeuses qui nous promettent, à chaque échéance politique, **blaça**, sûrement des strapontins dans un théâtre macabre. » **Roukhsa, 7/06/2010**
- « Mais la zarga à moi, c'est **cette tablia**, ce tablier bleu qu'on a exigé aux garçons pour la rentrée scolaire. Ce tablier qui a obligé pas mal d'enfants à rester chez eux. » **Zarga mon amour, 15/09/2009**

Dans tous ce qui vient d'être cité ci-avant, nous pourrons dire que le chroniqueur a adopté les deux phénomènes en parallèle car, d'une part, la morphologie et la structure des substantifs était prise en considération, d'autre part, la plupart des

unités (pour ne pas dire toutes) ont le même équivalent dans les deux langues sauf pour les substantifs « lampe », « مصباح » et « tablier », « مئزر » dans lesquels, nous pourrions dire que le chroniqueur s'est basé purement sur l'attraction. Car « *les raisons de masculinisation ou de féminisation sont complexes et largement mystérieuses (c'est-à-dire non étudiées)* » (Pregnier, 1989 :39).

En somme, nous pourrions dire que cette tâche, comme nous l'avons mentionné ci-avant, demeure très ardue aussi bien pour le chroniqueur que pour l'ensemble des lectorats de cette chronique car les noms inanimés par exemple ont un genre qui n'est pas motivé par le sens ou par la référence, par conséquent, le genre est parfois attribué d'une façon arbitraire.

8-1-2 Le pluriel

Le pluriel est le deuxième point qui a attiré notre attention pour pouvoir étudier les intégrations des lexies d'origine française. Notre objectif est d'étudier les différentes formes et techniques de pluralisation que le chroniqueur a utilisé pour marquer le pluriel des noms étrangères et de vérifier si ces derniers se sont adaptés ou non avec les règles morphosyntaxiques de la langue arabe. Nous avons remarqué que le pluriel des emprunts d'origine française, utilisés dans un contexte algérien, est réalisé selon plusieurs procédés :

- Le pluriel est marqué selon les règles d'origine de l'emprunt, français (pluriel français en s)
- Le pluriel est marqué selon les règles de la langue emprunteuse (pluriel arabe algérien)
- Le pluriel est doublement marqué, selon les règles du français et de l'arabe algérien

Au niveau du premier cas de figure, nous nous attacherons à collecter des exemples qui concernent principalement la formation du pluriel selon les règles de la langue française : c'est-à-dire l'unité en question ne se plie pas aux conventions morphosyntaxiques du système de la langue d'accueil. Cette catégorie inclut l'ensemble des emprunts intégrés et qui sont considérés comme des unités lexicales attestées dans le dictionnaire français. En effet, ces emprunts sont considérés à la fois comme des substantifs appartenant aux deux langues à savoir ; l'arabe et le français, par

CHAPITRE 8 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE FRANÇAISE

conséquent, nous avons remarqué que ces unités observent une pluralisation stable et se contentent de l'adjonction du (-s). Les exemples que nous allons présenter confirment tout ce qui vient d'être dit ci-avant :

- « *Non messieurs ! Les Chouhadas ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble* » **Nom, une rue, 14/02/2009**
- « *Félicitons les anciens Moujahidines pour les 25 pour cent d'augmentation qu'ils ont obtenus pour leur pension*» **Maak yal khodra, 31/01/2010**
- « *Cela fait «vingt temps» que rakoum taklou fel matrag sans rien dire. Des fortunes se sont construites sous vos nez, et vous vous êtes tus, des «miaires» kaïds, le wali qui vient est pire que celui qui passe...»* **Applaudi-mâitre, 23/06/2010**
- « *Prévoyants qu'ils sont, les birous de la décision pondent une loi. Toute société ou opérateur ne peut procéder à une embauche sans passer par le bureau de recrutement de la circonscription.*» **Mektoub, 14/10/2010**

Le deuxième cas de figure regroupe toutes les unités lexicales d'origine française et, qui lors de leur réception, se sont adaptées avec les règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil et que les lecteurs pourraient les considérer comme des mots qui font partie de l'arabe algérien puisqu'ils revêtent une forme qui n'est plus étrangère pour l'ensemble des lectorats. Ces exemples illustrent la présence du marquage pluriel selon des formes appartenant à l'arabe algérien.

- « *Je pensais qu'il était commerçant. Parce que notre fille est responsable des «citirnet, dans une grosse entreprise en formatic...»* » **Bentelmir, 30/08/2010**
- « *Il y a eu le slogan, «rijaloune ouakifoune», auxquels on a donné des armes pour rétablir l'ordre et, dès le calme relatif rétabli, bnoka pour les remettre à l'ordre.»* **Slogan, 02/06/2010**
- « *Lokhrine, les grands souaggas, taxiette. Du haut de leur arrogance au volant, ils se comportent comme les uniques propriétaires de la voie publique.»* **Aïd, aïd !, 07/09/2010**

Le mot « taxi » est utilisé, à la fois, en arabe algérien et en arabe standard. La pluralisation de ce mot a suscité le rattachement de la marque de pluriel en arabe algérien « -ette » au radical « taxi » ce qui a donné « taxiette ». Ce dernier marque le pluriel de « taxi » en arabe dialectal algérien. Sachant aussi que « Taxi » est un préfixe

inspiré du grec « taxis », qui signifie ; arrangement et plus spécialement fixation d'un impôt.

La troisième classe concerne les unités d'origine française et qui se plient sur les règles morphosyntaxiques des deux langues arabe et française. En effet, ces unités présentent le double marquage du pluriel ; le premier étant arabe et second français.

- « *Même la fille qui s'occupe des citirnettes dans une grosse entreprise m'a été refusée tu te rends compte... citirnettes. Toi aussi, quelques fois, tu me parais trop nya, tu laisses la famille pour chercher une étrangère à ton fils, reproche la cousine avant de continuer: - Tu te rappelles des filles du mir. La plus jeune est en âge d'être mariée.* » **Bentelmir, 30/08/2010**

L'exemple que nous avons relevé, dans notre corpus d'étude, concerne le substantif français « citerne ». Ce dernier a été utilisé au pluriel à l'aide des deux marquages du pluriel ; le premier est arabe par le biais du suffixe « ette » et le second est français par la marque du pluriel en français « s ». Cette association a donné lieu à un substantif, intégré dans le système de la langue d'accueil à savoir : « citirnettes »

8-1-2-1 Les adjectifs

L'emploi des adjectifs d'origine française, dans notre corpus, était vraiment limité, d'ailleurs, dans un corpus de deux ans nous n'avons pu relever que deux adjectifs intégrés et utilisés dans un contexte algérien. Le premier adjectif « *kouarjia* » qui fait référence à l'adjectif français « *les courageux* ». Dans cet énoncé, nous avons affaire à un adjectif semi-français qui est considéré comme une combinaison entre le radical *-courage* - plus un morphème affixal *-ia-* qui renvoie en arabe algérien à la marque du pluriel.

- « *Qu'on ne trouve pas de kouarjia, parce que le championnat national de football est présidé par les affaires scabreuses et qu'on nous ramène des professionnels évoluant à l'étranger pour disputer les rencontres de qualification à la coupe* » **Faux raccord !, 11/03/2010**

Quant à l'adjectif « *morkanti* » est utilisé comme équivalent de l'adjectif français « *mercantile* » ce qui renvoie en réalité à un commerçant ambulant, cependant, dans le contexte algérien l'utilisation de cet adjectif désigne une personne riche. Le même adjectif a été intégré dans le système de la langue arabe algérien

présente une morphologie francisée avec la suppression de l'affixe final « *le* ». Cet adjectif s'est plié sur les règles morphosyntaxiques de l'arabe algérien, c'est pourquoi, nous avons remarqué l'adjonction de « *el* » qui remplace l'article défini « *le* ».

- « *L'émigré, le fils d'el-morkanti, n'est pas mal, se dit-elle, et puis «ezzine» ne se mange pas en salade. C'est vrai qu'il est un peu âgé, mais elle sait que la raison essentielle de sa visite au bled est de trouver femme.* » **Point de vue, 02/04/2009**

8-1-2-2 Les verbes

La catégorie des verbes est la moins empruntée si nous la comparons avec celle des noms. L'intégration des verbes ne peut avoir lieu que si l'unité en question se plie aux règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil. En effet, le verbe intégré se distingue par rapport aux autres non intégrés par sa nouvelle forme morphologique et les différentes adjonctions de morphèmes qu'il peut subir, et ce, pour qu'il soit doté d'une charge sémantique aussi claire dans le nouveau système linguistique car l'assimilation du sens du verbe en question par lecteur est tributaire du contexte et des conditions dans lesquelles ce verbe a été utilisé.

- « *Une fois qu'elle a épousé le patron, elle a su qu'il était marié et qu'il avait de grands enfants, «échah», elle pensait faire une affaire. - «Viraou oualla mazale?».* C'était un de leurs collègues qui passait par là. » **El birou, 14/08/2010**
- « *Au moment de régler, il sort un portefeuille, le marchand faisait son calcul, ydéposih et el-hmam tar... Le portefeuille était, bien sûr, bourré de rien du tout.* » **Roublard, 09/02/2009**
- « *L'usage du téléphone offre à chacun un bouquet de nerfs, surtout lorsque chez nous le « bippili» se démocratise. Il y a aussi les profiteurs qui appâtent leurs interlocuteurs en leur adressant un sms avec « urgent, aple-moi » et là en s'adressant à la curiosité de leur interlocuteur, il faut à tous les coups « mouche ».. » **Bippili, 23/07/2009***

Si nous focalisons notre attention sur les trois verbes, intégrés dans le contexte algérien, nous allons nous rendre compte que la forme morphologique qui leur a été assignée est complètement différente. En effet, au niveau du premier verbe « *viraou* », ce qui renvoie au verbe « *virer* » qui veut dire : transférer une somme d'argent d'un compte à un autre, faire un virement. Le verbe « *virer* » se voit ajouté à un morphème

affixal *-aou* qui est considéré, dans le parler algérien, comme la marque du pluriel et fait référence à un groupe de personnes et que nous pouvons les remplacer par « *ils* ».

Ce verbe a, cependant, subi quelques modifications lors de son utilisation dans un contexte algérien et local. Cette phrase a comme équivalent en français « *ils ont viré* » par exemple la paie. Ce qui attire notre attention aussi est la préservation de la charge sémantique du verbe ; nous avons remarqué que le chroniqueur l'a utilisé pour parler du virement des retraités.

Le deuxième verbe « *yedeposih* », le verbe déposer a été utilisé selon le schéma suivant : **remplacement du pronom personnel il par ya + un radical français déposit+ ih** qui renvoie à lui. En effet, ce changement morphologique est considéré comme une preuve tangible de l'intégration totale d'un verbe français dans un contexte algérien et selon les règles morphosyntaxiques de l'arabe algérien. Quant au sens du verbe, nous avons remarqué la restriction sémantique dont jouit le verbe « *déposer* » même dans un contexte étranger.

- « *Les interventions du grossiste et de l'avocat lui ont donné l'occasion. «Daboghe, pour répondre au bogado, je sais que s'il encourage la multiplication des journaux, c'est paghce qu'il pense que plus il y augha de titghes, plus il y augha de diffamation, et plus il augha de travail. Alors, il peut chanter vive la démocratie. ». 02/04/2009, Point de vue date*
- « *Après tous les « yakafaire, yavéka entretenir, yfalé pas..., yzavékapa, yfokon, yfodra, savapa, sétépassa, séfo, sessafote, sépamafote, sékomssa, on arrive au yavékapa mettre le vieil ingénieur à la retraite; en désespoir de cause yoraka lui demander de venir nous dépanner. «Yakapamettre» , 05/04/2009*

Le troisième verbe ; « *biper* » qui signifie ; appeler quelqu'un au moyen d'un bip a été aussi intégré en gardant la même signification. Sa forme morphologique a connu un changement selon les règles de l'arabe algérien « *bippili* » qui a comme équivalent en français : « *fais-moi un bip* » a été adjoint à l'affixe « *li* » qui a un sens de possession et pourrait remplacer « *moi* ». La forme écrite des verbes a été proposée par le chroniqueur dans le but de transposer une réelle prononciation locale des Algériens notamment ceux qui habitent la région ouest.

8-2 Les types d'emprunts

Nous rappelons que la même typologie (Loubier 2011) des emprunts qui a été faite pour les types d'arabisme sera adoptée pour pouvoir classer les emprunts à la langue française. Cette typologie sera proposée comme suit :

- Emprunt intégral
- Emprunt intégral adapté
- Faux emprunt
- Formation hybride
- Formation complexe

8-2-1 Emprunt intégral

Cette classe concerne les différents cas d'importation à la fois du signifiant et de son signifié c'est-à-dire la forme et son contenu sémantique. Ce premier cas de figure n'existe pas dans notre corpus étant donné que nous avons affaire à une chronique éditée dans un journal francophone. Le texte de la chronique est censé être rédigé en français, donc à ce moment, nous ne pouvons nullement considérer tout le contenu de la chronique comme étant des emprunts intégraux.

À notre tour, nous avons focalisé notre attention sur les différents cas d'utilisation d'un français algérianisé qui ne répond pas aux normes d'écriture de la langue française et qui est porteur d'une charge sémantique dans l'arabe algérien.

Il faut noter aussi que l'unité en question, une fois intégrée dans le système de la langue d'accueil, pourrait garder l'ancienne charge sémantique ou elle pourrait la dépasser pour en signifier autre chose que ce qu'elle désigne dans l'ancien système. Cette restriction et ce dépassement sémantique concernent les emprunts lexicaux intégraux adaptés.

Quant à l'unité elle-même, elle se voit déviée par rapport aux autres car elle n'est plus régie par des règles morphosyntaxiques de la langue française et se voit aussi détachée de son contenu sémantique car elle est considérée comme une lexie appartenant à un nouveau système auquel elle confère sa signification et qui conditionne aussi son intelligibilité dans le nouveau contexte médiatique.

8-2-2 Emprunt intégral adapté

Les emprunts intégraux adaptés sont des formes importées accompagnées de leur charge sémantique. Quant à l'adaptation, elle renvoie aux différentes techniques graphiques et formes morphologiques adoptées par le chroniqueur pour pouvoir transcrire correctement l'unité en question.

Après le dépouillement de notre corpus, nous avons remarqué que la plupart des emprunts appartiennent à ce deuxième type (emprunt intégral adapté). En effet, l'adaptation est considérée comme un élément crucial qui a permis l'inscription de ce type d'emprunt dans notre corpus. Il s'agit d'une graphie adaptée à celle de la langue emprunteuse.

- « *On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «Jibou tous Elle serre sa ceinture en dessous de sa taille.»* **Moul el meïda, 04/1100/29**
- « *les keskess et faisons un grand couscous. Zidou chouiya **felmouzigua** et laissez-moi danser ».* **Sitirnet.con, 17/03/2009**

Nous allons nous intéresser, dans cette analyse, aux règles de bases d'intégration auxquelles doit répondre un mot d'origine française dit : intégré dans le système de l'arabe algérien. En ce qui concerne le premier cas de figure «*Zidou **felmouzigua*** », il correspond au schéma suivant : **Préposition + al + radical du nom musique+ la marque du féminin arabe transposée en français « a »**. Ce dernier renvoie à l'expression équivalente en français « *augmenter un peu le volume de la musique* »

Nous avons remarqué que les lexies d'origine françaises ont été assemblées pour former un mot simple aux formants joints. Cette adaptation sur le plan graphémique est considérée comme un signe d'intégration réussie de l'unité en question dans le système de la langue d'accueil. La tendance à joindre les formants du mot en une seule syllabe a pour fonction de faciliter la compréhension de l'unité en question par le lecteur.

- *Ah pour le dénigrement et techrak el foug, vous êtes les premiers. Le progrès vous dérange, toi et ton époux.- Rajli à moi, je ne l'ai pas trouvé fi Internet **yal blonda....** « Allez...allez allez zogha allez...» **Moul el meïda, 04/11/2009***

Le deuxième exemple relève du schéma suivant : **Yal + radical de l'adjectif blond + marque du féminin arabe orthographiée en français**, ce qui donne en français « *la blonde* ». Cette adaptation graphémique a été observée car le mot en question a été adapté aux règles morphosyntaxiques de l'arabe algérien, nous assistons à ce qu'on pourrait appeler « *l'algérianisation des lexies d'origine française* » cette adaptation consiste en une substitution d'une lettre par exemple par une autre qui vise l'harmonisation de la nouvelle unité selon le système linguistique de l'arabe algérien.

- « *Nul besoin de pupitres **fi coulijna, messieurs, des tables, tout simplement des tables pour écouler du tabac.*** . » **Recrutement, 19/03/2009**

Le troisième exemple relevé, dans notre corpus, est compatible avec la structure suivante : **Préposition + radical du nom collègue + la marque de possession « na »**. Ce qui pourrait être considéré comme équivalent au graphème « *na* » en français est « *notre* » ce qui laisse comprendre qu'il s'agit d'un rapport de possession. L'ajout du graphème « *na* » à la fin du nom « *collègue* ». Ce dernier, auquel ce graphème a été ajouté, devient une lexie algérienne. Il s'agit donc d'une algérianisation proprement dite.

- « *Il est **mnèrvi** el-youm. **Mnèrvi** de voir qu'il est entouré par des grands riens. Des riens qui se mettent au pluriel.* » **Il s'énervé, 29/06/2009**

Le quatrième exemple a connu la suppression du premier graphème « *é* » et la substitution du dernier « *i* » par « *é* » selon le système phonétique relatif à la langue arabe algérienne. Pour que cette unité « *mnervi* » soit bien algérianisée, il pourrait arriver qu'on lui supprime un graphème comme le premier dans notre exemple. Cette algérianisation graphémique effectuée est considérée comme l'un des processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française.

- « *Ils arrivent éreintés, leur voix éteinte d'avoir hurlé «**les batata**» pendant des heures.* » **Des brouilles, 28/04/2009**
- « *El ghabra. Depuis que la femme de ménage a été promue responsable des moyens généraux afin qu'elle puisse bénéficier d'un salaire conséquent qui lui garantira une belle retraite, el ghabra fait des ravages **fel birou.*** » **Souhait, 25/07/2009**

CHAPITRE 8 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE FRANÇAISE

- « ... c'est-à-dire la moitié de nos achats quotidiens, un camion de zebel dernier cri a été intercepté par deux individus véhiculés. **Moul el-kamiou s'arrête.** » **Taux de «crassance», 04/03/2009**
- « Installé derrière son sifflet, le **boulici** arrête une voiture qui a grillé un feu rouge. » **Kima tu veux ,19/09/2010**

Au niveau des de ces exemples, nous remarquons que l'adaptation qui concerne ces lexies d'origine française consiste à les adapter selon un point de vue phonétique. L'algérianisation de ces unités s'est réalisée selon un modèle algérien rendu par une graphie française. Ce type d'adaptation est très fréquent dans la parler Algérien étant donné qu'un nombre considérable du lexique qui forme l'arabe algérien est d'origine française. Par exemple la prononciation du « p » est réalisée comme celle relative au « b » algérien puisque le « p » n'existe pas dans le système phonétique de l'Arabe Algérien.

- « C'est la crise au Japon. **Fi frança** crise et banqueroute. La Chine traverse un temps très chine... » **Khir fi la crise, 18/04/2009**
- « - «Bonjour, j'ai quelqu'un à vous recommander comme vice-président de la banque.
- Comment ?! Mais enfin, j'ai déjà plus de vice-présidents que d'agents **fel Banka !!!** » **Banco !, 11/06/2009**
- « Amasser les articles. Settef settef. Entasser les besoins des clients sur de pauvres étagères. Surchargées. Prêtes à exploser. **Boutika mtartga** » **El pisrie, 18/07/2009**
- « **Listakbira**, ya akhi. Il faudrait parler du scandale du prix de certains médicaments. » **Ikhouanitude, 13/09/09**
- « Ah, **la moda**, Kount engoule... je pensais qu'elle avait la diarrhée **el-meskina.**«**Défête**», **05/03/2009**
- « Arrivée devant **el-bochta**, un monde fou attendait l'ouverture.Ceux-là qui n'ont pas pu suivre le rythme de vos réformes, ces cobayes qui n'ont pas choisi de l'être, et qui se sont vu renvoyer du «**coulige**». » **Libérés, 23/03/2010**
- « Mais la **zarga** à moi, c'est cette **tablia**, ce tablier bleu qu'on a exigé aux garçons pour la rentrée scolaire. Ce tablier qui a obligé pas mal d'enfants à rester chez eux. » **Zarga mon amour, 15/09/2009**

- « Je suis le jène mou **ellamba**, dit l'être extraordinaire, et je peux t'accorder trois voeux. Étonné et ravi, le fonctionnaire demande tout de suite : » **Souhait, 25/07/2009**
- « La bent **familia** ne parle pas avec les hommes dans la rue. Un homme sur un forum, c'est du virtuel. **Le oueld familia** peut se permettre d'inviter sa bent nass à prendre une pizza entre les heures de travail. » **Bent familia, 26/09/09**
- **Farchita, le meilleur des démos, 11/01/2010**
- « Barakette, c'est trop, sborna bessaf! Soit tu fais les escaliers, ou alors tu payes **garçonna** pour le faire à ta place... sinon n'dirou fik braya pour qu'on nous ramène une autre concierge...» **Zidou dirou, 18/01/2010**
- « Et vas-y, un autre ravalement de façade... ». Rencontre sur rendez-vous. Haut les mains ! Rien. **Blonda**, niet, roussia, oualou ! Ni braya ni tilifoun. » **Harga, 24/08/2010**
- « Première année scolaire, première conjonctivite. Ni **pomada**, ni collyre. « Doua arabe ». C'est que même la maman, par la force des choses, devient experte en « doua arabe ». » **A travers la gorge, 18/09/2010**

Au niveau de ces exemples, nous avons remarqué l'annexion d'un graphème final « a » à la fin des unités lexicales d'origine françaises, et ce, pour former le féminin de ces lexies selon le modèle de l'arabe algérien. En effet, le graphème « a » ajouté à la fin renvoie à la marque du féminin en arabe algérien qui est le « ت » orthographiée en français « a ». Ce procédé de féminisation, selon les règles morphosyntaxiques de l'arabe algérien, est un signe d'adaptation réussie. Ce procédé permet de comprendre le processus d'algérianisation des emprunts.

- « Aya **tricouyette**, pantacourt lel benet... ouel oulidette », crie un petit garçon, commerçant ambulant de ce quartier populaire. » **Sbibita talon, 19/07/2009**
- « On a tout réglé, c'est tout ce qui nous manquait ! cria la guachoura du haut de son balcon du troisième. Fel marchi, tu choisis ta marchandise,.... On n'a pas idée quand on est empêtrés dans des problèmes de **citirnet**, de se brancher sur Internet **Sitirnet.con**, 17/03/2009

Le processus de pluralisation des lexies françaises pourrait être réalisé par l'ajout d'un morphème affixal. En effet, le suffixe algérien « *ette* » constitue un moyen qui facilite l'adaptation des emprunts français et qui est aussi une marque de leur pluriel en arabe algérien surtout pour les noms qui se terminent par un « *t* ». Cette technique est adoptée, par le chroniqueur, pour acclimater un emprunt français à l'arabe algérien, un « *tricot* » a donné lieu à une autre unité lexicales en arabe algérien à l'aide de l'adjonction du suffixe « *ette* » est devenu donc « *tricoyette* ».

- « **Fel picerie**, il faut vraiment être intelligent. A la portée des gens. L'intelligence sociale. La connaissance du terrain aussi est importante. » **El pisrie, 18/07/2009**
- « On a tout réglé, c'est tout ce qui nous manquait ! cria la guachoura du haut de son balcon du troisième. **Fel marchi**, tu choisis ta marchandise,On n'a pas idée quand on est empêtrés dans des problèmes de citirnet, de se brancher sur Internet » **Sitirnet.con, 17/03/2009**
- « Combien coûte une baguette de pain chez le revendeur de pain installé au coin du marché près d'une zoubia, servi à domicile par le boulanger qui n'arrête pas de revendiquer une augmentation? Ça peut coûter un séjour **fi sbitar**. » **Pour rien, 10/01/2009**

Les derniers exemples présentent un type d'adaptation particulier. En effet, au niveau du premier exemple, nous avons remarqué que le substantif « *épicerie* » a connu la suppression du graphème initial « *e* » et a été adjoint à une préposition « *fi* » substituée par « *dans* » avec une prononciation locale et algérienne. Cette adaptation a entraîné la modification morphologique du substantif et un système graphique étrange qui vise la transposition des prépositions arabes et des unités françaises. Cet exemple est considéré comme une forme *d'algérianisation originale*.

Le dernier exemple « *sbitar* » représente un cas graphique particulier. En effet, le noyau français « *hôpital* » a été complètement supprimé et remplacé par *sbitar* *l'algérianisation* a eu lieu au niveau de toute l'unité entière ce qui a donné lieu à une morphologie hybride qui ne peut en aucun cas être comprise que par des lecteurs algériens.

8-2-3 Les faux emprunts

En ce qui concerne cette classe d'emprunt aucun cas n'a été relevé. Nous avons tenté à maintes reprises de fouiller notre corpus en détail mais nous n'avons pas pu trouver des lexies d'origine françaises qui correspondent à ce type précis.

8-2-4 Les emprunts hybrides

Selon Loubier (2011), les emprunts hybrides se réalisent à l'aide de l'adjonction d'un radicale d'origine française associé à des affixes français, d'autres sont créés par dérivation ou par composition selon les procédés de formations connus en français (cf. Chapitre 3). Cette hybridité est le résultat de plusieurs processus de composition. Cette dernière se base sur des mots hybrides.

8-2-4-1 Préfixation

Ce procédé de formation n'a pas été trouvé dans notre corpus, sachant que ce dernier est utilisé dans la formation de nouvelles unités lexicales.

8-2-4-2 Suffixation

Ce procédé de formation lexical consiste à ajouter un suffixe à un radical d'un mot français pour former un mot nouveau. Dans les exemples qui suivent, nous allons expliquer les différentes techniques qu'adopte le chroniqueur pour créer une nouvelle unité lexicale en se basant sur un modèle existant en français.

8-2-4-2-1 Suffixe « ienne »

Le suffixe « *ien et ienne* » est le mieux adapté pour former des noms de spécialiste. Ce suffixe est utilisé en parallèle avec le suffixe « *iste* ». Le chroniqueur a combiné entre le suffixe « *ienne* » et le nom « *secrétaire* » ce qui a donné « *secrétarienne internationale* » qui, selon lui, répond aux normes et aux caractères d'une secrétaire internationale.

- « *Elles tapotent sur leurs claviers au rythme de la «machitude» du chewing-gum sous leurs dents. Si leur matériel est plus sophistiqué, leur métier n'a pas évolué depuis des ans. ...Voilà une classe qui peut être à l'origine de «l'internationale secrétarienne». Zaama, 08/01/2009*

8-2-4-2-2 Suffixe « ation »

Il est clair que le suffixe nominal *-ation* indique le résultat d'une action ou plus souvent l'action en elle-même. L'hypothèse que nous pourrions proposer dans l'exemple relevé, dans notre corpus, est que le chroniqueur parle d'une rencontre qui n'a aucun sens et n'apporte aucun résultat positif, c'est pourquoi, il procède à ce type de création. Le chroniqueur assigne une description sémantique négative. Cette charge sémantique se comprend à travers le contexte dans lequel la création a été faite.

- « Une **«rencontration»**. *C'est tout. Situation ma tachkorche.* » ***Ouach mliha?***
07/02/2009

Dans le deuxième et troisième exemple, nous avons l'impression de comprendre que le chroniqueur se moque des règles et des lois qui régissent les piétons et passe à une création « piétonnation » qui est porteuse d'un sens humoristique et revêt un caractère ironique. Le même procédé a été utilisé pour « conjugation »

- « « *Faire attention aux piétons qui traversent défiant toutes les règles de la «piétonnation»*. *Les chauffards qui vous brûlent la politesse, les stops et la priorité.* » ***Messieurs du trou*** 17/02/2009
- ***Conjugation*** 13/04/2010

8-2-4-2-3 Suffixe « eur »

Le suffixe *-eur* s'adjoint à des verbes et parfois à des noms, *ce suffixe sert à former des noms d'agents et de métiers*. Dans les exemples suivants, nous avons affaire à des créations qui ne peuvent être comprises par aucune personne si elles sont détachées du contexte de la chronique. En effet, quand nous parlons des « *otiteurs* » selon le chroniqueur, un otiteur est une personne qui présente une otite¹⁸. Dans ce contexte, le chroniqueur assigne cet adjectif aux personnes qui parlent au téléphone portable collé à l'oreille pendant toute la journée. Cette création hybride pourrait se proposer dans un contexte de plaisanterie et d'ironie.

- « *Comme tous les «otiteurs» (otiteur, c'est celui qui, la journée durant, a son portable collé à l'oreille), il reçoit un message d'on ne sait où, sur son mobile.*

¹⁸Le terme d'otite définit toutes les atteintes inflammatoires de l'oreille, externe, moyenne ou internes qu'elles soient aiguës ou chroniques.

http://www.doctissimo.fr/html/sante/encyclopedie/sa_1250_otites.htm. Consulté le : 30/10/2015

«Offrez un peu de votre sang, rejoignez le centre le plus proche». »**Don de sang, 14/06/2009**

La création « régionaliseur » concerne ceux qui font du régionalisme et qui ne cesse pas de procéder par discrimination. En effet, l'assimilation d'un énoncé pareil dans un contexte isolé est difficile. En tant qu'un lecteur du journal « *Le quotidien d'Oran* », il faut d'abord faire appel à des connaissances linguistiques puis logiques et sociologiques, et ce, pour avoir de plus amples renseignements sur les usages restreints de la langue notamment dans une chronique et dans toute cette communauté.

- « *L'équilibre régional, contrairement à ce que pensent certains « régionaliseurs » qui n'arrêtent pas de faire dans le régionalisme bête et méchant, l'équilibre régional n'est pas un vain mot..* » **La classe 20/06/2009**
- « *Ça grouille. Que des liftingueurs.* L'atmosphère est saturée par une seule sorte d'humanité. Ça renifle profondément, ça gueule, ça gigote, ça laisse ses gosses beugler.. **Visite 01/10/2009**
- « *Imaginez une association de parents d'élèves où n'ont droit à la parole que les fortunés, les «Titrés», et les bienfaiteurs et où tous les autres parents ne sont que «bienfauteurs»* ». **Environnement 28/02/2010**
- « *Chacun y va de sa promotion, au grand bonheur du téléphoneur* ». **Puce d'urgence 28/03/2010**
- « *D'où viennent-ils où étaient-ils cachés ? On crée la misère, on l'irrigue et on l'installe au coin du salon du discours officiel.* » **Bienfeuseur» 26/08/2010**
- « *Il aura toutes les peines du monde à expliquer à l'aréopage des «réunionneurs» que ce dossier a déjà été discuté les années passées et que comme personne n'avait pigé le mode d'application, il traîne toujours de réunion en réunion.* » **La rainion 25/02/2010**
- « *Qu'un accident est vite arrivé. Cet objet qui paraît anodin, porté durant toute la durée du voyage, rappellera à l'ordre les kamikazes grilleurs de priorités, doubleurs n'importe comment, «piétineurs» de lignes jaunes, et j'en passe.* » **Trig ramdane 08/09/2010**
- *Les braveurs 29/08/2010*

Au niveau des six derniers exemples, nous pourrions confirmer que le journaliste a procédé à ce type de formation, pour chaque énoncé, en se basant sur un modèle existant en français pour prévoir d'autres significations que lui assigne le contexte. En effet, le premier sens demeure approximatif de la dérivation correcte en français indépendamment de ce contexte, tandis que, le second sens est laissé pour celui qui fait l'interprétation de l'énoncé en question et qui lui plonge dans une infinité de significations possibles selon l'objectif tracé par le chroniqueur.

8-2-4-2-4 Suffixe « eux »

Il est admis dans le domaine de la grammaire que le suffixe *-eux* sert à former des adjectifs et des substantifs au même titre que le suffixe *-eur*. Toutefois, le chroniqueur est considéré comme le premier à s'être intéressé à ce genre de création particulière et qui ne répond à aucun critère ou normes linguistiques. L'introduction de ce suffixe dans notre exemple renvoie à un signifiant méconnu surtout s'il est pris hors contexte.

Devant ces faits lexicologiques, en s'apercevant que n'importe quelle signification est plausible, tandis que, si nous allons nous focaliser sur le sens assigné à cette unité lexicale, nous allons nous rendre compte que le chroniqueur vise l'ensemble de lectorats des journaux surtout ceux qui lisent régulièrement les journaux. À ce dernier, le chroniqueur a adjoint le suffixe *-eux* au nom « *journal* » ce qui a donné lieu à une nouvelle unité lexicale « *journalneux* » et qui renvoie aux lecteurs comme montre l'exemple suivant :

- « *Trois, quatre opérations coup de poing que les «journalneux» en mal d'infoux reprennent pour remplir les colonnes de faits d'hiver et d'été.* » Danger 08/07/2009

8-2-4-2-5 Suffixe « isme »

Le suffixe *-isme* est très productif et fréquemment utilisé en français. Il sert à former des noms masculins à partir de bases adjectivales, nominales, verbales ou un groupe de mots. Dans l'exemple qui suit, le chroniqueur a procédé à ce genre de création lexicale hybride pour décrire un phénomène banal, et ce, par association ou composition. Cette dernière est considérée comme une technique de formation lexicale.

L'adjonction des deux morphèmes ; n'importe et quoi ont été associés au suffixe *-isme* pour en parler de ce phénomène proposé dans un contexte médiatique. Une telle création nous plonge dans un domaine très restreint.

- « Arrêtez ce *nimportequoitisme*. Arrêtez ces blablas qui ne servent que les brouhahas de comptoirs bien arrosés... » *Kharroub bladi 11/03/2009*

8-2-4-2-6 Suffixe « age »

Le suffixe « age » est l'un des suffixes nominaux *les plus prolifiques qui permet d'indiquer une action ou son résultat, il peut également indiquer un état*. En effet, le chroniqueur l'utilise afin de passer à un niveau sémantique très limité relatif au tutoiement. En effet, ce mot concerne le titre de la chronique et comme le titre joue un rôle très important dans le domaine médiatique, il est clair que le chroniqueur adopte cette technique pour rendre son titre plus aguichant.

- *Tutoisage 18/10/2009*

8-2-4-2-7 Suffixe « esque »

Pour le suffixe *-esque*, nous reprenons la même explication qui a été faite pour les arabismes hybrides. En effet, en ce qui concerne le suffixe « *esque* », il est clair que ce dernier sert à *construire des adjectifs à partir de bases nominales*. « *Il active les propriétés stéréotypiques que l'on associe au référent des noms sur lesquels il travaille, ex. donjuanesque*. ». Fabienne H. Baider / Henriette Gezundhajt ont confirmé que ce genre de productivité « *serait en baisse et se limiterait le plus souvent à une création littéraire ou journalistique* » (Baider / Gezundhajt, 16 :2004).

Si nous focalisons notre attention sur les adjectifs : *jarnaneresque, trotoiresques et cochemairiesque*, nous allons remarquer que le suffixe « *esque* » a été associé à des noms dans un contexte journalistique. Les deux auteurs ajoutent « *Comme le remarque Björkman (1984), le sens de [base + esque] est le plus souvent "X de N", et donc de type relationnel*¹⁹ ». (Baider / Gezundhajt ,17 : 2004). À notre tour, nous pourrions dire que le

¹⁹On entend par adjectif relationnel, un adjectif qui ne qualifie pas de manière classificatoire, comme dans "une robe rouge" mais qui met deux termes en relation d'appartenance comme dans "la boîte crânienne" ou "le palais royal" que l'on peut gloser par la "*la boîte du crâne*" ou "*le palais du roi*" alors qu'on ne peut pas dire "**la robe du rouge*". On retrouve quelque chose de comparable dans l'emploi des adjectifs en *-esque* car, par exemple, qualifier une œuvre de *gigantesque* reviendrait à dire qu'elle a " la démesure du géant."

suffixe « *esque* » permet de construire des adjectifs relationnels. Ainsi, nous pourrions dire par exemple : *la faune de journal, les impôts de trottoir et un délire de cochemar.*

- « *Mais, après, quand tu jettes un regard sur la faune «jarnaneresque» - dont je fais partie - le blabla, les «écrit-vents» payés pour politiquer, tu te demandes quel rêve ils peuvent transmettre aux jeunes. S* ». ***Nekdeb ou nekdeb ?***, 11/02/2010
- « *Cette femme après un excès de colère a commencé à hurler. Un délire «cochemairisque»* » « ***Les tas si vils***», 25/03/2010
- « *Pas question qu'il laisse le chauffeur partir sans payer les «impôts trottoiresques»*. ***Gare gare***, 09/08/201

8-2-4-3 La composition

La composition est l'un des procédés de formation de mots par combinaison de bases. Un mot composé est considéré comme le résultant de deux mots existants permettant d'en former un autre nouveau qui a une charge sémantique complètement différente. Au niveau des deux exemples, nous avons remarqué que le chroniqueur a procédé à une combinaison entre deux mots différents qui sont à la base population et dégelasse ce qui a donné ***la popudégueulasse***.

Au niveau du second exemple, le chroniqueur a réalisé cette composition à l'aide de deux constituants qui sont : « *écrit et vent* ». Cette composition s'inspire du modèle du substantif qui existe en français : « *un écrivain* ». La composition entre les éléments est généralement assurée par un caractère graphique, le trait d'union par exemple, indique l'existence d'un mot composé. Selon le chroniqueur, nous parlons alors des faux écrivains, des pseudos écrivains ou encore des personnes qui font du verbiage médiatique. Le journaliste a proposé cette création lexicale pour exprimer son idée d'un point de vue ***morpho-ironique***.

- « *Comment faire la différence entre cette cité et une autre qui abrite la popudégueulasse sans les senteurs plus présentes de la mezbala à ciel ouvert ?* » ***change la date*** 25/01/2009
- « *Mais, après, quand tu jettes un regard sur la faune «jarnaneresque» - dont je fais partie - le blabla, les «écrit-vents» payés pour politiquer, tu te demandes quel rêve ils peuvent transmettre aux jeunes. S* ». ***Nekdeb ou nekdeb ?***, 11/02/2010

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, nous pourrions dire que ces lexies qui se voient intégrées dans le système linguistique des deux langues arabe standard et arabe dialectal constituent un lexique particulier et donnent naissance et lieu à ce que nous pourrions appeler, aujourd'hui, *un français algérien* **qui permet de dénommer toutes les réalités locales et typiquement algériennes.**

CHAPITRE 9
INTÉGRATION SÉMANTIQUE DES UNITES
LEXICALES

Introduction

Le neuvième chapitre vise le traitement du dernier point relatif à l'intégration des unités lexicales notamment sur le plan sémantique. En effet, la charge sémantique des unités intégrées occupe une place importante dans la mesure où elle est responsable de l'emploi de cette unité lexicale dans une nouvelle sphère linguistique et offre, par conséquent, aux utilisateurs de cette langue l'occasion de dénommer les nouvelles réalités locales.

9-1 Intégration sémantique

Nous avons abordé la question d'adaptation sémantique car ce volet abordera et étudiera les cas de changement de sens qui concerne les lexies d'origine française utilisée dans un contexte algérien et vice versa. En effet, certaines unités lexicales voient leur sens évolué en fonction de l'usage qui leur a été attribué. Nous entendons par changement sémantique le fait que ces lexies reçoivent de nouvelles significations ou nous assistons à une modification de l'ancienne acception.

Cependant, le caractère complexe des langues fait, de ce processus de transfert, une piste susceptible d'être analysée et peut provoquer des éventuels dépassements sur le plan sémantique. En effet, lorsqu'une lexie s'utilise par une nouvelle communauté linguistique et dans une nouvelle sphère linguistique pourrait avoir le sens modifié en fonction des besoins linguistiques des utilisateurs de cette langue en question et selon le signifié auquel elle a été assignée.

9-1-1 Changement par restriction de sens

Les unités lexicales appartenant à cette classe sont considérées comme des substantifs fidèles à l'ancienne charge sémantique et ont gardé le même signifié dans le nouveau système linguistiques. En effet, ces unités pourraient connaître quelques transformations sur le plan morphologique selon les règles morphosyntaxiques de la langue emprunteuse mais sans aucun changement de signifié. Autrement dit, par restriction, nous entendons le maintien du même trait sémantique sans aucun dépassement sémantique.

9-1-2 Changement par dépassement de sens

Par dépassement de sens, nous entendons l'élargissement sémantique que peut subir une unité lexicale en désignant plusieurs signifiés qui s'ajoutent aux anciens de sa langue d'origine comme le souligne Guilbert « *Toute création sémantique de caractère*

lexical se traduit par une nouvelle union entre un signifiant et un signifié » (Guilbert, 1975 : 64).

Ces unités connaissent, parfois, de nouveaux traits sémantiques dans de nouvelles sphères linguistiques car « *Le créateur d'un mot qui n'existait pas antérieurement sur le plan de la morpho-syntaxe, confère au segment signifiant qu'il forme une signification précise qu'il lui attache dans le moment de la création* » (Guilbert, 1975 :65). En effet, un seul signifiant pourrait avoir plusieurs signifiés et passe d'un trait **monosémique à un autre polysémique** car « *Chaque union de signifiant et de signifié, monosémique dans son principe, est vouée à la polysémie, puis chacune des significations acquiert suffisamment d'autonomie pour être érigée, à son tour, comme mot monosémique, jusqu'à ce que s'amorce de nouveau un processus de diversification, selon les hasards de la communication et de l'histoire.* » (Guilbert, 1975:66).

Ce dépassement est justifié et fait partie du caractère d'un signe linguistique qui s'adapte avec les réalités linguistiques et extralinguistique. Guilbert confirme dans ce sens que :

« Le signe linguistique, en tant que signe « arbitraire » symbole de la réalité extralinguistique, comporte un principe de néologie comme élément du code dont la fonction est de faire face à la multiplicité des désignations. La nécessité d'attribuer plusieurs significations à une même forme signifiante du signe découle de la nature même du signe linguistique. La polysémie est donc la règle, la monosémie l'exception. » (Guilbert, 1975 :65)

9-2 Lexies arabes utilisées dans un contexte algérien

9-2-1 Restriction sémantique

9-2-1-1 Les arabismes nominaux

Arabe algérien (AA)

- « Cette vie **ma kène oualoubouya**, chouf, rappelle-toi du tsunami, des volcans, des nuées ardentes, des tremblements de terre. » **Cause toujours, 04/01/2009**
- **Cette vie ne vaut rien**
- « Ranafi **dimocratia**, et en démocratie techrak el-foum batal. Sauf, quand tu déranges les Algériens, ceux qui font les discours... » **Pour rien, 10/01/2009**

- « . Une petite **jebda** par là, deux taffes et se rincer tout de suite la bouche. La première prise complètement, sans tousser, car ça faisait pas « rajel ». Une deuxième et il fallait avaler la fumée... **Garrou après garrou.** » **Les fumiers, 11/01/2009**
- « Et les Algériens sont forts dans **la chtara**. C'est d'ailleurs pour ça qu'il ne faut pas en vouloir au président de la République quand il dit «les Algériens ne payent pas leurs impôts, ils préfèrent donner **la chkara**, corrompre pour éviter le fisc». » **Répétition, 17/01/2009**
- « La camisole Tu as raison rétorque l'ami assis à sa table. «Mais bien sûr que j'ai raison, insiste le premier, cet homme inconnu fel **houma**. » **M'sonni, 31/01/2009**
- « En fait, les gens ne croyaient probablement pas possible que les grenouilles atteignent la cime, et toutes les phrases que l'on entendait furent du genre: «Aaaa ouah, jamais une **jrana** n'y arrivera!». » **Cause toujours, 05/02/2009**
- « Ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer mamanière de voir, ni celle de me comporter. **Jdoudna**, nos ancêtres étaient comme ça, nos pères et mères aussi. ». « **La modernuitée**», **08/02/2009**
- « De **la khourda**, aussi. De rares articles potables vous attirent. Pour une fois l'ex prix est affiché, barré ; un autre vous est proposé. » **Soldi, 23/02/2009**
- « **Khouya** kène brillant. Il a eu sa licence avec félicitations du jury. Depuis, il est au chômage, tous les murs du quartier le connaissent » **Ouine ghadi biya ? 23/04/2009**
- « Arrêtez de vous lamenter. **Les chikayettes**, y'en a marre. Soyez lucides, **yal khaoua**. Il y a quelque temps, personne n'osait sortir de chez lui après une certaine heure. Nsitou tout? Et avant ? **Bekri ! Un bekri récent... Nsitou, 11/10/2010**
- « Cependant, et à notre grand étonnement, nous constatons toujours, qu'à l'issue de ce spectacle tragique, le second acte présentait **une djemâa** féminine qui essayait, bon gré mal gré, de charger ses batteries » **Catharsis, 16/02/200**
- « Certaines femmes gardent le secret de leurs recettes - c'est la concurrence bla **fayda** -. Elles ruinent leur mari.... Les enfants. Il faut les habiller de neuf pour épater le voisinage. Quels gâchis ! » **Une belle tamra, 10/09/2009**

- « *Je glisse les mains dans mes poches... El berd. il fait froid ce matin sous ce qui reste de l'abribus, malgré ce joli soleil de printemps qui nous promet une très belle journée !...* » **Garro après garro, 28/03/2009**

9-2-1-1-2Arabe standard (AS)

- « *Qu'une slala va remplacer une autre slala et que toutes les lois sont faites sur mesure pour quelques-uns.* » **Cause toujours, 04/01/2009**
- « *Mais chaque radio a une émission où est convié un expert de la parole. C'est drôle le nombre d'experts qui ont la parole. On les dirait faits pour ça, les khoubara.* » **Radio, 07/01/2009**
- « *Il ne parlait pas de nous ! Nous, dans les discours, on est appelés «el oummal - el fellahine - les retraités - les enseignants ou les chômeurs».* » **Répétition, 17/01/2009**
- « *Il ne parlait pas de nous ! Nous, dans les discours, on est appelés «el oummal - el fellahine - les retraités - les enseignants ou les chômeurs».* » **Répétition, 17/01/2009**
- « *Un petit gamin qui passe de personnes en personnes dans le bus, tendant la main et marmonnant une prière approximative «rani jiaan yal moumnine» dont on a l'impression qu'il ne comprend absolument pas ce qu'il dit.* » **Deux mains, 18/01/2009**
- « *Il lui a fallu du temps, mais il a compris pourquoi devant telle cité il y a une benne à ordures qui chlingue et pourquoi, dans tel quartier, des mezbalat à ciel ouvert trônent comme des bouquets de yasmine .»* **change la date, 25/01/2009**
- « *Comment faire la différence entre cette cité et une autre qui abrite la popudégueulasse sans les senteurs plus présentes de la mezbala à ciel ouvert ?* » **change la date, 25/01/2009**
- « *Non messieurs ! Les Chouhada ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble.* » **Un nom, une rue, 14/02/2009**
- « *On a eu droit d'abord à un neklab dans le mode Zidane, qui prélude à une nouba raml. «Mais qu'est-ce qui le prend de vouloir nous parler de musique andalouse?»* » **Zidane et Raml, 28/02/2009**

- « La plupart de ces femmes vivent pleinement ces **mousselsels**. Elles s'attachent aux personnages. Ils deviennent intimes. Ayant peur pour eux, leur souhaitant le meilleur souvent. » **El cocota, 16/04/2009**
- « Il n'y en a pas un de satisfait. **El meskine** yechki. Le riche makhsous. El kbir yechki. Le jeune yechki. L'enfant yebki. El mra c'est normal. Le commerçant se plaint. Le fonctionnaire sur les nerfs. Le gouvernement yechki. « Ce n'est pas **un chaab ça** ». » « **Chki chki** », 20/04/2009
- « Jadis, on l'appelait tout simplement «**El-Ma**» et elle était toute délicieuse et «potable» à boire » **El-Ma H'lou, 25/04/2009**
- « I Il savait qui gérait les « **soufouf** », qui était mort « belkhouf, et celui qui, loin derrière les frontières, « kène ichouf ». Il respecte trop les **Moujahidine** pour permettre aux mouchahidine de parler en leur nom. » **Rezma historique, 02/03/2009**
- « Elle veut aller « ramener **une omra** ». L'imam par i-mail lui confirme que pour ce faire, il lui faut un homme, un accompagnateur. Grand Dieu elle n'est pas sortie de l'auberge. » **Ni zhar ni mimoun, 09/03/2009**
- « Ceux, dont l'avenir est précaire, préfèreront la prière **dans le moussala** du quartier...Quoi j'ai déjà écrit ça ? Je le sais mais, ne dit-on pas « **innama eddikra est profitable pour les mouminine** » ? » **La classe, 20/06/2009**
- « **Sidna Ramadhane** est à nos portes... Tous les chanteurs oublieront le répertoire d'El-Ghazel, le temps d'un **med'h nabaoui**. » **Rahma et ghofrane, 01/07/2009**
- Le commerçant qui vend du zbel, qui le sait, mais qui met par-dessus le vernis «**tijara**», mensonge commercial. Lista kbira, ya akhi. « **Ikhouanitude, 13/09/09** »
- « Les hypocrites fourmillent autour de nous. Ils ont des phrases toutes fêtes. Caressant le sens du poil teinté au henné. Ils parlent dans votre dos, vous saluent faussement. Ce n'est pas **de la namima** ». **Il était une foi, 20/10/2009**
- « Il n'y a qu'à se pointer les après-midi **devant ces makhbazas** ambulantes pour voir des fourgons livrer des flûtes toutes chaudes.» «**Violencelle**», 27/10/2009
- « Voilà une **doula arabia** qui est à l'écoute des besoins de notre arabité à la menthe. B'rass ce qui reste de notre **charaf** (il n'en reste pas beaucoup, mais bon... Frères arabes, vous auxquels il ne reste que les yeux pour pleurer sur vos «**atlal**», allez-y !On rase les murs. Dans les palais, on se demande quelle

mouchquila a piqué el-oumma. Les émirs se réunissent après la digestion. «EL-belbala a envahi le chaâb el-bedaoui.». Chercheur, 19/11/2009

➤ **El fassède 25/11/2009**

➤ « Nos frères arabes sont là. Ceux qu'on appelait *impirialia* sont là. **Rappelle-toi, 16/09/09**

➤ « Il se trouve même des retraités qui passent avant les zebbala pour faire leur marché dans les poubelles **des souks**. Ils sont au courant de toutes les **janazattes**. » «Retraire», 04/02/2010

➤ « Chacun sa **qalaa**, ses verticalités, ses intérêts. » **Nekdeb ou nekdeb ?, 11/02/2010**

Cette liste, non exhaustive, contient dans l'ensemble, des arabismes qui n'ont qu'une seule signification même en dehors de ce contexte (le contexte de la chronique). En effet, vu la richesse de notre corpus²⁰ nous étions dans l'impossibilité de sélectionner tous les arabismes. Nous avons procédé à un tri qui nous a permis de sélectionner la présente liste.

Si nous focalisons notre attention sur les arabismes suivants : *slala, fellahine, khoubara et janazettes, (race, agriculteurs, experts et funérailles)*, nous constatons que ces signifiants se contentent d'une seule signification et renvoient au même signifié même s'ils sont pris isolément et indépendamment de ce contexte. Nous voyons, ici, qu'il s'agit fondamentalement d'une mise en relation d'un signifiant et d'un seul et unique signifié.

9-2-2 Dépassement sémantique

Analyser le dépassement sémantique des lexies d'origine arabe intégrées dans un contexte français implique, donc, d'évaluer la spécificité sémantique de l'unité en question et son rôle polysémique qu'elle peut jouer dans un autre contexte et la manière dont elle se distingue des autres contextes discursif. Cette dimension est fondamentale car c'est là que se joue le processus d'octroi d'un signifié dans une nouvelle sphère linguistique.

²⁰Notre corpus se compose de deux ans et la chronique tranche de vie est une chronique quotidienne excepté les week-ends et les jours des fêtes.

Pour pouvoir entamer les différents dépassements sémantiques relatifs aux lexies d'origine arabe, insérées dans le contexte français, nous sommes contraints de revoir ce qui a été dit au niveau du septième chapitre.

Nous allons focaliser notre attention sur les arabismes intégraux adaptés qui sont considérés comme des formes importées dans la langue française accompagnées de la charge sémantique observée dans la langue d'origine.

Notre objectif est de voir si l'unité en question demeure fidèle à l'ancienne signification dans une nouvelle chaîne discursive et dans un nouveau système de langue autre que celui de la langue d'origine. Comme nous l'avons fait précédemment, nous allons commencer par collecter l'ensemble des arabismes qui sont issus de l'arabe dialectal algérien. Ces derniers, sont accompagnés de leur ancienne signification.

Si nous nous focalisons sur ce premier exemple, nous allons voir que l'arabisme « ktef » de l'arabe standard « كتف » signifie en français « épaule », se propose dans notre corpus comme synonyme de connaissance ou accointance.

Cet arabisme a dépassé l'ancienne signification qui lui a été assignée dans la langue arabe. Il a été utilisé dans un cadre polysémique dans la mesure où le chroniqueur l'utilise pour parler des accointances pour pouvoir régler les différents services et affaires administratives, comme le montre l'exemple suivant : « *Des jerrycans, il y en a à profusion. Des salaires, il n'y en a point. Des enfants, il y en a beaucoup. Des ktef, il n'y en a point.* » **Au centre, 05/01/2009.** Nous avons remarqué aussi que, seul le lecteur algérien, qui est capable de prendre connaissance de ces emplois particuliers relatifs aux algériens.

L'arabisme et la même graphie « hadj » pourrait avoir deux sens disjoints selon le contexte dans lequel a été intégré. En effet, le substantif masculin « hadj », intégré dans le dictionnaire français, pourrait référer à un musulman ayant fait le pèlerinage à la Mecque et à Médine. Tandis que « hadj » en tant que substantif masculin aussi renvoie à l'acte, c'est-à-dire, pèlerinage qu'accomplissent les Musulmans à la Mecque et à Médine. Au niveau de l'exemple suivant :

- « *Curieux comme il l'a toujours été, il s'en est allé poser une question qui le triturerait depuis longtemps, à son sage voisin qui a toujours refusé qu'on l'affuble*
du *mot* *«hadj».*

*Comment ce fait-il, lui dit-il, que vous refusez qu'on vous appelle ainsi?» Quand j'étais aux Lieux Saints, je trouvais que c'était normal. Ya hag ou ya hadj, c'est comme ça que tout le monde interpelle tout le monde. **El maârouf, maârouf** »*
10/04/2010

Le substantif « *hadj* » dans le passage cité ci-dessus renvoie à la seconde signification celle relative à celui qui a réalisé le cinquième pilier de l'islam.

Dans le second passage, « *Quant à ceux qui répètent **hadja** après Omra après hadja, c'est que kayna haja. Soit ce sont des commerçants qui font le va-et- vient pour des raisons que je ne veux pas dire, car j'ai peur de me tromper, ou alors ils pensent, qu'en répétant les pèlerinages, ils vont effacer leurs mauvaises conduites, vis-à-vis de leur proches et voisins. »El maârouf, maârouf, 10/04/201.*

La description faite est celle de la répétition du pèlerinage qui est utilisé, dans le parler algérien, comme un substantif à la fois masculin et féminin. Si nous focalisons notre attention sur ce substantif, nous pouvons montrer que dans un cas comme celui-là, nous pourrions penser à une femme qui a accomplie le pèlerinage

Les deux exemples « *ksantinia* » et « *chedda* », pourraient avoir un autre sens selon le contexte. En effet, le substantif « *kasantinia* », s'il est proposé indépendamment de ce contexte, le lecteur pense directement à une personne issue de la ville de Constantine, d'ailleurs, en arabe algérien, « *kasnatinia* », renvoie à un substantif féminin. Or, dans ce contexte, le substantif « *kasantinia* » relève d'une dimension sociale et vestimentaire (cf. Chapitre10). L'exemple suivant témoigne de ce qui vient d'être dit :

*: « Elle a fait bli, je fais bleu. Elle a feu vert, je brillerai de tous les feux. **Elle a karakou, je kara** qui la fera rugir. **Elle ksentiniera**, je sarirai .**Elle kaftanera** grenat because l'autre a verdi son velours. **Chedda** face à **chedda** même fi oueqt **echedda**. Elle a paruré or jaune, or je parurai or blanc. Le traditionnel se mélangera au moderne, au tunisien, au marocain, au pakistanais, à l'indien et l'un doux. La dernière robe de soirée italienne spaghetiti pour éblouir les invités. » **Youyi, 22/05/2010,***

L'arabisme « *chkara* » qui signifie en français « *sac* », est utilisé par le chroniqueur comme un signifiant polysémique. En effet, « *la chkara* » renvoie à un signifié qui s'inspire du substantif « *sac* » au sein de la société algérienne. En effet, dans une société comme la nôtre, l'identification de l'arabisme « *chkara* » dans une chaîne discursive, pourrait traiter un sujet relatif à la corruption surtout dans les

transactions administratives et dans des situations de bureaucratie comme nous confirme l'usage suivant : « *Et les Algériens sont forts dans la chtara. C'est d'ailleurs pour ça qu'il ne faut pas en vouloir au président de la République quand il dit «les Algériens ne payent pas leurs impôts, ils préfèrent donner la **chkara**, corrompre pour éviter le fisc».* » **Répétition, 17/01/2009**

Distinguer les deux sens relatifs au signifiant « *wali et/ou Ouali*²¹ » semble incontournable dans notre corpus, car si le signifiant « *wali* » est lié, généralement, au domaine administratif, il occupe une place importante aussi au sein de la société algérienne. L'extension sémantique de ce signifiant le rend de plus en plus important. Dans les deux exemples, nous avons relevé une confusion relative à ce signifiant. En effet, lorsque nous parlons du *wali/ Ouali et de wilaya*, cela pourrait renvoyer, même avec une convergence graphique, à des notions complètement différentes.

L'arabisme *wali* est utilisé d'une façon synonymique avec un responsable d'une division territoriale « un préfet ». Le même signifiant est susceptible d'avoir un autre signifié ; c'est celui de mausolée. La différence entre ces emplois et ces mots polysémiques se fait grâce au contexte dans lequel se trouve le mot en question qui et facilite l'accès au sens approprié.

Quant à l'emprunt *wilaya*, il désigne un territoire soumis à la gouvernance d'une seule personne (*wali*) qui a des limites géographiques et qui est doté d'un numéro d'immatriculation par rapport à une *wilaya*, cette charge sémantique renvoie à un toponyme. Le même arabisme pourrait renvoyer à un édifice, c'est-à-dire, un siège de la *wilaya* là où nous pouvons trouver des bureaux et des personnes qui y travaillent comme le montrent les deux exemples suivants :

- « *La grand-mère, presque centenaire, du wali de la wilaya, de mort naturelle, n'est plus. Puisse Dieu l'accueillir en Son Vaste Paradis. Toutes les directions, les sociétés, les particuliers très spéciaux, par messages interposés et placards sonnants et trébuchants, lui présentent leurs condoléances. Ce n'est pas oualou un ouali. Il se trouve des responsables qui usent des finances des sociétés publiques pour payer ce genre de message. Comme si l'argent leur appartenait* »

Pensée, 23/02/2010

²¹ Les deux graphies sont acceptées.

- « Si ce n'est pas l'enterrement du voisin du voisin d'un ami bien placé, dont la date de péremption est arrivée à terme, c'est la «fatha» du fils de Siflène, avec la fille de Siflènebis. C'est en attendant le couscous que le CousCousClan fait son travail. ... Entre deux cuillères, ils te lanceront: «Ce n'est pas un **ouali** ce type, s'il croit régler les problèmes de la ville en décorant les trottoirs...». Ou alors: «Celui-là au moins, même s'il mange, il travaille». Ils peuvent te détruire ou te construire (raremen » **Ça avale, 29/01/2009**

L'usage de l'arabisme « *houkouma* » est lié au contexte auquel il a été assigné. En effet, l'arabisme « *houkouma* », signifier « *gouvernement* » auquel le dictionnaire Larousse propose la définition suivante :

Action de gouverner, de diriger politiquement un pays : Le gouvernement de cette nation devient difficile.

Forme politique qui régit un État : Gouvernement démocratique.

Organes de l'État qui assurent la direction générale d'un pays : Un gouvernement provisoire.

Dans un État, organe qui détient le pouvoir exécutif.

Organismes administratifs chargés de veiller à l'exécution des lois et représentant le pouvoir exécutif : Voyager aux frais du gouvernement.

Histoire

Dans la France d'Ancien Régime, circonscription territoriale embrassant plusieurs bailliages ou sénéchaussées et placée sous l'autorité d'un gouverneur.

Charge de gouverneur.

Organisme chargé de la direction administrative d'une colonie française.

Division administrative de la Russie (du début du XVIII^e s. aux années 1924-1929).

Dans les exemples suivants :

- « - On joue en équipe. Moi je fais le terroriste et toi **el-houkouma**». **Recrute terro..., 03/09/2009**

- «*El-houkouma t'a donné ce logement, et en échange tu dois t'occuper de l'entretien...on n'a pas à te payer... Maintenant si tu ne peux pas, il y a des femmes qui ne demandent que ça*» **Transaction, 20/04/2010**
- «*. Leur rôle, pourtant c'est de dire leur mot. Et ce n'est pas en lui proposant un numéro de téléphone qu'il va le dire. Enfin, rarement. Il le dit en ne respectant pas les passages cloutés de la houkouma. En balançant ses ordures là où il veut, quand il veut.* » **Radio, 07/01/2009**

La différence réside au niveau de la charge sémantique du même signifiant « houkouma » selon le contexte. En effet, le premier et le deuxième exemple traitent un problème relatif à une institution administrative d'un pays (l'Algérie). Cependant, le troisième exemple dépasse la charge sémantique d'origine pour faire allusion à une patrouille effectuée par un groupe de police. En effet, cette charge sémantique est exceptionnelle et relative au parler des Algériens et à la société algérienne surtout durant la décennie noire où les patrouilles ont été multipliées pour pouvoir assurer la et de la sécurité des citoyens. « *Vers la fin des années quatre-vingt-dix le même signifiant a gardé le même signifié sauf que cette fois-ci il a été beaucoup utilisé par les jeunes surtout ceux qui sont impliqués dans plusieurs types de commerces illicites comme la vente du kif. Cette divergence sémantique est tributaire du contexte.* »

Nous allons prendre un exemple, tiré de notre corpus, qui a été utilisé par le chroniqueur. Il s'agit du substantif « *bled* » qui considéré d'un point de vue lexicographique comme (sens le plus répandu) « *Région. (Afrique du Nord). Région située à l'intérieur des terres, campagne. Synon. Brousse, désert* ». Toutefois, au sein de la société algérienne et dans le parler Algérien l'acception du mot « *bled* » a dépassé cet usage. En effet, le substantif « *bled* » pourrait renvoyer aussi au centre-ville surtout dans les grandes villes comme algériennes comme : Alger, Oran et Constantine, etc.

Nous avons constaté que le substantif « *bled* » a une signification toponymique au sein du pays. En effet, en dehors du pays le mot « *bled* » renvoie à un immense pays ou à un lieu si grand, tandis qu'en Algérie le même signifiant renvoie à une place ou un lieu étroit (contrairement à la première acception) comme le centre d'une grande ville. Le même signifiant pourrait avoir comme signifié aussi, dans le parler de la région ouest, une terre agricole.

- « Lui n'a pu avoir que les diplômes de l'université algérienne. Diplômes très reconnus ailleurs, mais qui, **fel bled**, ne lui servent qu'à décorer le coin de l'appartement familial qui lui est affecté pour roupiller. Amala, ce n'est pas la peine tloumou le peuple pour ses envolées de tmanchir. » **change la date, 25/01/2009**
- « Cela voulait dire pèlerin et pèlerins, on l'était tous. Mais dès que j'ai posé mes pieds **fel bled**, j'ai considéré que ce je j'avais fait était un fardh que moulana nous dictait. Et ça s'arrête là. J'ai refusé que l'homme me change mon statut et mon prénom. » **El maârrouf, maârrouf, 10/04/201.**

Quant à l'arabisme « *ramadhan* », il est clair que ce dernier signifie le mois sacré durant lequel les musulmans doivent s'abstenir de manger, de boire, de fumer, et d'avoir des relations sexuelles entre le lever et le coucher du soleil il également considéré comme le neuvième mois de l'année hégirienne et le prénom de plusieurs personnes musulmanes y compris les Algériens. Dans les deux exemples le signifiant renvoie au mois sacré :

- « **Sidna Ramadhane** est à nos portes. C'est le mois que tout le monde attend. Les associations caritatives vont encore une fois utiliser la misère humaine pour justifier leur existence dans la société «si-vile». » **Rahma et ghofrane, 01/07/2009**
- « Argent de poche, habillés de dernier cri, il pouvait leur offrir des vacances de rêve et ils menaient tous un train de vie... loin du sal-air. Fi **sidna ramadane**, notre moufettiche recevait ses gouffas à domicile. » **El Moufettiche, 17/09/09**

La forme graphique de l'arabisme « *batal* » pose problème et nécessite une insertion dans un contexte précis. En effet, « *batal* » dans le ce contexte signifie gratuité, le journaliste énumère les différents services que peut en bénéficier un citoyen gratuitement, or, la même forme graphique (signifiant) si elle est utilisée d'une façon isolée, en arabe standard, pourrait avoir comme signifié « héros ».

- « *Rana fi dimocratia, et en démocratie techrak el-foum batal. Sauf, quand tu déranges les Algériens, ceux qui font les discours... Là, ya mon ami, **batal** tu seras accompagné, batal tu seras écouté, batal tu peux avoir un avocat et batal tu peux te retrouver en taule où, **batal** tu mangeras, **batal** tu es hébergé, batal*

*l'électricité, **batal** tu peux apprendre un métier, batal tu peux passer ta vie et batal tu peux » Pour rien, 10/01/2009.*

Il peut être soutenu que l'on confond souvent, dans des contextes différents, l'acception exacte du substantif « barakettes ». En effet, nous avons vu plus haut, que le processus de pluralisation des lexies arabes pourrait être réalisé par l'ajout d'un morphème affixal. En effet, le suffixe algérien « -ette » constitue une marque de leur pluriel en arabe algérien.

Si nous partons de ce principe, nous pourrions considérer que « *barakettes* » est le pluriel de « *baraka* » « *benediction* » alors que le sens octroyé à ce substantif est complètement différent. En effet, barakette dans l'exemple suivant signifie « ça suffit ou basta »

- «**Barakette**, c'est trop, sborna bessaf! Soit tu fais les escaliers, ou alors tu payes garçonna pour le faire à ta place... sinon n'dirou fik braya pour qu'on nous ramène une autre concierge..Et puis y'a la fille qui bientôt va se marier là-bas avec un type de là-bas. On lui achète sa dot ici. Belbaraka. Youyou... are très «euroïque». **Ça change, 18/11/2010**

L'emprunt « *chouia* » ou « *chouiya* », signifie, en français, « *un peu* ». Cet emploi est calqué selon le modèle Algérien. Au niveau des deux exemples suivants :

- « *On est heureux. Oui très heureux. Car on devient un pays moderne. Youyouiiii... «Jibou tous les keskess et faisons un grand couscous. Zidou **chouiya** felmouzigua et laissez-moi danser ». Elle serre sa ceinture en dessous de sa taille. Des fois que sa sorra ne tombe. Le hzam-garrot, transforme ma ronde jara en « huit ».***Sitirnet.con 17/03/2009**
- « *Il arrive qu'au beau milieu d'une conversation, ils se jettent sur le téléphone qui sonne pour répondre. «Rani chez el-guellil... Allô ! Je t'entends mal ! Bougi **chouiya**...». Et si la communication passe mal entre mes murs, ils quittent au besoin la table pour aller dehors, là où «ça passe bien». Au secours ! »***Envahissement ,04/10/2010.**
- **Chouïa, chouïa 19/08/2009 (intitulé de la chronique du 19/08/2009)**

L'adverbe « *chouia* » est resté fidèle à une signification locale et algérienne, or, quand il est associé à un adjectif en français, nous assistons à un dépassement sur le plan sémantique, ainsi, lorsqu'un Français dit : « *un petit chouia* ». « *Cet emploi nous*

renvoie directement à penser que le mot *chouia* est l'équivalent non pas d'une petite quantité mais plutôt d'une très grande quantité et l'usage « petit chouia » s'utilise pour demander une petite quantité par rapport à une autre qui est plus grande que celle demandée par l'interlocuteur. Dans ce cas de figure, le mot *chouia* devient beaucoup au lieu de peu. »

Quant à l'arabisme « *rajel* et *rojla* », nous savons que ce dernier est l'équivalent d'un homme en français, tandis que, le journaliste l'insère pour parler du courage de la personne en question. Cela pourrait renvoyer en arabe algérien à une formule indiquant que la personne en question est habile ou virile, comme le montrent les exemples qui suivent :

- « Au début, c'était pour faire comme les grands. Une petite *jebda* par là, deux taffes et se rincer tout de suite la bouche. La première prise complètement, sans tousser, car ça faisait pas « *rajel* ». Une deuxième et il fallait avaler la fumée. Et, taffe sur taffe, go l'accélérateur, c'est le teuf-teuf. . » **Les fumiers, 11/01/2009**
- « Oualou ! Rien du tout ! Appelez ça de la lâcheté, *khaouf*, manque de *rojla*, *oualou*. » **Jusqu'à quand ?, 29/03/2009**
- « Notre pays est à la dérive ! il n'y a personne pour parler ! il n'y a plus de « *rjal* » pour réclamer le droit des citoyens, les administrations travaillent avec « *lawjough* » ! trop, c'est trop. » « **Les tas si vils», 25/03/2010**

Or, la signification de l'arabisme « *rajel* », en arabe de standard, est réductible à un sens aussi simple, il renvoie tout simplement à un homme comme le confirme l'énoncé suivant : « - Il n'a pas changé. Si El-Habib, *rajel*, l'interrompt le commerçant, content de trouver une connaissance commune... Vous lui direz que je passerai demain pour le devis... Chouf li un peu de fromage et quelques tablettes de chocolat... Et l'addition! - Cela fait trois mille huit cents... » « **Roublard», 09/02/2009**

Comme nous l'avons signalé plus hauts, la charge sémantique du substantif « *chkara* » est inspiré de la notion du sac en français. Dans la société algérienne, son emploi ne se limite pas à un seul signifié qui est sac, par contre, il peut dépasser cette dignification pour renvoyer à celui qui détient la « *chkara* » c'est-à-dire d'une personne riche. Cet emploi polysémique de l'arabisme « *chkara* » pourrait être conçu différemment par une autre personne. Nous pouvons, en fonction de notre analyse distinguer trois sens relatifs à l'arabisme « *chkara* » :

1- Sac

2- Corruption

3 -Riche et richesse

L'exemple suivant nous donne autant d'informations sur l'usage de cette notion :
 « Et les Algériens sont forts dans **la chtara**. C'est d'ailleurs pour ça qu'il ne faut pas en vouloir au président de la République quand il dit «les Algériens ne payent pas leurs impôts, ils préfèrent donner **la chkara**, corrompre pour éviter le fisc». »**Répétition, 17/01/2009**

L'emprunt « *cheikh* » a une seule acception en français qui renvoie à un homme âgé, or, cette acception est dépassée dans notre exemple. L'emprunt « *cheikh* » dans le contexte qui suit renvoie exceptionnellement à un « entraîneur » car cette appellation a été octroyée au sélectionneur de l'équipe nationale algérienne « Rabah Saadane » entre 2008 et 2011.

- « Le remplacement! **Le chikh**, va tenter une prospection au niveau de l'équipe composée des non- mouhajirine : les locaux. Ceux qui n'ont évolué que chez nous. C'est pour les encourager. Un renfort local pour une équipe nationale. »
Zid Serbie, 07/03/2010

Utilisé par le chroniqueur comme synonyme d'immigration clandestine, l'emprunt « *harga* » dans le parler algérien, dépasse aussi cette acception est pourrait être utilisé comme synonyme du verbe « *rater* » ou « *griller* » au sens de ne pas s'arrêter à une station ou à une étape. Dans l'exemple qui suit le chroniqueur utilise le mot « *harga* » comme immigration clandestine :

- « Alors tout pourrait s'arranger. S'évader. Ici bas, c'est trop dur. Tous les jours, elles traversent les airs et mers pour atterrir dans un pays du Golfe ou toutes autres contrées du Moyen-Orient. **Une harga** qui ne dit pas son nom. Les personnages sont hauts en couleur. Ils sont étranges quand même. » **El cocota, 16/04/2009**

L'arabisme « *Aya* » qui signifie en français à un verset coranique, alors que, dans la société algérienne et arabo musulmane, le même signifiant pourrait être utilisé comme un prénom d'une jeune fille. Ces acceptions sont conservées lors de leurs

importations dans le système de la langue française. L'exemple suivant nous confirme la première acception.

- « Une khamsa est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel un khattate a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux. Un genre de talisman new look. Comme sur les nouvelles constructions, un pneu siérait mieux.» **Chez lui, 11/02/2009**

Dans sa dimension sémantique la plus répandue, le substantif « chita » signifie « brosse », or, dans le contexte algérien cette charge sémantique est largement dépassée et le meme signifiant qui est synonyme aussi de « lèche-botte » a été utilisé pour ceux qui sont pour un quatrième mandat de monsieur le président de la république algérienne.

- « Il est mnèrvi el-youm. Mnèrvi de voir qu'il est entouré par des grands riens. Des riens qui se mettent au pluriel. Qui deviennent trois, quatre fois rien. Ils sont là à gesticuler, brandissant leur « je » à chaque coin de phrase-**chita**. » **Il s'énerve, 29/06/2009**
- « Il était pire que Narcisse lui-même, sauf qu'il n'était pas beau du tout, mais alors pas du tout ! Depuis son enfance, on le persuadait du contraire et il a fini par le croire. «Koul khanfouss âand mou ghzal», dit le dicton, mais là ils sont allés trop loin. » **Beau comme..., 04/01/2010**
- **Mounchar 06/01/2010**

A première vue, nous avons l'impression, certes, que le substantif est la traduction littérale de d'une « scie » en français, alors que, ce signifiant est, dans l'ensemble, la dépasse et utilisé comme synonyme de médisance : fait de rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la zizanie entre eux

Nous terminerons par le substantif « Guellil » qui relève de l'arabe algérien et qui véhicule une relation métonymique. En effet, « El Guellil » en arabe dialectal fait référence à une personne pauvre et pourrait être, en même temps, le prénom d'un homme.

- « Mon voisin, qui était **guellil** comme moi, se pavane ces jours-ci dans le quartier parce que, dit-il, il a été promu. Il a obtenu le grade, dans sa carte sociale, de «guellil amélioré». » **Richesse, 08/03/2009**

9-3 Lexies françaises utilisées dans un contexte algérien

9-3-1 Restriction sémantique

Il est bien clair que les substantifs d'origine française qui ont connu quelques modifications sont maintenant considérés comme un lexique appartenant à ce qu'on a appelé plus haut le français algérianisé. En effet, dans tous ce qui suit nous allons focaliser notre attention sur la charge sémantique véhiculée et transférée d'un système linguistique initial à un autre qui représente l'ensemble des règles qui régissent celui de la langue d'accueil.

Ces lexies ont été restées fidèles à leur sens initial et ce dernier a été maintenu même dans le nouveau système linguistique en gardant les mêmes signifiés. Au niveau de l'exemple suivant le chroniqueur s'est basé sur l'adjectif français lequel a gardé la même signification dans un contexte algérien qui lui est étranger. « *Sulfureux, confus, euphorique, **mdigouti**, coupable, capable, méfiant, gêné, heureux, rancunier, jetable, défait, angoissé, furieux...* » **Ouach mliha?, 07/02/2009**

L'adjectif un beau gosse a connu une adaptation graphique sans toucher à la charge sémantique de l'adjectif en question.

- « *«Cassez le mur du silence, ô peuple **bogosse**», dit le discours. Cela fait «cent temps» que rakoum taklou fel l'matrag, sans rien dire. . » C'est promis !, 07/04/2009*
- « *«Jeune fille blonde possède logement, cherche homme sérieux pour fonder famille». Là voilà donc **blonda** ! »Ni zhar ni mimoun, 09/03/2009*

L'adjectif « *blonda* » qui signifie, en français, « *une blonde* » a connu aussi une adaptation morphologique et graphique puisque dans ce contexte elle désigne une personne féminine. Le processus de féminisation a été réalisé selon les règles de l'arabe algérien c'est pour le même adjectif se voit adjoint à la marque du féminin en arabe dialectal qui est *-a*

- « *Il est mnèrvi el-youm. **Mnèrvi** de voir qu'il est entouré par des grands riens. Des riens qui se mettent au pluriel.» Il s'énerve, 29/06/2009*
- « ***Mdigouti** et «rani mdigouti» sont en passe de devenir parmi les expressions les plus courantes de notre vocabulaire. . »Naufrage, 17/10/2010*
- **M'diprimi 29/05/2010 (intitulé de la chronique)**

La caractéristique morphologique des trois adjectifs est riche d'indications graphiques quant à la manière dont nous les liserons. Il est très intéressant ici de s'interroger sur le sens qui a été maintenu ainsi que leur forme morphologique et graphique qui a été adaptée selon le système morphologique de l'arabe algérien. « *Mnérvî, mediprimi et medigouté* » ont été restés fidèles au sens initial et ont été aussi adaptés avec les règles morphosyntaxiques et phonétiques de l'arabe dialectal.

- « *Ceux qui sillonnaient nos rues et ruelles pour nous débarrasser de nos déchets ménagers ? Mais là se posera un problème d'écuries. Comme si toute la ville n'est pas devenue un grand «couri* ». » **Ça viendra !, 04/07/2010**
- *Bientôt vous allez pouvoir faire des achats par Internet.* » *Et le choeur très créatif lui donnait la réplique « l'informatttique, c'est fantttttastique ».* **Sitirnet.con, 17/03/2009**
- « *C'est une fuite. Notre ville ressemble à une baghrira avec beaucoup de miel pour les creuseurs en chef, et quand la visite d'un officiel pointe du nez, rapidement n'farchou el godrone. Qu'il pleuve ou qu'il neige.* » **Messieurs du trou, 17/02/2009**
- « *Qui contrôle quoi, quand, comment ? Qui décide de la période des soldes ? Dieu seul le sait. Moulana seul le sait. En attendant c'est nous qui sommes soldés. Le client ne vaut pas soldi !* » **Soldi, 23/02/2009**
- « *c'est-à-dire la moitié de nos achatsquotidiens, un camion de zebel dernier cri a été intercepté par deux individus véhiculés. Moul el-kamiou s'arrête.* » **Taux de «crassance», 04/03/2009**
- « *Fel marchi, tu choisies ta marchandise, tu la payes au prix fort, et quand tu rentres chez toi, tu t'aperçois que tu as été arnaquée... On n'a pas idée quand on est empêtrés dans des problèmes de citirnet, de se brancher sur Internet !* » **Sitirnet.con, 17/03/2009**
- « *Aya tricouyette, pantacourt lel benet... ouel oulidette* », *crie un petit garçon, commerçant ambulant de ce quartier populaire. Il connaît toutes les ficelles qui encerclent la femme algérienne* » **Sbibita talon, 19/07/2009**
- « *El ghabra. Depuis que la femme de ménage a été promue responsable des moyens généraux afin qu'elle puisse bénéficier d'un salaire conséquent qui lui garantira une belle retraite, el ghabra fait des ravages fel birou.* » **Souhait, 25/07/2009**

- « *Mais, voilà qu'un génie apparaît. «Chebbik lebbik ce que tu demanderas iji bine yeddik». - Je suis le jène **moul ellamba**, dit l'être extraordinaire, et je peux t'accorder trois voeux. Étonné et ravi, le fonctionnaire demande tout de suite : »*

Souhait, 25/07/2009

- « *Liste kbira, ya akhi. Il faudrait parler du scandale du prix de certains médicaments. Ce sont là des embuscades légales dans lesquelles on fait tomber son akhi pour le soulager du peu d'argent qu'il aurait. **Ikhouanitude, 13/09/09***

Au niveau des derniers exemples, nous n'avons remarqué aucun dépassement sémantique des lexies utilisées par le chroniqueur.

En somme, nous pourrions dire qu'au niveau de tous les exemples cités ci-dessus nous n'avons eu aucun problème de dépassement sémantique. En effet, les substantifs et les adjectifs ont été utilisés dans une nouvelle sphère linguistique et de la part d'un nouveau public sans pour autant connaître un dépassement sur le plan sémantique.

Dépassement sémantique des lexies d'origine française

Dans notre corpus de recherche de deux ans, nous n'avons pas pu trouver plus d'un cas de dépassement sémantique. En effet, l'usage, le sens et la conception du substantif « table » a pris une autre charge sémantique dans la communauté algérienne.

Si nous allons focaliser notre attention sur l'expression « *tabla doukhène* » nous allons nous rendre compte qu'il ne s'agit pas d'une simple table telle qu'elle est connue dans la conception des Français, par contre, par « *tabla doukhène* », le chroniqueur désigne ou indique qu'il s'agit d'un petit kiosque spécialisé dans la vente du tabac.

Ce travail est très répandu dans la société algérienne, surtout, chez les jeunes garçons durant la période des vacances. L'exemple qui suit illustre tout ce qui a été expliqué ci-avant. Dans ce contexte le chroniqueur traite un sujet relatif aux familles qui sont issues d'un milieu social défavorisé et souffre du problème de logement.

Si nous avons bien compris le contexte, nous pensons que le chroniqueur décrit la souffrance de deux frères qui s'alternent sur le même lit dans la même maison.

- « *C'est lui qui doit gérer **la tabla doukhène**, que l'aîné avait installée toute la nuit près de l'hôpital, et permettre à son grand frère d'occuper le lit la journée. » **Au centre 05/01/2009***

Conclusion

L'intégration sémantique, comme nous l'avons vue, concerne les deux types de lexies ; d'origine française, utilisées dans un contexte algérien, et celles d'origine arabe utilisées dans un contexte algérien. Nous avons intégré ce dernier point pour étudier les différents cas de restriction et de dépassement sémantique des unités lexicales utilisées dans une nouvelle sphère linguistique.

Notre objectif majeur est de voir si l'unité en question préserve le sens initial ou le dépasse pour signifier une nouvelle réalité et sera associée à un nouveau signifié dans le système de la langue emprunteuse.

Nous avons remarqué que le contexte discursif a joué un rôle prépondérant dans l'attribution du sens à ces unités lexicales. L'analyse du discours n'étant pas notre spécialité, l'étude de l'environnement discursif se fera, dans le cadre de ce travail, uniquement d'un point de vue lexicologique et linguistique.

CHAPITRE 10

UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

Introduction

Ce dernier chapitre se propose pour mettre en exergue l'utilité d'intégration des arabismes et des emprunts adaptés dans un contexte algérien. Dans un corpus de deux ans, nous avons remarqué l'engouement du chroniqueur pour ce type de langue. Cette dernière se compose d'un nombre important de lexique intégrés dans le système de la langue d'accueil.

L'intégration est d'une importance capitale dans la mesure où elle est considérée comme un signe d'une adaptation réussie et permet à l'unité en question d'être reconnue comme faisant partie du lexique de la langue emprunteuse.

10-1 Pourquoi un lexique spécialisé ?

Si nous focalisons notre attention sur la nature de la terminologie, employée dans la chronique tranche de vie, nous allons nous rendre compte qu'elle relève de plusieurs domaines spécialisés comme : la religion, l'administration, le domaine sociologique, etc.

Le domaine religieux a eu sa part dans la chronique « *Tranche de vie* » le chroniqueur, quant à lui, a fait appel à plusieurs unités lexicales appartenant à l'arabe standard pour pouvoir organiser ses informations et mieux élucider la notion en question.

Cette technique a été adoptée directement et à l'intérieur de la phrase elle-même qui relève de la religion musulmane par exemple et se rapporte à l'Islam. Pour ce qui est de la répartition des emprunts en fonction de leur domaine, plusieurs et différents cas de figures pourraient se présenter. Le lexique appartenant au domaine religieux, le lexique de la langue de tous les jours, le lexique utilisé dans un contexte d'ironie et de critique, etc.

La remarque qui a été faite pour le lexique de l'arabe standard est que ce dernier a été spécialisé, surtout, pour la sphère religieuse et toutes les situations qui se rapportent à l'Islam. En effet, le chroniqueur recourt à ce lexique religieux lorsqu'il se trouve face à une réalité intraduisible aussi bien sur le plan sémantique que sur le plan du contenu et à laquelle il ne trouve pas de synonyme en langue française, à ce moment là, il sera contraint d'émailler ses explications par un lexique qui relève du Coran directement comme le montre les exemples suivants :

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

- « Un petit gamin qui passe de personnes en personnes dans le bus, tendant la main et marmonnant une prière approximative «rani jiaan **yal moumnine**» dont on a l'impression qu'il ne comprend absolument pas ce qu'il dit. » **Deux mains, 18/01/2009**
- « Une khamsa est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel un khattate a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux. » **Chez lui, 11/02/2009**
- « Elle veut aller « ramener **une omra** ». L'imam par i-mail lui confirme que pour ce faire, il lui faut un homme, un accompagnateur. Grand Dieu elle n'est pas sortie de l'auberge. » **Ni zhar ni mimoun, 09/03/2009**
- « Ceux, dont l'avenir est précaire, préféreront la prière **dans le moussala** du quartier. Nous, jamais. Quoi j'ai déjà écrit ça ? Je le sais mais, ne dit-on pas « **innama eddikra est profitable pour les mouminine** » ? » **La classe, 20/06/2009**
- « **Sidna Ramadhane** est à nos portes...Tous les prêcheurs, qui se sont tus face aux massacres, vont squatter la même télévision qu'ils dénoncent, car «**haram**», pour nous donner la leçon et la bonne parole...Tous les chanteurs oublieront le répertoire d'El-Ghazel, le temps d'un **med'h nabaoui**. » **Rahma et ghofrane, 01/07/2009**
- « Le mois de la **touba et du ghofrane** s'est transformé en enfer pour ceux qui n'ont que les yeux pour pleurer. L'absence et le silence des services de contrôle ont, pour leur part, illuminé le ciel du mois de **la rahma**. » **Aïd mabrouk, 23/09/09**
- « Ils ont des phrases toutes fêtes. Caressant le sens du poil teinté au henné. Ils parlent dans votre dos, vous saluent faussement. Ce n'est pas **de la namima** ». **Il était une foi, 20/10/2009**
- « C'est de votre faute, c'est vous qui les avez habitués à recevoir «**rachwa** !» ne leur donner rien, ne leur donner riennnnn. » « **Les tas si vils**», **25/03/2010**
- « **Allah** ghaleb. C'est bien trouvé. Les moussafirine sur le vol de la compagnie à destination du ciel sont priés de se présenter à la salle d'embarquement. » **Tirou, tirou, 02/08/2010**

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

- « *Nos milliardaires à nous, milliardérisés par la grâce et la rahma des facilités bancaires, attendront la zakat pour distribuer quelques sous à leurs proches, car la sadaka doit d'abord toucher les moukarrabine.*» **Les milliardaires, 07/08/2010**

Les concepts de « *Rahma* », « *Sadaka* », « *Allah* », « *Namima* » et « *Mouminine* » s'inscrivent directement dans le domaine religieux et l'usage de ce lexique est porteur d'un sens original qui pourrait faciliter le but à atteindre par le chroniqueur.

Pour ce qui est de l'utilisation de ce type de français, adapté aux règles morphosyntaxiques de l'arabe Algérien, il est clair qu'il est considéré comme le résultat d'une influence directe sur la particularité d'une utilisation locale. Ces emprunts ont, donc, donné lieu et naissance à un type particulier du français dit actuellement : « *Le français algérianisé* ». Ce dernier répond aux besoins linguistiques locaux et s'adapte avec les réalités linguistiques et extralinguistiques relatives à la société algérienne. Selon (Benzakour 2010a), (modèle marocain) « *l'emprunt à l'arabe (langue locale de proximité la plus marquée), calque et les lexèmes hybride composent l'essentiel du lexique du français tel qu'il se vit et se pratique [...]. Cet écart lexical répond au besoin des usagers de dénommer des univers référentiel naturels et socioculturels locaux différents de ceux du français de référence* ».

Ce chevauchement entre français standard et arabe a donné lieu à une nouvelle langue dite langue *arabe dialectale*. Qui date depuis l'époque de la colonisation car :

« Aujourd'hui et quelle qu'ait été l'issue de la colonisation française dans ces pays (à l'amiable pour la Mauritanie, après une période de tension pour le Maroc et la Tunisie ou au pris d'une guerre atroce pour l'Algérie), une grande majorité de la population de ces pays est profondément marquée par l'empreinte de la culture française dont la langue est l'élément le plus saillant » (Quitout, 2007 : 38)

La présence de l'Arabe Algérien et de l'Arabe standard, dans cette chronique, réfère à des notions qui ne relèvent ni de la langue ni de la réalité française. Dans les exemples suivants :

- « *Selon le communiqué, les harraga, qui se trouvaient à bord d'une embarcation de plaisance de 8 mètres, luttait contre la mort au moment où ils furent repérés par le navire qui croisait dans les environs. .* » **Clan-destin, 30/06/2006**

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

- « Entre deux cuillères, ils te lanceront: «Ce n'est pas **un ouali** ce type, s'il croit régler les problèmes de la ville en décorant les trottoirs...». Ou alors: «Celui-là au moins, même s'il mange, il travaille». **Ça avale, 29/01/2009**
- « Une **khamsa** est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel **un khattate** a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux. » **Chez lui, 11/02/2009**
- « Non messieurs ! **Les Chouhada** ne sont pas morts pour que chaque Algérien fasse le pays qu'il veut, au seuil de son immeuble. L'Algérie est plurielle. » **Un nom, une rue, 14/02/2009**
- « Elle veut aller « ramener **une omra** ». **L'imam** par i-mail lui confirme que pour ce faire, il lui faut un homme, un accompagnateur. Grand Dieu elle n'est pas sortie de l'auberge. » **Ni zhar ni mimoun, 09/03/2009**
- « **Fi sidna ramadane, notre moufettiche** recevait ses gouffas à domicile. » **El Moufettiche, 17/09/09**
- « Le mois de la **touba et du ghofrane** s'est transformé en enfer pour ceux qui n'ont que les yeux pour pleurer. L'absence et le silence des services de contrôle ont, pour leur part, illuminé le ciel du mois de la rahma. » **Aïd mabrouk, 23/09/09**
- « En plus il est plus décent de s'exhiber **fi jornane que fi hammam**». **Point de vue, 02/04/2009**
- « **«hram** de jeter la nourriture, que moulana nous a donnée, n'importe où... » Le ferait-il chez lui? Regardez autour de vous et finissez le billet. Moi je perds mes mots. » **Chez lui, 11/02/2009**
- « Des fortunes se sont construites sous vos nez, et vous vous êtes tus, des «miaires» **kaïds, le wali** qui vient est pire que celui qui passe... » **Applaudi-maître 23/06/2010**

Les unités lexicales qui sont en gras dans les passages ci-dessus sont considérées, dans l'ensemble, comme des mots que nous ne pourrions pas trouver dans des réalités françaises. En effet, le mot « *Chahid ou Chouhada* » est destiné pour la communauté musulmane, martyr ne peut en aucun cas le remplacer, car il s'agit d'une personne qui a fait du « *djihad* » et qui a visé deux objectifs à la fois la patrie et la récompense de Dieu.

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

Le mot « *Kaid* » ou « *caïd* » fait référence à des personnes qui ont vécu la période de la guerre de libération qui étaient considérés, pour les Français, comme des Chefs militaire dans les pays arabes.

Le mot « *harki* » se réfère à une personne qui a joué un rôle important comme auxiliaires des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie. La réalité est complètement différente. En Algérie un le « *harki* » renvoie à une personne qui volé son pays. Cette réalité est purement locale est n'a jamais eu lieu en France.

« *Haraga* » est considéré comme une création lexicale propre aux pays de l'Afrique du nord qui le phénomène de l'émigration clandestine. Cette réalité est absente en Europe et même en France. La « *haraga* » telle que nous la concevons n'est pas un mot simple mais un phénomène qui nous permettra de décrire le plus fidèlement possible un évènement local.

Attribuer un sens au mot « *Ouali* »²², ce serait, selon la signification locale, une personne qui est responsable sur un territoire précis, par exemple, le « *Ouali* » de la wilaya d'Oran, encore « *Ouali* » qui renvoie, selon la société arabo-musulmane, à un mausolée. Ce qui rend parfois l'explication ambiguë, c'est la diversité de ces réalités selon les contextes.

Le terme « *touba* » ou « *tawba* » qui a comme synonyme, en français, repentance : « *regret douloureux que l'on a de ses péchés, de ses fautes et désir de se racheter* » ou « *un regret d'une action quelconque* » a été utilisé avec un sens nettement particulier. En effet, nous avons affaire à un contexte qui ne pourrait pas exister dans une société non musulmane. Il s'agit du mois de ramadan la repentance se multiplie durant ce mois et le musulman aura plus de chance de multiplier ses actes de charité.

Dans ce qui vient d'être proposé ci-avant, nous avons remarqué que le chroniqueur recourt à ces types d'emprunts lexicaux surtout quand il s'agit de la description des formes abstraites relatives à des réalités locales et qui relèvent des représentations métalinguistiques qui suscitent des représentations langagières en introduisant ces emprunts.

²² Les deux graphies Wali et Ouali sont acceptées en français.

10-2 Pourquoi la darija ?

La darija est considérée comme la langue de tous les jours des Algériens. Elle est utilisée pratiquement dans toutes les communications quotidiennes au sein des familles et entre les individus. Cette même langue pourrait être parlée avec quelques différences en fonction des régions mais sans créer un problème d'intercompréhension.

Nous allons, très grossièrement, faire quelques remarques sur l'usage de cette variété dans la presse algérienne d'expression française. En effet, lorsque nous considérons une séquence dans la chronique « *Tranche de vie* » comme appartenant à la darija, nous allons vite comprendre que cette chaîne commence, contient ou se termine par un mot appartenant à cette variété. Cet ordre est très important dans la mesure où il contribue à l'éclaircissement du sens ou il attire plus d'attention du lecteur.

Lorsque nous avons mentionné plus haut que la darija ou l'arabe dialectal algérien est considérée comme une langue de la rue et de toutes les communications quotidiennes, nous avons fait allusion au fait qu'elle contient un nombre de lexique considérable et ce, pour être destinée à l'utilisation linguistique dans tous les domaines de la société. Cela nous fait comprendre que le lexique de cette langue est destiné pour dénommer des réalités beaucoup plus propres à la communauté algérienne et arabo-musulmane.

10-2-1 Domaine gastronomique

Nous allons illustrer avec un exemple qui contient des termes liés au domaine de la gastronomie algérienne. Parmi ces termes, nous pouvons mentionner : « berkoukès²³, osbane²⁴ et hrira²⁵ » comme le montrent les exemples suivants :

²³El Bekoukes, un plat traditionnel algérien très populaire, il va porter des noms différents et on va trouver différentes variantes aussi en fonction des régions. Dans l'Ouest algérien, il est préparé à l'occasion de certaines célébrations, le mawlid el nabaoui charifé (commémoration de la naissance du prophète mohamed dont la date s'approche), à Sidi bel Abbès, Oran ou yennayer (le nouvel an berbère) à Tlemcen. Il existe aussi dans les Aurès, notamment à Batna, une version appelée aïch el Har bel gueddid, où les grains de berkoukes sont accompagnés d'une sauce rouge pimentée et de viande salée et séchée ; c'est un plat hivernal dans les Aurès. D'autres ajoutent le Klil (lait caillé séché), le Khlii (graisse animale séchée) et le dhane (beurre salé) ainsi que de l'huile d'olive. Le plat est typiquement Chaoui. Le Berkoukes est aussi connu au Maroc sous le nom de Berkoukech et en Tunisie.

Le berkoukes, berkoukech, ou aïch est un plat traditionnel berbère, préparé à base de pâtes en forme de gros grains de couscous, de légumes de saison et de viande. Les grains de berkoukes sont faits à base de semoule de blé dur, éventuellement mélangée de farine dans certaines régions, et roulés à la main dans un

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

- « Quant aux menus dans les chaumières, il n'était pas sorcier de les deviner : *loubia à l'osbane, bercoukès, h'rira ou chorba bien épicée* : tous les plats bien de chez nous qui font transpirer et aident donc à lutter contre le froid cuisant de ces dernières 48 heures. » **Chaud l'hiver, chaud !, 09/01/2010**
- « C'est une fuite. Notre ville ressemble à *une baghrira* (gruyère) avec beaucoup de miel pour les creuseurs en chef, et quand la visite d'un officiel pointe du nez, rapidement n'farchou el godrone. Qu'il pleuve ou qu'il neige. » **Messieurs du trou, 17/02/2009**

Ces trois termes réfèrent à une réalité culinaire locale complètement différente et inexistante dans la cuisine française. En effet, la cuisine n'est pas un simple moyen de nous nourrir pour maintenir notre intégrité biologique, mais une dimension symbolique qui véhicule tout une culture abstraite. À travers la cuisine, nous pouvons nous faire une idée sur l'appartenance sociale d'une personne.

Si nous focalisons notre attention sur le contexte dans lequel ont été proposés ces termes, nous devons se placer d'abord du point de vue du sujet énonciateur (chroniqueur) qui a une activité métalinguistique où par, les jeux de mots qui ont des propriétés sémantiques, transmet ses idées. Nous pourrions aussi soutenir l'idée selon laquelle le chroniqueur décrit minutieusement des traditions relatives à la société algérienne durant l'hiver.

10-2-2 Domaine vestimentaire

Le domaine vestimentaire est aussi présent, dans notre corpus, avec une série de lexique relative à ce domaine selon les traditions de la société algérienne. Ce domaine a été présenté dans l'une des ses images avec des réalités locales et l'on considérera qu'il

grand plat (traditionnellement en bois ou en terre, mais plus couramment en métal de nos jours), appelé selon les régions et les parlers gasâa, taziwa, etc1.

<http://www.lesjoyauxdesherazade.com/berkoukes/> et <https://fr.wikipedia.org/wiki/Berkoukes> consulté le 20/12/2015

²⁴ Pance en sauce et farcie est un plat typiquement algérien qui se prépare le plus à la fête de l'aid el kibir et dans les fêtes de naissance.

²⁵ La harira, (en arabe حريرة, h'rira), également appelée « bufertuna1 » à Rabat², est une soupe traditionnelle d'Algérie³ et du Maroc⁴ d'origine andalouse^{5,6}. Elle est constituée de tomates, de légumes secs, de viande et d'oignons. Au Maghreb, la harira est traditionnellement le plat de la rupture du jeûne pendant le mois de ramadan. Elle est servie accompagnée de dattes, d'œufs durs, de crêpes au miel, de pâtisseries telles que chebakia, mkharqa, sfouf, sellou, tkawate, zammita... Elle peut aussi être accompagnée de tranches de citron. Elle est cependant consommée tout au long de l'année, particulièrement pendant l'hiver. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Harira> consulté le 20/12/2015

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

est bien organisé sur le plan lexical et sémantique. En effet, « *El haïk*²⁶, *El mrama*²⁷ et *el Malaya* » sont considérés comme des vêtements spécifiques à la société algérienne. En effet, il y a deux types de haïk qu'il faut soigneusement distinguer pour ensuite les différencier il s'agit du « *haïk mrama et de malaya* ». Ce dernier est susceptible d'être rencontré de nos jours et possible qu'il soit répandu aussi bien chez les vieilles femmes que chez les jeunes.

Ces dénominations vestimentaires sont propres à la société algérienne et n'ont pas d'équivalent dans la société française, c'est pourquoi, le chroniqueur les calque directement pour que son lecteur soit satisfait et n'aura aucune difficulté sur le plan sémantique. D'ailleurs, si le journaliste a procédé à la création néologique lexicale par traduction ou par d'autres procédés, le sens ne sera en aucun cas transmis nettement si l'on prend par exemple l'extrait suivant : « *Mais non chibani, la moda. Regarde un peu la télé, tu verras que le monde entier s'est transformé. El mrama, el haïk, el ksa, el mlaya, c'est vieux jeu. Tu ne voudrais quand même pas encombrer nos jeunes de ces trucs, vieux comme le monde, à l'ère de l'Internet ?* » **Lebssa 07/09/2009**, on s'aperçoit que l'on entretient une relation directe et immédiate avec ce type de vêtement qui est très connu au sein de la société algérienne.

El kftan²⁸chedda²⁹ et ksentenia sont considérés comme des substantifs qui correspondent à des réalités locales qui relèvent du domaine vestimentaire. En effet, ces

²⁶ Le haïk (arabe : الحايك) un vêtement féminin porté au Maghreb, une étoffe blanche rectangulaire recouvrant tout le corps, longue — six mètres sur 2,2 mètres —, enroulée puis maintenue à la taille par une ceinture et ramenée ensuite sur les épaules pour y être fixée par des fibules. Il peut être blanc ou noir. Autrefois, l'usage du noir était quotidien tandis que le blanc était réservé aux cérémonies familiales, mais les jeunes filles privilégiaient toujours le blanc au noir porté par les femmes mûres. Haïk est également un patronyme venant de ce même vêtement. Il désignait entre autres les tisserands. Il se compare donc aux noms de famille français Tessier ou Texier.

<http://www.dziriyia.net/mode/article.php?p=215&title=el-haik-une-etoffe-symbole-de-purete> consulté le 22/12/2015

²⁷ Différents types de haïk existent en Algérie : El haïk El-Kssa, filé de laine fine, el haïk El-Meremma (la fouta blanche) qui est un voile plus léger que le précédent et plus précieux, car tissé de soie pure et rayé de fils d'or et d'argent, et enfin, il y avait le «houïek», fait de soie, de ftoule et de guergueffe et que la jeune mariée portait la veille de ses noces, ne se dévoilant que le jour de son mariage! Par rapport aux couleurs, on remarque qu'il est d'un blanc immaculé à Alger, Tlemcen, Oran, alors qu'à Constantine, il est noir. Et cela en signe de deuil, à un bey décédé. En effet, les constantinoises portent la "mlaya" en guise de haïk. Mais bien au delà de sa matière ou de sa couleur, la femme se distingue dans l'art et la manière de le porter. En effet, tantôt, la femme qui le porte envoie un symbole de pudeur (soutra), tantôt il forme un objet de séduction.

²⁸ Un caftan ou caftan (arabe: قفطان qaftân) est une variante de la robe ou une tunique, des versions qui ont été portés par plusieurs cultures à travers le monde depuis des milliers d'années. Le caftan est souvent

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

substantifs sont plus fréquents dans le parler de presque tous les lecteurs algériens. La tâche du chroniqueur est de chercher à insérer la terminologie exacte dans le contexte aussi adéquat qui ne pose pas de problème de compréhension. Dans l'exemple suivant : « *Elle a fait bli, je fais bleu. Elle a feu vert, je brillerai de tous les feux. Elle a karakou, je kara qui la fera rugir. Elle ksentiniera, je sarirai. Elle kaftanera grenat because l'autre a verdi son velours. Chedda face à chedda même fi oueqt echedda. Elle a paruré or jaune, or je parurai or blanc. Le traditionnel se mélangera au moderne, au tunisien, au marocain, au pakistanaï, à l'indien et l'un doux. La dernière robe de soirée italienne spaghetti pour éblouir les invitis.* » **Youyi 22/05/2010**, le journaliste énumère les noms de vêtement que cette femme a porté en les intégrant dans une forme morphologique qui relève des règles morphosyntaxiques de la langue française. Quant au substantif « chedda », il a été utilisé avec deux sens disjoints : le premier renvoie à un vêtement traditionnel tandis que le second contexte fait référence aux moments difficiles par lesquels passe la personne.

10-2-3 Domaine culturel

Pour qu'il y'ait une transmission d'une culture locale via un lexique de l'arabe dialectal, le chroniqueur a le libre choix pour aborder et diversifier les sujets traités dans sa chronique. Nous avons remarqué qu'il s'agit d'une chronique de presse quotidienne. Le chroniqueur publie des sujets variés qui relèvent de la société et de son vécu quotidien.

La nature des sujets traités l'oblige de passer par plusieurs domaines parmi lesquels il y'en a un sur lequel il a insisté ; c'est le domaine culturel. Ce dernier a été intégré dans les écrits du journaliste à travers différentes situations.

porté comme un manteau ou une chasuble, atteignant généralement les chevilles, avec des manches longues. Elle peut être faite de laine, le cachemire, la soie, ou coton, et peut être portée par un châsis.

Grâce à sa diffusion et son évolution, le caftan a acquis des styles différents, les objectifs et les noms en fonction de la culture. Dans de nombreuses régions avec un climat chaud, le caftan est porté comme un poids léger, vêtement ample. Le caftan a servi comme un symbole de la royauté dans certaines cultures et comme un symbole du mariage dans d'autres cours de certaines parties de l'histoire. En Algérie le caftan est réservé pour la femme mariée elle le porte le jour du mariage.

<https://en.wikipedia.org/wiki/Kaftan> consulté le 25/12/2015

²⁹La chedda de Tlemcen est une tenue traditionnelle algérienne, plus précisément de la ville de Tlemcen, mais également portée dans l'ouest du pays notamment à Oran¹ et Mostaganem². Pur produit de l'artisanat tlemcénien, elle était portée par les princesses tlemceniennes d'antan. https://fr.wikipedia.org/wiki/Chedda_de_Tlemcen consulté le 25/12/2015

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

Pour mieux comprendre ce que nous entendons par la culture il est important de proposer quelques définitions relatives à ce concept.

Nous avons procédé à la collecte d'une série de définitions lexicographiques relatives au nom : « culture ». En français, les synonymes du mot culture et les mots qui lui sont associés offrent quelques difficultés et une multiplicité d'interprétations comme le confirme la définition proposée dans le dictionnaire des sciences sociales : « *la culture est un terme polysémique que l'on ne peut définir qu'en fonction de son histoire et des domaines dans lesquels on l'utilise* » (Daloz, 1983 :25). Vu ces difficultés, nous avons opté pour des définitions mixtes qui combinent entre plusieurs domaines susmentionnés avec une définition plus globale du terme « culture ».

Le pluri dictionnaire Larousse (édition 1975) propose les définitions suivantes

1/ culture n.f

- 1.Action ou manière de cultiver le sol, les plantes (...)
- 2.Terrain cultivé (...)
- 3.Biol : Bouillon de culture (...)

2/ culture n.f

1. Enrichissement de l'esprit par des connaissances variées et étendues (...)
2. Ensemble de la production littéraire, artistique, spirituelle d'une communauté humaine.
3. Culture physique développement rationnel du corps par des exercices appropriés : éducation physique.

Dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage édité sous la direction de Jean Dubois (édition Larousse 1994), la culture est ainsi définie :

« L'ensemble des représentations, des jugements idéologiques, et des sentiments qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté. Dans cette acception, le mot englobe, mais en les débordant très largement, les concepts qui relèvent de la littérature et des beaux-arts ; de même les connaissances scientifiques d'un individu, désignées souvent par « culture scientifique », ne sont qu'une partie de sa culture au sens sociologique du terme. La culture comprend ainsi notamment toutes les manières de se présenter le monde extérieur, les rapports entre les êtres humains, les autres peuples et les autres individus. Y entre aussi tout ce qui est jugement explicite ou implicite porté sur le langage ou par l'exercice de cette faculté. » (Dubois et al : 128)

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

Si on se réfère à ces deux premières définitions lexicographiques, nous pouvons dire qu'il est possible de retenir deux acceptions ; dans le premier cas :

Culture en tant qu'*enrichissement de l'esprit par des connaissances variées* et culture en tant qu'*ensemble de la production littéraire artistique, spirituel d'une communauté humaine*. Dans ce cadre, on peut dire que le terme culture et civilisation sont utilisés de façon synonymique.

CULTURE

CIVILISATION

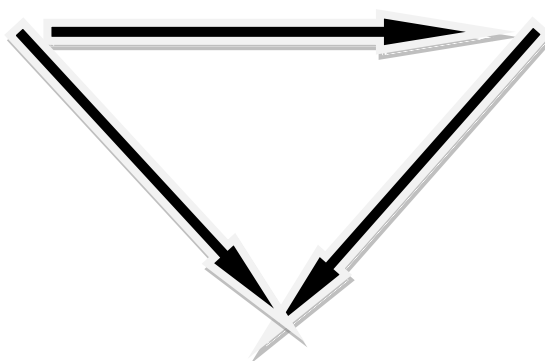
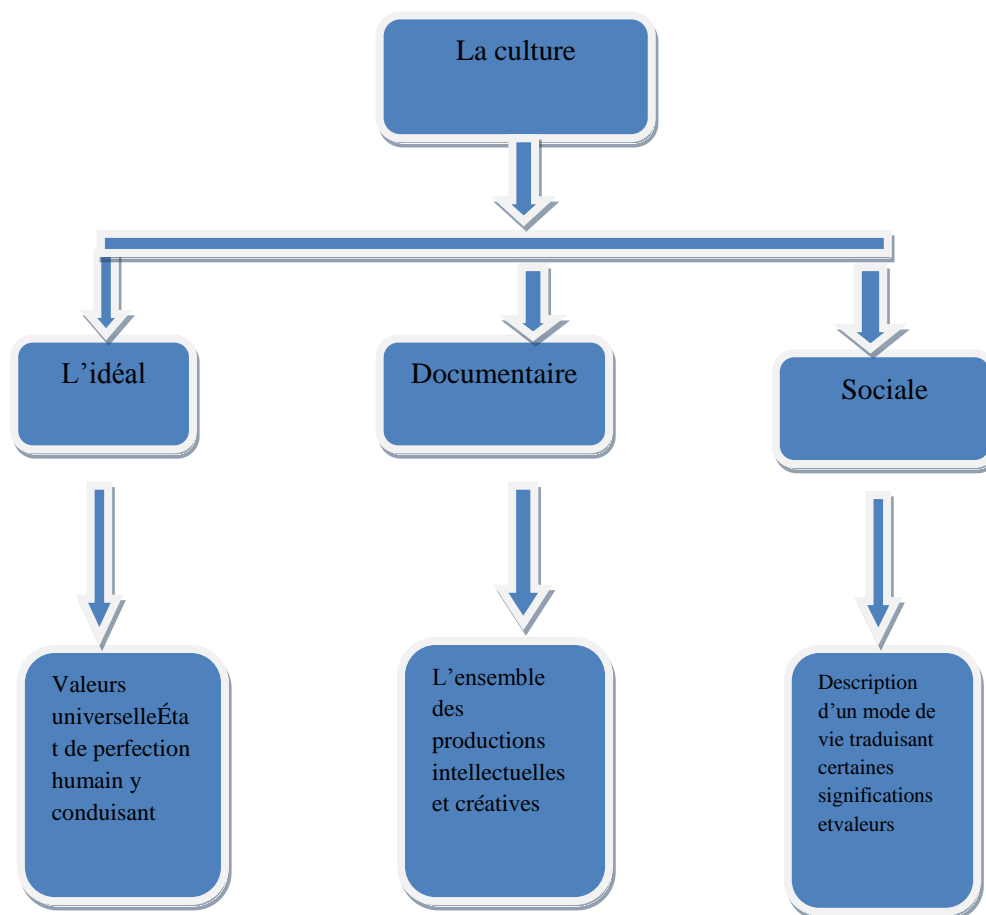


Figure 10.1 Culture en tant qu'ensemble de la production littéraire artistique, spirituel d'une communauté humaine.

La deuxième définition tirée du dictionnaire linguistique vient d'ajouter plus de détails sur la notion de la culture sans pour autant donné les différents types de cultures que nous pouvons rencontrer. C'est pourquoi, nous avons fait appel à la définition que propose Raymond Williams pour mieux définir la notion de la culture, cette triple définition complète celle du dictionnaire linguistique et identifie les plus grandes catégories de la culture :

« Il existe trois grandes catégories dans la définition de la culture. Tout d'abord le domaine de « l'idéal » de certaines valeurs universelles, dans lequel la culture est un état de perfection humaine ou un processus y conduisant. Ensuite, il y a le domaine « documentaire » dans lequel « la culture » constitue l'ensemble des productions intellectuelles et créatives et dans lequel se trouvent enregistrées dans le détail la pensée et l'expérience humaine. L'analyse de la culture définie ainsi constitue l'activité de la critique. Enfin, il existe une définition « sociale » du terme, qui fait de la culture la description d'un mode de vie particulier traduisant certaines significations et certaines valeurs non seulement dans le monde de l'art ou du savoir, mais aussi dans les institutions et le comportement habituel » (Raymond Williams, 1965 : 57, cité par Michaël Byram, 1992 :11).

Figure 10.2 : La culture selon Raymond Williams



Une autre définition intéressante se propose pour compléter la troisième catégorie avancée par Williams car elle est plus centrée sur le plan social et comportemental

« La culture d'une société est constituée de tout ce que l'on a à connaître ou à croire pour se comporter de façon acceptable aux yeux des individus qui en font partie. La culture n'est pas un phénomène naturel : elle n'est pas faite de choses, de comportements ou d'émotions. C'est bien plutôt une façon d'organiser ces éléments. C'est la forme des choses que les gens ont dans la tête, leurs modèles de perception, de mise en relation et d'interprétation de ces éléments mentaux. » (Ward Goodenough, 1964:36, cité par Michaël Byram, 1992:111.)

Après avoir proposé cette brève présentation de ce que pourrait signifier le mot culture, nous allons plonger dans les différents exemples relevés de notre corpus et qui indiquent des éléments socioculturels relatifs à la société algérienne. En effet, le

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

chroniqueur traite des sujets variés qui ont une relation directe avec la structure sociale de la communauté algérienne.

Pour ce qui est de l'exemple des rituels du mariage, tout le monde sera d'accord sur le fait que tous les mariages en Algérie et dans tout le monde arabo-musulman se caractérisent par deux actes (contrat de mariage) le premier étant religieux et légiféré tandis que le second est législatif.

Dans l'exemple relevé :

- *« Si ce n'est pas l'enterrement du voisin du voisin d'un ami bien placé, dont la date de péremption est arrivée à terme, c'est la «**fatha**» du fils de Siflène, avec la fille de Siflènebis. C'est en attendant le couscous que le CousCousClan fait son travail. ...«Ce n'est pas un **ouali** ce type, s'il croit régler les problèmes de la ville en décorant les trottoirs...». Argumentaires à l'appui: «Saddaqui, c'est le chef du gou... lui-même qui l'a dit lors de **la circoncision** de oueld nsibou, mon ami» » **Ça avale 29/01/2009.***

La religion fait qu'une telle pratique est pas légiféré, l'Imam doit passer à la récitation de la sourate "al Fatiha" du Coran dans ces circonstances une fois le contrat est clôturé.

Nous rappelons que le mariage en Islam (mariage musulman) a des conditions de validité qu'il est important d'observer. Parmi lesquelles : l'existence de deux témoins musulmans et la formule échangé entre le tuteur de la femme et le futur époux.

Quant au substantif Ouali, comme nous l'avons mentionné plus haut a deux sens disjoints ; le premier renvoie à un responsable d'un territoire précis tandis que le second fait référence à un mausolée. Ce dernier est considéré comme un monument ou les femmes s'y rendent pour avoir de la bénédiction. Cette réalité est introuvable dans un contexte français et faciliter l'accès au sens pour l'ensemble de lectorat.

La définition donnée par le peuple musulman à cette amulette (main de fatma) et que cette dernière désigne le chiffre 5 et permet de se protéger contre le mauvais œil. Ces mythes ont montré comment ces amulettes fonctionnent au sein de la société arabo-musulmane et demeurent propres à ces scotés comme le montre l'exemple suivant :

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

- « *Une khamsa (la main de fatma) est accrochée sur son pare-brise, elle se dispute la place avec un CD sur lequel un khattate a écrit un semblant de «Aya» contre les jaloux.*10/02/2009

Le mot haram a un sens purement religieux qui signifie illicite ou interdit dans la mesure où la personne qui ne fait pas la chose haram sera récompensé par Dieu. Ce sens et cette réalité ne relève pas de l'interdiction connue au sein de la société française elle est propre pour la communauté musulmane comme témoigne El guellil :

- « *Il n'a plus faim. Il abandonne le sandwich dans le couloir d'un immeuble à l'abri des passants afin qu'il ne soit pas piétiné par des souliers indéclicats... «hram de jeter la nourriture, que moulana nous a donnée, n'importe où... » Péché Le ferait-il chez lui? »***Chez lui, 11/02/2009**

Nous proposons maintenant quelques expressions qui sont propres pour la région ouest. Le chroniqueur les intègre afin que son lecteur ne soit pas rebuté et qu'il comprenne exactement que le journaliste est très proche de lui, comme nous le montre dans l'exemple suivant :

- « *Comptons donc et comptabilisons les accidents de la circulation et, pourquoi pas, lançons une pétition pour supprimer les routes. Allez, tous en piste ! «Ya chauffeur, zid chouïa felmoteur !».* **Zid chouïa felmoteur, 01/02/2009**

Conclusion

En conclusion, nous constatons que la présence de l'arabe standard et de l'arabe dialectal a été justifiée vu les contextes dans lesquels ces termes ont été intégrés afin de dénommer les nouvelles réalités locales.

Nous avons remarqué aussi que la chronique en particulier et la presse francophone algérienne en générale sont considérées comme un lieu qui reflète l'image réelle de l'usage de cette langue qui a subi des influences des langues en présence en Algérie. En effet, ce brassage linguistique entre le français et les autres langues (arabe standard et arabe dialectal) a donné naissance à une nouvelle langue que les chercheurs l'appellent *le français algérien*.

Ce dernier a vu le jour suite au manque constaté pour désigner le monde qui entoure l'Algérien et la société algérienne car « *Chaque locuteur, en tant qu'individu membre d'une famille, d'un groupe d'amis, d'un corps professionnel, fait donc part de*

CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL

plusieurs réseaux d'échanges interactifs qui le relie à d'autres locuteurs eux-mêmes structurés dans leurs propres réseaux » K. Taleb-Ibrahimi (1996).

Dans ce sens L-J. Calvet (1996) atteste que *« la multiplicité des langues (...) est un lot commun, même si elle se manifeste différemment selon les cas »* car les pratiques langagières des Algériens se caractérisent par un usage alterné des langues en présence sur le marché linguistique local.

Notre corpus a révélé que le chroniqueur a eu recours systématiquement à la langue arabe dialectale qui selon lui, la considère comme un moyen qui lui permet d'entretenir des liens avec son lectorat car elle est la langue qui *« sert à la communication à l'échelle du pays et qui a une visibilité de plus en plus grande dans le paysage urbain (à travers les planches publicitaires) et médiatique- notamment dans la création artistique chez les jeunes (chants théâtre ...) »* Massoudi (2013b :7).

Cette langue parlée est la plus comprise par la plupart des lecteurs et *«...constitue, à l'exclusion de toute autre forme d'arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone. C'est la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s'exprime son affectif. Elle est diverse et soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur »*. Benoît Desland (1998).

L'important, est de comprendre que la démarche adoptée par le chroniqueur est claire : intégrer des emprunts appartenant aux langues en présence en Algérie qui sont munis d'une charge sémantique locale et qui permettent de rendre sa chronique plus intelligible.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

A travers cette recherche, nous avons voulu éclairer une des questions les plus fondamentales dans le domaine de la lexicologie, à savoir celle relative aux différents processus d'intégration de l'emprunt lexical mis en œuvre dans la presse algérienne d'expression française. L'analyse que nous avons faite visait à mettre en évidence la particularité de la langue utilisée, dans cette chronique, qui nécessite la mobilisation de plusieurs compétences linguistiques de la part du chroniqueur et de son lectorat.

Dans l'ensemble, cette étude a remis en question l'idée selon laquelle la langue française d'usage en Algérie est influencée par les autres langues locales, nous avons voulu faire une réelle distinction entre le français des Algériens et le français d'Algérie. Cette question a été étudiée en détail dans un corpus de deux ans regroupant tous les numéros de cette chronique parue entre 2009 et 2010 dans le journal « *Le quotidien d'Oran* ».

Nous avons pu constater la présence de plus d'une langue et d'un panorama linguistique regroupant, dans l'ensemble, des emprunts à la langue arabe standard et à la langue arabe dialectal, des graphies particulières destinées à rendre compte de la prononciation particulière des mots français où nous assistons à une substitution partielle ou une déformation partielle de la prononciation française avec le maintien de la forme étrangère qui subit des modifications phoniques et même graphiques, des formations « *algérianisée* » sur un modèle français existant et des arabismes. Ceux-ci, constituent des preuves des dynamiques d'interactions linguistiques qui caractérisent la situation sociolinguistique en Algérie. Nous avons combiné des méthodes linguistiques avec celle de l'étude des emprunts pour former un cadre méthodologique approprié à notre travail de recherche. La méthodologie suivie nous a permis d'étudier les différents faits du discours et les différents phénomènes linguistiques et lexicologiques rencontrés dans cette chronique, nous avons pu faire une idée sur ce que nous appelons aujourd'hui « *le français algérianisé* ».

Aussi, les résultats auxquels nous avons abouti confirment –ils, dans l'ensemble, nos hypothèses de départ qui s'articulent autour de la particularité du français utilisé dans cette chronique et des différents processus d'intégration et du transfert de l'unité lexicale d'une langue 1 vers une langue 2. En effet, nous avons pu constater que la présence de l'arabe standard et de l'arabe dialectal, dans la presse algérienne francophone est considérée comme une astuce qui permet au journaliste de combler des

CONCLUSION GÉNÉRALE

vides linguistiques et de traiter des situations linguistiques relatives à son milieu sociolinguistique local.

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons adopté un plan de travail qui se compose de trois parties, couvrant dix chapitres visant à traiter chacun des aspects soulevés par nos questions de départ.

Dans la première partie qui se compose de trois chapitres, nous avons exposé les objectifs majeurs de ce travail de recherche après avoir préalablement fourni des éléments de contextualisation relatifs à notre corpus d'étude.

Le premier chapitre a proposé une réflexion générale sur le cadre théorique relatif à la notion de l'emprunt lexical, d'une part, et les notions connexes en faisant appel aux apports des lexicologues et des linguistes qui se sont intéressés à ce sujet, d'autre part.

Pour ce faire, nous avons procédé à la collection d'autant de définitions. Cette collection, dont le but est de clarifier autant que possible le phénomène de l'emprunt, ne s'est pas opérée aléatoirement ; la présentation chronologique, même si elles ont relevées au gré de nos lectures, va être autant que possible de mise.

Dans le deuxième chapitre de notre thèse, l'intérêt a été porté sur une présentation de données statistiques qui concerneraient, les catégories de mots à savoir ; verbe, nom, adjectif.etc, des temps verbaux utilisés dans tout notre corpus (passé, présent et futur) et l'origine des termes apparus dans tout le corpus. Un commentaire des résultats de chaque année (2009/2010) a été proposé à la fin de chaque statistique.

Le troisième chapitre a proposé une vue d'ensemble sur les différentes procédés de formation et de dérivation qui existent en français. En effet, nous avons remarqué que le chroniqueur peut avoir recours à ces différents procédés de formation pour créer, former et emprunter les nouvelles unités lexicales, à son tour le futur lecteur de cette thèse peut se faire une idée générale sur les mécanismes mis en œuvre dans la formation des lexèmes.

Le quatrième chapitre a été dédié à la situation sociolinguistique en Algérie, c'est une esquisse des langues en présence sur le même territoire ainsi que le classement des langues et le statut qu'occupe chacune d'elles.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La deuxième partie a proposé une présentation générale de notre corpus qui permet de donner une idée globale sur la diversité de notre cadre pratique. Sa forme et, surtout, son contenu présentent, en effet, une infinité de phénomènes lexicaux à étudier.

La troisième partie, constitue le noyau dur de notre travail de recherche ou nous avons inséré toute l'analyse de notre corpus d'étude.

Le premier chapitre de cette partie d'analyse et le cinquième de notre thèse nous a permis de présenter une typologie des formes d'emprunts rencontrés lors de la collecte de notre corpus. La diversité de ce champ d'étude nous a permis d'étudier en détail un ensemble de faits de discours. En effet, l'auteur de cette chronique traite des sujets variés et met au service de son lecteur un lexique pittoresque qui suscite une connaissance minutieuse des codes utilisés, des sujets traités et de la réalité sociolinguistique algérienne.

Le sixième chapitre a éclairé le premier point traité dans le cadre des niveaux d'intégration. Il s'agit de l'intégration phonologique des emprunts d'origine française et d'origine arabe recensés dans notre corpus d'étude.

Le septième chapitre concerne l'intégration morphosyntaxique des lexies d'origine arabe et propose une typologie des emprunts en s'inspirant du modèle du canadien Christiane Loubier. Nous avons remarqué que la compréhension de ce lexique spécifique suscite une compétence linguistique et paralinguistique pour pouvoir saisir le sens des lexies d'origine arabe.

Le huitième chapitre se propose pour décrire et analyser le processus d'intégration sur le plan morphosyntaxique des lexies d'origine françaises qui ont été utilisées dans un contexte algérien sous en tenant compte des différents aménagements et modifications que pourrait subir ces unités en question.

Le neuvième chapitre, traite l'intégration des emprunts lexicaux d'un point de vue sémantique et vise à vérifier si les unités lexicales restent fidèles à leur sens initiale ou se trouvent contrainte de s'adapter avec le nouveau systèmes d'accueil et la nouvelle sphère linguistique.

Le dixième chapitre se focalise sur l'importance et l'utilité des d'intégration des emprunts dans la chronique « tranche de vie ». Cette dernière se compose d'un nombre important de lexique intégrés dans le système de la langue d'accueil et qui concerne plusieurs domaines à la fois.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le but majeur de notre travail de recherche est de confirmer que la presse algérienne d'expression française, en l'occurrence le journal « *Le quotidien d'Oran* », est considérée comme un lieu privilégié qui reflète fidèlement le contexte sociolinguistique dans lequel il s'inscrit. Les résultats obtenus confortent l'idée selon laquelle la presse algérienne d'expression française a besoin de recourir aux langues locales pour pouvoir exprimer les réalités locales.

Contribution :

L'analyse de notre corpus d'étude qui représente une partie, sur laquelle nous avons travaillé, pour étudier le phénomène de l'emprunt lexical est considérée comme une contribution aux recherches sur les emprunts et introduit quelques nouveautés que nous pouvons résumer dans les points suivants :

En Algérie, les travaux sur les emprunts dans un corpus de presse ont été réalisés dans des études antérieures sans pour autant s'intéresser aux différents processus d'intégration sur les différents plans morphosyntaxique, sémantique et phonétique. Nous croyons avoir été les premiers à le faire surtout l'introduction des différents schémas morphosyntaxiques.

La seconde nouveauté est relative aux résultats obtenus à travers notre recherche qui confirment, dans l'ensemble, que la presse algérienne d'expression française a besoin de recourir régulièrement aux langues locales pour pouvoir exprimer les réalités intraduisibles et inexprimables en français. Nous avons ainsi tenu compte de toutes les langues en présence en Algérie (arabe standard, arabe dialectal, etc.) sachant que dans les recherches antérieures, ils ont tendance à axer son travail uniquement sur l'arabe standard.

Perspectives de la recherche :

Notre travail de recherche s'ouvre sur d'autres perspectives puisque cette conclusion ne représente pas une fin à nos recherches. Il se propose, certes, pour résumer les résultats auxquels nous nous sommes parvenu à travers cette recherche doctorale. Néanmoins, certains aspects relatifs à notre domaine de recherche méritent d'être étudiés dans des études ultérieures notamment celles relatives à la question d'emploi de quelques emprunts qui ont un équivalent en langue source. Cette question mérite d'être approfondie en cherchant le pourquoi de cet usage. Aussi, il conviendra de mener une étude à partir de notre vaste corpus pour mieux comprendre le

CONCLUSION GÉNÉRALE

phénomène de traduction de la même lexie aussi bien en français qu'en arabe dialectal et standard dans le même contexte.

Il conviendrait, par ailleurs, de s'intéresser à une recherche d'un point de vue comparatif à partir d'un corpus plus riche et qui s'occupe du français de France et du français de l'Algérie ou encore du français des Algériens et du français d'Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ABBACI, A, (2014), Langues, discours institutionnels et pratiques langagières des jeunes au Maghreb : les cas de l'Algérie et du Maroc, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de Tlemcen.
- ABRE, Maria Térésa (1998), La terminologie : théorie, méthodes et applications, traduit du catalan, adapté et mis à jour par Cormier, M. et Humbley, J., Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa (Regards sur la traduction) et Paris, Armand Colin (U - Linguistique).
- AÏNO NIKLAS-Salminen (1997), La lexicologie, Paris : Armand Colin.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2000), « Parole proverbiale et structures métriques », in, Revue Langage, Septembre N° 139, pp 6-26.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2009), « La traduction des formes sentencieuses : problèmes et méthodes », in, Traductologie, proverbes et figements, QUITOU Michel, SEVILLA MUÑOZ Julia (Ed.), pp.11-35.
- APOTHELOZ, Denis (2002), La construction du lexique français : Principes de morphologie dérivationnelle. (Collection l'essentiel français.) Gap/Paris: Editions Ophrys.
- BAHLOUL, N, (2009) « L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de langue », in, Revue Synergie Algérie n°4, pp, 255-263.
- BAIDER, Fabienne (2004), « Le suffixe —esque : grammaticalisation de l'atypique? », Linguistik on line, [http://www.linguistik-online.de/deutsch/](http://www.linguistik-online.de/deutsch/index.html) index.html , University of Franckfort, Germany. Vol 19 (2). With H. Gezundhajt (Ryerson University, Canada). 18pages.
- BARKAT, M, (2000), Détermination des indices acoustiques pour l'identification automatique des parlers arabes, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lyon2, Lyon.
- BOUTET, J, et MAINGUENEAU, D, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », in, Langage et société, 2005/4 n° 114, p. 15-47.
- BOUTMGHARINE, N,(2014), Emprunt et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris Diderot(Paris 7).

BIBLIOGRAPHIE

BAYLON, Christian, (1991), Sociolinguistique. Société, langue et discours, Nathan

BAIDER, Fabienne (2004), « Le suffixe —esque : grammaticalisation de l'atypique? », Linguistik on line, <http://www.linguistik-online.de/deutsch/index.html> , University of Franckfort, Germany. Vol 19 (2). With H. Gezundhajt (Ryerson University, Canada). 18 pages.

BENMESBAH, Ali, (2003) ,« Algérie : un système éducatif en mouvement », in Le Français dans le Monde n° 330, Novembre/Décembre .

BENVENISTE Emile, (1974), Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard.

BERROU Christine, (2013), Ecrire une chronique, Presse, radio, télé, web, Eyrolles.

BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise (2000), Le français au Maroc : lexique et contacts de langues, Actualités Linguistiques Francophones, Bruxelles, Duculot.

BENZAKOUR, Fouzia, (2000), « Le français au Maroc. Faits d'appropriation: la néologie lexicale par l'emprunt », in Pierre Dumont (dir.), La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macrosociolinguistique, Deuxièmes Journées scientifiques du réseau: Sociolinguistique et dynamique des langues, Rabat, 25-28 septembre 1998, AUPELF / UREF, pp. 359-366.

BENZAKOUR, Fouzia, (2010a) « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc », dans Autour de la définition, dans Publif@rum, Italie. <http://www.publiforum.farum.it>

BENZAKOUR, Fouzia, (2010b), "Le français au Maroc. Enjeux et réalité", in Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, 25.

BOUMEDINI, B, DADOUA, H, N, (2009), « Catégories d'emprunt dans la chanson rap en Algérie l'exemple des groupes T.O.X, M.B.S et Double Canon, in, Revue Synergie Algérie n°8, pp.139-147.

BOYER, Henri (1987), « "Diglossie", "polarisation diglossique" ou "hybridation" ? » In: Langage et société, n°41, 1987. Contacts de langues : quels modèles. p. 85.

BURIDANT, Claude (2006), « L'interjection : jeux et enjeux », in Langages n° 161, pp.3-9.

BIBLIOGRAPHIE

- BYRAM, M, Culture et éducation en langue étrangère. Paris : édition Didier.(Traduit de l'anglais par Katharina Blamont et Gérard Blamont)
- CALVET, Louis-Jean (2002 [1993]). La sociolinguistique. Paris : Presses universitaires de France.
- Calvet, L-J. (1999), La guerre des langues et des politiques linguistiques. Paris: Hachette.
- CANTINEAU, J. (1934), Le dialecte de Palmyre. Beyrouth, Institut français de Damas.
- CANTINEAU, J. (1936), « Etude sur quelques parlers de nomades arabe d'orient(II) »,in, AIEO (3),1-118.
- CANTINEAU, J. (1937), « Les parlers arabe du département d'Alger », In, revue africaine(81)703-11
- CANTINEAU, J. (1938), Les parlers arabe du département de Constantine, 4^{ème} congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord, Société Historique Algérienne (2)849-63.
- CANTINEAU, J. (1950), Racine et schèmes, in, Mélanges William Marçais, Maisonneuve et Cie ? Paris, pp. 119-124.
- CANTINEAU, J. (1960), « Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique », In, Etude de Linguistique Arabe, mémorial Jean Cantineau, Klincksieck, Paris, pp. 165-2014.
- CHACHOU, I,(2011), Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques. Thèse de Doctorat, Université de Mostaganem.
- CHIALI, LALAOUI, FZ, (2008), Guide de sémiotique appliquée,Oran, OPU.
- COHEN, D, (1962), Koinè, langues communes et dialectes arabes, (Arabica) (9) ,119-144.
- COHEN, D, (1975), Le parler arabe des juifs de Tunis (II), Etude Linguistique, Paris, The Hague Mouton.
- CORBIN D (1991), La morphologie lexicale, bilan et perspectives, Travaux de linguistique 23

BIBLIOGRAPHIE

COTTEZ H (1985), Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Elément et modèles de formation, Paris : Les Usuels du Robert

CUCHE, Denys, 2004, La notion de culture dans les sciences humaines, Paris : édition la découverte.

CUSIN-BERCHE, Françoise (2003), Les mots et leurs contextes, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

DABENE, Louise (1987), « Caractères spécifiques du bilinguisme et représentations des pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration en France » in, Georges LÜDI, (éd.), Etre bilingue devenir bilingue. Actes du colloque sur le bilinguisme, Université Neuchâtel, 20-22 septembre 1984. Max Niemeyer Verlag Tübingen. pp. 77-97.

DELMAS, V, « Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique », in, La linguistique, 2012/1 Vol. 48, p. 103-122.

DEMORGON Jacques, LIPIANSKI, Edmond Marc, 1999, Guide l'interculturel en formation Paris : Retz.

DEPECKER, Loïc (2001), L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux. Paris, Armand Colin-Larousse.

DEPECKER, Loïc (2002), Entre signe et concept. Eléments de terminologie générale. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 198 p.

DEROY, Louis (1956), L'emprunt linguistique. Paris, Les Belles lettres.

Desland, B. (1998), in, Billiez, J. De la didactique des langues étrangères à la didactique du plurilinguisme, hommage à Louise Dabène, CDL- LIDILEM, Grenoble III.

DETRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand (2001), Termes et concepts pour l'analyse du discours, Paris, Champion.

DEMANUELLI Claude, (1987), Points de repère, Approche interlinguistique de la ponctuation français – anglais, Saint-Etienne, CIEREC, collection Travaux LVIII, CIEREC.

DICTIONNAIRE des sciences sociales, (1983), Paris : Edition Dalloz

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE EN LIGNE « LEXILOGOS »

DOURARI, A. (2009) : « Le concept de savoir colonial dans les études postcoloniales contemporaines », Communication au colloque international Bencheneb Mohammed, tenu à l'occasion du centenaire de l'université d'Alger, Du 15/12 au 18/12/09, Alger.

DOURARI, A. (2002), « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie, A la lumière des évènements du «printemps noir» 2001» in, Revue Insaniyat N° 17-18, Mai- Décembre, Oran: CRASC, p.p. 17-35.

DOURARI, A. (2003), Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité, Alger, Casbah.

DUBOIS, Jean et al. (1994), Dictionnaire de linguistique. Paris : Larousse.

DUBOIS, Jean et al. (1973), Dictionnaire de linguistique. Paris : Librairie Larousse.

DUCROT, Oswald (1980), Les mots du discours, Paris : Minuit.

DUCROT, Oswald, JEAN-MARIE Schaeffer, (1995), Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage, Éd. du Seuil.

ESSONO J.-M, (1998), Précis de linguistique générale, Paris : L'Harmattan.

FRADIN, B. (2003). «Le traitement de la suffixation en -et ». In : Fradin, B., Kerleroux, F. Langages. Quoi de neuf en morphologie ?, 152, 51-77.

FRANCK NEVEU, 2004, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, A. Colin

FRANÇOIS Gaudin et LOUIS Guespin (2000), Initiation à la lexicologie française. De la néologie au dictionnaire, Bruxelles, Duculot.

GARDES-TAMINE J (1990), La grammaire : phonologie, morphologie, lexicologie. Paris : Armand Colin.

GARDIN Bernard, LEFEVRE G., TARDY Michel, MORTUREUX Marie-Françoise (1974), « A propos du « sentiment néologique » » In: Langages, 8e année, n°36, La néologie lexicale. pp. 45-52

GREVISSE, M et GOOSSE, A. (1995), La nouvelle grammaire française, 3e éd., Paris : Duculot.

BIBLIOGRAPHIE

- GRANDGUILLAUME, G. (1999) : « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb » in international of journal sociology of language.
- GRANDGUILLAUME, G. (2000) : « langue et nation: le cas de l'Algérie », Forum de l'IFRAS et l'université de Nancy 2-19-20 Mars 1990, publié à janvier 2000, l'Harmattan, L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise.
- GRANDGUILLAUME, G. (2004) : « Les langues au Maghreb: des corps en peine de voix » In: Esprit, immobilisme au Maghreb. Octobre.
- GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires, Bruxelles : Duculot.
- GONÇALVES Miguel (2011) « *Sur le statut linguistique de l'interjection* » Universidade Católica Portuguesa – Braga; Centro de Estudos Humanísticos in, Praça da Faculdade de Filosofia, 1; 4710-297 Braga
- GUILBERT, Louis (1975), La créativité lexicale, Paris : Librairie Larousse.
- GUIRAUD Pierre, (1965), Les Mots étrangers. Paris: PUF.
- GUMPERZ, J. J, (1989), Engager la conversation. Paris, Minuit.
- HAILLET, P, P, (2004) « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée », in, Langue française 2 (n°142), p. 7-16.
- HAILLET, P, P, (2007), Pour une Linguistique des Représentations Discursives, Collection, Champs linguistique, De Boeck Supérieur.
- HAILLET, P, P, (2009) « Approche polyphonique des attitudes du locuteur : constructions de type [comme si A] », in, Langue française 1 (n° 161), p. 135-145.
- HAILLET, P, P, (2010) « Du moins et au moins : Fondement d'une approche contrastive », in, Revue de Sémantique et Pragmatique. décembre 2010. Numéro 28. pp. 47-72.
- HAMERS Josiane et BLANC Michel (1983), Bilinguisme et bilinguisme. Bruxelles : P. Mardaga.
- HAUGEN, Einar (1950), "The analysis of linguistic borrowing", Language, Volume 6, numéro 2, pp.210-231.

BIBLIOGRAPHIE

HELENE Huot, (2005), La morphologie forme et sens des mots du français, Paris : Armand Colin, collection Campus

HUMBLEY, John (1974), « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », Cahiers de lexicologie, 32/3, p. 46-70

HUMBLEY, John (2007), « Emprunts, vrais et faux, dans le Petit Robert 2007 », dans Pruvost, Jean (dir.), Les journées des dictionnaires de Cergy : Dictionnaires et mots voyageurs. Les 40 ans du Petit Robert, de Paul Robert à Alain Rey, Herblay, Editions des Silves, pp. 221-238.

HUMBLEY, John (2008a) "Le dictionnaire d'emprunts: fonctions descriptives et prospectives », Neologica 2, pp. 55-76.

HUMBLEY, John (2008c), « Les dictionnaires de néologismes, leur évolution depuis 1945 : une perspective européenne », dans Sablayrolles (éd.), Néologie et terminologie dans les dictionnaires, Paris, Honoré Champion. Collection « Lexica, Mots et dictionnaires ». p. 37- 60.

HUMBLEY John, JACQUET-PFAU Christine et SABLAYROLLES Jean-François (2011), « Emprunts, créations « sous influence » et équivalents », Actes des 8e Journées scientifiques du réseau LTT de l'AUF, Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité, Édition des archives contemporaines, pp. 325-339.

KEÏTA Alou, (2000), Emprunts du français aux langues nationales: acceptabilité, intégration et traitement lexicographique. Cas du Burkina Faso. Actes des 4èmes journées du réseau E.F.F. Contacts des langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques « AUF », Actualité Scientifique, pp.209-220.

KHELLADI, S, (2012) « Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française », in, Revue Synergie Chili n° 8, pp.71-81.

KHETIR, B, (2014), L'emprunt à l'arabe dans le français au maghreb. Etude comparative .Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Mantouri Constantine1.

KOCOUREK, Rostislav (1991) (1ère éd. 1982), La langue française de la technique et de la science », Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag, p 153.

BIBLIOGRAPHIE

KOULOUGHLI, D.E. (1976), Contribution à l'étude de l'accent en arabe littéraire, Annales de l'université d'Abidjan (9), série H, 124-125.

KOULOUGHLI, D.E. (1978), Contribution à la phonologie générative de l'arabe : le système verbal du parler arabe du Sra (Nord constantinois, Algérie), Thèse de 3^{ème} cycle, Paris VII.

KOULOUGHLI, D.E. (1986), « Sur la structure interne des syllabes « lourdes » en arabe classique », In, revue Québécoise de linguistique n° 16 (1), pp. 129-154.

KOULOUGHLI, D.E. (1994), La grammaire de l'arabe d'aujourd'hui, Pocket, langue pour tous.

KOULOUGHLI, D.E. (2007), L'arabe, Paris, PUF

KOULOUGHLI, D.E. (2007), Sur la valeur du Tanwîn : nouvelle contribution à l'étude du système déterminatif de l'arabe, In, Arabica n° (54) 1, pp.94-131.

LAFAGE Suzanne, (1990). Métaboles et changement lexical du français en contexte africain. Visages du français variétés lexicales de l'espace francophone. Ed. John Libbey, Paris, pp. 33-46.

LAFAG, S, (1985), Français écrit et parlé en pays éwé, Paris : société d'études linguistiques et anthropologiques de France

LABATUT, Roger (1983), Les emprunts du peul à l'arabe, in « langues arabes et langues africaines », pp. 41-70.

LAROUSSE, Pierre (2009), Petit Larousse, Paris, Larousse.

LE GRAND ROBERT 2005

LEHMANN Alise, Martin-Berthet Françoise(2005), Introduction à la lexicologie, Colin, 2005

LE PETIT ROBERT 2012 NUMERIQUE

LERAT, Pierre (1995), Les langues spécialisées, Paris : Presses universitaires de France.

LE Trésor de Langue Française, dictionnaire en ligne

LIGNON, Stéphanie (2002), « L'adjectif en -ien comme révélateur de phénomènes de concurrence », In Bulag n°27, pp.135-150.

BIBLIOGRAPHIE

LOUBIER, Christiane (2011), De l'usage de l'emprunt linguistique, Office québécois de la langue française.

MARTINS-BALTAR, Michel (éd.) (1996), La locution entre langue et usages, ENS Éditions, Fontenay Saint-Cloud.

MARTINET, A, (1953), Remarques sur le consonantisme sémitique, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 49(1), 67-78.

MEILLET, Antoine (1921), La probl me de la parent  des langues. In Linguistique historique et linguistique g n rale, Paris: Champion.

MESSAOUDI, Leila (2002a), « L'am nagement linguistique au Maroc », dans Bulletin Economique et social au Maroc, Rabat, Editions OKAD.

MESSAOUDI, Leila (2002b), « Le technol cte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc », In Langage et soci t  /1, n  99, p. 53-75.

MESSAOUDI, Leila (2003), Etudes sociolinguistiques, Editions OKAD, Kenitra, Maroc.

MESSAOUDI, Leila (2005), « Les r les de la situation et du contexte dans les technol ctes bilingues fran ais – arabe », actes du colloque Mots, termes et contextes, Bruxelles.

MESSAOUDI, Leila (2010), « La langue fran aise au Maroc, fonction  litaire ou utilitaire ? » dans BLANCHET Philippe, MARTINEZ Pierre (Dirs.), Pratiques innovantes du plurilinguisme  mergence et prise en compte en situations francophones, Paris,  ditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 51-63.

MESSAOUDI Leila et BLANCHET Philippe (2013), Langue fran aise et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplôm s marocains en sciences et technologies, coll. « Proximit s », E.M.E. & Inter Communications, Fernelmont, 272 pages.

MESSAOUDI, Leila (2013a), « Pr sentation », In Langage et soci t , 2013/1 n  143, pp. 5-8.

BIBLIOGRAPHIE

- MESSAOUDI, Leila (2013b), « Contexte sociolinguistique du Maroc », In Messaoudi L. et Blanchet P., Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies, pp.13-38.
- MITTERAND, Henri (1963), Les mots français. Paris : presses universitaires de France. Ed. Que sais-je ?
- MOUNIN, Georges (1974), Dictionnaire de la linguistique. Paris: Presses Universitaires de France.
- MORTUREUX, Marie-Françoise (2001), « Xénisme », in : Une langue : le français, Tomassone R. éd., Paris, Hachette Éducation.
- MORTUREUX Marie Françoise, (2004). La lexicologie entre langue et discours. Campus. Analyse/ Méthodes / Outils. Ed. Armand Colin.
- MOUNIN, Georges (2004) Dictionnaire de la linguistique, éd. PUF.
- MYRIAM Denis, in, revue dialogue et culture n°44, 2000,p.62
- NIKLAS-SALMINEN Aïno et Steuckardt Agnès (2003), Le mot et sa glose, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- OGER, C, « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », in, Langage et société, 2005/4 n° 114, p. 113-128.
- OLGA, L, (2007), Contribution à l'étude des emprunts d'une langue à une autre : le cas du grec moderne et de l'anglais des années 1980 à2004. Approche psycholinguistique, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris VIII (Saint Denis)
- OUAHMICHE, G, (2011), Stratégie d'apprentissage/enseignement de la prononciation : quels(s) choix didactique(s) pour le français en contexte algérien ? Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université d'Oran.
- PERGNIER, Maurice (1981), « À propos des emprunts du français à l'anglais », In: L'Information Grammaticale, N. 11, 1981. pp. 26-28.
- PERGNIER, Maurice. (1989). Les anglicismes, Danger ou enrichissement? Paris, Presses Universitaires de France.

BIBLIOGRAPHIE

- PHELIZON J.F. (1976), Vocabulaire de la linguistique, Paris : Roudil.
- PICOCHÉ, Jacqueline ; Marchello-Nizia, Christiane (2000) (5e éd. rev. et cor 2000), Histoire de la langue française. Paris : Nathan.
- PICOCHÉ Jacqueline, (1992). Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire. Nouvelle édition. Nathan, Paris.
- PLURI DICTIONNAIRE Larousse(1975) : dictionnaire encyclopédique de l'enseignement, Paris : Librairie Larousse.
- PORCHER, L, (1997) « de l'interculturel » in, Revue cahiers pédagogiques n°360, p48.
- PORCHER, L, (1995), Le français langue étrangère, Paris : Hachette éducation.
- PRUVOST Jean et SABLAYROLLES Jean François, (2003). Les néologismes, in Ed. Que sais-je, P.U.F.
- QUEFFELEC, Ambroise (2000), « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? », in Latin, D. et Poirier, C. (éds), Contacts de langues et. identités culturelles. Perspectives lexicographiques, Laval, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 283-300.
- QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI Dalila-Dekdouk, CHERRAD Yasmina, (2002). Le français en Algérie: lexique et dynamique des langues, Louvain-la-Neuve, De Boeck- Duculot-Aupelf.
- QUEFFELEC Ambroise, (b) (1998). Alternance codique et français parlé en Afrique. (Acte du colloque d'Aix-en Provence, septembre 1995, Aix –en-Provence, PUP, 282 p.
- QUEMADA, Bernard (1971) Banque de mots. In, « Les néologismes » J.F Sablayrolles, Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France.
- QUEMADA, Bernard (2007), « Avant-propos », in Neologica n°1 2007, pp.6-7.
- QUITOUT Michel, (2007). Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb. Des origines à nos jours. L'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye, L'Harmattan, Paris.
- REY Alain, (1973), La phraséologie et son image dans le dictionnaire de l'âge classique. In Travaux de linguistiques et de littérature 11. 97-107.

BIBLIOGRAPHIE

- REY Alain,(1976), Théories du signe et du sens, Lectures II Paris : Ed. Klincksieck .
- REY-DEBOVE, Josette (1998), La linguistique du signe. Une approche sémiotique du langage, Paris, Armand.
- ROMAN A (1987), Des causes de l'évolution des langues, l'exemple de l'évolution de la langue arabe, *Arabica*, (34), 129-146
- RONDEAU, Guy (1991), Introduction à la terminologie, Québec, Gaétan Morin
- RONDEAU Guy, (1984) (2^{ème} éd), Introduction à la terminologie, Gaétan Morin éditeur, Québec, 238p
- ROSIER L., (1995), « L'interjection, partie 'honteuse' du discours », Rencontres linguistiques en pays rhénan, 5/6, Choi-Jonin éd., Scolia, 3, 109-121.
- ROSIER L., (1997), « L'interjection comme point nodal de la créativité lexicale : la particule sensible Aïe », Le moyen français, 39-40-41, Autour de Jacques Monfrin. Néologie et création verbale, 451-460.
- ROSIER L., (2000), « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit », Cahiers de praxématique, 34, 19-49.
- ROZIN Philippe « Le concept de culturalisme dans les sciences anthropologiques : de Tylor à Lowie », Le Philosophoire, 2006/2 n°27 p. 153.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2000), La néologie en français contemporain, examen du concept et analyse des productions néologiques récentes, Paris : Honoré Champion.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2003), L'innovation lexicale, Paris : Honoré Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François et Jacquet-Pfau Christine (2008), « Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements », In *Neologica* n° 2, pp. 19-38.
- SABLAYROLLES Jean-François et CARTIER Emmanuel (2009), « Néologismes, dictionnaires et informatique », In, Cahiers de lexicologie n° 93, 2008-2, pp. 175-192.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2011a) « Neologia : un dictionnaire néologique sous forme de base de données », dans *Os di.ci.o.na.rios, fontes, métodos et novas*

BIBLIOGRAPHIE

tecnologias, Suzana Alice Marcelino Cardoso, Salah Mejri et Jacyra Andrade Mota éd, Instituto de Letras da Universidade federal da Bahia, Brésil, pp. 221-235.

SABLAYROLLES, Jean-François (2011b) « Néologie et figement, deux concepts pas si antinomiques que cela : création et détournement de formules figées », Actes du 1er colloque de phraséologie et parémiologie romanes, Lodz, 2-4 décembre 2010, L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes, Magdalena Lipinska éd, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, pp. 103-110.

SABLAYROLLES, Jean-François (2012), « Des néologismes par détournement ? ou Plaidoyer pour la reconnaissance du détournement parmi les matrices lexicogéniques », Actes du colloque DORIF (association des professeurs de français en Italie), de Milan¹ et 2 octobre 2009, Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie, Marie-Christine Jullion, Danielle Londei et Paola Puccini éd, Milan, Francoangeli, coll. Il punto, pp. 17-28.

SAUSSURE, Ferdinand de (1916), Cours de linguistique générale, éd. Payot.

SORMANY Pierre, (2000), Le métier de journaliste : guide des outils et pratiques du journalisme au Québec. Montréal: Les Éditions du Boréal.

SUDRES, Céline. 2001, Fonctions et enjeux des variations linguistiques et littéraires dans les autobiographies. Mémoire de DEA, Université Stendhal Grenoble III.

STANLEY, F,(1996), Multiculturalism, in, M.Payne, Oxford : édition Adictionary Of Cultural and Critical Theory

SWIATKOWSKA Marcela, (2006), « L'interjection : entre deixis et anaphore ». In: Langages, 40e année, n°161. 2006. L'interjection : jeux et enjeux, sous la direction de Claude Buridant. pp. 47-56.

TALEB IBRAHIMI Khaoula, (1991). Contribution à l'élaboration de contenus et de matériels didactiques pour l'enseignement de l'arabe aux adultes. Thèse de doctorat ès-Lettresbet Sciences humaines, Université Stendhal-Grenoble.

TALEB IBRAHIMI Khaoula, (1997), Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, (éds.) El Hikma.

TALEB-IBRAHIMI, Khaoula. (1998) : « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », in, De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, contribution à l'hommage à Louise Dabène paru au CDL-LIDILEM,

BIBLIOGRAPHIE

- TALEB-IBRAHIMI, Khaoula. (2002) : Présentation de la de revue Insaniyat, Langues et société n° 17-18, Mai- Décembre, Oran, CRASC.
- TOURATIER Claude, (1994). « Le problème de l'emprunt », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provence, 12, pp. 11-22.
- TOURNIER, Jean (2004), Précis de lexicologie anglaise. Paris : Ellipses.
- VENDELIN, I, (2006), Adaptation des emprunts. Une Approche psycholinguistique, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- WALTER Henriette, Walter Gérard, (1998), Dictionnaire des mots d'origine étrangère, 2ème édition. Paris : Larousse.
- WALTER, Henriette (1997), L'aventure des mots français venus d'ailleurs. Paris : Robert Laffont.
- WALTER, Henriette (1988), Le français dans tous les sens. Paris : Robert Laffont.
- WALTER, Henriette (2008), Le français dans tous les sens : grandes et petites histoires de notre langue. Paris : Points, DL.
- ZANOLA M.T., 1991, L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain. Etude d'un corpus de presse (1982-1989), Brescia : La Scuola

WEBOGRAPHIE

- <http://www.publiforum.forum.it> consulté le 20/12/2015
- http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4081 consulté le : 19/02/2015
- <http://www.algérie-livres.com>. Consulté le : 19/04/2011
- <http://www.lequotidien-oran.com> (Site du téléchargement des numéros de la chronique « *Tranche de vie* »)
- http://publiforum.forum.it/ezine_articles.php?id=11 consulté le : 15/07/2015
- <http://www.lesjoyauxdesherazade.com/berkoukes/> consulté le 20/12/2015
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Berkoukes> consulté le 15/12/2015
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Harira> consulté le 18/12/2015
- <http://www.dziriyane.net/mode/article.php?p=215&title=el-haik-une-etoffe-symbole-de-purete> consulté le 22/12/2015
- <https://en.wikipedia.org/wiki/Kaftan> consulté le 25/12/2015

Table des matières

Table des matières

Résumé.....	2
ملخص.....	3
Remerciements	4
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	6
<i>PARTIE 1 : CADRE CONCEPTUEL</i>	14
Introduction.....	15
<i>CHAPITRE 1 EMPRUNTER DES MOTS C'EST ENRICHIR UNE LANGUE</i>	16
Introduction.....	17
1-1 Que signifie le verbe « emprunter » ?	17
1-2 L'emprunt lexical : essai de définition	18
1-2-1 D'un point de vue lexicographique	21
1-2-1-1 Proposition de définition	23
1-3 Typologie de l'emprunt lexical	23
1-3-1 L'emprunt intégral.....	23
1-3-2 L'emprunt intégral adapté	24
1-3-2-1 Sur le plan graphique	24
1-3-2-2 Sur le plan morphologique	25
1-3-2-3 Sur le plan phonétique.....	25
1-3-3 Les faux emprunts	25
1-4 La construction allogène	26
1-5 Le modèle tronqué ou modifié	27
1-6 L'évolution divergente ou glissement sémantique	27
1-7 L'évolution morphologique	28
1-8 Les emprunts hybrides	28
1-9 Les sources d'emprunt	30
1-9-1 L'emprunt à la langue Tamazight.....	30
1-9-2 L'emprunt à la langue anglaise.....	31

Table des matières

1-10 Les catégories d'emprunt.....	31
1-10-1 Xénisme.....	31
1-10-2 Pérégrinisme.....	32
1-10-3 Le calque.....	35
1-11 Les niveaux d'identification de l'emprunt lexical.....	35
1-11-1 La graphie.....	35
1-11-2 Le sens.....	36
1-11-3 Le phonème.....	36
1-11-4 Morphème.....	36
1-11-5 L'unité lexicale.....	37
1-13-1 Définitions lexicographiques.....	42
1-14 Typologie de la néologie.....	44
1-14-1 La néologie formelle.....	44
1-14-2 La néologie sémantique.....	44
1-14-3 La néologie par emprunt.....	45
1-15 La lexicalisation.....	45
Conclusion.....	48
<i>CHAPITRE 2 LE LEXIQUE EN STATISTIQUE.....</i>	49
Introduction.....	50
2-1 Mois de Janvier 2009.....	51
2.2 Mois de février 2009.....	53
2-3 Mois de mars 2009.....	55
2-4 Mois d'avril 2009.....	57
2-5 Mois de mai 2009.....	59
2-6 Mois de juin 2009.....	61
2-7 Mois de juillet 2009.....	63
2-8 Mois d'aout 2009.....	65
2-9 Mois de septembre 2009.....	67
2-10 Mois d'octobre 2009.....	69

Table des matières

2-11 Mois de novembre 2009	71
2-12 Mois de décembre 2009	73
2-13 Mois de janvier 2010	75
2-14 Février 2010	77
2-15 Mars 2010	79
2-16 Mois d'avril 2010	81
2-17 Mois de mai 2010	83
2-18 Mois de juin 2010	85
2-19 Mois de juillet 2010	87
2-20 Mois d'aout 2010	89
2-21-Mois de septembre 2010	91
2-22 Mois d'octobre 2010	93
2-23-Mois de novembre 2010	95
2-24 Mois de décembre 2010	97
Conclusion	100
 <i>CHAPITRE 3 LA MORPHOLOGIE LEXICALE, PROCEDES DE FORMATION NEOLOGIQUE ET EMPRUNT</i>	
Introduction	101
3-1 La morphologie	102
3-2 Les unités de la morphologie	103
3-2-1 Les lexèmes	103
3-2-2 Les affixes	103
3-2-3 Les bases non autonomes	106
3-3 Distinction entre la morphologie dérivationnelle ou constructionnelle et la morphologie flexionnelle	106
3-4 Le mot fléchi	106
3-5 Le mot construit	107
3-6 Les procédés de formation de mots	108
3-6-1 La dérivation.....	108

Table des matières

3-6-2 La dérivation affixale	109
3-6-2-1 La préfixation	109
3-6-2-2 La suffixation	110
3-6-3 La dérivation impropre ou (la conversion)	111
3-6-4 La dérivation régressive (inverse)	112
3-6-5 La dérivation parasynthétique	113
3-6-5 Les structures formelles du vocabulaire français	114
3-6-5-1 La composition	114
3-6-5-2 La composition savante	115
3-6-5-3 La composition populaire	115
3-6-5-4 Les types grammaticaux de composition	116
3-6-5-6 Les recomposés	118
3-6-5-7 Les recomposés classiques	118
3-6-5-8 Les recomposés modernes	118
3-6-5-9 Les locutions	118
3-6-5-10 Les abréviations	119
3-6-5-11 La siglaison	120
3-7 Les relations lexicales	121
3-7-1 La Synonymie	121
3-7-2 L'antonymie	121
3-7-3 La polysémie	122
3-7-4 L'homonymie	122
3-7-5 L'hyponymie	125
3-8 Les éléments étrangers	126
3-9 Le sens des mots	126
3-9-1 Les champs lexicaux	127
3-9-2 Le mouvement sémantique dans le vocabulaire français	127
3-9-3 Le changement de sens	128
3-10 Le néo-français	129

Table des matières

3-11 La Lexicologie	129
3-12 La lexicographie.....	131
3-12-1 Pourquoi un dictionnaire ?.....	132
3-12-2 Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?	132
Conclusion.....	132
CHAPITRE 4 LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE	133
Introduction.....	134
4-1 Pourquoi la situation sociolinguistique ?	134
4-2 Lecture diachronique	134
4-4 L'éducation bilingue et l'immersion linguistique	136
4-5 Le français dans les médias algériens	138
4-6 Le français, une langue des Algériens.....	139
4-7 Le paysage sociolinguistique en Algérie.....	140
4-7-2 L'évolution de l'arabe algérien et le berbère.....	142
4-8 Diversité linguistique en Algérie.....	142
4-8-1 Statut de la langue arabe standard	143
4-8-2 Statut de l'arabe algérien.....	144
Conclusion.....	145
PARTIE : 2 PRESENTATION DU CORPUS	146
Introduction.....	147
Présentation du corpus	147
1.1 Le Quotidien d'Oran	147
1.2 La chronique « Tranche de vie »	147
1.3 Biographie d'EL GUELLIL	148
2. Caractéristiques de la chronique « Tranche de vie ».....	148
Pourquoi « le Quotidien d'Oran » ?	149
4. La collecte d'emprunts	149
5. Qu'est-ce qu'une chronique ?	151
6. Les trois composantes d'une chronique	151

Table des matières

6.1 L'information	151
6.2 Le divertissement	152
6.3 La subjectivité	152
7. Qu'est-ce qu'un chroniqueur ?	152
7.1.1 La curiosité.....	153
7.1.2 L'aisance	153
7.1.3 Le sens de la rhétorique.....	153
7.1.4 De la créativité	153
7.1.5 De l'efficacité.....	154
7.1.6 Avoir confiance.....	154
7.1.7 Faire preuve d'intuition.....	154
Conclusion.....	154
<i>PARTIE : 3 ANALYSE DU CORPUS</i>	<i>155</i>
<i>CHAPITRE 5 TYPOLOGIE ET ADAPTATION DES EMPRUNTS</i>	<i>156</i>
Introduction.....	157
5-1 Typologie des emprunts recensés	157
5-2 Les emprunts aux langues locales dans la chronique « Tranche de vie » du quotidien d'Oran.....	168
5-2-3-Les arabismes adjectivaux et adverbiaux	177
5-2-4 Les interjections.....	179
5-2-4-1 Arabe algérien (AA).....	180
Conclusion.....	185
<i>CHAPITRE 6 PROCESSUS D'INTÉGRATION PHONOLOGIQUES</i>	<i>186</i>
Introduction.....	187
6-1 Intégration phonologique	187
6-1-1 Mots arabe intégrés en français	188
6-1-2 Lexies françaises intégrées en arabe	195
6-1-2-3 Cas de non adaptation totale au système phonologique français.....	199
6-1-2-2 Cas du double phonétisme.....	200

Table des matières

6-1-2-3 Adaptation au système phonologique français	202
6-1-2-4 Intégration des unités lexicales de la langue française vers la langue arabe	203
6-2 Comparaison entre le système phonologique de l'arabe standard du français et du parlers de l'ouest	207
Conclusion.....	212
<i>CHAPITRE 7 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE ARABE</i>	
Introduction.....	214
7- Les cas de figures présentes dans notre corpus.....	214
7-1 Le genre	214
7-1-1 Genre des arabismes nominaux dans la chronique « <i>Tranche de vie</i> ».....	215
7-2 Le nombre.....	230
7-2-1 Les noms.....	230
7-2-1-1 Le pluriel est marqué selon les règles d'origine de l'emprunt, l'arabe (pluriel arabe)	230
7-2-1-2 Le pluriel est marqué selon les règles de la langue emprunteuse (pf)	238
7-2-1-3-1 Les adjectifs.....	241
7-2 Les types d'arabismes.....	243
7-2-1-1 Les dérivés hybrides.....	252
7-2-1-1-1 Formation par dérivation.....	252
7-2-1-1-1-1 La préfixation.....	252
7-2-1-1-1-2 La suffixation	254
Conclusion.....	266
<i>CHAPITRE 8 INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE DES LEXIES D'ORIGINE FRANÇAISE</i>	
Introduction.....	268
8- 1 Lexie d'origine Françaises	268
8-1-1 Genre	268
8-1-2 L'attraction	268
8-1-3 L'assimilation.....	268

Table des matières

8-1-2 Le pluriel	272
8-1-2-1 Les adjectifs	274
8-1-2-2 Les verbes.....	275
8-2 Les types d'emprunts	277
8-2-1 Emprunt intégral.....	277
8-2-2 Emprunt intégral adapté	278
8-2-3 Les faux emprunts	283
8-2-4 Les emprunts hybrides.....	283
8-2-4-1 Préfixation.....	283
8-2-4-2 Suffixation.....	283
8-2-4-3 La composition	288
Conclusion.....	289
CHAPITRE 9 INTÉGRATION SÉMANTIQUE DES UNITES LEXICALES	290
Introduction.....	291
9-1 Intégration sémantique	291
9-1-1 Changement par restriction de sens	291
9-1-2 Changement par dépassement de sens	291
9-2 Lexies arabes utilisées dans un contexte algérien	292
9-2-2 Dépassement sémantique	296
9-3 Lexies françaises utilisées dans un contexte algérien.....	307
9-3-1 Restriction sémantique.....	307
Dépassement sémantique des lexies d'origine française	309
Conclusion.....	310
CHAPITRE 10 UTILITÉ D'INTÉGRATION DE L'EMPRUNT DANS UNE CHRONIQUE DE JOURNAL.....	311
Introduction.....	312
10-1 Pourquoi un lexique spécialisé ?.....	312
10-2 Pourquoi la darija ?.....	317
10-2-1 Domaine gastronomique	317

Table des matières

10-2-2 Domaine vestimentaire.....	318
10-2-3 Domaine culturel	320
Conclusion.....	325
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	327
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	333

ANNEXES